Photo : Martino Pietropoli, 2017.

Une proposition de coopération sociologique située dans l'horizon des sciences

REVUE D'ÉPISTÉMOLOGIE PRATIQUE

EXPLORATIONS SOCIOLOGIQUES

2025 – 1

ISSN 2818-9914

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique

Tables des matières no. 1

Note des coordonnateurs du premier numéro

Frédéric Parent et Louis Rivet-Préfontaine p.2-5.

Épistémologie pratique

Une proposition de coopération sociologique située dans l'horizon des sciences (1re partie)

Le collectif Explorations sociologiques p.6-28.

Les formes élémentaires de la connaissance sociologique : Repères sur la constitution d'un schéma intégrateur de la société

Paul Brochu p.29-54.

Pour répondre au problème de la pertinence. Engager le défi ontologique

Ryder Gillespie p.55-97.

Les « violences » de l'objectivation. Réflexions épistémologiques sur les conditions de production de la connaissance sociologique à partir de la réception de quelques controverses éthiques en ethnographie

Frédéric Parent p.98-129.

Une méthodologie générale de la sociologie? Les médiations sociales de la production de la connaissance sociologique.

Paul Sabourin p.130-153.

Actualité et actualisations de « L'économie comme forme sociale de con naissance », un texte à (re)découvrir.

Louis Rivet-Préfontaine p.154-169.

L'économie comme forme sociale de connaissance

Gilles Houle p.170-187.

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique

Tables des matières no. 1 (suite).

Entretiens sociologiques

Du pensionnat à l'université : le parcours d'une sociologue féministe.

Lecture de l'entretien avec Francine Descarries

Eisa Galerand p.188-195.

Entretien avec Francine Descarries 19 janvier 2019

Retranscription par Jessie Grégoire p.196-236.

Comptes-rendus

Compte rendu du lancement du livre La connaissance au cœur du social.

Catégories élémentaires et activités éducatives

Nicole Ramognino et Ariane Richard-Bossez. La connaissance au cœur du social.. Catégories élémentaires et activités éducatives. Paris, L'Harmattan, 2021, 304 pages.

Louis Rivet-Préfontainea, Claire Alvarezb, Jean-Pierre Mercierc p.237-246.

Compte-rendu de « Matière sociale », de Michel Grossetti

Michel Grossetti, Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales, Paris, Hermann, coll. « Métaphysique et Sciences », 2022. 332 pages.

Pierre Livet p.247-256.

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, *no 1*, *2025*.

Note des coordonnateurs du premier numéro

Frédéric Parent et Louis Rivet-Préfontaine

Courriel : explorations.sociologiques@gmail.com

Note des coordonnateurs du premier numéro

Depuis 2020, des personnes étudiantes et des membres du corps professoral de différentes universités québécoises et canadiennes travaillent à la fondation d'une nouvelle revue de sociologie: *Explorations sociologiques*. L'objectif de la revue est d'offrir un espace de développement et de diffusion de travaux explicitant les opérations au fondement de la production de connaissance sociologique tout autant que celles produisant d'autres formes de connaissances — d'où le terme « d'épistémologie pratique ».

Si la porte est ainsi ouverte à la comparaison de la sociologie avec d'autres formes de connaissances (ex. : journalistiques, religieuses, de sens commun, etc.), le projet *d'Explorations sociologiques* est toutefois résolument disciplinaire. Ce projet se veut disciplinaire pour des raisons renvoyant à l'objet d'étude fondamental qui nous préoccupe, à savoir « le social », ainsi que pour des raisons propres à l'état actuel des rapports entre pairs et entre perspectives dans le milieu universitaire en sciences sociales et en sociologie.

Notre projet se veut premièrement un projet disciplinaire de sociologie, car nous estimons que « le social » est un phénomène spécifique et distinct des processus biologiques, psychologiques, ou encore physiques afférents à la vie humaine. Et si les façons de construire le social comme objet d'étude de manière plus opératoire doivent encore aujourd'hui être débattues, nous estimons que la sociologie comme discipline devrait à tout le moins viser à s'en saisir comme son objet d'étude fondamental.

Deuxièmement, nos ambitions sont disciplinaires car nous pensons que le développement d'une épistémologie pratique peut faciliter la collaboration entre sociologues, dans un objectif de cumul des connaissances. Nous sommes sont aujourd'hui trop souvent placé.e.s dans des rapports de concurrence nuisant à la poursuite de cet objectif. De cette concurrence résulte souvent un comportement de disqualification de la perspective de l'Autre, aujourd'hui devenue un procédé usuel de positionnement dans des rapports de pouvoir et d'autorité. Par contraste, une démarche d'épistémologie pratique vise avant tout à interroger les modalités de construction d'un objet de connaissance, et ne se préoccupe pas de juger a priori de sa plus ou moins grande valeur. C'est le fait même de s'attarder à saisir la constitution de ces connaissances qui permet d'en apprécier la juste valeur. Par cette démarche, en somme, nous souhaitons pour notre part promouvoir la qualification du travail de connaissance des uns et des autres, de manière à identifier les limites d'un tel travail, mais aussi ce

sur quoi il s'appuie et ce qu'il permet comme contribution pour connaitre différentes dimensions et aspects du « réel ».

Vous pourrez, dans ce premier numéro, découvrir les détails de notre projet dans la première partie de notre programme de collaboration. Nous cherchons à y expliciter ce qui relie les membres de notre collectif, ce qui nous fait travailler ensemble à la sociologie, à l'instar des premières écoles françaises de sociologies qui nous ont inspirées. Nous développerons ensuite la question de l'épistémologie pratique dans la deuxième partie de notre programme, à paraître dans un prochain numéro.

Ce premier numéro offre des textes et des articles dans chacune des quatre rubriques entre lesquelles la revue divise son contenu[1]. Sous la rubrique « épistémologie pratique », quatre articles proposent à leur manière d'interroger le caractère scientifique et général de la sociologie à partir de différentes opérations et moments du travail sociologique. Paul Brochu s'attarde à l'opération de constitution de l'objet qui n'est pas déjà là, mais bien construit. L'auteur propose une « représentation générale de la société » ou des « formes élémentaires » pour développer une sociologie générale. À travers le prisme de la double pertinence, sociale et sociologique, Ryder Gillespie suggère pour sa part de concevoir cette sociologie générale à partir du processus d'objectivation. Loin de refuser l'horizon scientifique de la sociologie, il s'interroge sur la possibilité de l'explication sociologique sans le développement d'une science de la science ou d'une sociologie de la sociologie. Si les articles de Brochu et de Gillespie abordent la question de la sociologie générale et des conditions de la scientificité à partir d'une investigation théorique. Les textes de Frédéric Parent et de Paul Sabourin l'abordent par le prisme de la méthodologie conçue comme une objectivation de la démarche de découverte et non comme une liste technique de règles à suivre. Autrement dit, une sociologie dite « générale » ne peut l'être qu'à partir du moment où elle se situe dans l'horizon d'une méthodologie générale. À partir de quelques controverses plus ou moins récentes en ethnographie, Frédéric Parent montre l'insuffisance de la logique causale pour expliquer sociologiquement les comportements sociaux des enquêté.es. Bien qu'ils et elles ne soient pas des sociologues, les enquêté.es expriment en quelque sorte cette limite notamment par le refus d'être étiqueté ou catégorisé d'une certaine manière (ex.: « victime », « artiste raté »). L'auteur montre enfin la nécessité de distinguer ce qui relève des interprétations premières (sens commun) des interprétations secondes (sociologiques) en considérant les discours non pas comme des

[1] La description plus complète des différentes rubriques se retrouve sur le site internet de la revue : https://revues.uqam.ca/explorations-sociologiques/

vérités, mais comme des traces d'une configuration – à découvrir – de rapports sociaux. Paul Sabourin va encore plus loin dans l'explicitation d'une méthodologie générale en définissant ces traces variées, non pas tant comme des biais, que comme des « médiations » sociales qui permettent justement de situer ou de localiser socialement la production de la connaissance, qu'elle soit sociologique ou de sens commun. Nous ramenant aux objectifs généraux de la revue, l'étude des médiations serait en quelque sorte une voie privilégiée vers la coopération entre sociologues qui ne cherchent plus à se disqualifier, mais au contraire à cumuler leurs différentes expériences de connaissance à travers un langage qui en montre les fondements et les limites.

La revue « Explorations sociologiques » se donne également pour mission de rééditer et de rediffuser des textes qui, pour diverses raisons, sont aujourd'hui inaccessibles sur internet. Le premier texte ici présenté est la réédition de « L'économie comme forme sociale de connaissance », article du sociologue québécois Gilles Houle originalement paru en 1987 dans la défunte revue *Sociologie du sud-est*, à l'époque produite par l'Université d'Aix-Marseille. Cette réédition est accompagnée d'une introduction de Louis Rivet-Préfontaine, chercheur postdoctoral en sociologie, qui souligne les apports de l'article et les différentes façons dont il trouve aujourd'hui une actualité renouvelée.

La rubrique « Entretiens sociologiques » publie quant à elle le verbatim d'un entretien mené par l'étudiante en sociologie Lucie Pelletier-Landry avec la sociologue québécoise Francine Descarries, précédé d'une présentation d'Elsa Galerand, professeure de sociologie à l'UQAM et ancienne étudiante au doctorat dirigée par Mme Descarries. Cette entrevue est la première d'une série qui poursuivra l'esprit de la série d'entretiens intitulée « Sociologie et sociologues québécois », produite dans les années 1980 par Pierre Laval-Mathieu[2].

Finalement, la rubrique « Comptes-rendus analytiques » propose deux textes. Le premier est le compte-rendu non pas d'un livre, mais bien de l'activité de lancement du livre collectif *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*, dirigé par Ariane Richard-Bossez et Nicole Ramognino. Le compte rendu est rédigé par les trois animateur.ice.s de l'événement, Claire Alvarez, Louis Rivet-Préfontaine et Jean-Pierre Mercier, respectivement doctorante et postdoctorant en sociologie, et professeur en sciences de l'éducation. Plutôt que de tenter de résumer le contenu du livre, l'événement a permis d'aborder avec Ariane Richard-Bossez et Nicole Ramognino trois enjeux : l'usage

[2] L'enregistrement vidéo de l'entretien, comme tous ceux qui suivront, peut être retrouvé dans son intégralité sur la chaîne YouTube du Laboratoire de Recherches Ethnographiques du Québec (LABREQ) au lien suivant: https://www.youtube.com/@LABREQ

des termes d'ontologies sociale et sociologique, la réalisation d'un projet disciplinaire d'ontologie sociologique dans le contexte d'incitations croissantes à la multidisciplinarité, et les précautions intellectuelles dont on doit faire preuve lors de la comparaison de cas empiriques dans le processus de construction d'un objet sociologique. Finalement, le philosophe Pierre Livet nous offre une recension du livre « Matière sociale » de Michel Grossetti, qui propose sa propre version de ce que serait « une ontologie pour les sciences sociales ».

Explorations sociologiques. *Revue d'épistémologie pratique*, no 1, 2025.

Une proposition de coopération sociologique située dans l'horizon des sciences (1re partie)

Le Collectif Explorations sociologiques

Courriel : explorations.sociologiques@gmail.com

Une proposition de coopération sociologique située dans l'horizon des sciences (1re partie)

Prise entre science et littérature depuis sa fondation, la sociologie connaît aujourd'hui une prolifération de ses écrits menant au problème déjà anticipé du faible cumul dû à la fragmentation des interprétations du social et aboutissant aux problèmes de transmission d'un tel savoir entre les générations de chercheur.es. À plus ou moins long terme, cette situation risque d'appauvrir le projet d'une sociologie générale qui vise à décrire et à analyser la pluralité des formes de vies sociales constituant les vies humaines. La proposition de collaboration avancée est l'occasion de préciser ce qui nous unit, les modalités de notre coopération en même temps qu'elle explicite notre conception de la sociologie au fondement de la revue, de son architecture en différentes rubriques qui structurent en même temps la plateforme numérique, extension de la revue. Lors de nos premières discussions, nous nous sommes entendus pour tenter de cumuler différents points de vue, sachant que chacun a ses fondements et ses limites, évitant ainsi de les disqualifier *a priori*, en cohérence avec la démonstration première de la sociologie de la connaissance : toute connaissance est une mise en forme des expériences sociales selon des modalités spécifiques et des règles explicites ou implicites caractérisant les formes sociales de connaissance

Mots clés : sociologie générale, coopération, scientificité, épistémologie pratique, programme

Des étudiantes au doctorat en sociologie à l'UQAM et des membres du LABREQ (Laboratoire de recherches ethnographiques du Québec) nous ont partagé leur étonnement devant le peu de revues consacrées à la méthodologie et à l'épistémologie. Une revue qui serait utile à leur propre formation intellectuelle. Ce diagnostic étudiant faisait écho en quelque sorte aux préoccupations de certain.es professeur.es qui observent dans le cadre de leur enseignement la difficulté des étudiant.es à construire un objet de connaissance. Les outils intellectuels ou les balises pour guider le raisonnement sociologique sont trop peu nombreux pour les aider dans leur processus de découverte. Celui-ci risque alors d'emprunter deux directions à propos desquelles nous discuterons plus longuement, soit i) la surinterprétation ou la fuite dans la théorie ; ii) l'hyperempirisme.

La sociologie, prise entre science et littérature depuis sa fondation, connaît aujourd'hui une prolifération de ses écrits menant au problème déjà anticipé du faible cumul dû à la fragmentation des interprétations du social et aboutissant aux problèmes de transmission d'un tel savoir entre les générations de chercheur.es[1]. Cet état de fait ne peut avoir comme conséquence, à plus ou moins long terme, que la perte de sens du projet d'une sociologie générale qui vise à décrire et à analyser la pluralité des formes de vies sociales constituant les vies humaines.

En revanche, certains événements contemporains favorisent le développement d'une sociologie dans l'horizon des sciences. Les savoirs biologiques et médicaux ont pris une acuité plus grande avec la crise récente de la COVID-19. Dans les recherches en environnement, des travaux collectifs remarquables ont mené aux démonstrations du réchauffement climatique et ont été accompagnés d'une activité intense de vulgarisation scientifique faite par des chercheur.es et des journalistes. Toutes ces activités ont rendu plus compréhensibles les fondements et les limites du travail scientifique tant pour les sociologues que pour une bonne partie de la population. Comment ne pas être impressionné par le niveau de coordination du travail scientifique qui a impliqué près de 3 000 chercheur.es à l'échelle de la planète dans la démonstration du réchauffement climatique ? Malgré les contraintes liées à la diversité des langues naturelles et de leurs origines sociales, ces milliers de travailleurs et de travailleuses ont pu communiquer en raison des propriétés caractéristiques du langage scientifique. En effet, les propriétés opératoires des langages scientifiques permettent de construire et de cumuler les données, d'en faire l'analyse

[1] GARDIN, Jean-Claude. *Le calcul et la raison. Essais sur la formalisation du discours savant*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociales, Série Recherches d'histoire et de sciences sociales no 46, 1991.

et d'établir des faits scientifiques sur la constitution et les interactions complexes entre les multiples configurations géoclimatiques de la planète. Dans la période actuelle marquée par la polarisation idéologique, n'est-il pas saisissant d'observer la possibilité, en science, de concertation entre des chercheur.es qui développent pourtant des théories divergentes et qui parviennent, malgré tout, à s'entendre sur des mises à l'épreuve empiriques confrontant ainsi leurs théories et les départageant ?

Inscrire la sociologie dans l'horizon des sciences ne signifie pas pour autant dériver vers un scientisme. Les sciences n'expliquent que certaines dimensions très restreintes et précisément déterminées du réel. Elles ne remplaceront pas les autres formes de savoirs fondées sur d'autres nécessités sociales. Il apparaît d'autant plus important d'inscrire la sociologie dans l'horizon des sciences qu'il apparaît nécessaire de transformer nos modes de vie pour répondre aux exigences du réchauffement climatique. Comment ne pas voir l'urgente nécessité du travail sociologique afin de favoriser une vision la plus lucide possible du social à offrir à nos concitoyens et concitoyennes pour ainsi informer d'une façon pertinente leurs interventions ? L'urgence ne signifie pas pour autant de réduire la connaissance à l'utilité. Les connaissances scientifiques, qu'elles soient physiques, biologiques, sociales, psychologiques, etc., sont nécessaires, mais leur utilité sociale est difficilement prévisible. Des connaissances scientifiques inutiles d'un temps se sont avérées déterminantes pour appréhender les réalités d'un autre temps. S'intéressant à la pluralité des formes sociales à l'échelle des temps et des espaces sociaux, la sociologie devrait être d'autant plus concernée par cette caractéristique des connaissances scientifiques, puisqu'elle est déterminante d'une conceptualisation des transitions sociales qui impliquent nécessairement une pluralité de formes sociales de vie, leurs mises en rapport et leurs transformations afin de constituer une représentation générale.

C'est avec ces préoccupations qu'un regroupement de chercheur.es du LABREQ se rencontre depuis plus de trois ans pour créer une revue consacrée à l'*épistémologie pratique* (ou à l'épistémologie appliquée à la sociologie), c'est-à-dire aux opérations (théoriques, méthodologiques, épistémologiques et éthiques) mises en œuvre dans la construction d'un objet de connaissance sociologique, bref à l'architecture de la connaissance à l'aune de la sociologie générale (partie 1 section 1) et des sciences (partie 1 section 2). Le Collectif est actuellement composé de Louis Rivet-Préfontaine (chercheur postdoctoral Laboratoire IDHES, ENS Paris-Saclay), Claire Alvarez, Jessie Grégoire et Karelle Villeneuve (doctorantes en sociologie à l'UQAM), Sandrine Carle-Landry, Ryder Gillespie et Justine Lareau (doctorant.es en sociologie

à l'Université de Montréal), Paul Brochu (professeur de sociologie à l'Université de Saint-Boniface), Audrey-Anne Dumais Michaud (professeure en travail social à l'Université Laval), Cynthia Lisée (bibliothécaire à l'UQAM), Jean-Pierre Mercier (professeur en éducation des adultes à l'UQAM), Frédéric Parent (professeur de sociologie à l'UQAM) et Paul Sabourin (professeur associé en sociologie à l'Université de Montréal).

Pourquoi une nouvelle revue dans un espace déjà encombré ?

À la fin des années 1980, l'archéologue Jean-Claude Gardin écrivait que « le volume des textes scientifiques publiés chaque année tendait à croître de manière exponentielle[2] » depuis les années 1950, dépassant nos capacités de lecture, de repérage et de consultation. Explorant les possibilités de création d'un système mondial d'information pour le compte du Conseil international des unions scientifiques, Gardin proposait de réduire la production de la littérature scientifique « au profit de nouvelles formes d'expression et de communications liées d'une manière ou d'une autre au progrès de l'informatique »[3]. La situation actuelle de la production scientifique ne s'est probablement pas améliorée, malgré les progrès informatiques. Comment se repérer dans toute cette production et comment en faire le tri sachant que nous ne serons jamais en mesure de lire tout ce qui s'écrit ? Avec le projet d'une nouvelle revue, n'allons-nous pas encombrer, à notre tour, un espace déjà saturé ? L'épistémologie pratique ou appliquée serait-elle une solution possible au problème de l'explosion de l'information scientifique ?

Plus nous discutions du projet scientifique et de l'architecture de la revue, plus il nous apparaissait nécessaire d'élargir le projet et de répondre en quelque sorte à l'invitation de Gardin. Nous avons décidé de créer une plateforme numérique de diffusion et d'expérimentation sur laquelle nous retrouverons des traces variées du processus de construction de l'objet (données d'observation, verbatim d'entretien, etc.) en plus de productions sociologiques sous différentes formes (entretiens audiovisuels, club de lecture, panels de discussion, articles scientifiques, etc.).

L'objectif est de favoriser au mieux l'expérimentation, l'apprentissage et la diffusion de la sociologie et des sciences, et d'aider à mieux nous repérer, à mettre en rapport, voire à créer des repères pour se retrouver dans la masse croissante de la production sociologique. La première

[2] GARDIN, Jean-Claude. « Questions d'épistémologie pratique dans les perspectives de l'intelligence artificielle », *Bulletin de la société française de philosophie*, tome LXXXXI, 1987, p. 84.

[3] *Ibidem*.

partie du titre de la revue, *Explorations sociologiques*, montre d'une certaine manière le caractère provisoire et limité de toute démarche scientifique et l'importance du processus heuristique alors que l'adjectif « sociologique » délimite le « social » (nous préciserons dans la 2e section) comme étant la dimension du réel qu'explore principalement la revue. Le sous-titre de la revue, *Revue d'épistémologie pratique*, indique l'orientation principale de la revue que nous développerons dans la dernière partie qui sera publiée dans le prochain numéro. L'exploration et l'épistémologie sont imbriquées dans le processus de production des connaissances sociologiques situé dans l'horizon des sciences.

La proposition de collaboration avancée est l'occasion de préciser ce qui nous unit, les modalités de notre coopération en même temps qu'elle explicite notre conception de la sociologie au fondement de la revue, de son architecture en différentes rubriques qui structurent en même temps la plateforme numérique, extension de la revue. Lors de nos premières discussions, nous nous sommes entendus pour tenter de cumuler différents points de vue, sachant que chacun a ses fondements et ses limites, évitant ainsi de les disqualifier *a priori*, en cohérence avec la démonstration première de la sociologie de la connaissance : toute connaissance est une mise en forme des expériences sociales selon des modalités spécifiques et des règles explicites ou implicites caractérisant les formes sociales de connaissance[4].

Considérant ainsi la connaissance, il devient pertinent d'adopter un esprit de coopération au lieu de rivaliser pour la reconnaissance symbolique afin de développer des pratiques de recherche et d'enseignement qui priorisent la valeur cognitive du savoir par rapport à ses valeurs d'usage et d'échange. Cette valeur cognitive est celle du développement d'une forme de connaissance se situant dans l'horizon d'une sociologie générale et scientifique qui se dégage à partir des sociologies spécialisées et en dialogue avec celles-ci. Pour nous, la sociologie n'est pas un sport de combat, à tout le moins elle ne l'est pas d'abord. Comme l'écrit Ramognino, faire de la science n'est pas pour autant neutre socialement, puisque, « dès lors que l'on parle d'un objet spécifique et d'un projet de cumulativité, l'on prend position dans les débats actuels »[5]. La réalité sociale comme objet spécifique existe, elle s'observe empiriquement et constitue une irréductibilité sociale au même titre que l'irréductibilité biologique de l'existence humaine. Montrer l'existence de cette irréductibilité sociale à l'existence humaine relève d'un matérialisme

[4] HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, no 2, octobre 1987, p. 77–86.

[5] RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique. 1. Mésententes, disputes et malentendus*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2022, p. 7.

symbolique qui n'est pas forcément compatible avec certains points de vue idéologiques comme le créationnisme biologique ou le constructionnisme social.

En parcourant dans la section suivante quelques-unes des propositions de développement de la sociologie contemporaine, nous avancerons deux constats : l'importance des différents statuts accordés à la fonction symbolique comme déterminant de l'orientation de la discipline et le peu de discussions de la méthodologie sociologique à une exception près.

1. Une sociologie générale ?

La relance actuelle par certains sociologues d'une sociologie générale serait-elle une solution pour sortir de la supposée « fragmentation » de la discipline ? Ce constat assez largement partagé par ces mêmes sociologues, dont nous allons examiner brièvement les propositions ici, soulignent notamment l'essor des *studies*, des « épistémologies situées » et du constructivisme ou du constructionnisme social[6]. La sociologie générale peut-elle permettre de construire un espace collaboratif en développant par exemple un pluralisme sous contraintes pour reprendre le projet de Jean-Michel Berthelot ? Dans tous les cas, la réflexion sur cet horizon semble nécessaire tant seraient polarisés et ghettoïsés les différents points de vue en sociologie[7]. N'est-il pas toutefois préférable d'utiliser le terme de différenciation ou de division sociale du travail sociologique ? Outre sa charge normative, le terme « fragments » évoque, par analogie, l'impossibilité de reconstruire les mille morceaux d'un miroir fracassé au sol. Souvent accompagné du mot « individualisme », l'état fragmentaire bloque l'horizon même de la sociologie qui ne considère pas de tels éléments épars comme des fragments impossibles à assembler, mais plutôt comme les traces d'une vie relationnelle à reconstruire. L'usage du mot « fragment » ne doit toutefois pas reconduire l'idée qu'il n'existe que des individus empêchant de la sorte la mise en œuvre d'une

[6] Nous reprenons à cet égard la distinction opérée par Livet et Nef entre constructionnisme et constructivisme. Dans le premier, « les faits sociaux sont de pures constructions des acteurs et du milieu social, et n'ont donc pas d'existence propre ». Dans le constructionnisme radical, la réalité sociale relève d'un « fictionnalisme généralisé », d'« illusions collectives, forgées au gré des contextes et maintenues par des jeux de pouvoir ». Autrement dit, « tout le social tient à des constructions conventionnelles et arbitraires de nos représentations » (LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux. Processus et virtualités*, Paris, Hermann, 2009, p. 5, 10-11). Dans le constructivisme, la réalité sociale n'est pas tant de l'ordre de l'arbitraire que du nécessaire. Les activités épistémiques, représentationnelles, sont des manières de s'approprier le réel ; elles sont des formes de connaissance certes limitées, mais nécessaires (le matérialisme symbolique).

[7] BERTHELOT, Jean-Michel. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-126, 2003, 35-49 et RAMOGNINO, Nicole « Pratiques de la recherche sociologique et éthique. » *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, automne 2009, p. 45–63.

connaissance générale, car toujours prise ou encapsulée dans des individus « fragmentés » ou « atomisés » et des contextes singuliers évocateurs plutôt que descriptibles par la recherche. L'expression de sociologie générale est somme toute une appellation étrange, dans la mesure où il y a besoin de spécifier un type particulier de sociologie (générale) pour la distinguer de la myriade de sociologies spécialisées thématiquement. Elle est étrange du point de vue de notre conception de la sociologie qui a comme vocation de développer une connaissance générale, à même de décrire, d'analyser et d'expliquer un ensemble de formes sociales construisant une diversité d'espaces-temps sociaux. L'expression n'est-elle donc qu'un pléonasme ? Oui en ce sens, mais non pas nécessairement dans l'état actuel de la division du travail sociologique où la coopération entre les différentes spécialisations apparaît difficile. Dans une lutte pour de la reconnaissance et pour l'obtention de ressources, la concurrence bloquerait-elle la possibilité de développer une connaissance plus générale ? Les sociologues d'aujourd'hui auraient-ils abandonné ce projet ? Si oui, que font-ils ? Et pourquoi cet abandon ? Pourquoi ces tentatives actuelles s'inscrivant implicitement ou explicitement dans la visée des chercheurs de l'école durkheimienne ? Est-ce parce que nous serions en période de transition, comme ce fut le cas à la fondation de la sociologie au XIXe siècle ? La nécessité de la sociologie était en quelque sorte de rendre plus transparente l'organisation des sociétés tant le nouveau mode de production la rendait énigmatique, d'où la nécessité de plus en plus explicite de développer une sociologie « générale ».

Sans emprunter les sinueux chemins de l'exégèse, nous retiendrons quelques propositions récentes qui entendent développer une sociologie dite générale afin de mieux saisir les différents usages de l'expression. La sélection des propositions a été faite de manière assez simple en recherchant l'expression « sociologie générale » sur *Google Scholar*. Nous n'avons pas lu l'ensemble des écrits des sociologues étudiés et il est fort possible que leur pensée soit plus complexe qu'elle n'y paraît ici. Le but n'est pas ici exégétique ni d'être exhaustif, mais pratique : comment peut-on définir une sociologie dite générale en nous situant à l'intérieur de réflexions de praticiens qui affirment en faire ? Nous ne traiterons pas ici, par exemple, des diverses propositions très étoffées émergeant des sociologues des réseaux sociaux (H. White, M. Granovetter, M. Grossetti). Vous trouverez cependant, dans le premier numéro, un compte rendu de Pierre Livet du dernier livre de Michel Grossetti.

Les six propositions sélectionnées s'entendent toutes pour sortir de l'enfermement des spécialisations thématiques, de la fragmentation et du relativisme de la connaissance. La manière

d'en sortir est toutefois différente.

1. Dans son manifeste de 2021, Bernard Lahire pense en sortir par le développement d'une science sociale unificatrice ;
2. Le Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales propose le développement d'une théorie sociale générale ;
3. Dans leur manifeste de 2013 pour la création de la revue *Socio*, Michel Wieviorka et Craig Calhoun veulent des sciences sociales globales ;
4. Dominique Raynaud propose une sociologie fondamentale pour laquelle la quantification serait le critère de scientificité par excellence ;
5. Alain Testart prétend à une science sociologique possible par un approfondissement des sciences par les sociologues ;
6. Enfin, Nicole Ramognino énonce une sociologie générale « positive » dans laquelle la fonction symbolique est transversale au social sans pour autant céder à l'idéalisme. C'est par ailleurs la perspective du collectif qui conserve tout de même des éléments des autres propositions.

Nous développerons un peu plus longuement la proposition de Nicole Ramognino dans la deuxième partie, après avoir fait au préalable un tour d'horizon des cinq autres propositions de développement d'une sociologie générale, dont deux manifestes, celui de Lahire et celui de Wieviorka-Calhoun.

1.1 Une sociologie générale : une science sociale ?

Les débats récents en France entre Bernard Lahire, Jean-Louis Fabiani, Jean-Pierre Olivier de Sardan et Charles Macdonald[8] font suite à la publication du livre posthume d'Alain Testart, *Principes de sociologie générale*[9] et surtout à la publication du « Manifeste pour la science sociale » de

[8] LAHIRE, Bernard « Manifeste pour la science sociale », *Analyse Opinion Critique* (*AOC*), 2 septembre 2021 ; FABIANI, Jean-Louis. « Une science sociale ? En réponse amicale à Bernard Lahire », *AOC*, 9 septembre 2021 ; OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. « Du régime scientifique des sciences sociales », *AOC,* 24 septembre 2021 ; et MACDONALD, Charles « Les sciences sociales sont-elles scientifiques ? », *AOC,* 9 décembre 2021.

[9] TESTART, Alain. *Principes de sociologie générale*, *Principes de sociologie générale. I. Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance,* Paris, CNRS, coll. « Interdépendances », texte établi par Valérie Lécrivain et Marc Joly, 2021.

Lahire, qui revient sur l'ambition de Testart de défendre l'idée de travailler collectivement au développement d'une science sociale. Lahire propose le développement « d'un programme de travail collectif et interdisciplinaire », afin de « faire émerger un cadre intégrateur et unificateur pour la science sociale »[10]. Face au foisonnement des écrits, la constitution de cadres généraux faciliterait l'apprentissage de la sociologie. Lahire appelle à reprendre « l'ambition scientifique des grands fondateurs » qui ont écrit sur des « questions fondamentales » ou à propos des « propriétés du social » tout en « assumant pleinement l'emploi du terme "loi" ».

Jean-Louis Fabiani remet en question la proposition de Lahire d'une synthèse à venir indifférente aux frontières disciplinaires par une science sociale unificatrice préférant faire preuve d'un « réalisme critique » plutôt que d'analyser les sciences pour ce qu'elles devraient être. Fabiani s'appuie sur Jean-Claude Passeron qui estime que la sociologie comme science historique (et non comme une science comme une autre) ne peut prétendre dégager des « lois », puisqu' « il est impossible de désindexer [les énoncés des sciences historiques] des contextes ». Fabiani cite Passeron : « Il ne peut exister de langage protocolaire unifié de la description empirique du monde historique ». Le monde historique est-il forcément l'objet de la sociologie ? Le monde social aurait-il sa propre temporalité comme chacun des objets en sciences ? Le temps historique n'est-il pas un temps social particulier ?

Si les deux ont en commun de vouloir sortir des « excès du constructionnisme » et du relativisme, de l'idée, écrit Fabiani, qu'« il n'y a pas de faits, il n'y a que des interprétations », ou encore, écrit Lahire, que si les travaux scientifiques présentent des « points de vue irréconciliables, changeants selon les époques et les contextes », leur désaccord porte essentiellement sur la possibilité d'une « théorie générale » ou d'un « cadre général ». Fabiani semble discuter davantage de théories générales (ou de théories interprétatives). Il utilise l'expression de « paradigme unifié », alors que Lahire discute bien d'un « cadre intégrateur » qui ne semble pas tant renvoyer à une interprétation générale (à un paradigme unifié) qu'à des « problèmes fondamentaux », des « propriétés de la réalité sociale » ou encore, écrit-il, « des propriétés objectives du réel ». Le cadre général est-il nécessairement une interprétation ? Nous y reviendrons.

L'entreprise de Lahire ressemble jusqu'à un certain point à celle de Guy Rocher qui a écrit à la fin des années 1960 *Introduction à la sociologie générale*, sans doute le livre de sociologie provenant du Québec le plus vendu et traduit à travers le monde. En avant-propos, Rocher souligne que face

[10] LAHIRE, Bernard Lahire, art. cit., 2 septembre 2021, p. 45.

« à la masse croissante de la production sociologique », il faut faire un tri et sortir des sociologies « spéciales », même des sociétés particulières pour « aborder les fondements les plus généraux de l'analyse sociologique »[11], pour « ramener la démarche sociologique à sa problématique la plus fondamentale »[12]. Pour donner seulement un aperçu de sa démarche, Rocher débute en déterminant l'objet de la sociologie, ce qu'est pour lui l'action sociale[13], pour ensuite aborder les fondements normatif et symbolique de cet objet. La sociologie générale se rapprocherait ainsi d'un raisonnement épistémologique sur la construction d'un objet de connaissance. Cette construction est-elle pour autant et nécessairement une « théorie générale » comme semble le penser Fabiani ?

1.2 Sociologie générale et théorie sociale générale des anti-utilitaristes

Pour les anti-utilitaristes, en particulier Alain Caillé qui a dirigé un numéro de la revue du *MAUSS* en 2004 intitulé *Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? De la science sociale*, en plus d'avoir coécrit en 2016 l'ouvrage intitulé *Pour une nouvelle sociologie classique*, dans lequel, avec Frédéric Vandenberghe, ces écrits ont pour but de faire revivre le projet de la sociologie classique visant à élaborer une théorie sociale générale. Selon les deux auteurs, la visée scientifique de la sociologie est synonyme d'une professionnalisation et d'une technicisation qui bloque la « vocation intellectuelle et publique » de la sociologie devenue trop « limitée » par la spécialisation[14]. Ils cherchent à réactualiser une sociologie classique qui serait résolument « interdisciplinaire » et « transversale » à toutes les disciplines des sciences sociales[15]. Ces néo-classiques rejoignent à leur manière les intentions de Lahire dans l'idée d'un dialogue élargi, mais pas forcément dans celle d'une théorie qui soit un « substitut au sujet transcendantal ». Quelle serait à leur avis cette nouvelle théorie sociale générale ? Encore à naître ? Le pari des auteurs est que toutes les sociologies et les philosophies hostiles à la réduction de la pensée sociologique à la logique de l'intérêt s'unissent dans cet objectif d'une nouvelle théorie générale qui remplacerait la théorie du choix rationnel de l'individualisme méthodologique et la théorie bourdieusienne

---

[11] ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, HMH, 1969, p. 15-16.

[12] *Ibid.*, p. 18.

[13] Terme fréquemment utilisé au sein des mouvements d'action catholique d'où Guy Rocher provient et présent dans la théorie de Parsons avec qui il a étudié à Harvard.

[14] CAILLÉ, Alain et Frédéric VANDERBERGHE. *Pour une nouvelle sociologie classique*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2016, p. 10.

[15] *Ibid.,* p. 9.

des capitaux.

Même si les deux anti-utilitaristes sont parfois sévères à l'endroit des « chercheurs empiriques »[16] qui ne se préoccuperaient pas de questions théoriques, il faut reconnaître les tendances extrêmes d'un positivisme naïf pour lequel la formalisation mathématique représenterait l'objectivité par excellence ainsi que certains travers de l'ethnographie qui érige le sens commun en sociologie. Si la méthodologie semble parfois une entreprise technique au service de la gestion du social et du contrôle des populations, la solution proposée par les auteurs n'est pas la nôtre tant elle s'éloigne d'un horizon scientifique par leur proposition à dégager « une théorie sociale générale ». Comme les deux auteurs, nous pensons aussi que nous ferions fausse route en affirmant que la sociologie peut se construire positivement à partir du modèle de l'économie dominante et de la centralité de l'intérêt dans la connaissance, autrement dit dans l'économie du savoir (valeur d'usage et valeur d'échange). Nous ne pensons toutefois pas que « c'est en échappant au positivisme que la nouvelle sociologie sera positive et reconstructive » ni que la vocation de la sociologie soit de proposer « un nouveau consensus moral, pratique et politique »[17]. Il est possible que la définition même que les auteurs donnent du positivisme soit ambiguë, puisqu'ils semblent simultanément la critiquer et l'accepter comme horizon de la connaissance.

1.3 Une sociologie générale : une sociologie globale ?

Dans leur « Manifeste pour les sciences sociales », les sociologues Craig Calhoun et Michel Wieviorka annoncent que les « sciences sociales sont désormais globales »[18]. À la différence de Testart qui mentionne qu'il ne faut pas présumer des rapports sociaux, les auteurs du manifeste estiment que la globalisation et l'individualisme seraient les changements les plus spectaculaires des sociétés contemporaines, même s'ils pensent par ailleurs que « l'action concrète est nécessairement localisée »[19]. Ces deux changements obligeraient les sciences sociales à changer leur mode d'approche, notamment à ne plus tout ramener à l'État-nation, à remettre en question les théories du choix rationnel et à prendre en compte la subjectivité. La globalisation semble constituer le cadre commun ou la perspective générale que les auteurs appellent de leurs vœux.

---

[16] *Ibid.*, p. 20.
[17] *Ibid.*, p. 12.
[18] CALHOUN, Craig et Michel WIEVIORKA. « Manifeste pour les sciences sociales », *Socio*, no 1, 2013, p. 8.
[19] *Ibid.*, p. 21.

Ils reconduisent également la séparation entre « sciences de l'esprit » et « sciences de la nature » en soulignant que les premières ont pour objet des humains et doivent prendre en considération la réflexivité et l'historicité.

Considérant le caractère réflexif du fait humain, n'est-il pas étonnant que la construction de l'objet se fasse à partir d'une « rupture » avec la réflexivité du sens commun et les préconceptions, et que les sciences sociales « élèvent la capacité d'analyse du public avec lequel elles sont en rapport »[20] ? Dans son livre *La construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Louis Pinto écrit dans le même sens que les objets de connaissance sont toujours construits et qu'il s'agit « de remplacer des constructions déficientes par des constructions tenues pour meilleures »[21]. Comment peut-on prendre en considération la subjectivité et la réflexivité tout en les déqualifiant ? L'exemple le plus radical de cette déqualification ou du refus de la subjectivité provient probablement de la sociologie fondamentale de Dominique Raynaud.

1.4 La sociologie fondamentale de Raynaud

Raynaud définit la sociologie fondamentale comme un « ensemble des mécanismes qui structurent la production des connaissances sociologiques de base à partir des concepts, des programmes ou des principes, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas de l'expérience *immédiate* des mondes sociaux »[22]. Il s'oppose aux études sociologiques qui fondent leurs analyses sur la « subjectivité ». À partir de Simmel, il donne l'exemple des groupes qui sont composés des mêmes processus formels : la domination, la division du travail, etc.

> Ce que montre Simmel, c'est qu'il existe une indépendance des formes (actions réciproques) vis-à-vis des contenus (pulsions, intérêts, buts, tendances, etc.) au sens précis que les contenus ne causent pas les formes sociales et que les formes sociales ne résultent pas causalement des contenus. Il s'ensuit que, pour devenir véritablement une science, la sociologie – science des actions réciproques – doit se détourner de l'étude des contenus psychiques. Autrement dit, c'est l'exclusion même des contenus mentaux qui fonde le projet de la sociologie[23].

Plus loin, Raynaud définit ce qu'il appelle les « contenus subjectifs », comme ce « qui englobe toute la gamme des états mentaux », du « sens subjectif » aux « motivations », « croyances » ou

---

[20] *Idem.*

[21] PINTO, Louis. *La construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Champ social », 2020, p. 9.

[22] RAYNAUD, Dominique. *Sociologie fondamentale : Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021, p. 7.

[23] *Ibid.*, p. 10.

« raisons d'agir »[24]. Raynaud dit s'inscrire dans le « monisme épistémologique » « selon [lequel] les disciplines présentent une unité sous-jacente (monisme) dans leur architectonique – c'est-à-dire […] dans la façon dont leurs connaissances sont constituées (épistémologique) ». Il rejette le « dualisme (les sciences sociales diffèrent des sciences naturelles), position partagée par Passeron et Fabiani, le régionalisme (la sociologie diffère des autres sciences) et le pluralisme épistémologique (la sociologie est une science multiforme, comme toutes les autres) »[25]. Pour s'inscrire dans l'horizon des sciences, doit-on pour autant rejeter la « subjectivité » ? La proposition d'Alain Testart dans *Principes de sociologie générale* est moins catégorique et plus ambiguë.

1.5 La proposition d'Alain Testart dans Principes de sociologie générale

> *« Il est d'ailleurs étonnant que l'on contraste la complexité du monde social avec la simplicité du monde physique. Car chacun sait que les théories physiques ne se laissent pas appréhender si facilement tandis que celles présentées par les sciences sociales restent généralement à la portée de tous. Faut-il qu'il soit bien étrange que le monde simple s'explique par des théories complexes, tandis que le monde complexe s'expliquerait par des théories simplistes[26] ? »*

Testart rejette aussi le dualisme entre les sciences naturelles et les sciences sociales sous prétexte qu'il serait impossible, dans le second cas, d'expérimenter. Testart nous demande si Newton a fait des expériences sur les planètes pour élaborer sa théorie de la gravité. Il en conclut que l'observation et non seulement l'expérimentation furent à la base des sciences physiques. Il montre comment la connaissance scientifique « commence précisément par une prise de conscience du sujet, prise de conscience de ce que le monde n'est que du point de vue du sujet »[27]. Cet état de sujet pris dans le monde n'est pas pour autant signe de relativisme, il est le socle sur lequel se construisent des « invariants » (des lois, des règles, des normes, etc.).

> J'entends bien que l'homme est social et n'y vois toutefois pas une source de difficultés, mais bien la première condition épistémologique qui doit rendre un jour possibles les sciences sociales. Car l'homme est physique aussi, ce qui n'a pas empêché l'essor des sciences physiques. C'est bien au contraire cette commune mesure de l'homme et du monde dans lequel il se situe, cette commune nature entre un sujet et un objet qui doivent être dits également « physiques », qui permet une science comme celle de la physique. Ce que nous avons déjà dit et qui nous permet de conclure : Si l'homme fait un jour la théorie du social c'est parce qu'il est social, exactement la même raison qu'il a pu faire la théorie de la physique parce qu'il est physique[28].

---

[24] *Ibid.*, p. 16.
[25] *Ibid.*, p. 17.
[26] TESTART, Alain. *Pour les sciences sociales. Essai d'épistémologie*, Paris, CNRS Éditions, 2021 [1991], p. 143
[27] *Ibid.*, p. 50.
[28] *Ibid.*, p. 57-58.

Selon Testart, il serait tout de même possible de séparer en deux catégories les sciences sociales : d'une part, les disciplines qui étudient surtout les cultures, et, d'autre part, celles qui étudient les « structures » ou les « rapports sociaux ». Testart privilégie la deuxième voie. La mise en œuvre d'une sociologie générale passe selon lui par la découverte d'un rapport social fondamental ou d'un « noyau d'intelligibilité »[29]: l'égalité de conditions comme « fait générateur », chez Tocqueville, les rapports sociaux de production chez Marx ou les rapports de sociabilité chez Durkheim. Autrement dit, les rapports sont fondamentaux en ce qu'ils fondent « l'ensemble de la construction sociale »[30] et c'est là que réside la visée d'une sociologie dite « générale ».

La sociologie générale de Testart place les rapports sociaux au centre de l'analyse – dont il ne faut pas présumer, écrit-il –, mais semble écarter la dimension symbolique ou « idéologique »[31]. À tout le moins prétend-il qu'il ne faut pas débuter l'analyse par là même si les représentations avaient « la même forme que la société elle-même »[32]. Testart mentionne que

> [l]'idéologie est un miroir déformant qui grossit et force les traits, comme dans une caricature ; ce qui permet donc de mettre facilement en évidence ce qui autrement ne le serait pas. C'est dans cet esprit que nous y aurons recours. Mais ce n'est pas une méthode sûre – du moins en l'absence de la construction d'une théorie générale de l'idéologie –, dans la mesure où l'on ne peut être assuré que le miroir que nous tend l'idéologie n'a pas des effets déformants trop importants[33].

Pour Testart, l'idéologie serait en outre « une réalité d'une complexité formidable » ne permettant de commencer l'analyse par-là[34].

La plupart des sociologues présentés ici s'inscrivent dans ce que le physicien Pablo Jensen appelle, dans son livre paru en 2018, *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, une « *épistémologie réaliste classique* » : « la science "découvre" le monde réel, qui est ce qu'il est, quoi que puissent en penser des individus ou des cultures différentes »[35], ce que laisse entrevoir l'expression de « réalité objective » qui masque pour ainsi dire que l'objectivité est aussi un processus social humain (une objectivation). La position de Testart mériterait d'être creusée davantage pour articuler son livre posthume *Principes de sociologie générale* qui est, à son avis, une application de son livre *Essai d'épistémologie. Pour la sociologie*, paru dans les années 1990, dans lequel il montre pourtant bien que toute science passe par l'intermédiaire d'un sujet. Jensen écrit à nouveau au sujet de cette épistémologie

---

[29] Alain Testart, op. cit., 2021, p. 48.
[30] *Ibid.*, p. 75.
[31] Testart définit l'idéologie comme « l'ensemble des représentations et/ou des discours d'une société sur elle-même et sur le monde – peu importe que ces discours ou ces représentations soient vrais ou faux » (*Ibid.*, p. 84).
[32] *Ibid.*, p. 85.
[33] *Ibid.*, p. 85-86.
[34] *Idem.*
[35] JENSEN, Pablo. *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Éditions du Seuil, 2018, p. 16.

classique où il s'agirait simplement de :

> [L]ever le voile qui recouvrirait le monde pour en apercevoir l'essence profonde, les lois censées le gouverner. Au contraire, il faut faire son deuil d'une connaissance *directe* du monde, sans transformation. Le monde agit sous nos yeux, mais nous sommes obligés de traduire ses actions dans une langue que nous comprenons, et donc forcément de le transformer[36].

Sommes-nous alors condamnés à concevoir la sociologie comme une stricte entreprise discursive de traduction et à nous ranger parmi les relativistes ? Il faudrait bien avant cela réfléchir plus longuement à la « fonction symbolique »[37] de même qu'à la méthodologie[38] qui constituent les grandes oubliées du débat Lahire-Fabiani, bien que Jean-Pierre Olivier de Sardan, qui se joint plus tard au débat, mentionne successivement les « représentations » et les « stratégies » pour montrer la spécificité des sciences sociales qui n'auraient pas le même régime de scientificité sans toutefois montrer la transversalité de cette fonction symbolique. Cette dernière nous obligerait-elle à considérer nous aussi que la sociologie n'est pas une science comme les autres ?

2. La sociologie dans l'horizon des sciences

> *La vie sociale ne consiste donc pas en une suite d'interactions ponctuelles comme le supposent la formule ou les simulations. Il faut plutôt la concevoir comme résultant du déploiement de relations. La distinction entre interaction et relation est cruciale, car cette dernière implique une série d'interactions suivies, entre des personnes qui se connaissent et gardent la mémoire des échanges passés. Dans une relation, chaque interaction repose sur les interactions passées et influencera à son tour celles qui viendront. Une relation n'est donc pas une simple suite d'interactions ponctuelles, mais un processus en création continue, de la relation et par conséquent des personnes impliquées*[39].

La proposition principale de ce projet collaboratif consiste à vouloir développer des dispositifs et des pratiques collectives cohérentes (l'épistémologie pratique) entre chercheur.es et étudiant.es visant à prioriser la valeur cognitive de la sociologie sur sa valeur d'usage et sa valeur d'échange, à l'instar de Caillé notamment. Nous envisageons la recherche comme un processus collectif, éducatif, de transmission et de partage d'un savoir commun. Il n'est pas ici le lieu de montrer

---

[36] *Ibid.*, p. 53.

[37] RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au cœur du social : catégories élémentaires et activités éducatives,* Paris, L'Harmattan, 2021.

[38] À l'exception de Testart qui consacre un chapitre entier à la méthodologie où il y expose notamment « trois grands impératifs de méthode » : « 1. Il faut analyser les rapports sociaux et ne pas faire comme s'ils étaient connus ; 3. Il faut conduire dans les mêmes termes l'analyse des différentes sociétés ; 3. Il faut partir d'une conception claire de ce qu'est une société, en particulier de la façon dont elle est ou non partagée en différents domaines (idéologie, juridique, politique, économie) » (TESTART, Alain, op. cit., 2021, p. 76).

[39] JENSEN, Pablo, op. cit., 2018, p. 271-272.

que le monde de l'éducation et de la recherche ces dernières décennies a plutôt défini les pratiques et les connaissances en fonction de la valeur d'échange économique, ou encore en valeur d'usage pour une utilité immédiate dans la vie quotidienne d'un groupe social ou d'un autre. Il n'est pas ici question d'exclure de la recherche, comme de l'éducation, toute considération autre que la valeur cognitive. Nous voulons plutôt réaffirmer que la spécificité et la possibilité ouverte par la constitution d'une institution sociale éducative, incluant la recherche, est de former des lieux où sont priorisées des pratiques et des conceptions de la connaissance qui visent d'abord la valeur cognitive : apprendre pour apprendre comme une activité sociale possible et valorisée en fonction d'accroître son entendement du réel et donc de créer de la connaissance. Force est de constater que parce que la vie humaine est faite de plusieurs temps et espaces sociaux, les notions comme l'utilité, l'économie, la productivité varient grandement selon les époques. Malgré l'emprise économique actuelle, l'activité scientifique ne peut se perpétuer que par une conception beaucoup plus étendue de la connaissance, en privilégiant la valeur cognitive. Des découvertes inutiles pour une époque et un milieu se sont avérées cruciales pour une autre époque et d'autres milieux, et donc, elles sont apparues par la suite, nécessaires. Cette préséance de la valeur cognitive sur les autres est garante d'une autonomie collective et relative des chercheur.es et s'avère déterminante, dans le cas de la sociologie, de conditions réalistes de production d'une sociologie générale située dans l'horizon des sciences. Ayant posé cette dynamique délicate, à approfondir, entre les conditions sociales externes permettant cette dynamique interne et rendant possible la constitution d'une sociologie générale, nous allons maintenant nous attarder aux chantiers qui nous semblent devoir être travaillés dans les prochaines décennies à partir des acquis de la sociologie classique et contemporaine.

2.1 La fonction sociosymbolique au fondement du social : des biais aux médiations

Si on veut développer la connaissance sociologique, il faut d'abord approfondir ce que nous entendons par la cognition et la fonction symbolique qui la fonde, d'autant plus que cette fonction symbolique apparaît à un niveau de complexité nouveau, par rapport aux autres animaux sociaux, c'est-à-dire lorsque nous abordons le fait humain. Il faut rappeler que développer une sociologie scientifique est un travail ardu. À partir de son œuvre d'étude comparative des sciences, Gilles- Gaston Granger en vient à montrer que, dans les sciences, les objets les plus simples furent considérés bien avant des objets plus complexes, mais aussi que,

lorsque nous considérons l'appréhension d'irréductibilité du réel en sciences, les propriétés des objets biologiques, puis sociaux sont d'une complexité plus grande. Cette complexité rend de plus en plus subtile la saisie de régularités des formes observées empiriquement comme celle de l'explication théorique de leur existence sans parler des médiations méthodologiques impliquées dans leur observation.

Lors de sa constitution, la biologie a dû penser à un ordre de réalités nouvelles par rapport à la physique. L'ordre du vivant a rendu nécessaire le concept de processus, à la suite des concepts antérieurs de morphologie qui saisit les formes matérielles (par exemple, les squelettes) et de physiologie qui caractérise le vivant par une dynamique temporelle que ne connaît pas la matière physique. Le concept de processus met en œuvre une saisie plus subtile de la forme que le statisme de la morphologie. À la différence de plusieurs économistes qui recourent aux concepts et à la démarche de la physique, Émile Durkheim se réfère à la biologie pour développer la sociologie, afin de fonder une science du social. S'il s'agit d'un bon point de départ, cela ne peut être un point d'arrivée pour la sociologie, comme le note déjà en 1937 Maurice Halbwachs en introduction à son livre *La morphologie sociale*. Contrairement à la biologie, les fonctions sociales peuvent modifier les organes (institutions) de la société. Plus encore, il n'y a pas de séparation entre organes et fonctions dans la mesure où toute pratique sociale est à la fois une unité matérielle et une unité symbolique qu'exprime la distinction que fait Halbwachs entre une mémoire de l'expérience et une mémoire dans l'expérience. Il est difficile en sociologie, voire impossible d'aller vers le plus simple et stable à l'instar de Darwin lorsqu'il dissèque des milliers d'amibes afin d'isoler une forme biologique de base, l'espèce, au fondement de sa théorie de l'évolution[40]. Il faut d'emblée conceptualiser la « physiologie sociale » pour commencer à décrire, analyser, voire expliquer l'existence des formes sociales.

Ce problème n'est pas totalement nouveau, comme le souligne Testart dans son *Épistémologie des sciences sociales*, bien qu'il se pose autrement pour la sociologie. Il n'est pas nouveau parce que toute science s'est constituée en développant une approche cohérente entre les propriétés de son objet et les propriétés de la connaissance possible de cet objet à travers les médiations que son étude implique. En physique, par exemple, la théorie de la relativité est une théorie de la lumière rendant la connaissance du monde physique possible et la lumière est elle-même une matière parmi d'autres qui a des propriétés physiques, comme le montre Françoise

[40] THUILLIER, Pierre. *Darwin & Co.*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1981.

Balibar dans ses écrits sur Einstein[41]. Testart fait le même constat pour l'optique soulignant que, d'une façon analogue au symbolique, la lumière semblait indéfinissable avant que l'on élabore une théorie de l'œil, que l'on définisse la lumière (matière qui va dans tous les sens) en opérant une réduction de la lumière à une relation entre un objet et un œil observateur. L'optique s'est constituée en science au moment où la lumière a été définie de manière relationnelle comme un rapport entre un sujet observateur et un observé réduisant drastiquement à un sens – l'irréductibilité physique – bien que le terme lumière soit polysémique.

Peut-on faire la même chose en sociologie ? Comment conceptualiser le social comme le rapport social sujet-objet ou en termes de relations sociales ? Quelles difficultés supplémentaires avons-nous avec le social par rapport à l'optique ? Comme l'affirme Jean Molino et le développe pour la sociologie Nicole Ramognino, le symbolique – et son irréductibilité sociale – est une fonction du vivant humain au même titre que les autres fonctions nécessaires pour produire le vivant humain. Autrement dit, on ne peut agir dans le monde sans catégories et raisonnements sociaux qui nous inscrivent dans le monde vécu. Halbwachs a bien décrit cette mémoire dans l'expérience faite de (re)présentations actives du monde. En ce sens, dès que nous parlons du monde, que ce soit dans des savoirs ordinaires, professionnels, savants, nous participons au développement d'ontologies sociales. Nous participons à ce développement par l'usage d'un langage propre à une forme de vie sociale afin de saisir l'espace-temps qui la constitue, contrairement aux autres sciences. En physique, les catégories et les raisonnements qui construisent l'espace-temps, ou les formes, n'établissent pas un rapport au monde, mais un rapport à l'irréductibilité physique du monde, une dimension très restreinte de l'expérience humaine. Plusieurs épistémologues ont montré comment il a fallu quitter le monde des ontologies sociales de la réalité humaine pour construire un objet scientifique en opérant une réduction drastique tout en conservant les propriétés essentielles aux phénomènes. Quelles sont les propriétés essentielles du social ? Le social est vivant, relationnel, processuel, spatialisé dans des configurations sociales, temporalisé socialement, etc. Le sens de ces propriétés fondamentales est à saisir au travers d'une description permettant la construction d'un objet scientifique. Il ne s'agit pas, par exemple, de considérer le temps comme une toile de fond indépendante sur laquelle se déroulent les actions humaines à la manière d'une conception événementielle et chronologique de la temporalité propre au mode de connaissance idéologique

[41] BALIBAR, Françoise. *Galilée, Newton lus par Einstein. Espace et* relativité, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Philosophies », 2007 ; et *Einstein 1905. De l'éther aux* quanta, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

au sens de G. Houle[42], mais plutôt de considérer le temps et l'espace comme une création de la matérialité sociale, donc des rapports sociaux. Bien souvent, la vulgarisation scientifique, aussi bien réalisée qu'elle puisse l'être, nous fait oublier qu'il s'agit d'une traduction de connaissances dont une certaine part est incommensurable, au sens qu'elle renvoie aux rapports au monde établis par un travail pratique de recherche constitué pendant des années de formation et de recherche, dont les règles explicites doivent être assimilées par les chercheur.es.

Suivant les travaux de Molino et de Ramognino, la première étape pour constituer une sociologie dans l'horizon des sciences est de reconnaître la particularité du sociosymbolique, sa tripartition. Autrement dit, le sens est social parce qu'il s'élabore dans les relations sociales à travers trois moments entre producteurs de sens, objets sociosymboliques, produits et récepteurs-appropriateurs-reconstructeurs de sens. Du point de vue sociologique, cette tripartition montre que la connaissance du social ne peut se faire sans la conceptualisation de processus sociocognitifs qui se déroulent dans les activités sociales, qu'il existe donc une matérialité sociale du sens. En observant des pratiques et des formes de connaissance, nous pouvons montrer, quels que soient les points de vue socialement constitués, cette tripartition du symbolique et les propriétés essentielles du social que nous avons mentionnées auparavant. En somme, cette fonction symbolique, que nous envisageons comme sociologues dans son irréductibilité sociale (les propriétés du social) nous amène aussi à spécifier une ontologie sociologique du social, c'est-à-dire une ontologie qui vise spécifiquement à connaître les propriétés du social à la différence des ontologies sociales qui visent à produire les formes sociales. En ce sens, la reconnaissance de cette fonction sociosymbolique nous amène à un second constat. Toute production symbolique est la mise en forme de l'expérience, ce qui nous éloigne ainsi des catégories de « vérité » et d'« illusions » propres aux opérations de jugements et moins propices à la description du point de vue sociologique.

Notre épistémologie est donc réaliste et constructiviste, ou « positive » chez Ramognino[43]. Comme le formulent Livet et Nef, plutôt qu'une posture constructionniste :

> […] nous voulons prendre au sérieux la réalité des phénomènes sociaux. Ils dépendent à l'évidence des activités humaines, mais celles-ci ne sont ni arbitraires, ni purement artificielles, ni aléatoires. D'une part, elles sont limitées par les capacités physiques et la taille des organismes humains ; d'autre part, elles sont soumises à la contrainte de rencontrer un certain succès dans leurs interactions avec leur environnement, tout au moins de ne pas être détruites dans ces

[42] HOULE, Gilles. « L'idéologie : un mode de connaissance » *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, avril 1979, p. 123-145.

[43] RAMIGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.2 : Ce que nous appelons social,* Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2022.

> interactions. Comme l'environnement social n'est pas fait que d'êtres naturels, non humains, et qu'il est aussi et même surtout constitué des activités d'autres êtres humains ainsi que de leurs artefacts, les objets et les faits sociaux, pour pouvoir perdurer ou pour être renouvelés, doivent s'intégrer dans le réseau de coordination de ces activités. Les coordinations quand elles se maintiennent, ou qu'elles donnent lieu à des reprises par des coordinations similaires se présentent comme structurées. Toutes ces dynamiques sociales ne sont pas de simples représentations, elles sont bien réelles – elles changent l'environnement. Leur aspect constructif, évident, doit donc s'entendre seulement en ce sens : une construction implique des processus effectifs et impose des contraintes à ces processus pour maintenir une structure »[44].

Est-ce pour autant uniquement une question de point de vue subjectif ? Affirmatif, répondraient sans doute les tenants du « constructionnisme radical » pour reprendre l'expression de Pierre Livet et Frédéric Nef. Autrement dit, il faut prendre au sérieux les représentations et les activités épistémiques en les sortant également de la catégorie de « biais[45] ». À nouveau Livet et Nef :

> De même, on ne peut prétendre que les faits et les objets sociaux sont de pures constructions sociales sans avoir une idée des modes d'existence des *opérations* qui assureraient ces constructions. On découvre alors, ce sera notre thèse, que ces activités et *opérations* reposent sur des propriétés structurelles des interactions sociales, qui exigent le recours à deux modalités d'existence étroitement couplées entre elles, l'existence actuelle et l'existence virtuelle[46].

Autrement dit, il y a des opérations relationnelles et processuelles auxquelles participent les personnes dont l'existence et la production ne se résument pas à une série d'actions individuelles qui s'additionnent. Par exemple, la dynamique relationnelle d'un conflit s'effectue sans que l'on puisse projeter le déroulement comme le résultat, comme une fabrication d'un produit matériel. Les propriétés des réseaux sociaux font que le réseau perdure même lors de la disparition de certains de ses membres parce que les réseaux impliquent deux ou plusieurs relations entre les personnes et les groupes. Ces opérations sont au cœur de l'épistémologie pratique fondée par une sociologie de la connaissance et que nous développerons davantage dans un second texte.

La revue *Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique* se veut donc un lieu où non seulement il sera possible, comme ici, de discuter des repères nécessaires pour s'orienter dans la production sociologique, mais aussi d'être un lieu qui contribuera avec d'autres milieux à expliciter les fondements et les limites des travaux sociologiques, à explorer les développements méthodologiques et empiriques, à ouvrir par l'explicitation des démarches de recherches les possibilités d'un travail comparatif, démonstratif, cumulatif rendant effective la transmission, le

---

[44] LIVET, Pierre et Frédéric NEF, op. cit., 2009, p. 12.

[45] À l'instar de ce que propose aussi le sociologue Christian Papinot dans « Erreurs, biais, perturbations de l'observateur et autres "mauvais génies" des sciences sociales », *SociologieS* [en ligne], novembre 2013 et qu'il développe plus longuement dans *La relation d'enquête comme relation sociale. Épistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.

[46] *Ibid.*, p. 9 (nous soulignons).

plus univoque possible de la sociologie.

Bibliographie

BALIBAR, Françoise. *Einstein 1905: De l'éther aux quanta*, Paris, PUF, 1992.

BALIBAR, Françoise. *Galilée, Newton lus par Einstein: espace et relativité*, Paris, PUF, 2014.

BERTHELOT, Jean-Michel. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne des sciences sociales European Journal of Social Sciences*, 2003, p. 35–49.

CAILLÉ, Alain et Frédéric VANDENBERGHE. *Pour une nouvelle sociologie classique*, Bordeaux, Le Bord de l'eau, 2016.

CALHOUN, Craig et Michel WIEVIORKA. « Manifeste pour les sciences sociales » *Socio La nouvelle revue des sciences sociales*, 2013, p. 5–39.

FABIANI, Jean-Louis. « Une science sociale ? En réponse amicale à Bernard Lahire » - *AOC media* [Internet]. AOC media - Analyse Opinion Critique. 2021 [cited 2024 Aug 14]. Available from: https://aoc.media/analyse/2021/09/08/une-science-sociale-en-reponse-amicale-a-bernard-lahire/

GARDIN, Jean-Claude. « Questions d'épistémologie pratique dans les perspectives de l'intelligence Artificielle », *Société Française de Philosophie, Bulletin*, tome LXXXXI, 1987, p. 69.

GARDIN, Jean-Claude. *Le calcul et la raison. Essais sur la formalisation du discours savant.* Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, Série Recherches d'histoire et de sciences sociales no 46, 1991.

HOULE, Gilles. « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, no 11, 1979, p. 123–145.

HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, 1987, p. 77–86.

JENSEN, Pablo. *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.

LAHIRE Bernard. « Manifeste pour la science sociale » - *AOC media* [Internet]. AOC media - Analyse Opinion Critique. 2021 [cited 2024 Aug 14]. Available from: https://aoc.media/analyse/2021/09/01/manifeste-pour-la-science-sociale/

LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux*, Paris, Hermann, 2009.

MACDONALD, Charles. « Les sciences sociales sont-elles scientifiques ? » - *AOC media* [Internet]. AOC media - Analyse Opinion Critique. 2021 [cited 2024 Aug 14]. Available from: https://aoc.media/analyse/2021/12/08/les-sciences-sociales-sont-elles-scientifiques/

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. « Du régime scientifique des sciences sociales » - *AOC media* [Internet]. AOC media - Analyse Opinion Critique. 2021 [cited 2024 Aug 14]. Available from: https://aoc.media/analyse/2021/09/23/du-regime-scientifique-des-sciences-sociales/

PAPINOT, Christian. « Erreurs, biais, perturbations de l'observateur et autres "mauvais génies" des sciences sociales », *SociologieS*, [en ligne], 2013.

PAPINOT, Christian. *La relation d'enquête comme relation sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.

PINTO, Louis. *La construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Paris, Éditions du Croquant, 2020.

RAMOGNINO, Nicole. « Pratiques de la recherche sociologique et éthique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, 2009.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.1 : Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2022.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.2 : Ce que nous appelons social*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2022.

RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*, Paris, L'Harmattan, 2021.

RAYNAUD, Dominique. *Sociologie fondamentale. Etude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021;

ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, HMH, 1969.

TESTART, Alain. *Essai d'épistémologie pour les sciences sociales*, Paris, CNRS, 2021.

TESTART, *Principes de sociologie générale*, *Principes de sociologie générale. I. Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*, Paris, CNRS, coll. « Interdépendances », texte établi par Valérie Lécrivain et Marc Joly, 2021.

THUILLIER, Pierre. *Darwin et Co*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1981.

Explorations sociologiques. *Revue d'épistémologie pratique*, no 1, 2025.

Les formes élémentaires de la connaissance sociologique : Repères sur la constitution d'un schéma intégrateur de la société

Paul Brochu

Département des sciences humaines et sociales, Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Canada

Courriel : pbrochu@ustboniface.ca

L'auteur est professeur de sociologie à l'Université de Saint-Boniface (Manitoba, Canada) depuis 2007. Il s'intéresse particulièrement à la sociologie économique, aux théories sociologiques et à la sociologie de la culture. Il est membre du comité de rédaction des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. Présentement, il participe aux divers projets du Laboratoire de recherches ethnographiques du Québec de l'Université du Québec à Montréal.

Les formes élémentaires de la connaissance sociologique : Repères sur la constitution d'un schéma intégrateur de la société

Dans cet article, nous chercherons, particulièrement à partir des travaux de Fernand Dumont, de Gilles Houle et de Jean-Michel Berthelot, à exposer le point de vue d'une représentation générale de la société. Plusieurs questions seront abordées en relation avec les assises de notre discipline : quels sont nos critères d'appréhension de la réalité sociale ? Quel est le statut de cette connaissance première par rapport à la réalité empirique et aux modèles construits par les sociologues (ou schèmes d'intelligibilité) ? À notre avis, c'est la légitimité même du discours sociologique et le statut de cette connaissance qui est en jeu en tentant de répondre à ces questions. Notre point de vue reste celui d'une science sociale possible, malgré le pessimisme et le relativisme qui règnent actuellement à cet égard chez les spécialistes en sciences sociales, particulièrement en sociologie. Notre exposé débutera en posant une question qui, même si elle peut sembler de nos jours « taboue », constitue le premier pas obligé de la construction de toute démarche dans notre discipline et qui sera également le fondement de la composition du modèle général : quel est l'objet de la sociologie ? Si la réponse la plus commune demeure « la société », nous poserons cette seconde question : qu'est-ce qu'une société ?

Mots clés : sociologie; théorie; épistémologie; connaissance du social

Introduction : pluralisme sociologique et théorie générale

Un « schématisme » véritable des sciences sociales,
permettant le passage régulier de l'expérience vécue
au concept, demeure à découvrir.[1]

L'intention du travail qui suit peut paraître particulièrement ambitieuse, car les sciences sociales semblent avoir abandonné l'idée de constituer une théorie générale qui pourrait intégrer la pluralité des points de vue d'analyse, reléguant ainsi au patrimoine de leur discipline ces modèles abstraits visant à découper leur objet, mais surtout permettant une application à toute situation possible. En sociologie, nous pensons par exemple aux modèles parétien (« Traité de sociologie générale ») et parsonnien (« Theory of Social Action »), dont les sociologues, malgré toutes les critiques fondées dans la plupart des cas, n'ont pas su cumuler – sur la base de ces mêmes critiques – les connaissances sociologiques afin de proposer une alternative. À notre connaissance, le seul sociologue contemporain ayant tenté une telle cumulativité est Jean-Michel Berthelot, qui, en 1990, l'a fait du point de vue d'une épistémologie de la sociologie, c'est-à-dire en recherchant les fondements logiques des points de vue (ou « schèmes ») en œuvre dans la connaissance sociologique. À partir de cette cumulativité des approches théoriques en sociologie, Berthelot[2] définira la discipline sociologique justement par l'existence de plusieurs schèmes d'intelligibilité, en utilisant l'expression « pluralisme sous contraintes » pour la caractériser. Comment comprendre ce « pluralisme » en sociologie ? Quelle en est l'origine ? Et, surtout, existerait-il des rapports particuliers entre ces schèmes ?

Nous proposerons d'identifier un schéma constitué de deux axes à partir desquels seront incorporés et associés les six schèmes d'intelligibilité[3]. La thèse ici proposée est que chaque schème d'intelligibilité relève d'un aspect, d'une dimension particulière du social. Aucun de ces schèmes ne résume à lui seul le social dans sa totalité. Ainsi, pour définir la place ou le statut de chaque schème, il nous faudra d'abord définir la société d'un point de vue général.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous partirons des travaux de Fernand Dumont en sociologie de la culture et de Gilles Houle en sociologie de la connaissance, afin d'exposer les prémisses d'une possible théorie générale. Nous avons choisi ces deux sociologues, car leur

---

[1] GRANGER, Gilles-Gaston. *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, 1994, p. 252.

[2] BERTHELOT, Jean-Michel. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-126, 2003, p. 35-49.

[3] BERTHELOT, Jean-Michel. *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF, 1990.

perspective d'analyse sociologique et leur réflexion épistémologique offrent des assises théoriques permettant une correspondance et une complémentarité avec le travail spécifique de Berthelot[4]. Ainsi, nous ne passerons pas en revue les contributions récentes portant sur une possible *ontologie du social* [5]. Une telle présentation et un tel travail exigerait de consacrer au minimum un article entier. Plutôt, notre intérêt portera strictement sur le potentiel des schèmes d'intelligibilité de Berthelot du point de vue d'une théorie générale de la société.

Plusieurs questions seront abordées concernant notre discipline : quels sont nos critères d'appréhension de la réalité sociale ? Comment ces critères relèvent-ils d'une connaissance « première » (Dumont) ou d'un modèle concret de connaissance (Houle) ? Quel est le statut de cette connaissance première par rapport à la réalité empirique ? À notre avis, c'est la légitimité même du discours sociologique et le statut de cette connaissance qui sont en jeu en tentant de répondre à ces questions. Notre point de vue reste celui d'une science sociale possible, malgré le pessimisme et le relativisme qui règnent actuellement à cet égard chez les spécialistes en sciences sociales, et particulièrement en sociologie.

Ensuite, nous poserons la question qui, même si elle peut sembler de nos jours « taboue », constitue le premier pas obligé de toute démarche dans notre discipline et qui sera le fondement de la construction de notre modèle général : quel est l'objet de la sociologie ? Si la réponse la plus commune est « la société », nous poserons cette seconde question : qu'est-ce qu'une société ? Pour y répondre, nous identifierons cinq critères principaux. À l'aide de ces critères, que nous définirons comme étant les « éléments ou présupposés irréductibles du social », nous proposerons d'établir le schéma d'un « modèle concret » de connaissance à portée générale, c'est-à-dire pouvant s'appliquer à toute situation d'observation sociologique.

Ce schéma nous permettra de saisir la société de deux façons : a) empiriquement, sous

---

[4] BERTHELOT, Jean-Michel, op cit, 1990.

[5] Voir en particulier : ABBOTT, Andrew. *Processual Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 2016. GROSSETTI, Michel. *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales*, Paris, Editions Hermann, coll. « Métaphysique et Sciences », 2022; RAYNAUD, Dominique. *Sociologie fondamentale : Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021; TESTART, Alain. *Essai d'épistémologie pour les sciences sociales*, Paris, CNRS, coll. Biblis, 2021a; TESTARD, Alain. *Principes de sociologie générale : I. Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*, Paris, CNRS, coll. Interdépendances, 2021b; RAMOGNINO, Nicole et RICHARD-BOSSEZ, Ariane (dir.). *La connaissance au cœur du social*, Paris, L'Harmattan, Paris, 2021; RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.1 : Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, Coll. Sociétés contemporaines, 2022a; RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.2 : Ce que nous appelons social*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, Coll. Sociétés contemporaines, 2022b; LAWSON, Tony. *The Nature of Social Reality: Issues in Social Ontology*, London, Routledge, 2019; LIVET, Pierre et OGIEN, Ruwen (dir.). *L'enquête ontologique : Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 2019.

l'angle de « situations » du point de vue de la pratique, et b) abstraitement, du point de vue de son adéquation avec les six schèmes d'intelligibilité que Berthelot avait identifiés en 1990. Nous pourrons ainsi déceler d'une manière « systémique » les fondements de ce que Berthelot avait nommé le « pluralisme » en sociologie. Ce pluralisme ne se résume pas à l'existence de plusieurs schèmes qui seraient indépendants les uns des autres. Au contraire, ce n'est qu'à partir de la coexistence intrinsèque de ces schèmes et de leurs rapports qu'il nous sera permis de définir la société dans toutes ses dimensions, comme totalité. Ce pluralisme est le passage obligé d'une théorie générale de la société.

Les sociologues proposeront différentes « programmations » pour le projet sociologique. Plusieurs diront qu'il existe cinq propositions de programme, d'autres en considéreront un sixième afin d'avoir une vue d'ensemble des divers points de vue proposés par la sociologie. À ce propos, nous émettons l'hypothèse que le « programme » le plus important reste celui permettant de poser et d'intégrer la coexistence des schèmes d'intelligibilité du social, déjà identifiés par Berthelot en 1990. Quel statut donner à la synthèse proposée par Berthelot aujourd'hui, en 2024 ? Si nous arrivons à relever le défi d'intégrer les schèmes dans un « schéma » commun, nous croyons que cette démarche serait suffisante pour énoncer l'état des connaissances sociologiques.

Dans son article sur le pluralisme en sociologie, Berthelot indique « qu'il faut aller plus loin dans un travail d'élucidation analytique, sans lequel la polyphonie naturelle d'une entreprise de pensée collective, dégénèrera de plus en plus en cacophonie. »[6]

Pour ce faire, trois *contraintes* particulières identifiées devront s'appliquer dans la démarche en sociologie :

- Les entités postulées sont compatibles avec le monisme;
- La description des propriétés de l'objet empirique doit être sociologiquement pertinente par rapport à l'objet théorique;
- L'acceptation de règles de travail et de validation ainsi que la confrontation orientant les descriptions et les modèles (échanges, discussions et évaluations).

Dans ce qui suit, nous tenterons de répondre aux deux premières exigences, du point de vue

[6] BERTHELOT, Jean-Michel, art. cit, 2003, p. 39.

d'une sociologie de la culture et de la connaissance[7] et à partir de Berthelot[8]. La troisième contrainte ne pourra être abordée ici, car elle relève bien sûr de la réception de cette recherche lors de congrès, de colloques ou de publications.

Le point de départ : le dédoublement du monde et celui de la culture chez Fernand Dumont

Le monde est double : il est à la fois action (être empirique) et représentation (être symbolique)[9]. C'est dans les représentations, espace de la conscience, que se situe le véritable « lieu de l'homme » pour Fernand Dumont[10]. Le sociologue distingue donc le monde pratique (Marx dirait « sa matérialité », l'infrastructure) et le monde des représentations de ce monde concret (chez Marx, la superstructure). Ces représentations ont aussi des interprétations, c'est-à-dire des évaluations, justifications, explications, compréhensions; en résumé, la société produit son propre discours sur elle-même, elle se commente elle-même, elle possède sa propre herméneutique, dira Dumont. Voilà le monde de la culture.

Mais la culture se caractérise aussi par un processus de « dédoublement » : si le monde est double, la culture l'est également. Pour Dumont, c'est cette division qui expliquerait la « crise de la culture » : l'impossibilité d'obtenir un accord total et définitif sur une seule vision et une seule orientation de la vie en société[11]. Il y a d'abord la culture première qui est, bien sûr, le « sens commun » et qui permet aux êtres humains de fonctionner ensemble quotidiennement. Gilles Houle, à la suite de Gilles-Gaston Granger[12], utilisera l'expression « modèle concret de

---

[7] DUMONT, Fernand. *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Éditions HMH, 1968 ; HOULE, Gilles. « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique », dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., L.-H. Groulx, L.-H., Laperrière, A. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques,* Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 273-289.

[8] BERTHELOT, Jean-Michel, op cit, 1990.

[9] Michel Foucault, dans *Les mots et les choses*, utilisera le terme de « redoublement » pour traiter du statut de l'être humain dans le monde : « Si l'homme est bien, dans le monde, le lieu d'un redoublement empirico-transcendantal, s'il doit être cette figure paradoxale où les contenus empiriques de la connaissance délivrent, mais à partir de soi, les conditions qui les ont rendus possibles, l'homme ne peut pas se donner dans la transparence immédiate et souveraine d'un cogito […]. » (FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 333). Voir aussi les pages 365-366 du même livre, où Foucault décrit les sciences humaines selon le concept de redoublement, et la page 374, où il traite du rôle de la représentation en sciences humaines comme redoublement. Sur la question du « cogito », voir : MUNCK, Jean, *L'institution sociale de l'esprit*, Paris, PUF, 1999.

[10] DUMONT, Fernand, livre cit, 1968.

[11] « Le flux du devenir incommensurable coule sans arrêt vers l'éternité. » (WEBER, Max. *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904], p. 171)

[12] GRANGER, Gilles-Gaston. *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Armand-Colin, 1968.

connaissance » pour en parler. Citons ce passage où Houle explique le statut du modèle concret de connaissance, du point de vue du langage et de l'analyse sociologique du langage :

> S'il y a modélisation, c'est suivant des règles implicites qui déterminent les modalités de la mise en forme; le modèle concret est à repérer et à dégager au moment de l'analyse, à repérer explicitement donc. […] Ces règles sont repérables dans des discours, elles sont observables dans l'ordre même du langage. Une telle sociologie de la connaissance ressortit méthodologiquement à une sémantique structurale, à l'analyse d'organisations lexicales. Rappelons avec Granger que si une forme de connaissance est relative à l'objet dont elle est l'expression et aux règles de sa construction, ces règles renvoient aux points de vue de l'usage linguistique, lesquels "correspond[ent] à une orientation de la structuration dans son rapport à l'expérience" (Granger, 1968, p. 172). Si structuration il y a dans le langage, cette structuration est bel et bien observable dans une forme de connaissance. […] Il y a donc modélisation concrète de l'expérience dans le langage.[13]

En somme, la culture première chez Dumont comprend par exemple les systèmes de représentations que sont les croyances populaires et les opinions partagées par les membres d'une collectivité et qui guident les pratiques. Elle fonctionne comme un filtre, comme une médiation entre la personne et le monde qui l'entoure. Le monde ne peut faire sens qu'à partir de ces repères communs. Elle joue ainsi un rôle de « compréhension » implicite du monde.

Par rapport à cette culture première se développe une « culture seconde » : c'est « l'horizon de la culture » selon Dumont. Il s'agit d'une vision explicite du monde, à « distance » de la culture première : « Grâce à ce dédoublement du monde de l'action, l'homme peut voir, à distance de lui-même, la portée de ses actes. »[14]. « Cette distance et les deux pôles qui l'indiquent, c'est bien ce qu'il faudrait entendre par le concept de *culture.* »[15]

Gilles Houle reprendra cette idée de Dumont, mais nommera cette culture seconde un *modèle abstrait de connaissance* : « À la manière de Granger (1967), précisons encore que, dans le premier cas, il y a "modélisation concrète" de l'expérience donnant un sens immédiat à celle-ci à la différence du modèle abstrait construit par le chercheur aux fins de l'explication recherchée. »[16]

Chez Dumont, la culture seconde est composée de deux éléments principaux : l'art et la science. Chaque élément va « altérer », ébranler le sens initial, fondation de la culture première. Dumont nous indique que, dans le domaine artistique, la culture se « dédouble » par le processus

---

[13] HOULE, Gilles, art. cit, 1997, p. 284.
[14] DUMONT, Fernand, op cit, 1968, p. 37.
[15] DUMONT, Fernand, op cit, 1968, p. 41.
[16] HOULE, Gilles, art. cit, 1997, p. 283.

qu'est la « stylisation », c'est-à-dire un « déplacement » du sens. De cette manière, on ne remplace pas le sens premier, on le « déplace » : « La stylisation, ce n'est pas seulement la genèse de l'œuvre d'art; c'est l'existence se constituant comme objet à distance de soi-même. »[17]

Pour la science, le processus est tout à fait différent. La science ne « déplace » pas le sens premier, il le réduit. La science est toujours une « réduction » du sens ou de la signification première, du point de vue d'un objet de connaissance : « La connaissance n'est ainsi que l'explicitation et le prolongement de la logique la plus essentielle de l'action. »[18]

Dumont dira que la culture seconde permet aux sociétés de se définir un « horizon » par un passage de « l'événement » à « avènement »[19], par la modification (*déplacement* ou *réduction*) du sens premier. Mais ce qui caractérise la modernité, selon Dumont, c'est la *dissociation* entre la culture première et la culture seconde, ou leur autonomisation.

> Le dédoublement de la culture […] nous apparaît maintenant comme la résultante de cette tension entre l'événement et l'avènement : entre deux façons de faire ou de supposer une signification du monde. […] L'impossibilité de réconcilier les objets culturels et les niveaux de la connaissance avec une histoire homogène de la praxis sociale, bien loin d'être une défaite de la conscience, en suscite un extraordinaire épanouissement. C'est dans cette distance entre deux histoires, dans cette tension aiguë entre le sens comme événement et le sens comme avènement que l'homme témoigne de sa présence au monde comme il ne l'avait jamais fait encore.[20]

Somme toute, le monde n'est pas double, il est triple : coexistent le monde de l'expérience pratique, le monde de la connaissance concrète (la culture première) et le monde de la connaissance abstraite (culture seconde qui elle-même est double)[21]. Voici comment nous pouvons représenter la perspective sociologique de Fernand Dumont :

---

[17] DUMONT, Fernand, op cit, 1968, p. 63.

[18] DUMONT, Fernand, op cit, 1968, p. 90.

[19] À propos des sciences humaines, Michel Foucault utilise le terme de « dévoilement » (FOUCAULT, Michel, op cit, 1966, p. 375-376).

[20] DUMONT, Fernand, op cit, 1968, p. 216.

[21] Dans la préface du livre *Les mots et les choses*, Michel Foucault nous introduit à ces trois mondes à sa manière. Pour lui, c'est l'expérience pratique qui est médiation (« région médiane ») entre la connaissance première et la connaissance seconde : « Les codes fondamentaux d'une culture – ceux qui régissent son langage, ses schémas perceptifs, ses échanges, ses techniques, ses valeurs, la hiérarchie de ses pratiques – fixent d'entrée de jeu pour chaque homme les ordres empiriques auxquels il aura affaire et dans lesquels il se retrouvera. À l'autre extrémité de la pensée, des théories scientifiques ou des interprétations de philosophes expliquent pourquoi il y a en général un ordre, à quelle loi générale il obéit, quel principe peut en rendre compte, pour quelle raison c'est plutôt cet ordre-ci qui est établi et non pas tel autre. Mais entre ces deux régions si distantes, règne un domaine qui, pour avoir surtout un rôle d'intermédiaire, n'en est pas moins fondamental : il est plus confus, plus obscur, moins facile sans doute à analyser. C'est là qu'une culture, se décalant insensiblement des ordres empiriques qui lui sont prescrits par ses codes primaires, instaurant une première distance par rapport à eux, leur fait perdre leur transparence initiale, cesse de se laisser passivement traverser par eux […]. (FOUCAULT, Michel, op cit, p. 11-12) « Ainsi dans toute culture entre l'usage de ce qu'on pourrait appeler les codes […] et les réflexions sur l'ordre, il y a l'expérience nue de l'ordre et de ses modes d'être. » (FOUCAULT, Michel, op cit, p. 12-13)

Figure 1. Dédoublements du monde et de la conscience chez F. Dumont

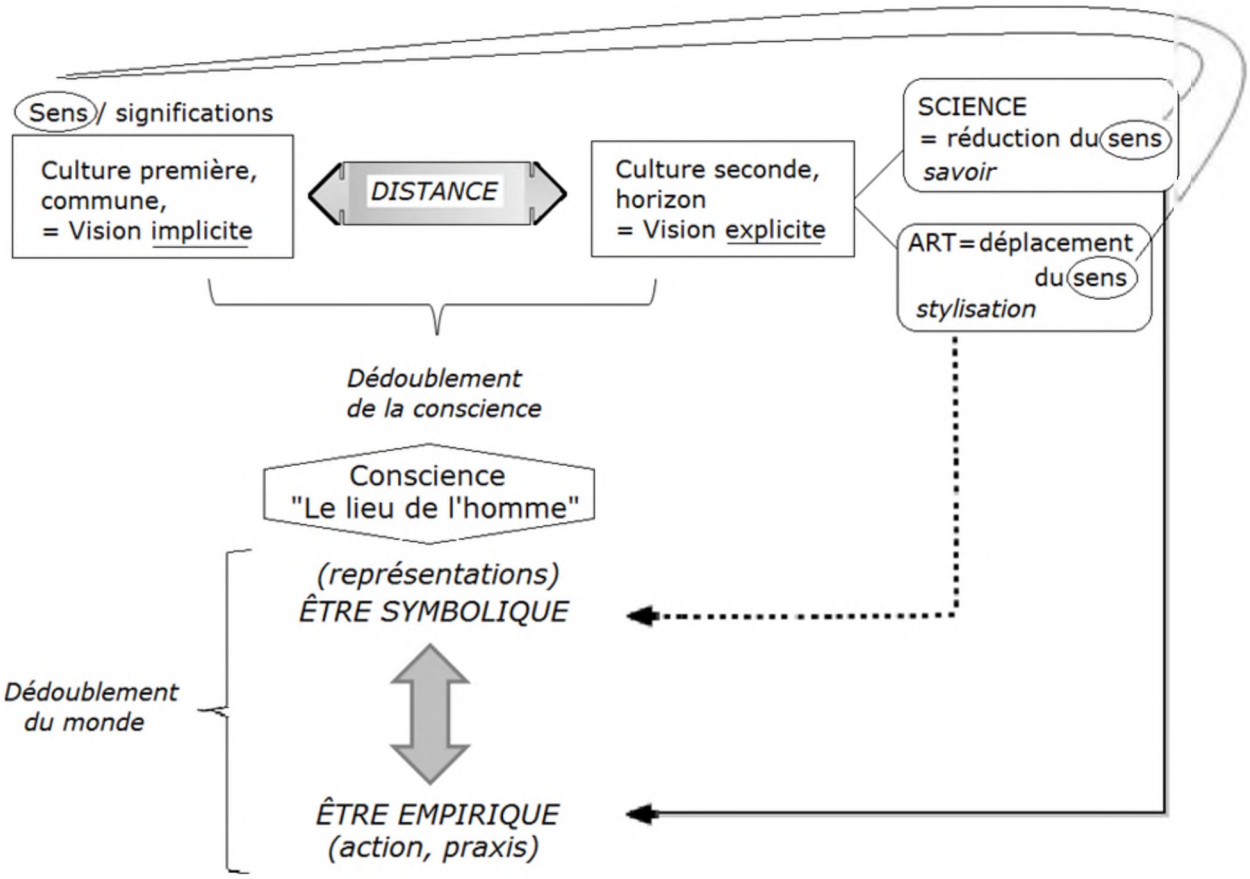

Le problème : le statut des modèles concrets de connaissance dans la démarche sociologique

Let us go back to the map and the territory and ask :
"What is it in the territory that gets onto the map?"[22]

Comment prétendre faire de la science sans fonder minimalement le rapport à l'objet qui est étudié ? Or c'est la mise en évidence des rapports d'articulation et d'adéquation entre les représentations du sens commun et celles des modèles abstraits de connaissances sociologiques qui sont garants de cette légitimité. Évidemment, l'autre choix reste de décréter qu'il n'y a pas de

[22] BATESON, Gregory. *Steps to an ecology of mind*, Chicago, University of Chicago Press, p. 458.

science sociale possible, c'est-à-dire un discours et une démarche offrant une objectivation formelle de la société, puisque toutes les tentatives de cet ordre ont échoué et puisque la société elle-même se serait transformée de telle sorte que même les sociologues doutent de son existence. Tout ce que les spécialistes en « sciences » sociales peuvent produire sur leur objet relèverait alors simplement d'une connaissance plus étendue ou plus érudite par rapport au sens commun. Cette connaissance ne revendiquerait pas le statut de science, mais bien le monopole d'une interprétation toutefois supérieure au sens commun, puisqu'elle serait fondée sur une large mais stricte description du réel et des hypothèses impressionnistes. Cette dernière position nous semble problématique et repose la question du statut même de la connaissance produite en sciences sociales : en effet, pour reprendre une expression chère à Gilles Houle, en quoi la connaissance du boulanger, du journaliste et du sociologue se distinguent-elles ? Notre point de vue reste celui d'une science sociale possible, malgré l'état d'opinion pessimiste et relativiste qui règne actuellement à cet égard chez les spécialistes en sciences sociales. Dans ce sens, nous tenterons ici de cumuler des connaissances d'ordre épistémologique et d'ordre théorique[23].

Nous débuterons donc cette section en posant la question qui, même si elle peut sembler de nos jours « taboue », constitue le premier pas obligé de toute démarche de questionnement dans notre discipline et qui sera le fondement de la construction du modèle général : quel est l'objet de la sociologie ? Si la réponse la plus commune est « la société », posons cette seconde question : qu'est-ce qu'une société ? Notre approche exige tout d'abord une définition empirique : si nous voulons, à terme, orienter et arriver à une définition d'un point de vue théorique, nous devons tout de même partir de la réalité concrète.

Or une société, du point de vue d'une représentation première, apparaît toujours comme étant constituée *d'individus en relations qui leur donne un sens partagé sur un territoire commun*. Cette simple définition empirique nous permet d'identifier cinq critères essentiels à l'existence d'une société sans déterminer immédiatement l'aspect fondamental de toute sociologie possible. En

---

[23] GRANGER, Gilles-Gaston. « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, 1982, p. 7-13; GRANGER, Gilles-Gaston. « Connaissance qualitative, connaissance quantitative », dans *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 109-122; HOULE, Gilles. « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. XI, no 1, 1979, p. 123-145; HOULE, Gilles. « Le bon sens des sociologues. Quelques éléments pour une théorie de l'altérité », *Sociologie du Sud-Est*, nos 59-62, 1989, p. 47-68; HOULE, Gilles, art. cit, 1997; GODELIER, Maurice. *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, François Maspero, 1973; BERTHELOT, Jean-Michel, op cit. 1990.

fait, il s'agit ici de s'entendre sur une seule chose : l'existence même de la société. Cette dernière n'existe que par :

- la présence d'individus, de personnes humaines;
- les relations/interactions entre ces individus;
- le sens (ou signification relative et construite par les valeurs et croyances) issu des relations/interactions entre les personnes;
- l'inscription sur un territoire (contexte);
- le caractère commun ou partagé du sens (valeurs et croyances) *et* du territoire (contexte).

Du point de vue sociologique, ce sont *les relations/interactions (conçues ici comme fondation du social)*[24] *qui sont au centre* et qui restent le point de départ de l'analyse. Les quatre autres critères sont soit a) des présupposés irréductibles des relations (la nature biopsychologique des personnes individuelles; l'inscription spatiale des individus et des lieux), soit b) des résultats ou le contenu même des relations/interactions (les significations culturelles comme les valeurs et croyances; l'appartenance commune à un groupe, une collectivité).

Cette simple définition empirique est aussi une représentation de premier niveau, c'est-à-dire une vision usuelle de la société et propre au sens commun. Il ne s'agit pas d'une définition sociologique. La caractéristique principale du sens commun comme modèle concret de connaissance est sa structuration à travers un rapport particulier, le rapport nature/culture[25]. Ainsi, toute forme de connaissance concrète articule ce rapport entre l'univers naturel et

---

[24]Certaines différences analytiques doivent ici être rappelées entre « action », « action sociale », « interaction sociale », « relation sociale » et « rapport social » afin de justifier notre approche et la terminologie employée. Ces distinctions conceptuelles sont aussi cumulatives. Ainsi, « action » et « action sociale » réfèrent à la définition wébérienne qui distingue *l'action humaine dans l'espace matériel* de *l'action faite en fonction d'autrui.* Ensuite, *l'interaction est l'échange existant entre deux personnes et constitué d'actions sociales.* Si nous ajoutons la dimension temporelle à la dimension spatiale de l'interaction, nous obtenons *la relation sociale qui se définit comme une histoire d'interactions sociales.* Enfin, à un modèle abstrait ou théorique d'espace/temps social correspond la notion de *rapport social, qui est un « pattern » ou un type de relations sociales.*
Action : relative à l'espace matériel
Action sociale : produite en fonction d'autrui
Interaction sociale : échange entre personnes
Relation sociale : histoire d'interactions sociales
Rapport social : modèle de relations sociales

[25] « La culture ou l'idéologie peuvent être définies dans un premier temps comme l'expression multiple, diverse du rapport au monde et à la nature qu'une société établit dans son histoire » (HOULE, Gilles, art. cit 1979, p. 124). L'anthropologue Maurice Godelier, définissant la culture ou l'idéologie comme conscience, dira : « [Il y a] deux composantes de cette conscience, deux conditions de possibilité de sa genèse et de son contenu : un effet dans la conscience d'un certain type de rapports sociaux avec la nature [...] et l'effet de la conscience sur elle-même. » (GODELIER, Maurice, op cit, 1973, p. 339). Sur cette question, voir aussi : MEILLASSOUX, Claude. « Les faux-nés de la parenté ou comment la nature imite la culture », *L'Ethnographie*, vol. 86, no 1, 1990, p. 39-53.

culturel[26]. Ce sera donc par la distinction nature/culture qu'il nous est permis d'établir un premier lien entre *les pôles de la relation/interaction* (ou de la représentation première de la société) :

- les pôles *individu/acteur* et *contexte* renvoient à la nature (nature biopsychologique de l'individu et « nature » matérielle d'un milieu social);
- les pôles *caractère commun* et *sens (valeurs)* sont évidemment relatifs à la culture (le sens comme ensemble de significations et le caractère d'appartenance à un groupe dans son inscription matérielle et symbolique).

Et la société ? Elle se trouve à l'articulation même de ce rapport nature/culture :

Figure 2. Le modèle concret de connaissance

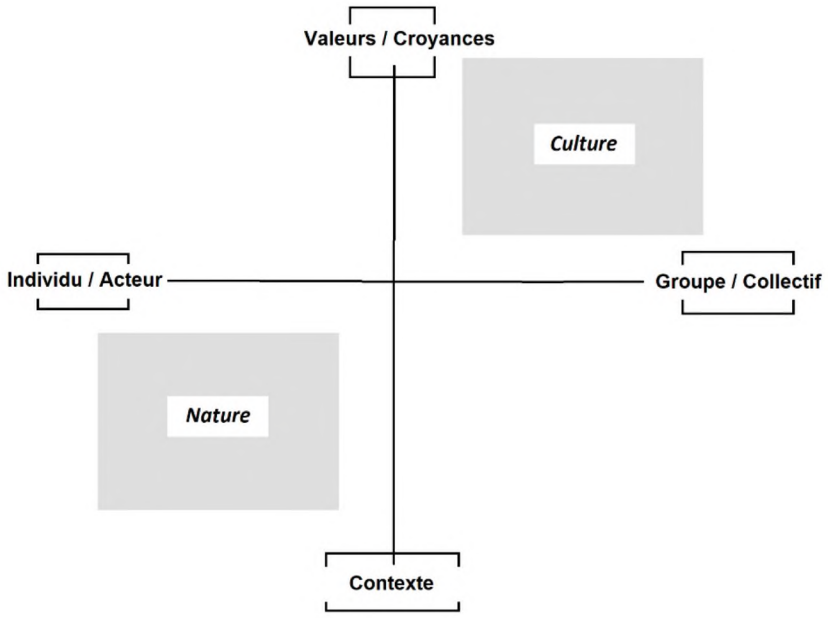

[26] Dans sa réflexion sur la valeur des choses, Georg Simmel le dira d'une façon différente: « In the same way, an object does not gain a new quality if I call it valuable; it is valued because of the qualities that it has. It is precisely its whole already determined being that is raised to the sphere of value. » (SIMMEL, Georg, *Philosophy of Money*, London, Routledge, 2004 [1900], p. 57) « If we want to establish either a theory or a practical rule, we cannot escape the necessity to answer these two questions. We must be able to say of each object that it exists or does not exist, and each object must have a definite place for us in the scale of values. » (SIMMEL, Georg, op cit, 2004 [1900], p. 58)

Toutefois, comme nous l'avons déjà spécifié, cette représentation est celle du sens commun, qui, dans le langage, la constitue en tant que modèle concret dans un rapport forme/contenu, modèle dont le fondement réside dans la construction du rapport nature/culture. Or la visée du sens commun reste essentiellement de donner une signification à l'existence, par l'interaction sociale, en catégorisant et en classifiant les éléments de la réalité vécue[27]. Cette visée est distincte des modèles abstraits de connaissance qui, dans les sciences, cherchent à expliquer cette même réalité. Ainsi, c'est dans la représentation du sens commun (ou modèle concret de connaissance) que se constitue un rapport forme/contenu entre l'objet empirique (la forme : les catégories d'indexation) et l'objet opératoire (le contenu : l'opérationnalisation de ces catégories), d'un point de vue épistémologique[28].

Le sens commun n'est pas étranger à la construction des modèles abstraits en sociologie et n'est pas non plus détaché de la réalité concrète, c'est-à-dire de l'objet réel constitué dans l'expérience pratique : *il en est la première structuration, la première modélisation*[29]. Ceci nous renvoie à la fameuse distinction entre sciences de la culture et sciences de la nature dont le plus grand défenseur en sociologie reste Max Weber. Pour ce dernier, la culture étant constituée d'un sens subjectivement visé, la tâche de la sociologie comme science de la culture doit intégrer une dimension compréhensive de la réalité, et pas seulement explicative. La réalité sociale (définie dans ce cas comme « action sociale ») se distingue de la réalité physique par le sens qu'en donnent les acteurs sociaux. À notre avis, Weber tente d'intégrer dans un même modèle sociologique (schème actanciel[30]) la dimension explicative relevant des sciences (modèle abstrait) et la dimension compréhensive (modèle concret). Nous serions d'accord dans la mesure où cette dernière dimension constitue une étape dans la construction de l'objet en sociologie. Pour reprendre les propos de Granger[31], il y aurait trois modes de présentation d'une forme réelle : la description, la compréhension et l'explication, autrement dit, « la mise en évidence d'un tout et son découpage en "parties" », l'établissement des « relations qui associent les parties en lesquelles la description a découpé le tout », et l'insertion dans « un système plus vaste dont dépendent éventuellement sa genèse, sa stabilité et son déclin ». Ainsi, Weber n'a pas tort d'intégrer la

---

[27] GRANGER, Gilles-Gaston, op cit. 1968.
[28] HOULE, Gilles. « Présentation », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, 1982, p. 3-6; HOULE, Gilles, op cit, 1997, p. 273-289.
[29] HOULE, Gilles, art. cit, 1997, p. 273-289.
[30] BERTHELOT, Jean-Michel, op cit. 1990.
[31] GRANGER, Gilles-Gaston, art. cit, 1988, p. 109-122.

dimension compréhensive dans la démarche de la sociologie. Seulement, elle ne constitue qu'une « description compréhensive de la forme »[32] et donc une étape méthodologique de la pensée abstraite (celle de la description d'un modèle concret de connaissance), non son résultat ou sa visée théorique. En effet, « l'action humaine projetée dans un tissu de relations où se trouvent poursuivies des fins multiples et opposées n'accomplit presque jamais son intention originelle »[33] L'intentionnalité (les raisons de l'action[34]) ou le sens subjectivement visé (en tant que formes de rationalités[35]) n'expliquent pas; c'est ce qu'il nous faut expliquer. La description compréhensive de l'action (visant la mise en évidence du sens de l'action par les individus) relève de la structuration particulière qu'obtient un modèle concret de connaissance dans la réalité et pour les acteurs sociaux.

En fait, il s'agit d'une question d'échelle d'observation et de construction méthodologique et théorique de l'objet : s'il y a un « sens subjectivement visé » de l'action (pouvant être saisi par compréhension) – et dont il ne s'agit pas de nier l'existence, mais d'en déterminer le statut –, il y a aussi un sens objectivement observable dans le langage et les formes de médiation des rapports sociaux (pouvant être saisi et expliqué par la nature des processus produisant ces mêmes rapports sociaux). Du point de vue de l'explication sociologique, le sens subjectivement visé est constitutif de la réalité sociale et ne s'y résume pas; il en est la représentation première pour et par l'acteur social. C'est le sens commun, objectivement observable dans les processus (formellement ou informellement) institués par et dans l'interaction sociale (permettant et définissant les modes de socialisation entre les individus) qui relèverait d'un schème véritablement explicatif comme modèle abstrait de connaissance. La sociologie serait alors (comme toute autre science) une science des processus définis comme rapports : ceux de la construction mutuelle des médiations matérielles et symboliques de l'interaction sociale et dans celle-ci. C'est à ce rapport entre la représentation du sens commun et celle du modèle abstrait de connaissance dans la construction des processus sociaux que nous référons à propos d'une possible légitimité sociale du projet scientifique de la sociologie.

---

[32] GRANGER, Gilles-Gaston, art. cit, 1988, p. 118.

[33] RAMOGNINO, Nicole. « La rationalisation du social : le symbolique comme enjeu du social », *Sociologie du Sud-Est*, nos 51-54, 1987, p. 212.

[34] Voir en particulier : BOUDON, Raymond. *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995; BOUDON, Raymond. *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF, 2003.

[35] WEBER, Max, op cit. 1965 [1904].

À notre avis, il s'agit là de la grande difficulté de toute sociologie possible : quel statut accorde-t-on à la connaissance de sens commun par rapport à la réalité concrète et par rapport à la connaissance abstraite des modèles des sciences sociales ? Notre position est la suivante : le sens commun (objets empirique et opératoire) est au fondement à la fois de la construction de l'expérience pratique (objet réel) et de la construction des modèles abstraits (objets d'analyse et théorique); c'est pourquoi il est fondamental d'en comprendre et d'en exposer la constitution. Le problème principal n'est pas que le sens commun réside au fondement de la réalité et de la théorie, mais bien de connaître la nature des rapports entre la connaissance abstraite et la réalité par cette médiation qu'est le modèle concret.

Pour certaines écoles en sociologie, le sens commun est biaisé et fait *dévier* le rapport entre le modèle abstrait et la réalité; il faut donc l'écarter le plus possible[36]. Cependant, son évitement est non seulement irréalisable, mais également non souhaitable. Si le sens commun crée des biais, ce n'est pas leur présence qui pose problème, mais bien leur compréhension et le statut, dans l'ordre du modèle abstrait, qui leur est donné. Contourner ou éliminer le sens commun, c'est croire à un accès direct du modèle abstrait à la réalité empirique. Or nous savons que cela n'est pas possible en sciences sociales, que le rapport entre la connaissance abstraite et la réalité de la pratique est toujours un processus de construction par la médiation avec les modèles concrets de connaissance. Il s'agit alors de mettre en évidence ce rapport de médiation, qui est au fondement de la construction de la société, à la fois sur le plan des représentations abstraites et sur celui des pratiques dans l'expérience. Ici, nous avons mis en évidence que le modèle concret de connaissance se constitue sur la base d'un rapport culture/nature dans l'articulation de quatre pôles relatifs aux relations/interactions sociales (l'individu, le groupe, les valeurs, le contexte). Ces quatre pôles sont le résultat d'une première objectivation du réel dont la réalisation des relations/interactions permet l'existence et l'articulation dans un rapport culture/nature.

Du point de vue de l'expérience pratique maintenant, ces pôles renvoient à des processus construits dans et par les relations/interactions concrètes : ici, ce n'est plus du point de vue de la construction d'un rapport nature/culture que s'articulent les pôles des relations, mais bien *du point de vue de leur inscription dans l'espace et le temps de l'expérience pratique*. Dans l'ordre de l'expérience,

[36] Cette vision de la science s'inspire particulièrement du modèle déterministe des sciences de la nature, comme dans les perspectives durkheimienne ou marxiste du social.

les relations/interactions sont la construction d'un espace/temps dans le langage à travers ses quatre pôles :

- celui de l'individu et de ses intérêts particuliers dans l'action finalisée (par une logique temporelle du rapport entre moyens et fins) est au fondement d'une forme sociale qu'est l'association;
- celui de la constitution du groupe renvoie à la forme communale (se laissant définir par l'intérêt de l'ensemble ou commun, construisant un espace social)[37];
- celui des croyances et des valeurs vise à justifier et à légitimer l'action sociale (forme d'intervention temporelle en fonction de l'état des rapports sociaux et des buts collectifs);
- celui du contexte renvoie à l'inscription localisée des relations/interactions sociales dans l'espace matériel.

À partir de ces éléments, définissons maintenant chaque pôle d'un point de vue sociologique, c'est-à-dire comme *situation* et *processus* constitués par les relations/interactions dans l'expérience pratique (rapport entre relations).

Figure 3. Situations et expérience pratique

[37]La distinction entre *association* et *communalisation* réfère à l'usage proposé par : MINGIONE, Enzo. « Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de la transition des villes dans les sociétés industrielles avancées », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, no 1, 1998, p. 69-83.

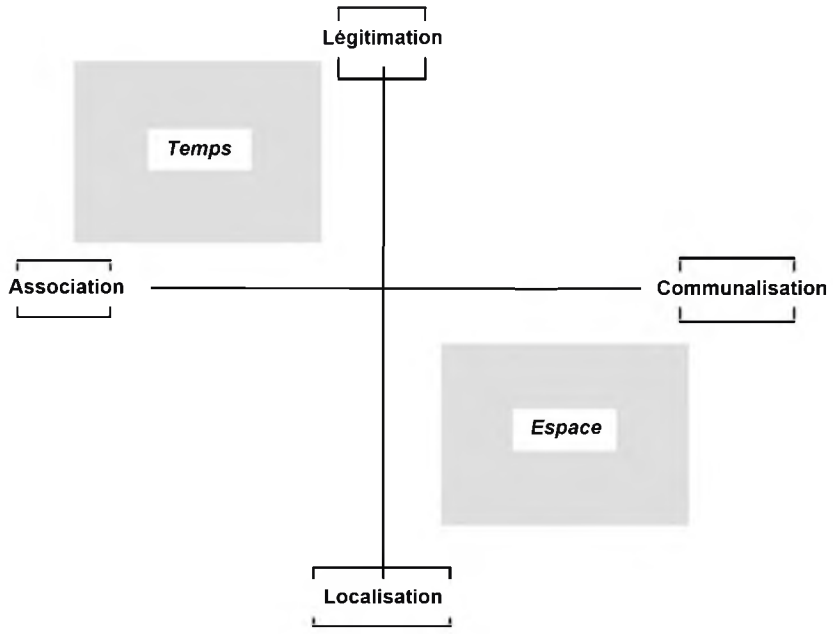

Jusqu'à maintenant, nous avons mis en évidence que, d'un point de vue sociologique, la réalité apparaît différemment selon que l'on se situe sur le plan soit du modèle concret de connaissance (construit par le rapport culture/nature dans le langage), soit sur le plan de l'expérience (par l'articulation de l'espace/temps dans la pratique). Or, et d'un point de vue théorique, une société n'est ni strictement un modèle concret ni simplement l'expérience de la pratique, mais bien ce rapport qui les constitue à travers la médiation des formes symboliques (et ce, dans la connaissance et particulièrement à travers le langage). Ainsi, d'un point de vue sociologique, *une société est un espace/temps de l'expérience pratique constitué à travers un rapport nature/culture dans la connaissance concrète*.

Figure 4. Expérience et représentation de la société

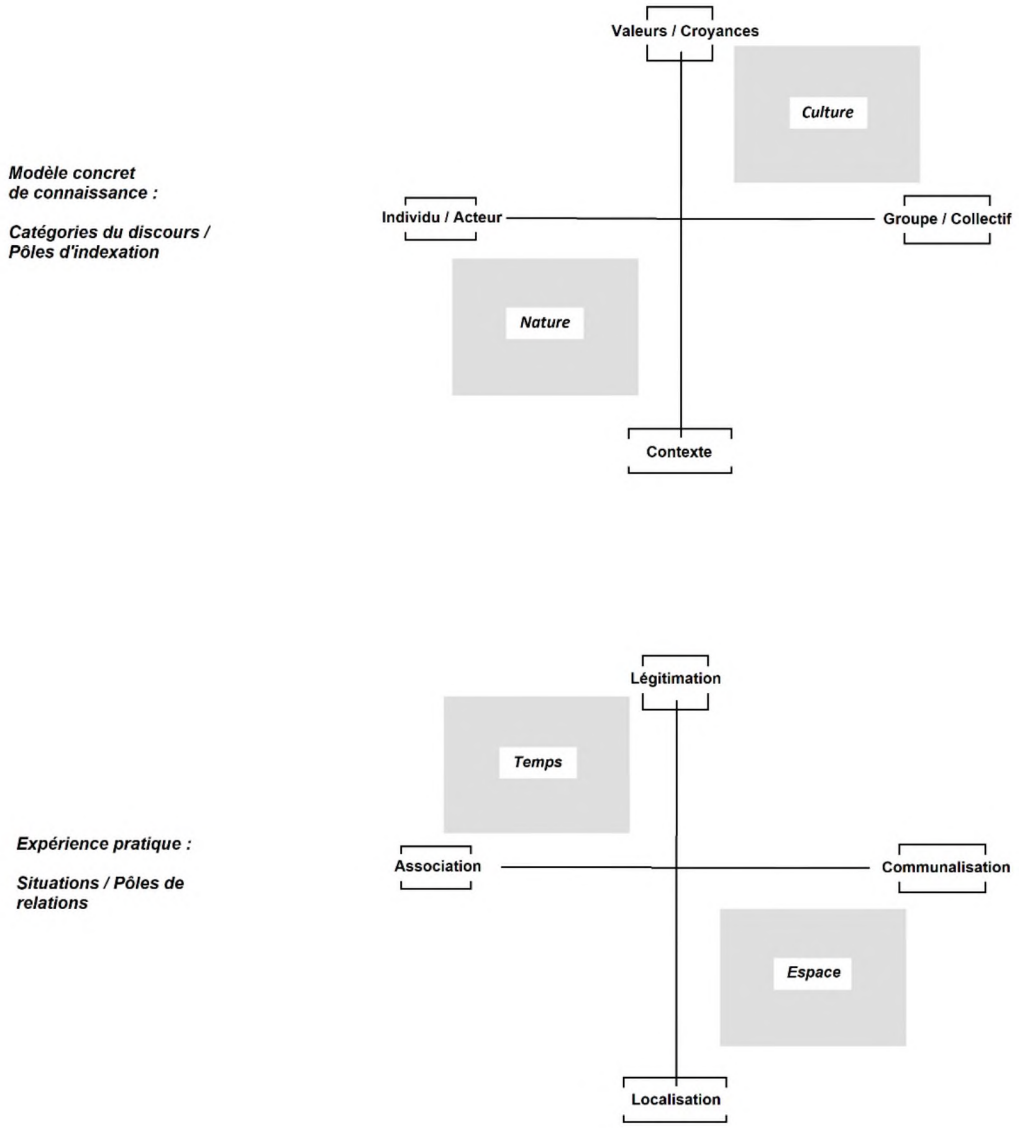

Aux fins de l'analyse, il est possible d'utiliser ce modèle opératoire (figure 4) que nous venons d'expliciter, en mettant en évidence la forme et le contenu de la construction des modèles concrets de connaissance dans l'expérience. Ces modèles concrets, nous venons de l'illustrer, sont constitués de quatre pôles : l'analyse sera ainsi guidée par la recherche du contenu de chaque pôle dans les représentations sociales et la forme qu'instituent les rapports entre ces pôles. Concrètement, il s'agit de répondre aux questions suivantes du point de vue de l'analyse : comment sont définis l'individu (acteur individuel), le(s) regroupement(s) et le contexte dans les matériaux d'analyse, et à quelles valeurs ou croyances fait-on référence ?

Sociologiquement, nous ne pouvons donc pas restreindre l'analyse à la stricte rationalité stratégique des acteurs sociaux (contenu de la relation entre les moyens et les fins), comme le proposent trop souvent les sciences économiques à partir d'un autre modèle formel, celui de l'*homo economicus*. Il nous semble important de mettre en évidence que la nature de la rationalité et de l'enracinement cognitif[38] de cette dernière s'inscrivent dans une transformation non seulement de deux pôles, mais bien de l'ensemble des pôles et des dimensions des relations/interactions.

La synthèse : le pluralisme ou les modèles abstraits dans la connaissance sociologique

> *Le pluralisme est d'abord un fait que l'on constate et qui semble irréductible : il n'y a pas d'exemple, en sociologie, de domaines où ne cohabitent, plus ou moins pacifiquement, plusieurs théories différentes; il est ensuite une énigme : pourquoi la sociologie, et plus largement les sciences humaines, échouent-elles partiellement à la réduction des langages et des points de vue, qui assurent le succès d'autres disciplines ?* [39]

Nous avons ainsi une représentation schématique du modèle concret de connaissance dans son adéquation à la réalité empirique. Cependant, il nous manque l'articulation de cette représentation avec les modèles abstraits de la connaissance sociologique. Heureusement, le travail accompli par Jean-Michel Berthelot nous sera fort utile et nous permettra d'établir cette correspondance. En 1990, il identifie six schèmes à l'œuvre dans le raisonnement sociologique. Dans *L'intelligence du social*, l'importance du travail de Berthelot n'a pas été de discréditer *a priori* certains schèmes par rapport à d'autres, mais de mettre au jour – au sein d'un langage logique commun – les critères opératoires sous-jacents à chacun des six schèmes typiques caractérisés. Or ce n'est que sur cette base essentielle qu'il est possible, par la suite, d'établir la pertinence ou la non-pertinence d'un point de vue dans la construction de l'objet. Berthelot, dans ce livre, ne propose pas non plus de choix aux termes de sa démonstration. Il constate la coexistence de plusieurs schèmes à l'œuvre en sociologie. Sa démarche ne visait que l'exposition du « squelette »,

---

[38]L'enracinement cognitif est ce processus défini par le rapport établi entre la rationalité formelle et les représentations sociales, précisément l'encastrement de la rationalité formelle dans les représentations sociales.

[39] BERTHELOT, Jean-Michel, art. cit., 2003, p. 36.

pourrions-nous dire, des différents modèles abstraits de connaissance en sciences sociales et particulièrement en sociologie. Cet effort de cumulativité permet cependant aux sociologues de s'entendre sur un ou plusieurs choix (ou, à tout le moins, d'en offrir la possibilité) et de s'interroger sur les fondements de la discipline. Par exemple, quels sont les critères d'appréhension et d'explication du social ? Comment ces critères définissent-ils l'objet sociologique ? Ces questions peuvent être déterminantes de la crédibilité en science. Voici le tableau, tiré de son livre, qui résume les six schèmes identifiés par Berthelot[40] :

Tableau 1. Les schèmes d'intelligibilité chez J.-M. Berthelot

Schème	*Novau logique* (A ρ B)	*Relation générique*	*Détermination de A et B*
1. Causal	*B* = f(A)	covariation	1) extériorité 2) A et B sont des variables
2. Fonctionnel	B ε S, S→ B → S	interaction physique (→ rétroaction)	1) inclusion de B dans A 2) A est un système physique (S)
3. Structural	B ε S {a V non a}	disjonction	1) inclusion de B dans A 2) A est un système de signes, un code (S)
4. Herméneutique	B B ε S (–) A	expression	1) extériorité physique et unité sémantique de A & B 2) inclusion de B/A dans un système symbolique (S)
5. Actanciel	B ε S, S {Σa → Σe} → B	intentionnalité	1) B est une résultante de A 2) A est un système d'action (S)
6. Dialectique	A = {a & non a} → B	contradiction dialectique	1) B est une résultante de A 2) A est un procès

[40] BERTHELOT, Jean-Michel, op cit, 1990, p. 89.

Est-ce possible de concevoir ces six schèmes au sein d'une même représentation ? Nous pensons que oui. Reprenons les pôles qui nous ont servi à définir le modèle concret de connaissance au fondement de la pratique. Toute schématisation abstraite ou théorique devra partir de ces mêmes pôles. Rappelons-le, le modèle concret est aussi au fondement du modèle abstrait. Nous garderons ainsi les quatre pôles, mais ils seront redéfinis comme entités abstraites, génériques :

Figure 5. Les schèmes d'intelligibilité comme modèles abstraits de connaissance

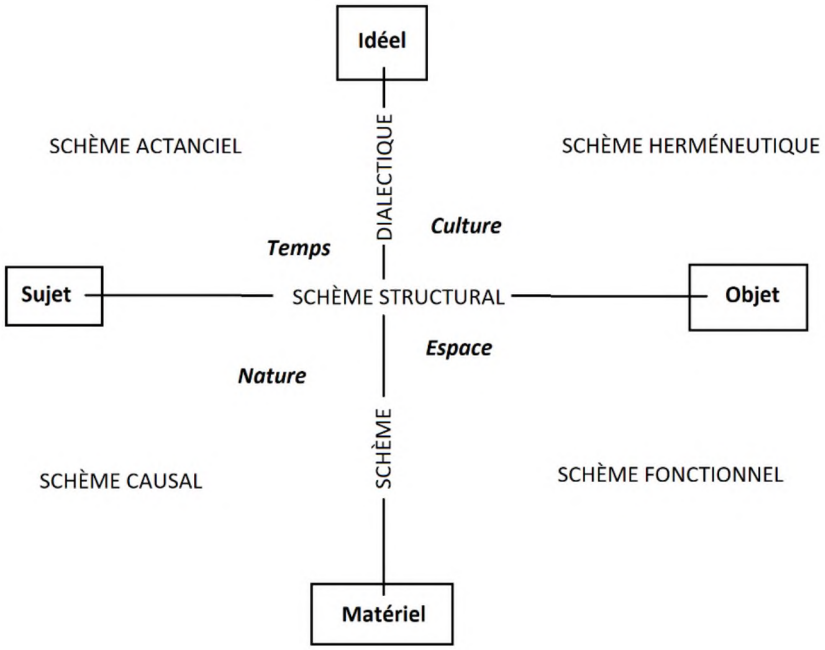

En sociologie, selon Berthelot, le social a été conçu et théorisé de six manières : comme un procès, comme un code (système de signes), comme un système physique, comme un système symbolique, comme un système d'action et comme un ensemble de variables, chaque schème ne permettant de saisir qu'un aspect de la société. Ceci explique en partie pourquoi Berthelot, dans ses analyses, se rend compte que la plupart des sociologues « classiques » – même s'ils utilisent un schème particulier de façon dominante dans leurs travaux – passeront régulièrement à

d'autres schèmes (trop souvent de manière implicite) au cours de leur démarche et de leur démonstration.

En somme, une société se compose de trois niveaux interreliés : l'expérience de la pratique, la représentation des modèles concrets de connaissance des acteurs sociaux (culture première) et la représentation provenant des modèles abstraits de connaissance (culture seconde), ceux des sociologues. Voici comment peuvent être illustrés ces trois niveaux :

Figure 6. Les trois niveaux de la société

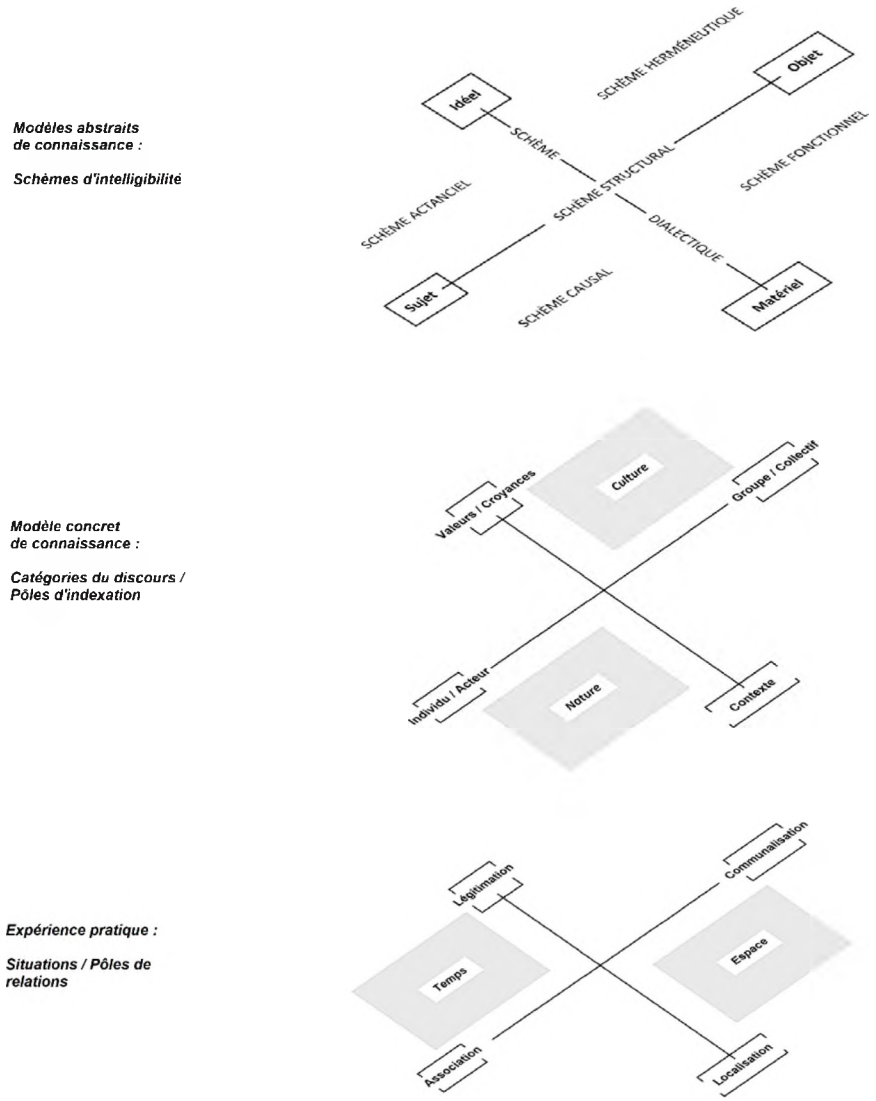

Conclusion : vers un « sens commun » des sociologues ?

Notre intention ici était d'explorer la possibilité d'établir une représentation adéquate et cohérente du rapport entre les formes de la connaissance sociologique, le modèle concret de connaissance et l'expérience des pratiques sociales. À terme, nous nous rendons compte que la sociologie est tributaire de conditions similaires à la représentation des modèles concrets de connaissance. Mais, si nous pouvons situer les schèmes d'intelligibilité de Jean-Michel Berthelot dans un schéma général, ceci nous démontre aussi qu'un schème intégrateur reste à découvrir. Comment s'y prendre pour reconstruire la totalité signifiante ?

Si nous revenons à Fernand Dumont[41], cette visée est probablement peine perdue. La démarche d'objectivation scientifique restera toujours une « réduction » à partir d'une connaissance première, un découpage, une réduction du réel. En revanche, il est possible d'établir, à la suite des travaux de Dumont et surtout de Houle, les étapes précises de cette réduction, d'accorder des statuts particuliers et rigoureux aux éléments composants la démarche et de proposer ainsi cette nomenclature à la communauté des sociologues. Ceci relèverait alors de la troisième contrainte identifiée par Berthelot en 2003[42] : le souci d'adopter des critères de validation communs – externes entre les schèmes et internes à chaque schème – fondés par la mise en évidence et l'acceptation des règles du travail et de l'évaluation sociologiques. Nous pourrions nommer cette contrainte pratique la « communalisation » de la démarche en sociologie. Y parvenir serait déjà bien, et probablement suffisant pour que l'on puisse devenir de véritables « travailleurs de la preuve »[43].

Bibliographie

ABBOTT, Andrew. *Processual Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 2016.

BACHELARD, Gaston. *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1966 [1949].

BATESON, Gregory. *Steps to an ecology of mind*, Chicago, University of Chicago Press, 1972.

[41] DUMONT, Fernand, op cit, 1968, 233 p.
[42] BERTHELOT, Jean-Michel, art. cit, 2003, p. 47.
[43] BACHELARD, Gaston. *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1966[1949], chap. III.

BERTHELOT, Jean-Michel. *L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF, 1990.

BERTHELOT, Jean-Michel. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne des sciences sociales*, XLI-126, 2003, p. 35-49.

BOUDON, Raymond. *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995.

BOUDON, Raymond. *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF, 2003.

CAILLÉ, Alain. *La sociologie malgré tout*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Nanterre, Coll. Philosophie et sciences sociales, 2015.

CANTO-KLEIN, Marianne et RAMOGNINO, Nicole. « Les faits sociaux sont pourvu de sens », *Connexions*, vol. 11, 1974, p. 65-91.

DE MUNCK, Jean. *L'Institution sociale de l'esprit. Nouvelles approches de la raison*, Paris, PUF, 1999.

DUMONT, Fernand. « Idéologie et savoir historique », *Cahiers Internationaux de sociologie*, vol. 35, 1963, p. 43-60.

DUMONT, Fernand. *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Éditions HMH, 1968.

FOUCAULT, Michel. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.

FOUCAULT, Michel. *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

GODELIER, Maurice. *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, François Maspero, 1973.

GRANGER, Gilles-Gaston. *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier-Montaigne, 1967.

GRANGER, Gilles-Gaston. *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Armand-Colin, 1968.

GRANGER, Gilles-Gaston. « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, 1982, p. 7-13.

GRANGER, Gilles-Gaston. « Les deux niveaux de la rationalité », *Dialectica*, vol. 39, no 4, 1985, p. 355-363.

GRANGER, Gilles-Gaston. « Connaissance qualitative, connaissance quantitative », dans *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 109-122.

GRANGER, Gilles-Gaston. *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, 1994.

GROSSETTI, Michel. *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales*, Paris, Éditions Hermann, coll. « Métaphysique et Sciences », 2022.

HOULE, Gilles. « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. XI, no 1, 1979, p. 123-145.

HOULE, Gilles. « Présentation », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, 1982, p. 3-6.

HOULE, Gilles. « Le bon sens des sociologues. Quelques éléments pour une théorie de l'altérité », *Sociologie du Sud-Est*, nos 59-62, 1989, p. 47-68.

HOULE, Gilles. « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique », dans Poupart, J., Deslauriers, J.-P., L.-H. Groulx, L.-H., Laperrière, A. (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 273-289.

JODELET, Denise (dir.). *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.

LAWSON, Tony. *The Nature of Social Reality: Issues in Social Ontology*, London, Routledge, 2019.

LIVET, Pierre et OGIEN, Ruwen (dir.). *L'enquête ontologique : Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales, 2019.

MEILLASSOUX, Claude. « Les faux-nés de la parenté ou comment la nature imite la culture », *L'Ethnographie*, vol. 86, no 1, 1990, p. 39-53.

MINGIONE, Enzo. « Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de la transition des villes dans les sociétés industrielles avancées », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, no 1, 1998, p. 69-83.

RAMOGNINO, Nicole. « La rationalisation du social : le symbolique comme enjeu du social », *Sociologie du Sud-Est*, nos 51-54, 1987, p. 201-226.

RAMOGNINO, Nicole. « Hétérogénéité ontologique du social et théorie de la description. L'analyse de la complexité en sociologie », *Revue européenne des sciences sociales*, XL-124, 2002, p. 147-164.

RAMOGNINO, Nicole et RICHARD-BOSSEZ, Ariane (dir.). *La connaissance au cœur du social*, Paris, L'Harmattan, 2021.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.1 : Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, Coll. Sociétés contemporaines, 2022a, 160 pages.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.2 : Ce que nous appelons social*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, Coll. Sociétés contemporaines, 2022b.

RAYNAUD, Dominique. *Sociologie fondamentale : Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021.

SIMMEL, Georg. *Philosophy of Money*, London, Routledge, 2004 [1900].

TESTART, Alain. *Essai d'épistémologie pour les sciences sociales*, Paris, CNRS, coll. Biblis, 2021a.

TESTARD, Alain. *Principes de sociologie générale : I. Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*, Paris, CNRS, coll. Interdépendances, 2021b.

WEBER, Max. *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904].

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, no 1, 2025.

Pour répondre au problème de la pertinence sociologique. Engager le défi ontologique

Ryder Gillespie

Département de sociologie, Université de Montréal, Canada

Contact : ryder.gillespie@umontreal.ca

Doctorant en sociologie à l'université de Montréal

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, no 1, 2025.

Pour répondre au problème de la pertinence sociologique. Engager le défi ontologique

Face à la faible portée pratique de ses recherches, face à la faible considération sociale dont elle fait l'objet et face aux polémiques intérieures qui l'agitent encore régulièrement, une question revient souvent : est-ce que les sociologues sont pertinents lorsqu'ils proposent des connaissances sur le monde social ? Cette question masque bien souvent un triple enjeu : celui d'une capacité à réaliser la *reconnaissance* de ses énoncés, celui d'une capacité à réaliser le caractère d'*adéquation* entre ses énoncés et le réel observé et enfin celui d'une capacité à réaliser le caractère d'*utilité* de ses connaissances. À l'occasion de cet article, nous chercherons à aborder le problème de la pertinence en sociologie en soulignant dans un premier temps la précarité de la justification sociologique. Dans un second temps, en nous appuyant sur une définition de la science, nous proposerons que la pertinence de la science repose sur sa capacité à produire de l'objectivité en posant les problèmes de la définition et de l'accès à la réalité qu'elle considère. Enfin, nous verrons dans un troisième temps qu'à la question ontologique « Qu'est-ce que le social ? » les sociologues peinent non seulement à formuler une réponse satisfaisante, mais que la question elle-même pose un problème de pertinence. Considérant que cette difficulté est révélatrice d'un probable « obstacle épistémologique », nous proposerons en conclusion que, face au défi de la précarité de la sociologie, ce soit dans la résolution de leur propre pertinence que les sociologues puissent concrétiser leur pertinence pour les autres. Proposition qui nous conduira à esquisser ce qui nous semble être le problème central de la sociologie contemporaine : celle d'une capacité des sociologues à produire une explication scientifique de leur propre capacité d'explication, autrement dit de résoudre le problème d'une science de la science.

Mots clés : sociologie, ontologie, épistémologie, pertinence, science, morphologie, autonomie

1. Quelle pertinence de la sociologie ?

La sociologie a-t-elle vocation à être pertinente ? Poser une telle question pourrait apparaître impertinent lorsque des sociologues lèvent le voile sur la reproduction des inégalités scolaires[1], lorsqu'ils soulignent l'importance du logement dans les questions de pauvreté[2], ou encore lorsque, par exemple, ils rendent explicite une aliénation sociale qui nous entraîne collectivement dans une accélération sans fin de nos activités[3]. À ce titre, l'étude de ce que nous appelons plus généralement les « problèmes sociaux »[4] consacre *a priori* l'évidence d'une pertinence de la sociologie. Mais si les travaux engagés par cette discipline avaient véritablement su rendre explicites les problèmes étudiés et su produire des connaissances nouvelles, n'auraient-ils pas dû aussi générer les conditions permettant de les résoudre ?

Si nous considérons que la pertinence désigne l'expression d'un jugement d'adéquation cognitive d'un individu avec les propos ou les actes d'autrui, alors la pertinence est la reconnaissance par autrui de ce qu'une des parties savait déjà. Elle est l'expression de l'état d'un rapport intersubjectif[5], socialement définie et rattachée à la situation d'interaction dans laquelle elle est produite. Elle signifie une stabilisation de ce rapport et manifeste la reproduction sociale du même. Entendue ainsi, la pertinence est confirmatoire. Or ce registre semble particulièrement caractéristique de la sociologie contemporaine si nous considérons, à la différence des sciences

---

[1] BOURDIEU, Pierre et Jean Claude PASSERON. *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris, Les Editions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1964; BOURDIEU, Pierre et Jean Claude PASSERON. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Editions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1970; LAHIRE, Bernard. *Enfances de classe: de l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Editions du Seuil, 2019.

[2] DESMOND, Matthew. *Evicted: Poverty and Profit in the American City*, New York, Crown Publishers, 2016.

[3] ROSA, Hartmut. *Accélération: une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

[4] DORVIL, Henri et Robert MAYER. *Problèmes sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux & interventions sociales, 2001; CEFAÏ, Daniel et Cédric TERZI. *L'expérience des problèmes publics*, *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, coll. Raisons pratiques, 2012, https://books.openedition.org/editionsehess/19522 ; ROY, Shirley et Marcelo OTERO. *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui: repenser la non-conformité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, 2013.

[5] SPERBER, Dan et Deirdre WILSON. *La pertinence: Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit, coll. Propositions 1989, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35043442n ; DESSALLES, Jean-Louis. *La pertinence et ses origines cognitives: nouvelles théories*, Paris, Hermes Science publications-Lavoisier, 2008, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41413674f.

de la nature, son attachement aux écrits des fondateurs de leur discipline et à la stagnation épistémologique qui en découle[6].

Mais est-ce que résoudre cette dimension intersubjective de la pertinence est suffisant pour une science ? D'ailleurs comment être sûr que ce jugement social de pertinence est fondé ? Les sociologues revendiquent historiquement un statut de science ou, a minima, la scientificité de leur démarche, faisant de leur rapport au réel un élément central de la justification de leur engagement de connaissance[7]. Pourtant, au regard du peu d'effets que ces travaux produisent sur le monde et plus spécifiquement sur l'expansion de la connaissance sociologique elle-même, nous pouvons questionner leur capacité à produire et à étendre ce rapport de pertinence au réel.

Le pluralisme qui caractérise la sociologie contemporaine[8], c'est-à-dire cet arbitraire qui semble condamner les sociologues à ne pas pouvoir établir des méthodes et des théories partagées et univoques pour faire sens des situations qui les concernes, apparaît d'ailleurs révélateur de cette difficulté. Or ce problème perdure depuis l'avènement de la sociologie moderne et les sociologues s'interrogent régulièrement sur leur capacité à le résoudre[9].

Ces derniers ont longtemps cultivé et cultivent encore souvent l'idée d'un dualisme épistémologique[10]. Fondés dans l'idée que leur objet est radicalement différent, en raison de la

---

[6] Comme le souligne par exemple D. Schnapper, lorsqu'elle écrit que les résultats de la sociologie « ne sont pas cumulatifs au sens des sciences dites dures. Tocqueville ou Durkheim continuent à inspirer la recherche et la compréhension de nos sociétés, ils ont proposé des analyses dont certaines restent valables. Ils ne sont pas "dépassés" ou "obsolètes" dans la recherche vivante. Galilée, lui, est "dépassé". » : BOUDON, Raymond. « La sociologie : science ou discipline ? », *Commentaire*, vol. 136, no 4, 2011, https://doi.org/10.3917/comm.136.1001.

[7] DUFOUR, Stéphane, FORTIN, Dominic et Jacques HAMEL. *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1991; BERTHELOT, Jean-Michel, *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 2012; PAUGAM, Serge. *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010.

[8] BERTHELOT, Jean-Michel. *L'intelligence du social: le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF, 1990; BERTHELOT, Jean-Michel. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, no XLI-126, 1 septembre 2003, p. 35-49, https://doi.org/10.4000/ress.532; DUBAR, Claude. « Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, no 1, 21 mars 2006, https://doi.org/10.4000/socio-logos.20; LAHIRE, Bernard. *Monde pluriel: penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012.

[9] CAILLE, Alain et al. *Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? : de la science sociale*, Paris, La Découverte, 2004, http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-2.htm; CAILLE, Alain. « La situation actuelle de la sociologie », *SociologieS [En ligne]*, Débats, 6 juillet 2011, http://journals.openedition.org/sociologies/3548.

[10] Une division manifestée dès la querelle des méthodes, *Methodenstreit*, à la fin du 19e siècle. Opposant notamment l'école rationaliste autrichienne de C. Menger et l'école empiriste allemande de G. Schmoller, ce débat ancrera les sciences sociales dans « des visions antagoniques des problèmes et des objectifs de recherche » : CHARBONNEAU, Mathieu. « Economie, droit et histoire : le Methodenstreit, plus qu'une « querelle des méthodes » », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, no 65, 20 janvier 2021, https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.12083; PASSERON, Jean Claude. *Le raisonnement sociologique: Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris,

complexité, de l'historicité des phénomènes qu'ils étudient et de la nature même des êtres — doués de rationalité — qui les composent, ils trouvent ainsi une justification à ne pas satisfaire aux impératifs de la science. Mais une telle considération est-elle pertinente? N'est-ce pas là justement l'expression d'un sacrifice ? Celui d'une pertinence du rapport au réel au prix de la préservation d'une pertinence intersubjective ? Et par extension, n'est-ce pas un choix qui condamne la sociologie à ne pouvoir résoudre le problème de sa précarité ?

De nos jours, le manque de pertinence de la sociologie est particulièrement manifeste lorsque s'expriment, à son endroit, des critiques récurrentes, aussi bien externes[11] qu'internes[12]. Ce déficit de pertinence, les sociologues le reconnaissent eux-mêmes lorsqu'ils expriment leur malaise face à ce qu'ils perçoivent comme l'expression d'une précarité de leur discipline[13], qu'ils utilisent le terme de « crise » pour qualifier cette situation[14] ou qu'ils expriment leurs inquiétudes

---

Albin Michel, 2006; BERTHELOT, Jean-Michel, op. cit. 2012; RAYNAUD, Dominique. *Sociologie fondamentale - Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021.

[11] En France, notamment, quand un journaliste et essayiste publie *Malaise dans l'inculture* en 2015, au sein duquel il exprime une critique sévère de la sociologie, ou quand, quelques mois plus tard, un premier ministre s'en prend à la sociologie du fait qu'elle entretiendrait une « culture de l'excuse » : LAHIRE, Bernard. *Pour la sociologie: et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016. Nous pensons aussi aux choix politiques et économiques des gouvernements, comme celui du Japon en 2015 et du Brésil en 2018 de réduire le financement accordé aux universités et départements de sciences humaines et sociales.

[12] Nous pensons ici, par exemple, à la critique de la délivrance d'une thèse pour un travail d'astrologie : LAHIRE, Bernard, CIBOIS, Philippe et Dominique DESJEUX. « Analyse de la thèse de Madame Elizabeth Teissier - Situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination/rejet dans les sociétés postmodernes » (Soutenance), Paris, Université de Paris, 2001. À la publication de critiques telles que celles de : HEINICH, Nathalie. *Le bêtisier du sociologue*, Paris, Klincksieck, 2009. À la production d'un canular contre un sociologue au motif d'un manque de scientificité de sa sociologie : QUINON, Manuel et Arnaud SAINT-MARTIN, « Le maffesolisme, une « sociologie » en roue libre. Démonstration par l'absurde », Billet, Zilsel, mars 2015, https://zilsel.hypotheses.org/1713; http://zilsel.hypotheses.org/files/2015/03/Le-maffesolisme-une-sociologie-en-roue-libre-Carnet-Zilsel-7-mars-2015.pdf. Ou encore à la polémique suscitée par la publication du *Danger Sociologique* : BRONNER, Gérald et Etienne GEHIN. *Le danger sociologique*, Paris, PUF, 2017.

[13] Comme le souligne le rapport rédigé en 2001 par l'anthropologue M. Godelier, visant à rendre compte de *l'état des sciences de l'homme* en France, ou dans le *Rapport mondial sur les sciences sociales* de l'UNESCO publié en 2010 : GODELIER, Maurice. « L'état des Sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche », Paris, avril 2002; UNESCO, *World Social Science Report: Knowledge Divides*, Paris, Unesco Publ, 2010. Une précarité que nous retrouvons dans les discours de sociologues aussi aux États-Unis : LIPSET, Seymour MartinE « The State of American Sociology », *Sociological Forum*, vol. 9, no 2, 1994, p. 199-220; HOUSE, James S. « The Culminating Crisis of American Sociology and Its Role in Social Science and Public Policy: An Autobiographical, Multimethod, Reflexive Perspective », *Annual Review of Sociology*, no 45, 2019, p. 30.

[14] Si l'usage de ce terme est de nos jours moins courant un certain nombre de sociologue l'ont mobilisé, tels : GURVITCH, Georges. « La crise de l'explication en sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, no 21, 1956, p. 3-18; BOUDON, Raymond. *La crise de la sociologie. Questions d'épistémologie sociologique*, Genève, Droz, 1971, https://www.cairn.info/la-crise-de-la-sociologie--9782600040648.htm; BOUKRAA, Lies. *De la crise de la sociologie au problème de son objet*, Paris, L'Harmattan, 2003. Plus récemment, les sociologues M. Wieviorka et R. Khosrokhavar cherchent à lier le problème de la crise de la sociologie à celui d'une sociologie de la crise : WIEVIORKA, Michel.

pour leur avenir[15]. À ce titre, la publication ces dernières années, de nombreux appels et manifestes invitant à résoudre cette situation, apparaît significative d'une prise de conscience de la nécessité de résoudre ce problème[16]. Malgré cela, les sociologues peinent à trouver une solution. Pourquoi ? Serait-il possible qu'ils soient les premiers responsables de cette situation ?

Pour y répondre, nous reviendrons dans un premier temps sur la façon dont les sociologues ont pu défendre la pertinence de la sociologie, puis, dans un second temps, nous exposerons ce qui fait à notre sens la pertinence de la science. Ce faisant, nous confronterons la revendication de la sociologie à la pertinence scientifique au miroir de son désir d'adhérer à l'objectivité d'une science. Enfin, considérant sa difficulté à réaliser la convergence de ces deux registres, nous proposerons l'hypothèse que cette situation manifeste l'existence d'un « obstacle épistémologique[17] ». Un obstacle interne aux logiques sociales dont les sociologues se font eux-mêmes les vecteurs et qu'ils se doivent de résoudre s'ils veulent résoudre le problème de leur propre pertinence.

« La sociologie et la crise. Quelle crise, et quelle sociologie ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 127, no 2, 2009, p. 181-98, https://doi.org/10.3917/cis.127.0181; KHOSROKHAVAR, Farhad. « La crise de la sociologie et la sociologie de la crise », *Revue du MAUSS*, vol. 56, no 2, 2020, p. 345-357, https://doi.org/10.3917/rdm.056.0345.

[15] C. Grignon voit la sociologie naître d'une « configuration historique singulière » et l'exhorte à faire ses preuves sous peine de « disparaître » : LAHIRE, Bernard. *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2004, p. 132-133, http://www.cairn.info/a-quoi-sert-la-sociologie--9782707144218.htm. De la même façon, le titre choisi pour le numéro 56 de la revue du Mauss publié en 2020 suggère aussi ces craintes en posant la question : « Nous l'avons tant aimée… la sociologie : et maintenant ? ». Ou, comme le souligne M. Burawoy, en évoquant toutefois une issue plus positive, celle d'un renouveau de la sociologie : BURAWOY, Michael. « The State of US Sociology: From Crisis to Renewal », *Critical Sociology*, vo. 48, no 2, 1 mars 2022, p. 193-196, https://doi.org/10.1177/08969205211069419.

[16] Nous pensons ici notamment au *Manifeste pour les sciences sociales* : WIEVIORKA, Michel et Craig CALHOUN. *Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, http://www.editions-msh.fr/livre/?GCOI=27351100604460. A l'appel *Pour une nouvelle sociologie classique* : CAILLE, Alain et Frédéric VANDENBERGHE. *Pour une nouvelle sociologie classique*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2016. Mais aussi au *Manifeste pour la science sociale* : LAHIRE, Bernard. « Manifeste pour la science sociale », *AOC Media*, 2 septembre 2021, p. 4. Ou encore à la publication par un collectif, de *Pour une science du social* : DULAC, *Pour une science du social*, Paris, CNRS éditions, 2022.

[17] BACHELARD, Gaston. *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1972 [1938].

2. La pertinence de la sociologie

Plusieurs sociologues ont cherché à répondre à la question de ce qui faisait la pertinence de la sociologie[18]. C'est notamment le cas de trois prises de position exprimées ces dernières années et sur lesquels nous nous appuierons. En 1996, B. Lahire s'intéressait tout particulièrement aux conditions d'une pertinence interprétative de la sociologie à l'occasion de *Risquer l'interprétation*[19]. En 2012, H. Becker, soulevait le problème du risque de vouloir *rendre la sociologie pertinente* pour une demande publique[20]. Enfin, en 2016, en ouverture du congrès de l'Association française de sociologie, Y. Gingras questionnait les risques que posent certaines logiques académiques sur le maintien d'une scientificité garantissant la *pertinence de la sociologie*[21]. Précisons ici les termes par lesquels ces différents auteurs abordaient la question de la pertinence.

2. 1. La pertinence du réalisme scientifique

Pour le sociologue B. Lahire, la pertinence de l'interprétation sociologique s'inscrivait principalement dans la mise en œuvre d'une démarche lui permettant de produire des interprétations pouvant être « qualifiées de scientifiques ». Cet engagement, écrit-il, implique la mise en œuvre de quatre qualités : la mise en évidence de matériaux empiriques ; l'explicitation et la justification des raisons théoriques ayant présidé à leurs sélections et à leurs articulations ; une capacité à préciser le contexte d'observation ; et enfin, une présentation des résultats cohérente et logique découlant de la mise en œuvre et du respect de ces trois premières étapes[22].

---

[18] Pour des questions de longueur, nous ne développerons pas ici la question de l'utilité, à l'image des réponses qui ont pu être formulées par R. Boudon et B. Lahire à la question *à quoi sert la sociologie ?* ou par exemple F. Dubet à la question *à quoi sert vraiment un sociologue ?*. Autant de positions qui nous apparaissent soulever les mêmes problématiques que celles qui touchent à la question de la pertinence : BOUDON, Raymond. « A quoi sert la sociologie ? », *Cites*, vol. 10, no 2, 2002, p. 133-156; LAHIRE, Bernard, op. cit., 2004; DUBET, François. *À quoi sert vraiment un sociologue ?* Paris, Armand Colin, 2011.

[19] LAHIRE, Bernard. « Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales », dans *Enquête*, no 3, 1996, p. 61-87. http://journals.openedition.org/enquete/373.

[20] BECKER, Howard. « Rendre la sociologie pertinente pour la société », dans *SociologieS*, 2012. http://journals.openedition.org/sociologies/3961.

[21] GINGRAS, Yves. « Nature et pertinence de la sociologie », dans *Socio*, no 7, 2016b, p. 247-264. https://journals.openedition.org/socio/2564.

[22] LAHIRE, Bernard, art. cit., 1996, par 2.

En s'engageant dans une telle voie, pour B. Lahire, il est possible de garantir non seulement la qualité des énoncés produits, mais aussi d'engager la sociologie dans une confrontation collective et critique susceptible de nourrir une cumulativité propre à la production des connaissances scientifiques. Et si le travail des sociologues n'en consiste pas moins à ses yeux en une suite d'« actes interprétatifs[23] », c'est par leurs ancrages empiriques[24] et par le caractère tout à la fois maîtrisé et explicite d'un tel engagement qu'il est possible de s'éloigner du sens commun, généralement flottant, que l'on prête à l'idée d'« interprétation ».

Nous retrouvons cet engagement à la scientificité comme fondement à la pertinence sociologique dans les perspectives présentées par H. Becker et Y. Gingras. Le premier, en des termes simples, formule le constat que pour comprendre comment fonctionne la société, il convient d'adhérer à un « principe de réalité » et donc que pour être pertinent, le sociologue doit prêter attention à tout ce qui mérite son attention, car, écrit-il, là résiderait « la meilleure façon de produire de la connaissance réellement utile[25] » ; pour le second, la pertinence de la sociologie repose sur la mise en œuvre de travaux « sérieux et méthodiques menant à des conclusions fondées sur des données probantes[26] . »

Ainsi, ces trois auteurs font de la pertinence de la sociologie un produit du travail intellectuel et rationnel engagé par le chercheur, dont la raison d'être et la justification sont profondément ancrées dans le réel, c'est-à-dire dans la capacité de s'engager dans un réalisme scientifique. Toutefois, ces auteurs s'accordent aussi sur le fait que cette pertinence s'inscrit dans une discipline dont les conditions de concrétisation de son caractère scientifique sont considérées acquises. Ce faisant, ils mettent surtout l'accent sur les risques d'un détournement de cet engagement scientifique et donc sur le risque d'une perte de pertinence lorsque les sociologues rencontrent d'autres milieux ou s'engagent dans des logiques sociales qui relèvent de définitions différentes de la pertinence.

---

[23] *Ibid.*

[24] Comme le souligne ce dernier « Quelle que soit la pertinence attestée, éprouvée dans l'enquête empirique, d'une interprétation complexe, relativement cohérente et conceptualisée (une théorie du social), aucun chercheur en sciences sociales ne sera jamais dispensé de faire la preuve empirique sur d'autres terrains, d'autres objets, d'autres époques, d'autres populations, etc. ». *Ibid.*, par. 16-17.

[25] BECKER, Howard, art. cit., 2012, par. 8.

[26] GINGRAS, Yves, art. cit., 2016b, p. 262-263.

2. 2. La pertinence de l'engagement collectif

Comme le souligne B. Lahire, au-delà de la qualité scientifique d'un travail individuel, la pertinence sociologique repose bien plus largement sur l'engagement collectif du chercheur. L'objectif des sociologues est de « rendre raison du monde social[27] », et pour cela ceux-ci s'engagent « à livrer et à mettre en débat leurs actes [...] de recherche[28]. »

Mais si la recherche est une activité collective à laquelle les sociologues adhèrent, le choix de leur engagement collectif peut nuire à leur pertinence. Une perte de pertinence notamment visible selon ce dernier, lorsque certains sociologues véhiculent l'idée que la pertinence du travail sociologique relèverait d'une « démocratie interprétative[29] » ou pire, lorsque confondant surinterprétation et mésinterprétation, ils en viennent à rejeter des « interprétations qui n'agréeraient pas aux enquêtés[30]. » Développant notamment le problème de la surinterprétation, B. Lahire souligne ainsi le problème du sociologue qui cherche à « séduire les acteurs dont il flatte les thèmes de prédilection[31] » et qui se retrouve ainsi conduits à succomber à « une inflation verbaliste du discours interprétatif[32]. » Il critique aussi le risque d'un investissement insuffisant dans la réalité sociale étudiée qui peut conduire le sociologue à se fonder sur des critères qui relèvent d'une réalité qui lui est propre[33]. Plus grave encore, il évoque le risque d'une pertinence fondée sur un désengagement du sociologue des contraintes de l'investissement social pour satisfaire à des logiques individuelles, le conduisant dans une « logique de l'enfermement théorique et de la dénégation des faits[34]. » Enfin, évoquant le cas inverse d'une sous-interprétation, il met en garde contre le risque d'un travail restant trop près de l'empirie et s'engageant trop faiblement dans l'analyse. Une telle sociologie, écrit-il, ne se mettrait pas en capacité de réaliser une « surinterprétation contrôlée » que B. Lahire appelle de ses vœux.

---

[27] LAHIRE, Bernard, art. cit., 1996, par. 16.
[28] *Ibid.*, par. 2.
[29] *Ibid.*, par. 1.
[30] *Ibid.*, par. 3.
[31] *Ibid.*, par. 6.
[32] *Ibid.*, par. 6.
[33] Amenant ce dernier à projeter « le rapport qu'il entretient avec l'objet de connaissance en tant que sujet connaissant dans la tête (les représentations, les structures de perception, etc.) de ceux qu'il étudie ». *Ibid.*, par. 9.
[34] *Ibid.*, par. 12.

H. Becker aborde cette question de la dimension collective autrement. Il constate le risque que fait peser sur les sociologues l'injonction à la pertinence et manifeste sa crainte que la quête d'une pertinence selon des critères empruntés au monde politique et moral n'ait pour effet de rendre la sociologie « non pertinente » sur le plan scientifique[35]. Reconnaissant que la définition des problèmes sociaux ne se fait pas dans un « vide social » et que, bien souvent, la pertinence de la sociologie est réduite à sa capacité à « résoudre ou à contribuer à résoudre des problèmes définis par d'autres[36] », il n'en considère pas moins que si les sociologues souhaitent être pertinents, ceux-ci doivent s'engager dans une démarche qui leur est propre et ne pas se soumettre à des injonctions dont les critères de pertinence ne sont pas ceux définis par les sociologues. Dans le cas contraire, cela reviendrait à les assujettir à une « pensée politique » imposée de l'extérieur[37], décorrélé du temps et du lieu du travail sociologique lui-même[38]. Une décorrélation particulièrement problématique car la demande sociale est bien souvent, dans un premier temps, peu à même d'accepter les réponses proposées par les sociologues, ces derniers la confrontant bien souvent au fait qu'elle est partie prenante des problèmes qu'elle veut résoudre[39].

De son côté, Y. Gingras aborde le problème de la dimension collective sous l'angle des risques qui pèsent dès lors que les sociologues prêtent trop attention aux logiques académiques dans lesquelles ils s'inscrivent. En privilégiant ainsi des visées autres, telles que les « modes de recrutement et de formation[40] », les sociologues seraient par exemple conduits dans un « substantialisme linguistique. » Ainsi, contre une visée scientifique de production de connaissances, les sociologues seraient conduits à privilégier des stratégies consistant à « renommer les concepts

---

35 BECKER, Howard, art. cit., 2012, par. 1.

36 *Ibid.*, par. 2.

37 Il écrit aussi que « nous devons dépasser le débat actuel sur la nature de la pertinence et considérer les définitions de la "pertinence" comme parties prenantes de la situation ». *Ibid.*, par. 7.

38 Il cite notamment le cas de son étude sur la marijuana, qui était selon lui jugée non pertinente au moment de sa réalisation en 1953, et qui devint pertinente quelques années plus tard, lorsque le contexte politique et moral avait changé. Phénomène qui se reproduisit quelques années plus tard à l'occasion d'une autre enquête, menée cette fois avec B. Geer, sur les écoles professionnelles. *Ibid.*, par. 4.

39 À l'image de l'exemple donné par ce dernier de médecins d'une école de médecine souhaitant des recommandations à la suite d'une étude, mais ne pouvant accepter celles proposées, car elles ne répondaient pas à un critère de « panacée », c'est-à-dire à « une chose qui élimine ce qui incommode sans toutefois déranger l'ordre des choses, bref, qui élimine sans coût ». *Ibid.*, par. 5-6.

40 GINGRAS, Yves, art. cit., 2016b, p. 251.

et les phénomènes[41] » afin de satisfaire artificiellement au besoin de nouveauté qu'exprime cet espace social. Logique qui conduirait plus généralement à survaloriser la théorie et le processus de conceptualisation et à dévaloriser l'empirie, mais aussi à s'engager dans une réification particulièrement efficace pour répondre à une demande sociale de « visibilité sur le marché académique[42] ». Un problème d'autant plus important que, compte tenu de l'autorité dont jouit la science, un tel engagement pose le problème d'une éthique de la recherche qui, s'éloignant des critères de scientificité, risque de détourner les sociologues de « la responsabilité des gestes que chacun pose et dont il doit accepter les conséquences[43] ».

Ainsi, pour ces différents auteurs, les sociologues se doivent de prendre garde de ne pas adhérer à des critères de pertinences extrinsèques à la sociologie, au risque d'y perdre ce qui fait la valeur de leur engagement scientifique.

2. 3. Une conception limitée de la pertinence ?

Les trois perspectives évoquées ici se rejoignent sur le fait que la pertinence de la sociologie relève d'un engagement scientifique, fondé sur l'empirie et sur un collectif propre à l'espace social de la discipline, qui tout à la fois oriente ses questionnements et assure la qualité de ses travaux. Ces deux critères constitueraient les deux bornes de la pertinence sociologique. S'écarter de l'empirie et s'écarter d'un investissement social spécifique incarnée par le collectif des sociologues reviendraient à s'éloigner et à affaiblir la pertinence sociologique.

Toutefois, si ces trois auteurs apparaissent s'accorder, ils ne définissent pas des critères communs propres à la sociologie. La pertinence qu'ils dessinent est attachée à la mise en œuvre d'une scientificité, non à la démonstration d'une spécificité de l'argument sociologique. Ce faisant, ces auteurs donnent le sentiment de réduire la pertinence de la discipline à la pertinence des moyens qu'elle se donne pour être pertinente. Or est-ce suffisant pour établir la pertinence d'une pratique et des produits de cette pratique que sont ses connaissances ?

---

[41] *Ibid.*, p. 254.
[42] *Ibid.*, p. 257.
[43] *Ibid.*, p. 260.

Comme nous l'avons mentionné en introduction de ce texte, la sociologie se confronte à une précarité et à un défaut général de pertinence. Son statut de science est interrogé, questionné, mis en doute. Pourtant, les textes que nous avons présentés ici, revendiquent tous non seulement un attachement à la scientificité, mais aussi une pertinence *a priori* de la sociologie dès lors qu'elle adhère aux critères de scientificité, mais si elle adhère à une scientificité qui fonde sa pertinence, pourquoi la sociologie est-elle toujours aussi précaire et pourquoi as-t-elle toujours autant besoin de justifier sa propre pertinence ? N'est-ce pas le signe que la conception qu'elle se fait de sa pertinence – qu'elle lie à la mise en œuvre de la scientificité – est trop limitée ?

Cette situation soulève donc un problème qu'il convient de résoudre. Si les sociologues justifient leur pertinence par leur adhésion au projet scientifique, qu'est ce qui fait la pertinence de la scientificité ?

3. La pertinence de la science

La science est une réalité sociale singulière dans le paysage social. Fruit d'une construction historique qui n'a rien de l'évidence[44], elle s'est imposée comme référence cognitive pour saisir le monde qui nous entoure et le maîtriser[45]. D'ailleurs, bien peu de nos activités contemporaines pourraient se maintenir sous leur forme actuelle sans son concours. Et si, à l'image des débats qui ont entouré la pandémie de covid-19, la science peut apparaitre de plus en plus contestée[46], c'est moins souvent pour contester le projet de connaissance scientifique qui est le sien que pour

---

[44] Comme le montre par exemple G. Carnino, la science européenne est le fruit d'une convergence sociale historique particulière : CARNINO, Guillaume. *L'invention de la science: la nouvelle religion de l'âge industriel*, Paris, Editions du Seuil, 2015.

[45] Comme le soulignèrent nombre des précurseurs de la science moderne, à l'image de F. Bacon qui, au 17e siècle, exprimait dans son *Novum Organum*, l'idée selon laquelle « savoir, c'est pouvoir », ou par exemple du philosophe R. Descartes qui, à la même période, dans son *Discours de la Méthode*, voyait dans le projet de la science le fait de nous rendre « comme maîtres et possesseurs de la nature » : DESCARTES, René. *Discours de la Méthode: Pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences*, Belgique, Ligaran Editions, 2015 [1637].

[46] ANDERSON-SHAW, Lisa K. et Fred A. ZAR. « COVID-19, Moral Conflict, Distress, and Dying Alone », *Journal of Bioethical Inquiry*, vol. 17, no 4, 2020, p. 777-782, https://doi.org/10.1007/s11673-020-10040-9; HAMILTON, Lawrence C. et Thomas G. SAFFORD. « Elite Cues and the Rapid Decline in Trust in Science Agencies on COVID-19 », *Sociological Perspectives*, vol. 64, no 5, 1 octobre 2021, p. 988-1011, https://doi.org/10.1177/07311214211022391.

accuser ceux qui s'en revendiquent d'avoir abandonné un tel projet[47]. Dans ce cas, qu'est-ce qui fait que nous reconnaissons à une science une pertinence particulière ? Est-ce seulement en raison des moyens particuliers qu'elle offre aux projets de connaissance qui la mettent en œuvre, comme le fait le projet de connaissance sociologique[48] ?

3. 1. Une définition générale

Derrière l'apparence de leur simplicité, les mots cachent bien souvent une définition plus complexe[49]. La science ne fait pas exception à cette règle. Régulières sont les discussions sur son sens et notamment sur les limites de sa définition, toujours insatisfaisante et toujours réinterprétée à l'aune des perspectives singulières de ceux qui s'y engagent[50].

Partons tout de même d'une définition générale. Par exemple celle selon laquelle la science consiste en un « ensemble structuré de connaissances qui se rapportent à des faits obéissant à des lois objectives (ou considérées comme tels) et dont la mise au point exige systématisation et méthode[51]. »Une définition de la science très proche de celle à laquelle peuvent adhérer

---

[47] Comme le souligne nombre de travaux et ouvrages, à l'image de : FOUCART, Stéphane. *La fabrique du mensonge: comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*, Paris, Gallimard, 2014; et, plus spécifiquement, sur le scandale du tabac : PROCTOR, Robert N. et al. *Golden Holocaust la conspiration des industriels du tabac*, Sainte Marguerite sur Mer, Editions des Equateurs, 2014. La science serait par ailleurs plus spécifiquement utilisée pour neutraliser l'action politique : ORESKES, Naomi et Erik M. CONWAY. *Les marchands de doute: ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, Paris, Editions le Pommier, 2012.

[48] Les discussions historiques, sociologiques et philosophiques sur la science étant particulièrement nombreuses et variées, il s'agira ici essentiellement de proposer une définition de travail qui n'aura pas la prétention de couvrir toutes les discussions existantes.

[49] A l'image de cette notion qu'est le « temps ». Notion à la fois évidente et difficilement pénétrable par la raison comme le soulignait notamment Saint Augustin : « Ce mot, quand nous le prononçons, nous en avons, à coup sûr, de l'intelligence et de même quand nous l'entendons prononcer par d'autres. Eh bien! Le temps, c'est quoi donc? N'y a-t-il personne à me poser la question, je sais ; que, sur une question, je veuille l'expliquer, je ne sais plus ». GILLESPIE, Ryder. « Le temps. Apports et contraintes d'une construction sociale », *Scriptum*, no 4, 2020, p. 159-178.

[50] Ainsi par exemple A. Chalmers présentait sa vision de la science en proposant un « réalisme non figuratif » : CHALMERS, Alan F. *Qu'est-ce que la science ?: récents développements en philosophie des sciences : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, La Découverte, coll. Livre de Poche, 2015; A. Barrau interrogeait de son côté la nécessité de définir la science : BARRAU, Aurélien. *De la vérité dans les sciences*, Paris, Dunod, 2016. Quant à M. Silberstein, il proposait de croiser les définitions individuelles de la science pour en saisir le sens : SILBERSTEIN, Marc. *Qu'est-ce que la science ... pour vous?*, Paris, Editions Matériologiques, 2017.

[51] Source : Centre National de Ressources Lexicales et Textuelles (CNTRL). https://www.cnrtl.fr/definition/science.

des sociologues et des épistémologues des sciences, à l'image de celle empruntée par J.-M. Berthelot à G.-G. Granger, qui définissait la science comme « la visée d'une *réalité* ; l'objectif de *décrire* et d'*expliquer* ; le souci de *critères de validation*[52]. »

Ces définitions dessinent notamment trois dimensions : un *but* qui renvoie à la dimension idéelle de la science, c'est-à-dire à la visée de production d'un « ensemble » structuré de connaissances pouvant être exprimées dans le cadre d'une théorie explicative ; une *condition* qui renvoie à la dimension réaliste de la science, c'est-à-dire à la nécessité de fonder les connaissances dans l'expérience de faits concrets et objectivés ; et enfin, des moyens qui renvoient à la dimension méthodologique de la science, c'est-à-dire à la mise en œuvre d'un ensemble d'actions spécifiques permettant de lier les dimensions idéelles et réelles de l'activité scientifique. À ces trois dimensions, nous pourrions en rajouter une quatrième, celle évoquée dans les textes précédents et qui concernent directement les sociologues, celle selon laquelle la science ne peut se réaliser sans l'existence d'un *cadre,* c'est-à-dire sans la mise en œuvre d'une activité collective susceptible de constituer et de s'organiser autour de ce que T. Kuhn appelle un paradigme[53].

Cette représentation de la science, nous pouvons la résumer dans la figure ci-dessous :

Figure 1. Une représentation générale de la science[54]

[52] BERTHELOT, Jean-Michel, art. cit., 2003.

[53] KUHN, Thomas S. *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2018 [1962].

[54] Pour des raisons de simplicité, cette figure ne présente qu'un seul cadre collectif. Derrière cette apparence de simplicité, il conviendrait en réalité de distinguer une série de cadres, contenus l'un dans l'autre. Par exemple, le collectif d'une science (par exemple les sociologues) à côté d'autres collectifs, contenu dans le collectif plus général des scientifiques (les sciences), lui-même contenu dans le collectif, plus générale des non-scientifiques (la société).

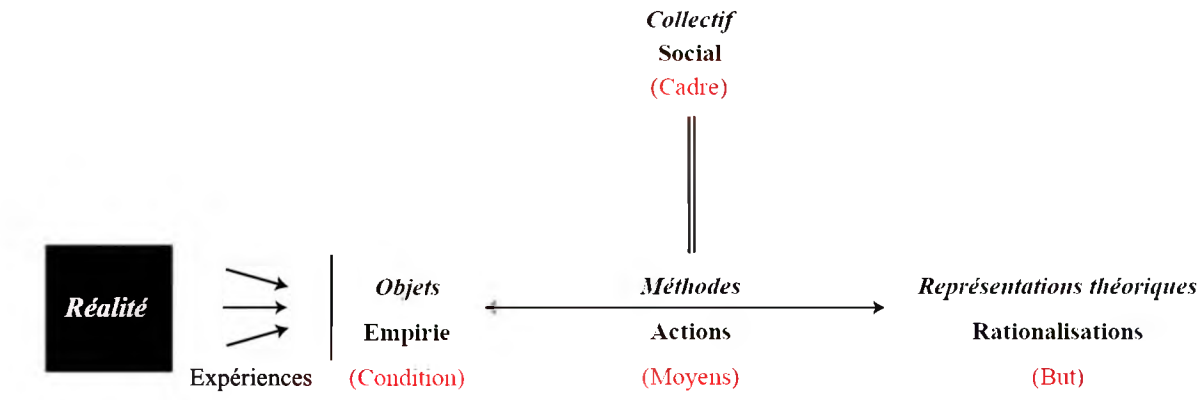

Cette représentation soulève néanmoins plusieurs enjeux. Premièrement, elle postule différentes dimensions qui sont autant de catégories dont l'entendement pratique permettent de comprendre par exemple pourquoi nous parlons *des* sciences et non seulement de *la* science. Deuxièmement, elle tend à distinguer la démarche scientifique de la réalité. Or dans le cas qui nous occupe, l'activité sociale qui rend cette démarche possible est elle-même objet d'une science. Cette distinction est donc non seulement artificielle, mais trompeuse. Troisièmement, une telle représentation renvoie à une théorie de la connaissance qui ne permet pas de distinguer l'activité scientifique d'une activité de sens commun. Elle ne permet donc pas en soi de distinguer entre science et non-science[55]. Enfin, en plaçant la méthode au centre, elle peut laisser croire que la science se définit principalement par sa méthode, faisant oublier les autres dimensions qui la constituent. Revenons donc rapidement sur chacune des composantes de cette représentation pour tenter d'en préciser les enjeux et les limites au regard de notre questionnement sur ce qui fait la pertinence scientifique.

3. 2. Un engagement défini par ses limites

Dans un premier temps, comme le soulignaient les sociologues que nous avons évoqués, la science est production d'un discours sur le réel. Dans ce cas, le premier enjeu pour établir la pertinence d'un engagement scientifique consiste dans sa capacité à se référer à ce réel. Sans lui,

[55] Tous les êtres sociaux font l'expérience de la réalité, produisent des rationalisations et s'engagent dans des rapports pratiques et sociaux avec le monde qui est les entoure.

la science ne serait que spéculation et il serait impossible de distinguer un énoncé qui dit le réel d'un énoncé qui ne fait qu'y prétendre. C'est la raison pour laquelle la science est plus généralement associée à ce que nous appelons l'objectivité[56]. Sa pertinence consistant spécifiquement dans sa capacité à établir et à s'appuyer sur l'existence de réalités qui sont extérieures au chercheur, existant indépendamment de lui et dont tout un chacun peut faire l'expérience. Ce faisant, la science s'oppose par principe à l'expression d'une subjectivité, susceptible de la détourner d'une connaissance fondée dans la réalité elle-même. Mais si cet ancrage dans l'objectivité constitue le socle de la science moderne[57], il ne suffit pas. La science n'est pas seulement une activité qui consiste à justifier ses actes par le réel, elle consiste aussi à justifier le réel par les actes que les individus sont capables de produire[58]. C'est la capacité à produire des découvertes qui repoussent toujours plus loin l'expérience du réel qui forge les limites de la science. Ainsi, la connaissance ne peut se réduire à sa dimension empirique, si tel était le cas, il n'y aurait de connaissance que de ce qui est perçu et l'esprit scientifique, assimilable à un seau inscrit dans un raisonnement inductif, serait conduit à produire des raisonnements fallacieux[59].

Cette limitation à la pertinence d'une connaissance scientifique[60] ne peut être surmontée qu'à condition de produire un déplacement, celui dans un premier temps du travail plus spécifique de la rationalité. Celui-ci peut notamment apparaître comme la solution permettant de

---

[56] DASTON, Lorraine et Peter GALISON. *Objectivity*, New York, Zone Books, 2007.

[57] Ainsi en est-il de Galilée qui s'appuya sur ses perceptions lorsqu'il élabora ses lois du mouvement et lorsqu'il pointa un télescope vers le ciel, ouvrant la voie à l'astronomie moderne : DUBARLE, Dominique. « La méthode scientifique de Galilée », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 18, no 2 1965, p. 161-192, https://doi.org/10.3406/rhs.1965.2414: KOYRÉ, Alexandre, *Études galiléennes*, Paris, Hermann & Cie, 1966. De même en est-il de C. Darwin qui fonda sa théorie de *L'origine des espèces* sur un travail naturaliste minutieux, dont la corroboration par la confirmation empirique de la structure en double hélice des chromosomes par Rosalind Franklin en 1952 confirma l'hypothèse. De même, comme le soulignait C. Rovelli, un théoricien comme A. Einstein ne doit son succès qu'au fait que ses théories sont « très fortement ancrées dans l'empirisme, même si les données d'expérience sont déjà structurées en théories préexistantes » : ROVELLI, Carlo. *Et si le temps n'existait pas?*, Paris, Dunod, 2012, p. 17.

[58] Sinon nous parlerions d'une activité différente : l'expertise.

[59] B. Russel illustre notamment les limites de l'inductivisme par une analogie avec le raisonnement d'une dinde qui, se fiant aux multiples expériences vécues, non seulement ne se douterait jamais qu'un matin, le fermier viendrait lui couper la tête pour la servir au menu de la fête américaine de *Thanksgiving*, mais aurait toutes les raisons de croire, par ailleurs, que le fermier lui veut du bien, puisqu'il la nourrit tous les jours : CHALMERS, Alan F., op. cit., 2015, p. 40.

[60] Limites de perceptions liées à nos capacités physiologiques de sens, et s'étendant jusqu'aux limitations cognitives. Comme le souligne A. Chalmers, deux observateurs « normaux » voyant le même objet du même endroit dans les mêmes conditions physiques peuvent ne pas vivre « des expériences visuelles identiques, même si les images de leurs rétines respectives sont virtuellement identiques » : CHALMERS, Alan F., op. cit., 2016, p. 53.

résoudre les limites du corps et de l'expérience. Les découvertes de l'atome[61], de la rotondité de la terre[62] ou encore de la chute des corps dans le vide constituent des exemples bien connus d'une capacité à engager un travail de la raison préalablement à l'expérience conduisant notamment à la *pré*-diction. C'est lui qui, préalablement à toute expérience, justifie la mise en œuvre d'un « programme de recherche », permettant à la fois d'organiser et de développer l'activité rationnelle nécessaire à la découverte des réalités empiriques *pré*-dites par ses élaborations théoriques. L'importance de cette activité rationnelle est d'ailleurs aujourd'hui si bien ancrée dans la science qu'elle est au cœur d'une démarche devenue canonique, la démarche *hypothético-déductive*[63]. Placé ainsi aux commandes de l'élaboration scientifique, s'appuyant sur l'expérience, l'esprit fonde la capacité d'une connaissance scientifique à être pertinente, car c'est grâce à lui que le regard sera orienté adéquatement au réel[64]. Toutefois, la rationalité est elle aussi marquée par des limites. Toujours empreinte d'une « théorie du monde », elle est susceptible d'être à la source de ses propres errements, comme le souligne la formulation des paralogismes[65] ou l'expression de ce que l'on appelle des paradoxes[66]. Des limitations qui ont d'ailleurs mis à mal les tentatives du

---

[61] PULLMAN, Bernard. *L'Atome dans l'histoire de la pensée humaine*, Paris, Fayard, 1995.

[62] ROVELLI, Carlo et Matteo SMERLAK. *Anaximandre de Milet ou la naissance de la pensée scientifique*, Paris, Dunod, 2009.

[63] La découverte de la planète Neptune en 1846 par U. Le Verrier, constitue un jalon important dans cette prise de pouvoir de la raison sur l'expérience : LASKAR, Jacques. « Des premiers travaux de Le Verrier à la découverte de Neptune », *Comptes Rendus Physique*, Science in the making: The Comptes rendus de l'Académie des sciences throughout history, vol. 18, no 9, 1 novembre 2017, p. 504-519, https://doi.org/10.1016/j.crhy.2017.10.011.

[64] Cette limitation de l'expérience par une pensée qui n'est pas prête à l'accueillir est par exemple illustrée par le fait que G. Galilée avait observé Neptune deux siècles avant sa découverte officielle, sans concevoir qu'il pouvait s'agir d'une planète : DRAKE, Stillman et Charles T. KOWAL. « Galileo's Sighting of Neptune », *Scientific American*, vol. 243, no 6, 1980, p. 74-81.

[65] À l'image de l'illustration ironique qu'en fit E. Ionesco dans sa pièce de théâtre *Rhinocéros*. Un personnage, le logicien, guidé par l'exercice de la raison, propose ainsi, sur le modèle d'un raisonnement de type *modus ponens*, que si les propositions « tous les chats sont mortels » et « Socrate est mortel » sont vraies, alors nous devons aussi accepter comme vraie la conclusion selon laquelle « Socrate est un chat » : IONESCO, Eugène. *Rhinocéros*, Paris, Gallimard, coll. FolioPlus classiques, 2018.

[66] Nous pensons ici à la formulation classique du problème posé par le philosophe grec Zénon d'Elée, d'Achille et de la tortue, dans lequel Achille ne semble jamais pouvoir dépasser la tortue. Nous pensons aussi au problème de Monty Hall qui confronte la raison à un choix en situation d'information partielle : SELVIN, Steve. « Letters to the Editor », *The American Statistician*, vol. 29, no 1, 1975, p. 67-71, https://doi.org/10.1080/00031305.1975.10479121; nous pensons aussi au paradoxe du « biais du survivant », illustré lors de la seconde guerre mondiale et confrontant les ingénieurs au choix des zones à renforcer pour les avions lorsque ceux-ci rentraient de mission en territoires ennemis : MANGEL, Marc et Francisco J. SAMANIEGO. « Abraham Wald's Work on Aircraft Survivability », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 79, no 386, 1 juin 1984, p. 259-267, https://doi.org/10.1080/01621459.1984.10478038.

courant dit du positivisme logique[67] qui cherchait au début du 20e siècle à formuler les conditions logiques *a priori* de validité d'un énoncé scientifique[68]. Mais surtout, la rationalité s'expose à une limite importante à sa pertinence : formuler l'existence d'une réalité avant de l'avoir éprouvé empiriquement n'a aucun intérêt si elle ne peut produire l'expérience adéquate[69].

Face aux limites de pertinence d'une rationalité, il est donc aujourd'hui devenu commun de fonder la pertinence dans la mise en œuvre d'un deuxième travail, la méthode. C'est-à-dire dans la mise en œuvre d'un nouveau registre de connaissance fondé dans les actions permettant de réaliser l'adéquation d'une rationalité aux expériences qu'elle postule. C'est elle qui assure la condition d'une démonstration et qui, dans une logique de « vérisimilitude » ou de « meilleure approximation » à la réalité, permet d'accéder et d'établir des connaissances plus « vraies » que celles que les scientifiques avaient pu produire jusque-là[70]. Dans ce cas, la science n'est pas seulement pertinence à prédire le réel, elle est pertinence à accéder et à agir sur un réel par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions réglées, soutenues par les connaissances et le développement d'une instrumentation[71]. Toutefois, là encore, si une pensée de l'action est nécessaire, elle n'est pas suffisante, car elle expose aussi à des limites. Un risque qui avait été perçu par G. Bachelard lorsqu'il évoquait le fait que la méthode peut encourager un esprit « conservatif » au détriment d'un esprit « formatif »[72] . Constat qui a été particulièrement développé par P. Feyerabend à l'occasion d'une défense d'une conception anarchiste de la science. Ce dernier

---

[67] SOULEZ, Antonia. *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits Carnap, Hahn, Neurath, Schlick, Waismann sur Wittgenstein*, Paris, Vrin, 2010.

[68] K. Popper montre notamment que, contrairement à la position rationaliste, il n'est pas possible de démontrer la vérité d'une proposition, mais seulement d'écarter les propositions qui apparaissent fausses. Il écrit aussi qu'en s'intéressant à la dimension conventionnelle – c'est-à-dire aux relations qui existent entre les différents termes d'un énoncé –, une telle démarche en vient à s'écarter du projet même d'une science visant à expliquer les faits : POPPER, Karl R., *La Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot & Rivages, 2017 [1959] ; CABOT, Youri. « Le critère de démarcation de Popper et la thèse de Duhem-Quine », *Philonsorbonne*, no 15, 1 janvier 2021, p. 11-29, https://doi.org/10.4000/philonsorbonne.1642.

[69] Raison pour laquelle, Dieu, les licornes, ou encore une croyance pastafarienne, n'ont aucune pertinence du point de vue de la science. Elles ne sont pas falsifiables comme le recommandait notamment K. Popper.

[70] POPPER, Karl R. *La connaissance objective*, Paris, Flammarion, coll. Champs essais, 1998 [1972], p. 103.

[71] GINGRAS, Yves et Benoît GODIN. « Expérimentation, instrumentation et argumentation », *Didaskalia*, vol. 11, no 1, 1997, p. 149-160, https://doi.org/10.4267/2042/23847; ALLAMEL-RAFFIN, Catherine, GANGLOFF, Jean-Luc et Yves GINGRAS. *L'expérimentation dans les sciences*, Paris, Editions Matériologiques, 2022.

[72] Il écrit notamment à ce moment que « des habitudes intellectuelles qui furent utiles et saines peuvent, à la longue, entraver la recherche » au point de privilégier les réponses satisfaisantes parce que conformes à des vérités établies plutôt que les questions douloureuses susceptibles de remettre en question les certitudes acquises : BACHELARD, Gaston, op. cit., 1972 [1938], p. 14-15.

considérait que la méthode risquait d'entraver la capacité d'imagination du scientifique[73] et ce faisant, risquait de rendre la science « moins facilement adaptable et plus dogmatique[74] ». Considérant au contraire qu'en science, « tout est bon[75] », la méthode ne pouvait constituer à ses yeux qu'une justification *a posteriori* de la connaissance[76]. La concevoir *a priori* équivalait selon lui à inscrire la science dans des bornes conservatrices, limitant par construction son développement[77]. Ainsi si la méthode est la condition de possibilité d'un travail de science pertinent, elle est aussi par définition limitée par l'état des connaissances existantes. Elle ne peut donc suffire pour fonder la pertinence scientifique.

C'est pourquoi la connaissance ne peut en rester à une activité solitaire et qu'elle bénéficie de la mise en œuvre de la dimension collective, c'est-à-dire de l'apport et des contributions et de la mise en commun d'expériences, des rationalités et des actions, partielles et nouvelles perçues et réalisés par d'autres que soi. L'objectivité scientifique va ainsi s'inscrire plus largement dans la production d'un « accord intersubjectif des membres d'une communauté scientifique[78] .» Compte-tenu de cette situation, le cadre social qui organise les interactions entre les chercheurs et la façon dont ils se structurent va devenir un élément important de la définition d'une pertinence scientifique, au point que sans la production d'une validation intersubjective, un énoncé pourra être jugé douteux. Se constituant notamment en « paradigme », l'activité scientifique va notamment être amenée à définir les questions et problèmes pertinents pour les chercheurs qui souhaitent s'y engager. En constituant l'espace au sein duquel les connaissances sont partagées, elle va permettre l'émergence d'un processus historique de cumulativité scientifique, poussant non seulement la science toujours plus loin, aux limites du connu, mais renouvelant aussi chaque fois ce qui fait sa pertinence. Or, là encore, si cette dimension apparaît consubstantielle à la manifestation d'une pertinence scientifique, elle présente aussi des limites. L'activité scientifique

---

[73] FEYERABEN, Paul. *Contre la méthode: esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, coll. Points, 1979, p. 16.

[74] *Ibid.*, p. 332.

[75] *Ibid.*, p. 25.

[76] *Ibid.*, p. 24.

[77] Si nous considérons que « le monde que nous voulons explorer est largement inconnu », alors il existe effectivement une indécidabilité des « prescriptions épistémologiques » les plus adéquates pour dire le monde, dont la conséquence très concrète est que l'on ne peut raisonnablement dire qu'il existe une meilleure théorie *Ibid.*, p. 16-17.

[78] GINGRAS, Yves. *Sociologie des sciences*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? no 3950, 2e édition, 2017, http://www.cairn.info/sociologie-des-sciences--9782130789437.htm.

est ainsi susceptible d'entrer en opposition, voire en conflit, avec d'autres logiques sociales[79]. La dimension collective va hiérarchiser l'activité scientifique, lui imposer ses logiques propres, conduisant par exemple à célébrer d'un côté ses « géants[80] » tout en ayant tendance à oublier le travail invisible du plus grand nombre[81]. Mais de façon plus générale, les travaux des sociologues des sciences vont aussi révéler la sensibilité des connaissances scientifiques à l'état et aux dynamiques sociales existantes, révélant les dimensions construites[82] et situées[83] des connaissances. Mais aussi le lien qui uni les connaissances aux enjeux politiques et moraux d'une société[84], au risque d'une surdétermination des logiques de connaissances par les logiques sociales. Une situation qui s'exprime notamment de nos jours à travers l'idée d'une « post-vérité » qui, dans un renversement complet de la logique de connaissance, tend à opposer l'objectivité située de sens commun à ce qui est perçue comme une subjectivité générale et partagée des groupes sociaux[85].

Considérant les différentes dimensions évoquées ici et leurs limites, aucune ne suffit à elle seule. Pour établir une pertinence scientifique, la science a besoin de la rencontre et de l'articulation de ces différentes dimensions, mais est-ce suffisant ? Pour préciser ce qui fait la

---

[79] La plus emblématique de ces oppositions est certainement celle qui oppose la science à la religion : RUSSELL, Bertrand. *Science et religion*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1971; GINGRAS, Yves. *L'impossible dialogue: sciences et religions*, Paris, PUF, 2016a. Comme le montrera R. K. Merton, cette opposition n'est toutefois pas tranchée, puisque la science bénéficiera d'une forme d'« affinité élective » avec le protestantisme : SAINT-MARTIN, Arnaud, *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris: La Découverte, 2013, http://www.cairn.info/la-sociologie-de-robert-k-merton--9782707168870.htm.

[80] Une idée que nous retrouvons fréquemment exprimée dans la littérature scientifique sous l'expression « monter sur des épaules de géants » afin de signifier la progression d'une compréhension du monde s'appuyant sur les travaux de prédécesseurs. À l'image de l'ouvrage du physicien S. Hawking qui, revenant sur l'histoire de la physique, utilise cette expression en titre de son ouvrage : HAWKING, Stephen. *Sur les épaules des géants: les plus grands textes de physique et d'astronomie*, Paris, Dunod, 2018.

[81] CONNER, Clifford D. *Histoire populaire des sciences*, Montreuil, L'échappée, 2011.

[82] BERGER, Peter L. et Thomas LUCKMANN. *La construction sociale de la réalité*, Malakoff, Armand Colin, 2018 [1966]); KNORR CETINA, Karin. *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

[83] HARAWAY, Donna. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, no 3. 1988, p. 575-599, https://doi.org/10.2307/3178066; HARDING, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge?: Thinking from Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, https://www.jstor.org/stable/10.7591/j.ctt1hhfnmg.

[84] À l'occasion de son travail sur *la vie de Laboratoire* avec S. Woolgar ou lors de son étude sur la découverte des *microbes* par Pasteur. LATOUR, Bruno et Steve WOOLGAR. *La vie de laboratoire: la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, coll. La Découverte Poche, 1996 [1979]; LATOUR, Bruno. *Les microbes: guerre et paix, suivi de Irréductions*, Paris, Métailié, coll. Pandore, 1984.

[85] CAMBIER, Alain. « Les inconséquences du relativisme », *La Pensée*, vol. 408, no 4, 2021, p. 8-20.

pertinence d'une science, précisons le but d'une telle activité, c'est-à-dire ce par quoi une activité scientifique justifie de revendiquer une pertinence.

3. 3. Les deux orientations de l'activité scientifique

La pertinence que les chercheurs acquièrent lorsqu'ils réalisent une activité scientifique n'existe que parce que nous leur reconnaissons une capacité à produire des énoncés sur le monde d'une qualité particulière comparativement à ceux que nous pourrions produire nous-mêmes en nous appuyant sur notre sens commun. Ils peuvent prétendre à un discours plus proche de la réalité, mieux informés, plus adéquats. Une proximité qui leur permet de mieux comprendre les situations qui focalisent notre attention, d'en saisir les « causes », ce qu'elles sont ainsi que leurs « conséquences ». Ce faisant, la science est par définition une activité clivante socialement. En se dotant de cette capacité, elle prive les autres acteurs d'une égale prétention.

Cet accès au réel n'en est pas moins confronté, comme nous l'avons évoqué, à des limites importantes. Des limites qui peuvent conduire à deux orientations possibles, deux projets de connaissance différents, selon le type de limite que nous souhaitons résoudre (voir aussi la Figure 2 ci-dessous) : la première orientation sera tournée vers l'étude du monde, c'est-à-dire vers la production de *connaissances* situées (morphologie), l'autre tournée vers l'étude de la réalité, c'est-à-dire vers la production de *savoirs* nouveaux (ontologie)[86]. Plus précisément :

- La visée *morphologique* (que nous pouvons qualifier de longitudinale) s'inscrit dans le dépassement des capacités physiques des corps à percevoir l'ensemble du monde qui les entoure. Elle répond essentiellement aux limites épistémiques qui les définissent. La visée morphologique justifie donc sa pertinence par la production de *connaissances* qui étendent quantitativement notre connaissance du monde. Connaissances d'un ici et maintenant permettant d'accéder aux connaissances d'un là-bas et d'un autre temps. Cette démarche est donc fondamentalement descriptive, fondée sur l'idée que par l'accumulation de ces

[86] Nous distinguons ici la *réalité,* qui contient l'entièreté des phénomènes matériels existants, et le *monde,* qui ne contient que l'ensemble des phénomènes matériels perçus et perceptibles.

connaissances il est possible d'obtenir une connaissance plus grande du monde qui nous entoure et, ce faisant, d'engager avec lui un rapport pratique plus adéquat.

- À la différence de celle-ci, une visée *ontologique* (transversale) pose le problème des capacités épistémiques des corps à percevoir la réalité au-delà du monde qu'ils sont déjà capables de percevoir. La visée ontologique vise donc cette fois à une extension des limites du monde accessible, à la production de *savoirs* qui prétendent cette fois à l'universalité parce qu'ils correspondent à de nouveaux domaines de la réalité. L'élaboration explicite de lois, de théories, de modèles, d'axiomes, viennent ainsi compléter leurs équivalents implicites qui caractérise notre compréhension de sens commun du monde qui est le nôtre. Cette démarche s'inscrit donc dans une tout autre forme de cumulativité, une cumulativité qualitative cette fois, ouvrant à de nouveaux espaces de connaissances.

Ainsi, si la visée morphologique vise à la découverte de nouvelles formes de réalité, la visée ontologique se caractérise par le développement d'une plus grande capacité de connaissance de la réalité déjà connue. La seconde est explicative, alors que la première se fait compréhensive.

Figure 2. Deux orientations de l'interrogation scientifique

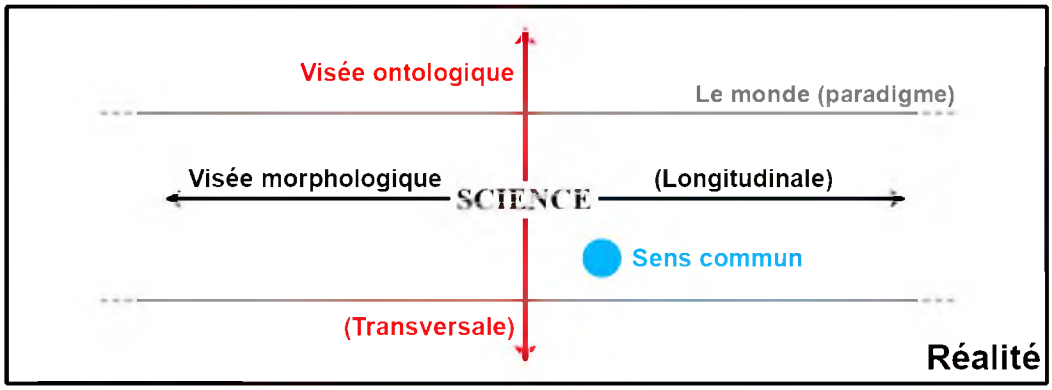

La science, lorsqu'elle cherche à « rendre raison des phénomènes par des causes naturelles[87] », à inférer « l'inconnu à partir du connu[88] », ou même lorsqu'elle cherche à « découvrir des *explications satisfaisantes* de tout ce qui nous étonne et paraît nécessiter une explication[89] », est associable à la visée morphologique. Nous pouvons toutefois distinguer les deux orientations de la science dans la distinction qu'opérait notamment T. Kuhn entre période de science normale et période de science révolutionnaire. La première renvoyant à la visée morphologique alors que la seconde renvoie au développement d'une visée ontologique nécessaire à la résolution des anomalies révélées par la mise en œuvre de la visée morphologique.

Ces deux orientations ne sont donc ni équivalentes ni interchangeables ni séparables, car l'accomplissement d'une visée morphologique, sa capacité à être pertinente, est contenu dans les limites définies par l'accomplissement préalable d'une visée ontologique. Autrement dit, la pertinence de la première se mesure à l'aune d'une capacité à réaliser ce que la seconde a su définir. Et donc si une visée morphologique consacre une capacité à *être science*, à la réaliser, caractérisé par la mise en œuvre de la démarche scientifique ; la visée ontologique consacre, de son côté, un *faire science,* caractérisé par la création de nouveaux espaces où exercer et réaliser la visée morphologique. Sa pertinence se situe donc dans la capacité à créer la scientificité elle-même.

Or, au regard de ces deux projets, où se situe la sociologie ? S'inscrit-elle dans la mise en œuvre d'un *être science*, d'une mise en œuvre d'une science déjà établie sur les formes sociales qui se présentent à son expérience, ou s'inscrit-elle dans la mise en œuvre d'un *faire science*, posant l'enjeu de la création, ou d'une extension, de sa capacité scientifique ?

---

[87] C'est notamment cette définition tirée d'une « définition courante du XVIIe siècle », que propose Y. Gingras. Celle-ci suppose toutefois que nous ayons préalablement été capables d'établir et de définir ces causes naturelles : GINGRAS, Yves, art. cit., 2016b, p. 250.

[88] Comme le suggère par exemple D. Raynaud à travers trois exemples qui reflètent cet engagement morphologique (la question du calcul de la circonférence de la terre par Ératosthène en -200 av. J.-C. ; le tableau périodique des éléments chimiques proposés par Mendeleïev en 1871 ; ou la transcendance de π par Lindemann en 1882) : SILBERSTEIN, Marc, op. cit., 2017, p. 220.

[89] POPPER, Karl. R, op. cit., 1998 [1959], p. 297-298. Le passage en italique est souligné par l'auteur.

4. Les difficultés du rapport de la sociologie à la science

La sociologie moderne est née du rapprochement d'une double ambition, celui de faire sens du monde social et des promesses que portaient la science de pouvoir établir l'ordre du monde[90]. Résultant de ce rapprochement, les sociologues ont cherché à saisir l'ordre des réalités qu'ils considéraient. Ils ont cherché à en établir l'empirie, à en formuler des théories, à développer des méthodes et à s'organiser en discipline pour mener le travail collectif qui était nécessaire à la concrétisation de cet engagement. Tout cela dans un contexte social favorable à son développement[91]. Mais comme nous l'avons vu, si l'engagement dans les différentes dimensions d'une science est nécessaire pour accéder à la pertinence scientifique, cette pertinence ne se mesure qu'à l'aune des dépassements morphologiques et ontologiques qu'il est capable d'opérer. Une science n'est donc pas pertinente *a priori*, elle construit sa pertinence par sa mise en œuvre. Or, comme nous le remarquions précédemment, les discours sociologiques tendaient à justifier cette pertinence non sur la sociologie, mais sur une scientificité posée comme pertinente *a priori*. Ils proposaient de répondre au problème de la précarité sociologique par une solution acquise, celle de la solidité de la démarche scientifique. Le problème d'une pertinence de la sociologie, en soi et pour soi, ne se posait pas.

---

[90] En 1895, E. Durkheim rédige un ouvrage fondateur pour la sociologie française : *Les règles de la méthode sociologique*, dans lequel il défend notamment la mise en œuvre d'un rationalisme scientifique : DURKHEIM, Emile. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Felix Alcan, 1938 [1895]. En Allemagne, M. Weber défend lui aussi une approche scientifique dans son *Premier essai sur la théorie de la science* : WEBER, Max. « Premier essai : "L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales" », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904], p. 539. Aux États-Unis, deux fondateurs de la sociologie américaine, R. E. Park et E. Burgess, font paraître un manuel qui explicite ce projet : *Introduction to the Science of Sociologie*. PARK, Robert Ezra et Ernest WATSON BURGESS. *Introduction to the Science of Sociology*, New York, Greenwood Press, 1969 [1921].

[91] Si, comme le rappellent notamment H. Desbrousses et L. Kaufmann, la sociologie n'est pas née du jour au lendemain et est marquée par de fortes oppositions entre nominalisme révolutionnaire et réalisme contre-révolutionnaire, elle s'inscrit tout de même dans une aspiration historique plus générale résultant du passage d'une théodicée à une sociodicée : DESBROUSSES, Hélène. « Le social objet de science, le refoulement de la politique », *Nouvelles FondationS*, vol. 2, no 2, 2006, p. 28-41; KAUFMANN, Laurence. « Aux sources de la sociologie. Science et politique de la « société » au XVIIIe siècle », *L'Annee sociologique*, vol. 67, no 2, 30 novembre 2017, p. 333-366.

4. 1. Le problème de la précarité

Comme nous l'avons mentionné en introduction, lorsqu'ils considèrent le statut de la sociologie, les sociologues expriment régulièrement un sentiment de malaise, voire qualifient la situation de « crise ». Le problème de la sociologie est interne. Elle souffre d'un pluralisme épistémologique. C'est-à-dire que non seulement les sociologues disposent d'une multitude de théories et de méthodes à leur disposition pour faire sens du monde, mais ils se confrontent à une indécidabilité pour savoir quelle méthode et quelle théorie sont les plus pertinentes pour donner sens au monde social qui les concerne.

Une telle situation conduit notamment les sociologues à fonctionnement en « silo ». Les différentes orientations théoriques, méthodologiques et empiriques s'engageraient dans une « hyperspécialisation[92] » révélant l'absence d'un paradigme commun[93] et unificateurs susceptibles d'organiser et de penser les contributions spécifiques de chacun à un projet sociologique commun. Ce faisant, si les sociologues défendent bien un engagement « disciplinaire[94] », au sens d'un engagement collectif autoréférentiel, non seulement cet engagement ne justifie pas de leur adhésion à un statut de « science », mais ceux-ci divergent sur le rapport même qu'ils entretiennent avec l'idée de science[95].

---

[92] LAHIRE, Bernard, op. cit., 2012, p. 319.

[93] CAILLE, Alain et al., op. cit., 2004 ; RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.1. Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022.

[94] Au sens très concret du contrôle des corps des sociologues contraints par le respect des normes collectives de scientificité.

[95] Les avis restent ainsi partagés, comme le souligne un dossier réalisé par R. Boudon, sur la façon dont les sociologues perçoivent leur statut, de science ou de discipline : BOUDON, Raymon, art. cit., 2011. Mentionnons aussi J. Coenen-Huther qui écrit défendre « l'idée que la sociologie n'est pas une science mais une discipline, comparable en cela à l'histoire », en ce sens qu'elle n'aurait notamment pas répondu à l'enjeu de cumulativité que pose l'existence d'une science : COENEN-HUTHER, Jacques. « La sociologie est-elle une science ? », *SociologieS*, 15 novembre 2012, p. 1, http://journals.openedition.org/sociologies/4097. Pour d'autres la sociologie pourrait toutefois être assimilée à une science : CUIN, Charles-Henry. *Ce que (ne) font (pas) les sociologues: petit essai d'épistémologie critique*, Genève, Droz, 2000; BOURDIEU, Pierreé *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002; RAYNAUD, Dominique, op.cit., 2021. Pour d'autres encore, nous pourrions la considérer dans une phase préscientifique : QUERE, Louis. « L'idée d'une proto-sociologie a-t-elle un sens? », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 32, no 99, 1994, p. 35-66. Pour d'autres encore elle forme une « troisième culture » entre la littérature et la science : LEPENIES, Wolf. *Les trois cultures: entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1990. Enfin pour d'autres encore elle est une science spécifique, historique, non-poppérienne, comme le justifiait J.-C. Passeron : PASSERON, Jean-Claude, op.cit., 2006.

Cette difficulté semble notamment tenir à un problème fondateur : la complexité et l'historicité des phénomènes qu'ils considèrent. La réalité étant manifestement trop grosse, trop complexe, il est impossible de la réduire à une équation[96]. Comme l'écrivait M. Weber, la sociologie est condamnée à devoir rester « éternellement jeune[97]. »

Mais pourquoi la sociologie serait-elle condamnée à une telle situation si, comme le soulignait par ailleurs B. Lahire, les sciences de la nature se confrontent elles aussi à des phénomènes tout aussi complexes et historiques[98] ? N'est-ce pas le signe qu'il y a là un problème dans la définition même de la réalité que considèrent les sociologues et donc dans l'orientation scientifique qu'ils se donnent ? Ne tendent-ils pas à privilégier une visée morphologique au détriment d'une visée ontologique qui permettrait pourtant d'en soutenir la mise en œuvre. Autrement dit, est-ce que le problème de précarité de la sociologie n'est pas, d'abord et avant tout, un problème de choix, un problème de sociologue ?

4. 2. L'engagement dans une pertinence morphologique

Si nous en revenons aux trois positions que nous évoquions dans la première partie de ce texte, celles-ci tenaient toutes pour acquise une pertinence de la scientificité et toutes inscrivaient la sociologie dans un engagement à résoudre des problématiques situées. Ce faisant, elles s'inscrivaient toutes explicitement dans le cadre d'une visée morphologique de la science.

Ce choix transparaissait notamment dans les visées de connaissances que ces derniers proposaient à l'engagement sociologique. B. Lahire considérait ainsi que : « ce qui définit sociologiquement la pertinence d'une interprétation, c'est sa capacité à rendre raison du monde social[99]. » De son côté, Y. Gingras considérait que « l'activité quotidienne des sociologues consiste justement à étudier des pratiques sociales précises et à tenter d'en rendre raison avec les concepts les plus adéquats à la situation[100]. » Enfin, H. Becker écrivait que le travail du sociologue consiste

---

[96] JENSEN, Pablo, *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.
[97] WEBER, Max, op. cit., 1965 [1904], p. 153.
[98] LAHIRE, Bernard. *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, Paris, La Découverte, 2023, p. 99.
[99] LAHIRE, Bernard, art. cit., 1996, par. 16.
[100] GINGRAS, Yves, art. cit., 2016b, p. 263.

à identifier « quels processus produisent quelles formes d'action collective et quelles situations sont, par la suite, créées par ces formes d'action collective[101] ».

Mais si l'engagement dans une telle visée est louable et peut sembler pertinent pour répondre aux problèmes soumis par la demande sociale, elle soulève un problème de fond : si la pertinence dont ils se revendiquent est légitime, elle repose nécessairement sur l'existence d'un accord intersubjectif sur ce qui fait sa pertinence. Autrement dit, cela implique que les différents interlocuteurs, sociologues comme non-sociologues, partagent minimalement un certain nombre de référents communs, un terrain sur lequel cet accord puisse être produit. Or dans ce cas, chercher à produire la pertinence d'un énoncé sociologique, n'est-ce pas dépendre de la capacité à s'accorder sur une conception commune du monde social ?

4. 3. Le problème d'un engagement ontologique

Comme nous avons cherché à le montrer précédemment, une conception morphologique de la science est pertinente. C'est elle qui réalise l'engagement scientifique. Toutefois, comme nous le précisions aussi, un tel engagement ne peut se réaliser que parce qu'il s'inscrit dans les frontières d'une conception ontologique qui crée l'espace de pertinence au sein duquel celui-ci peut se justifier. Or de quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'ontologie sociologique ?

Aussi surprenant que cela puisse paraître, en sociologie, l'objet désigne rarement un objet de réalité. Fidèle à la tradition intellectuelle qui est la sienne, la sociologie tend à développer une conception idéelle de son objet. L'objet est d'abord une construction intellectuelle qui vise à produire « un sens sociologique[102]. » Or, en ne cherchant pas à préciser le réel, mais seulement le sens de ce réel, les sociologues s'éloignent de l'engagement réaliste d'une science pour inscrire la sociologie dans un projet plus intellectuel et idéaliste sur le plan philosophique.

Or, nous pourrions nous demander quel est ce « monde social » dont il faudrait rendre raison ? Nous pourrions nous demander ce qui distingue une « pratique sociale » d'une pratique

---

[101] BECKER, Howard S., art.cit, 2012, p. 1.

[102] À l'image de la définition qu'en donne S. Paugam dans *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2018. Mais aussi à l'image de L. Pinto qui, en 2021, revient sur l'actualité de *La construction d'objet en sociologie* : PINTO, Louis. *La construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche,* Bellecombe en Bauges, Éditions du Croquant, 2021.

non sociale ? Ce qui distingue un « processus social » des processus étudiés par d'autres sciences ? Autrement dit, ce qu'ont de spécifiques ces réalités que considèrent les sociologues ? Et plus fondamentalement encore, si elles existent vraiment[103] ?

E.-J. Sieyès, fondateur de la notion de sociologie, s'interrogeait déjà sur ce qui fait que « l'homme est sociable ou capable de société […], capable de civilité » et identifiait, dès le 18e siècle, une réalité sociale qui rend les individus capables d'avoir « des manières accoutumées d'être, de penser, de faire[104] ». C'est aussi cette réalité qu'essayaient d'identifier E. Durkheim et M. Weber, lorsque respectivement ils tentaient de définir le « fait social[105] » pour le premier et l'« action sociale[106] » pour le second. Deux orientations qui, fidèles à un engagement morphologique, posaient des définitions a priori de leur objet et non, comme nous aurions pu l'attendre d'un engagement ontologique, comme aboutissement de leurs travaux.

Depuis ce moment fondateur, la notion de « social » peuple les discours sociologiques[107] et tous semblent reconnaître sa vertu unificatrice[108], mais les sociologues peinent toujours à en

---

[103] L'expression fondatrice de la sociologie moderne la plus caractéristique de cet engagement morphologique est d'ailleurs l'affirmation durkheimienne selon laquelle la sociologie consisterait à expliquer le social par le social. Affirmation qui présupposait de savoir ce qu'est le social : DURKHEIM, Émile, op. cit., 1938 [1895].

[104] GUIHAUMOU, Jacques. « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 15, no 2, 2006, p. 124.

[105] E. Durkheim propose de considérer *a priori* que le fait social consiste en « toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendamment de ses manifestations individuelles » : DURKHEIM, Émile, op. cit., 1938 [1985], p. 19.

[106] M. Weber propose de considérer l'« activité sociale », c'est-à-dire une catégorisation du réel posée là encore *a priori,* qui pourrait être saisie « d'après son sens visé par l'agent ou les agents, [qui] se rapporte au comportement d'*autrui*, par rapport auquel s'oriente son déroulement » : WEBER, Max. *Économie et société. Tome 1,* Paris, Pocket, coll. Agora, 1995 [1921], p. 28.

[107] DEMAZIÈRE, Didier. *Analyses textuelles en sociologie: logiciels, méthodes, usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

[108] Ils se reconnaissent notamment aujourd'hui dans ce qu'on appelle communément les « sciences sociales ».

préciser la définition. Toute cumulativité semble absente[109], au point d'ailleurs que la faiblesse de sa définition interroge et puisse être source d'interrogation, si ce n'est d'inquiétude[110].

Face à cette situation, de nombreux appels et manifestes ont appelé, ces dernières années et notamment en France, à résoudre cette situation et à « refaire de la sociologie[111]. » Deux orientations semblent notamment se dégager : une voie de résolution intellectuelle et philosophique et une voie plus matérialiste et scientifique. Si la première cherche à résoudre le problème par un travail des concepts[112], la seconde tend à développer une approche plus cognitive[113] et biologique[114]. Ces deux orientations apparaissent toutefois toutes deux problématiques, car si la première l'éloigne d'une visée générale de science, la seconde l'éloigne de la visée d'autonomisation de son activité. Deux voies qui apparaissent donc comme des impasses si nous nous référons à l'ambition initiale d'E. Durkheim lorsqu'il considérait que :

> Une science ne peut être fondée que si elle a pour matière des faits sui generis distincts de ceux qui constituent l'objet d'étude des autres sciences. Si la société n'était pas susceptible de produire des phénomènes particuliers par rapport à ceux qu'on observe dans les autres règnes de la nature, la sociologie serait sans objet propre. Pour qu'elle puisse avoir une raison d'être, il

---

[109] La question de la cumulativité des connaissances en sociologie reste non résolue et bien souvent à l'état de projet à réaliser : BERTHELOT, Jean-Michel. « Cumulativité et normativité », dans *Sociologie et normativité scientifique*, sous la dir. de HOULE, Gilles et Nicole RAMOGNINO, Toulouse Presses universitaires du Midi, 1999, p. 73-90, http://books.openedition.org/pumi/14082; Jacques Coenen-Huther, « La cumulativité du savoir sociologique entre mythe et réalité », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, no XLIII-131, 1 février 2005, p. 23-33, https://doi.org/10.4000/ress.363; PUMAIN, Denise. « Cumulativité des connaissances », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, no XLIII-131, 1 février 2005, p. 5-12, https://doi.org/10.4000/ress.357.

[110] Ainsi, en 1992, en introduction de *Déconstruire le social*, S. Karsz s'interroge : « La plus inquiétante des questions sociales contemporaines n'est-elle pas, précisément, celle de notre méconnaissance de ce que social veut dire, et donc de ce qui se joue effectivement dans chacune des questions sociales concrètes ? » : KARSZ, Saül. *Déconstruire le social*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 18, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36659641p.

[111] LATOUR, Bruno. *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, coll. La Découverte Poche, 2007.

[112] J.-M. Berthelot rend explicite cette délégation de l'objet à la philosophie : BERTHELOT, Jean-Michel. *Sociologie. Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*, Paris, De Boeck Université, 2000. Aujourd'hui, nombreuses sont les perspectives philosophiques qui tentent d'apporter des réponses, telles que : LIVET, Pierre et Frédéric NEF, *Les êtres sociaux: processus et virtualité*, Paris, Hermann, 2009; LIVET, Pierre. « Ontologie et sciences sociales », dans *1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat*, sous la dir. de Yan BRAILOWSKY et Hervé INGLEBERT, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2016, P. 411-424, http://books.openedition.org/pupo/2844; NEF, Frédéric et Sophie BERLIOZ. *La nature du social: de quoi le social est-il fait ?*, Latresne, Le Bord de l'eau, 2021; GROSSETTI, Michel. « Une ontologie pour les sciences sociales: Grand résumé de Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales. », *SociologieS*, 2023, https://doi.org/10.4000/sociologies.20000.

[113] KAUFMANN, Laurence et Fabrice CLEMENT. *La sociologie cognitive*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2011; KAUFMANN, Laurence et Laurent CORDONIER, « Les sociologues ont-ils perdu l'esprit ? », *SociologieS*, 2012, https://journals.openedition.org/sociologies/3899; CORDONIER, Laurent. *La nature du social. L'apport ignoré des sciences cognitives*, Paris, PUF, 2018, https://www.cairn.info/nature-du-social--9782130810292.htm.

[114] Un retour au biologique que développe notamment B. Lahire dans op. cit., 2023.

> faut qu'il y ait des réalités qui méritent d'être appelées sociales et qui ne soient pas simplement des aspects d'un autre ordre de choses[115].

Si la difficulté de la sociologie à établir sa pertinence réside dans sa difficulté à établir un objet qui ne soit pas seulement un produit intellectuel, mais aussi une réalité qui existe réellement dans le monde sensible, et que cet objet soit suffisamment spécifique pour soutenir et justifier la pertinence d'une science spécifique pour en rendre compte, comment expliquer que les sociologues échouent à le concrétiser ou ne posent pas le problème de sa résolution ?

4. 4. Le problème de la pertinence

La première possibilité pour expliquer cette situation consisterait à acter le fait qu'il n'existe tout simplement pas de domaine de réalité propre au social. Autrement dit, que le social est une pure création subjective des sociologues. Une croyance donc. Cette hypothèse, qui pourrait être légitime au vu de la situation de la sociologie, présente néanmoins peu d'intérêt, car non seulement elle laisse sans réponse l'explication des phénomènes sociaux (ou du moins la restreint à sa dimension subjective), mais surtout, elle rend caduque tout projet de résolution scientifique.

Si à l'inverse nous acceptons de considérer qu'il existe bien un quelque chose à expliquer, propre à une discipline qui pourrait être la sociologie, alors un engagement ontologique serait susceptible de révéler et de justifier une autonomie et une pertinence de la sociologie. Toutefois, cela impliquerait de s'extraire d'une conception de sens commun. Or, si comme nous l'avons évoqué, les sociologues ont du mal à définir leur objet, c'est justement parce qu'ils en adoptent une conception de sens commun, dérogeant ainsi à la règle qu'ils se sont eux-mêmes fixé de se mettre à l'écart des prénotions. Les sociologues se retrouvent donc face à une contradiction dont il apparait difficile de considérer qu'elle soit volontaire et consciente, ce qui nous conduit à l'hypothèse que les sociologues soient socialement contraints à un tel choix.

Les auteurs du *métier de sociologue* soulignaient que les sociologues devaient affronter une « malédiction » bien particulière, celle de devoir étudier un objet qui parle[116] et que, ce faisant, ils

---

[115] DURKHEIM, Emile. « La sociologie et son domaine scientifique », dans *Émile Durkheim, Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Editions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1975 [1900], p. 11-12.

[116] BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude et Jean-Claude CHAMBOREDON. *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions EHESS, 2021 [1968].

devaient continuellement se confronter aux représentations de sens commun que produisent les acteurs du monde social sur les raisons qu'ils se font de leur propre condition. Or cette situation concerne particulièrement les sociologues qui se confrontent à leur propre sens commun de la réalité qu'ils considèrent[117]. Par ailleurs, comme le soulignait A. Giddens, les sociologues sont aussi confrontés à une double herméneutique[118], c'est-à-dire au fait que les résultats de leurs travaux affectent le monde social qu'ils étudient, affectant en retour leurs propres travaux ultérieurs, tel que le justifiait G. Gurvitch lorsqu'il soulignait dans les années 50, le lien existant entre la sociologie et les sociétés étudiés[119]. Les sociologues seraient donc toujours aux prises avec le monde social qu'ils étudient, confronté à la difficulté toute particulière de s'en extraire. Ainsi, comme le soulignait S. Karsz en 1992, le problème de l'objet des sociologues est d'être « aussi évident qu'aveuglant[120] ». Dans ce cas, ne devons-nous pas considérer que c'est moins le monde social le problème, que les sociologues eux-mêmes, qui en affrontant leurs propres limites de connaissances, affrontent un véritable « obstacle épistémologique » ? Comme le soulignait P. Bourdieu, s'appuyant sur G. Bachelard, celui de « l'illusion d'un savoir immédiat[121] » ?

Or dès lors que le social est constitué comme une évidence, celui-ci n'appelle aucune justification. Une telle illusion ouvrirait donc la voie à l'expression d'un habitus et notamment à l'une de ses conséquences formulées par P. Bourdieu. Celle d'une inclination du chercheur, prenant l'évidence pour ce qu'elle est, à une forme de « soumission immédiate à l'ordre qui incline à faire de nécessité vertu, c'est-à-dire à refuser le refusé et à vouloir l'inévitable[122]. » Autrement dit, si l'objet est si évident, alors il convient de l'accepter comme il est, c'est-à-dire dans toute sa complexité et dans toute son historicité. Dans ce cas, la précarité n'est pas un mal, mais, dans un

---

[117] Une situation qui peut poser problème lorsque le discours des sociologues n'est pas conforme aux représentations que les acteurs se font d'eux-mêmes, à l'image de l'affaire Victoria Thérame, une romancière qui contesta la représentation qui est produite d'elle par la sociologue fait suite à la publication en France d'une analyse sociologique produite par la sociologie D. Naudier : LAURENS, Sylvain, NEYRAT, Frédéric et Carolina BOE. *Enquêter: de quel droit? : menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010, p. 67.

[118] GIDDENS, Anthony. *La constitution de la société: Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987 [1984], p. 346.

[119] Comme le souligne G. Gurvitch, « La sociologie est une science qui fait des bonds, ou au moins fluctue, avec chaque crise sociale de quelque envergure » : GURVITCH, George. « La vocation actuelle de la Sociologie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 1, 1946, p. 3-22.

[120] KARSZ, Saül, op. cit., 1992, p. 17.

[121] BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude et Jean-Claude CHAMBOREDON, op. cit., 2021, p. 149.

[122] BOURDIEU, Pierre. *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 90.

renversement complet du problème, une qualité qu'il convient d'embrasser, car elle est la preuve même de la vitalité sociologique[123]. Qualité qui en retour justifie aussi qu'elle conteste toute forme de réduction à laquelle inviterait le développement d'une science[124].

Nous nous confrontons donc ici à un problème de taille. Ce serait parce que les sociologues veulent être pertinents au sens du rapport intersubjectif qu'ils entretiennent avec le monde social, qu'ils ne peuvent s'extraire d'une conception commune de leur objet. Ce qui nous amène à une dernière interrogation : sans renier à leur engagement scientifique, les sociologues peuvent-ils s'engager dans la production d'une pertinence qu'impliquerait la mise en œuvre d'une visée ontologique ?

5. L'issue par une sociologie de la sociologie ?

Si nous nous accordons sur le fait que la sociologie est une réalité sociale à part entière, alors une sociologie de la sociologie n'aurait pas besoin de satisfaire une demande sociale non sociologique, elle pourrait se tourner vers elle-même et réserver son étude à un entre-soi sociologique. Sa focalisation sur cet entre-soi lui permettrait de se mettre à distance d'une conception commune — non sociologique — de son objet. Elle aurait aussi cette qualité que, parce que son terrain est composé de sociologues, un tel travail impliquerait une exigence supplémentaire, celle de devoir

---

[123] Ainsi S. Paugam, dans La pratique de la sociologie (2008), considère que s'il était « illusoire de prétendre expliquer de façon définitive la pratique de la sociologie », la situation d'indétermination participe de sa « vitalité créatrice » : PAUGAM, Serge. *La pratique de la sociologie*, Paris, PUF, 2008, p. 20. De la même façon, comme le souligne M. Godelier dans un rapport remis en 2001 au gouvernement français sur l'état des sciences humaines et sociales en France, qui écrit que le fait que celles-ci ne disposent pas de théorie générale n'est pas un problème puisque justement, « c'est peut-être la preuve que ces sciences sont devenues plus "scientifiques", donc moins idéologiques » : GODELIER, Maurice, art. cit., 2002, p. 8.

[124] Ainsi en est-il des débats sur l'opportunité d'un naturalisme en sociologie qui tendent trop souvent à le confondre avec un biologisme : QUERE, Louis. « Naturaliser le sens : une erreur de catégorie ? », *Revue du MAUSS*, vol. 17, no 1, 2001, p. 275, https://doi.org/10.3917/rdm.017.0275; FORNEL, Michel de et Cyril LEMIEUX. *Naturalisme versus constructivisme*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2007; ANDLER, Daniel. « Le naturalisme est-il l'horizon scientifique des sciences sociales ? », dans *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, sous la dir. de Thierry MARTIN, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2011, p. 15-34, https://doi.org/10.4000/books.pupo.2834; KAUFMANN, Laurence et Laurent CORDONIER. « Vers un naturalisme social. A la croisée des sciences sociales et des sciences cognitives », *SociologieS*, 18 octobre 2011, http://journals.openedition.org/sociologies/3595; VAVRE, Jean-Sébastien. « Retour sur la question du naturalisme en sciences sociales », *SociologieS*, 25 mai 2022, https://doi.org/10.4000/sociologies.19143. Soulignons l'existence de quelques tentatives, à l'image de D. Raynaud, visant à réhabiliter un naturalisme et, plus largement, d'autres notions telles que le « matérialisme », le « déterminisme » ou le « scientisme ». Autant de notions qui sont encore souvent mal perçues en sociologie : RAYNAUID, Dominique, op. cit., 2021.

démontrer une capacité réelle à dire quelque chose de plus sur le monde de ceux qui sont déjà habitués à porter un regard sociologique sur eux-mêmes.

L'enjeu d'une pertinence morphologique étant réduit à son minimum[125], nous pourrions faire le pari qu'un engagement ontologique peut plus facilement se développer afin de résoudre le problème bien particulier des sociologues eux-mêmes, celui de la capacité à produire une explication de soi comme réalité sociale singulière. Réalité qui, comme toutes les réalités sociales, est confrontée à des problématiques sociales qu'elle a besoin de résoudre, à l'image du problème de la pertinence et de la précarité que nous avons abordé dans ce texte. Elle pourrait ainsi considérer sa propre existence et l'ensemble des actions que mènent ceux qui la composent comme l'expression objective et objectivable d'une réalité qui soit trouver une explication scientifique. Détachée des considérations intellectuelles et morales particulières attachées aux sujets qui la composent, elle pourrait alors se focaliser sur l'étude plus de logiques sociales déterminées, d'un certain nombre d'acteurs déterminés, dotés de propriétés déterminables, dans un contexte lui-même déterminé. Elle pourrait s'engager dans la tentative de résoudre sa capacité à expliquer sa propre difficulté à expliquer.

Dans ce cas, il est vrai que, comme le soulignait déjà P. Bourdieu lorsqu'il cherchait à saisir les logiques du monde académique[126], le risque est que la magie attachée à la production de la connaissance disparaisse. Que les sociologues refusent et luttent contre une objectivation qui risquerait de remettre en cause leurs acquis, leurs croyances et leurs positions sociales, à l'image des résistances que peut opposer le monde social dès lors que son exposition est susceptible d'affecter sa condition. Raison pour laquelle ce type d'étude est encore rare en sociologie et que les travaux de P. Bourdieu, qui ne faisait alors qu'esquisser ce mouvement, furent l'objet de vives critiques[127].

Nous pouvons toutefois faire l'hypothèse que la résistance que rencontrait ce dernier, venait spécifiquement de la mise en œuvre d'une visée morphologique, concernée par la

---

[125] Elle ne serait bien évidemment pas annulée, il restera toujours de la place pour le développement d'une perspective morphologique, qu'elle soit historique, biographique ou encyclopédique par exemple, mais gageons que mêmes ces perspectives descriptives contribueront *in fine* à rendre plus évidentes encore la nécessité de devoir les expliquer par le développement d'une perspective ontologique.

[126] BOURDIEU, Pierre. *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1984.

[127] BOUVERESSE, Jacques. « La connaissance de soi et la science », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, no 5, 2003, p. 59-64.

révélation du monde social, et non d'une visée ontologique concernée par le développement de la capacité d'explication elle-même. Projet qu'esquissait pourtant le sociologue en entrevoyant la possibilité d'une « science de la science[128]. »

Un tel terrain d'enquête, bien qu'il soit ardu, présenterait donc un certain nombre de qualités nécessaires à la concrétisation d'une visée ontologique. Et tout progrès dans la capacité d'expliquer la sociologie serait très probablement synonyme d'un progrès dans la capacité de cette dernière à expliquer le monde social qui l'entoure.

Bibliographie :

ALLAMEL-RAFFIN, Catherine, GANGLOFF, Jean-Luc et Yves GINGRAS. *L'expérimentation dans les sciences*, Paris, Éditions Matériologiques, 2022.

ANDERSON-SHAW, Lisa K., et Fred A. ZAR. « COVID-19, Moral Conflict, Distress, and Dying Alone ». *Journal of Bioethical Inquiry*, vol. 17, no 4, 2020, p. 777-782. https://doi.org/10.1007/s11673-020-10040-9.

ANDLER, Daniel. « Le naturalisme est-il l'horizon scientifique des sciences sociales ? », dans *Les sciences humaines sont-elles des sciences?*, sous la direction de Thierry MARTIN, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2011, p. 15-34. https://doi.org/10.4000/books.pupo.2834.

BACHELARD, Gaston. *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, 1972 [1938].

BARRAU, Aurélien. *De la vérité dans les sciences*, Paris, Dunod, 2016.

BECKER, Howard S. « Rendre la sociologie pertinente pour la société ». *SociologieS [En ligne]*, Débats, 9 mai 2012, p. 1-10.

BERGER, Peter L., et Thomas LUCKMANN. *La construction sociale de la réalité*, Malakoff: Armand Colin, 2018 [1966].

[128] BOURDIEU, Pierre. *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France, 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2001.

BERTHELOT, Jean-Michel. *L'intelligence du social: le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF, 1990.

———. « Cumulativité et normativité », dans *Sociologie et normativité scientifique*, sous la dir. de Gilles HOULE et Nicole RAMOGNINO, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 1999, p. 73-90. http://books.openedition.org/pumi/14082.

———. *Sociologie. Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*, Paris, De Boeck Université, 2000.

———. *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, PUF, 2012 [2001].

———. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contraintes », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, no XLI-126, 1 septembre 2003, p. 35-49. https://doi.org/10.4000/ress.532.

BOUDON, Raymond. *La crise de la sociologie. Questions d'épistémologie sociologique*. Genève, Droz, 1971. https://www.cairn.info/la-crise-de-la-sociologie--9782600040648.htm.

———. « À quoi sert la sociologie ? » *Cites*, vol. 10, no 2, 2002, p. 133-156.

———. « La sociologie : science ou discipline ? » *Commentaire*, vol. 136, no 4, 2011, p. 1001-1094. https://doi.org/10.3917/comm.136.1001.

BOUKRAA, Lies. *De la crise de la sociologie au problème de son objet*, Paris, L'Harmattan, 2003.

BOURDIEU, Pierre. *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

———. *Homo academicuS*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1984.

———. *Science de la science et réflexivité: cours du Collège de France, 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », 2001.

———. *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 2002.

BOURDIEU, Pierre, et Jean Claude PASSERON. *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1964.

———. *La reproduction: éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1970.

BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude et Jean-Claude CHAMBOREDON. *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions EHESS, 2021 [1968].

BOUVERESSE, Jacques. « La connaissance de soi et la science », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, no 5, 2003, p. 59-64.

BRONNER, Gérald et Etienne GÉHIN. *Le danger sociologique*, Paris, PUF, 2017.

BURAWOY, Michael. « The State of US Sociology: From Crisis to Renewal », *Critical Sociology*, vol. 48, no 2, mars 2022, p. 193-196. https://doi.org/10.1177/08969205211069419.

CABOT, Youri. « Le critère de démarcation de Popper et la thèse de Duhem-Quine », *Philonsorbonne*, no 15, janvier 2021, p. 11-29. https://doi.org/10.4000/philonsorbonne.1642.

CAILLÉ, Alain. « La situation actuelle de la sociologie ». *SociologieS [En ligne]*, Débats, juillet 2011. http://journals.openedition.org/sociologies/3548.

CAILLÉ, Alain, DUFOIX, Stéphane et Margaret SCOTFORD ARCHER. *Une théorie sociologique générale est-elle pensable ? : de la science sociale*. Paris, La Découverte, 2004. http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-2.htm.

CAILLÉ, Alain et Frédéric VANDENBERGHE. *Pour une nouvelle sociologie classique*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2016.

CAMBIER, Alain. « Les inconséquences du relativisme », *La Pensée*, vol. 408, no 4, 2021, p. 8-20.

CARNINO, Guillaume. *L'invention de la science: la nouvelle religion de l'âge industriel*, Paris, Éditions du Seuil, 2015.

CEFAÏ, Daniel et Cédric TERZI. *L'expérience des problèmes publics. L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012. https://books.openedition.org/editionsehess/19522.

CHALMERS, Alan F. *Qu'est-ce que la science ?: récents développements en philosophie des sciences : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, La Découverte, coll. Livre de Poche, 2015.

CHARBONNEAU, Mathieu. « Économie, droit et histoire : le Methodenstreit, plus qu'une "querelle des méthodes" », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, no 65, janvier 2021. https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.12083.

COENEN-HUTHER, Jacques. « La cumulativité du savoir sociologique entre mythe et réalité », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, no XLIII-131, février 2005, p. 23-33. https://doi.org/10.4000/ress.363.

———. « La sociologie est-elle une science ? » *SociologieS*, novembre 2012. http://journals.openedition.org/sociologies/4097.

CONNER, Clifford D. *Histoire populaire des sciences*, Montreuil, L'échappée, 2011.

CORDONNIER, Laurent. *La nature du social. L'apport ignoré des sciences cognitives*, Paris, PUF, 2018.

https://www.cairn.info/nature-du-social--9782130810292.htm.

CUIN, Charles-Henry. *Ce que (ne) font (pas) les sociologues: petit essai d'épistémologie critique*, Genève, Droz, 2000.

DASTON, Lorraine et Peter GALISON. *Objectivity*, New York, Zone Books, 2007.

DEMAZIÈRE, Didier. *Analyses textuelles en sociologie: logiciels, méthodes, usages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

DESBROUSSES, Hélène. « Le social objet de science, le refoulement de la politique », *Nouvelles FondationS*, vol. 2, no 2, 2006, p. 28-41.

DESCARTES, René. *Discours de la méthode: Pour bien conduire sa raison, et chercher la vérité dans les sciences*, Belgique, Ligaran Éditions, 2015 [1637].

DESMOND, Matthew. *Evicted: Poverty and Profit in the American City*, New York, Crown Publishers, 2016.

DESSALLES, Jean-Louis. *La pertinence et ses origines cognitives: nouvelles théories*, Paris, Hermes Science publications-Lavoisier, 2008. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41413674f.

DORVIL, Henri et Robert MAYER. *Problèmes sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2001.

DRAKE, Stillman et Charles T. KOWAL. « Galileo's Sighting of Neptune », *Scientific American*, vol. 243, no 6, 1980, p. 74-81.

DUBAR, Claude. « Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, no 1, mars 2006. https://doi.org/10.4000/socio-logos.20.

DUBARLE, Dominique. « La méthode scientifique de Galilée », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 18, no 2, 1965, p. 161-192. https://doi.org/10.3406/rhs.1965.2414.

DUBET, François. *A quoi sert vraiment un sociologue ?* Paris, Armand Colin, 2011.

DUFOUR, Stéphane, FORTIN, Dominic et Jacques HAMEL. « L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives », Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1991.

DULAC. *Pour une science du social*, Paris, CNRS éditions, 2022.

DURKHEIM, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Felix Alcan, 1938 [1895].

———. « La sociologie et son domaine scientifique », dans *Émile Durkheim, Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Éditions de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1975 [1900], p. 13-36.

FEYERABEND, Paul. *Contre la méthode: esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, coll. Points, 1979.

FORNEL, Michel de et Cyril LEMIEUX. *Naturalisme versus constructivisme*. Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2007.

FOUCART, Stéphane. *La fabrique du mensonge: comment les industriels manipulent la science et nous mettent en danger*, Paris, Gallimard, 2014.

GIDDENS, Anthony. *La constitution de la société: Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF 1987 [1984].

GILLESPIE, Ryder. « Le temps. Apports et contraintes d'une construction sociale », *Scriptum*, no 4, 2020, p. 159-78.

GINGRAS, Yves. *L'impossible dialogue: sciences et religions*, Paris, PUF, 2016a.

———. « Nature et pertinence de la sociologie », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, no 7, décembre 2016b, p. 247-264. https://doi.org/10.4000/socio.2564.

———. *Sociologie des sciences*. Paris, PUF, coll. Que sais-je ? 2e édition, 2017. http://www.cairn.info/sociologie-des-sciences--9782130789437.htm.

GINGRAS, Yves et Benoît GODIN. « Expérimentation, instrumentation et argumentation », *Didaskalia*, vol. 11, no 1, 1997, p. 149-160. https://doi.org/10.4267/2042/23847.

GODELIER, Maurice. « L'état des Sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche ». Rapport à l'attention du Premier Ministre. Paris, avril 2002.

GROSSETTI, Michel. « Une ontologie pour les sciences sociales: Grand résumé de Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales. », *SociologieS*, 2023. https://doi.org/10.4000/sociologies.20000.

GUILHAUMOU, Jacques. « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 15, no 2, 2006, p. 117-134.

GURVITCH, Georges. « La vocation actuelle de la Sociologie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1946, vol. 1, 1946, p. 3-22

———. « La crise de l'explication en sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie, NOUVELLE SÉRIE*, vol. 21, 1956, p. 3-18.

HAMILTON, Lawrence C. et Thomas G. SAFFORD. « Elite Cues and the Rapid Decline in

Trust in Science Agencies on COVID-19 », *Sociological Perspectives*, vol. 64, no 5, octobre 2021, p. 988-1011. https://doi.org/10.1177/07311214211022391.

HARAWAY, Donna. « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, no 3, 1988, p. 575-599. https://doi.org/10.2307/3178066.

HARDING, Sandra. *Whose Science? Whose Knowledge?: Thinking from Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press, 1991. https://www.jstor.org/stable/10.7591/j.ctt1hhfnmg.

HAWKING, Stephen. *Sur les épaules des géants: les plus grands textes de physique et d'astronomie*, Paris, Dunod, 2018.

HEINICH, Nathalie. *Le bêtisier du sociologue*, Paris, Klincksieck, 2009.

HOUSES, James S. « The Culminating Crisis of American Sociology and Its Role in Social Science and Public Policy: An Autobiographical, Multimethod, Reflexive Perspective », *Annual Review of Sociology*, no 45, 2019.

IONESCO, Eugène. *Rhinocéros*. Paris, Gallimard, coll. Folioplus classiques, 2018.

JENSEN, Pablo. *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Éditions du Seuil, 2018.

KARSZ, Saül. *Déconstruire le social*, Paris, L'Harmattan, 1992. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36659641p.

KAUFFMAN, Laurence. « Aux sources de la sociologie. Science et politique de la « société » au XVIIIe siècle », *L'Annee sociologique*, vol. 67, no 2, novembre 2017, p. 333-366.

KAUFFMAN, Laurence et Fabrice CLÉMENT. *La sociologie cognitive*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2011.

KAUFFMAN, Laurence et Laurent CORDONIER. « Vers un naturalisme social. À la croisée des sciences sociales et des sciences cognitives », *SociologieS*, octobre 2011. http://journals.openedition.org/sociologies/3595.

———. « Les sociologues ont-ils perdu l'esprit ? », *SociologieS*, 2012. https://journals.openedition.org/sociologies/3899.

KHOSROKHAVAR, Farhad. « La crise de la sociologie et la sociologie de la crise », *Revue du MAUSS*, vol. 56, no 2, 2020, p. 345-357. https://doi.org/10.3917/rdm.056.0345.

KNORR CETINA, Karin. *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge*. Cambridge, Harvard University Press, 1999.

KOYRÉ, Alexandre. *Études galiléennes*, Paris, Hermann & Cie, 1966.

KUHN, Thomas S. *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2018 [1962].

LAHIRE, Bernard. « Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, no 3, novembre 1996, p. 61-87. https://doi.org/10.4000/enquete.373.

———. *À quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte, 2004. http://www.cairn.info/a-quoi-sert-la-sociologie--9782707144218.htm.

———. *Monde pluriel: penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012.

———. *Pour la sociologie: et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016.

———. *Enfances de classe: de l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Éditions du Seuil, 2019.

———. « Manifeste pour la science sociale ». *AOC Media*, septembre 2021.

———. *Les structures fondamentales des sociétés humaines*, Paris, La Découverte, 2023.

LAHIRE, Bernard, CIBOIS, Philippe et Dominique DESJEUX. « Analyse de la thèse de Madame Elizabeth Teissier - Situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination/rejet dans les sociétés postmodernes », Soutenance, Université de Paris, 2001.

LASKAR, Jacques. « Des premiers travaux de Le Verrier à la découverte de Neptune », *Comptes Rendus Physique*, Science in the making: The Comptes rendus de l'Académie des sciences throughout history, vol. 18, no 9, novembre 2017, p. 504-519. https://doi.org/10.1016/j.crhy.2017.10.011.

LATOUR, Bruno. *Les microbes: guerre et paix, suivi de Irréductions*, Paris, Métailié, coll. Pandore, 1984.

———. *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, coll. La Découveete Poche, 2007.

LATOUR, Bruno et Steve WOOLGAR. *La vie de laboratoire: la production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte, coll. La Découverte Poche, 1996 [1979].

LAURENS, Sylvain, NEYRAT, Frédéric et Carolina BOE. *Enquêter: de quel droit? : menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.

LEPENIES, Wolf. *Les trois cultures: entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990.

LIPSET, Seymour Martin. « The State of American Sociology », *Sociological Forum*, vol. 9, no 2, 1994, p. 199-220.

LIVET, Pierre. « Ontologie et sciences sociales », dans *1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat*, sous la dir. de Yan BRAILOWSKY et Hervé INGLEBERT, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2016, p. 411-424. http://books.openedition.org/pupo/2844.

LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux: processus et virtualité*, Paris, Hermann, 2009.

MANGEL, Marc et Francisco J. SAMANIEGO. « Abraham Wald's Work on Aircraft Survivability ». *Journal of the American Statistical Association*, vol. 79, no 386, juin 1984, p. 259-267. https://doi.org/10.1080/01621459.1984.10478038.

NEF, Frédéric et Sophie BERLIOZ. *La nature du social: de quoi le social est-il fait ?* Latresne, le Bord de l'eau, 2021.

ORESKES, Naomi et Erik M. CONWAY. *Les marchands de doute: ou comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, Paris, Éditions le Pommier, 2012.

PARK, Robert Ezra et Ernest Watson BURGESS. *Introduction to the Science of Sociology*, New York, Greenwood Press, 1969 [1921].

PASSERON, Jean Claude. *Le raisonnement sociologique: Un espace non-poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006.

PAUGAM, Serge. *La pratique de la sociologie*, Paris, PUF, 2008.

———. *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2010.

———. *Les 100 mots de la sociologie*. Paris, PUF, coll. Que Sais-Je ? , 2e édition, 2018.

PINTO, Louis. *La construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Bellecombe en Bauges, Éditions du Croquant, 2021.

POPPER, Karl R. *La connaissance objective*, Paris, Flammarion, coll. Champs Essais, 1998 [1972].

———. *La Logique de la découverte scientifique*. Paris, Payot & Rivages, 2017 [1959].

PROCTOR, Robert N., HEL-GUEDJ, Johan-Frédérik, GIREL, Vincent Mathias et Étienne CANIARD. *Golden Holocaust la conspiration des industriels du tabac*, Sainte Marguerite sur Mer, Éditions des Équateurs, 2014.

PULLMAN, Bernard. *L'Atome dans l'histoire de la pensée humaine*, Paris, Fayard, 1995.

PUMAIN, Denise. « Cumulativité des connaissances », *Revue européenne des sciences sociales. European*

Journal of Social Sciences, n° XLIII-131, février 2005, pp. 5-12. https://doi.org/10.4000/ress.357.

QUÉRÉ, Louis. « L'idée d'une proto-sociologie a-t-elle un sens? » *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 32, no 99, 1994, p. 35-66.

———. « Naturaliser le sens : une erreur de catégorie ? », *Revue du MAUSS*, vol. 17, no 1, 2001, p. 275 à 292. https://doi.org/10.3917/rdm.017.0275

QUINON, Manuel et Arnaud SAINT-MARTIN. « Le maffesolisme, une « sociologie » en roue libre. Démonstration par l'absurde ». Billet. Zilsel, mars 2015. https://zilsel.hypotheses.org/1713 ; http://zilsel.hypotheses.org/files/2015/03/Le-maffesolisme-une-sociologie-en-roue-libre-Carnet-Zilsel-7-mars-2015.pdf.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique T.1. Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022.

RAYNAUD, Dominique. *Sociologie fondamentale - Étude d'épistémologie*, Paris, Éditions Matériologiques, 2021.

ROSA, Hartmut. *Accélération: une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

ROVELLI, Carlo. *Et si le temps n'existait pas?* Paris, Dunod, 2012.

ROVELLI, Carlo et Matteo SMERLAK. *Anaximandre de Milet ou la naissance de la pensée scientifique*, Paris, Dunod, 2009.

ROY, Shirley et Marcelo OTERO. *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui: repenser la non-conformité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013.

RUSSELL, Bertrand. *Science et religion*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1971.

SAINT-MARTIN, Arnaud. *La sociologie de Robert K. Merton*, Paris, La Découverte, 2013. http://www.cairn.info/la-sociologie-de-robert-k-merton--9782707168870.htm.

SELVIN, Steve. « Letters to the Editor », *The American Statistician*, vol. 29, no 1, 1975, p. 67-71. https://doi.org/10.1080/00031305.1975.10479121.

SILBERSTEIN, Marc. *Qu'est-ce que la science ... pour vous?* Paris, Éditions Matériologiques, 2017.

SOULEZ, Antonia. *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits Carnap, Hahn, Neurath, Schlick, Waismann sur Wittgenstein*, Paris, Vrin, 2010.

SPERBER, Dan et Deirdre WILSON. *La pertinence: Communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit, 1989. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35043442n.

UNESCO. *World Social Science Report: Knowledge Divides*, Paris, Unesco Publications, 2010.

VAYRE, Jean-Sébastien. « Retour sur la question du naturalisme en sciences sociales », *Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique*, no 1, 2025.

SociologieS, mai 2022. https://doi.org/10.4000/sociologies.19143.

WEBER, Max. « Premier essai : "L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales" », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965 [1904].

———. *Économie et société. Tome 1*, Paris: Pocket, coll. Agora, 1995 [1921].

WIEVIORKA, Michel. « La sociologie et la crise. Quelle crise, et quelle sociologie ? » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 127, no 2, 2009, p. 181-198. https://doi.org/10.3917/cis.127.0181.

WIEVIOKA, Michel et Craig CALHOUN. *Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015. http://www.editions-msh.fr/livre/?GCOI=27351100604460.

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, no 1, 2025.

Les « violences » de l'objectivation. Réflexions épistémologiques sur les conditions de production de la connaissance sociologique à partir de la réception de quelques controverses éthiques en ethnographie[1]

Frédéric Parent

Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada

parent.frederic@uqam.ca

Frédéric Parent est professeur au Département de sociologie de l'UQAM où il enseigne la méthodologie qualitative et la sociologie du Québec. Il a notamment publié *Un Québec invisible. Une enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec* et *Léon Gérin, devenir sociologue dans un monde en transition.*

[1] L'auteur remercie les nombreuses personnes qui ont commenté les premières versions du texte.

Les « violences » de l'objectivation. Réflexions épistémologiques sur les conditions de production de la connaissance sociologique à partir de la réception de quelques controverses éthiques en ethnographie

Dans cet article, nous interrogeons les conditions de production du savoir sociologique du point de vue du moment interprétatif dans les enquêtes ethnographiques qui ont été l'objet de controverses plus ou moins récentes. Il n'est pas question ici de prétendre que l'objectivité d'une démarche de recherche soit dépendante de la réception qui en est faite, en particulier par les personnes enquêtées, mais de réfléchir aux « violences de l'objectivation », au statut du sujet et de sa parole dans l'enquête. Nous montrons alors la récurrence d'une explication causale qui tend à reconstruire des entités substantives à travers des conceptions particulières du statut ou du rôle des personnes enquêtées et de leur parole. Comment tenir compte du fait que celles-ci n'ont pas attendu l'arrivée du ou de la sociologue pour rendre leur vie significative? Comment alors conjuguer leurs interprétations à celles du ou de la sociologue?

Mots clés : éthique, ethnographie, sociologie, anthropologie, pouvoir, objectivation, controverses, positionnalité

On n'est pas des trous-de-cul, rare « best-seller » socioanthropologique québécois des années 1970, a récemment été réédité avec une postface inédite de l'autrice Marie Letellier[2], qui a réalisé une enquête ethnographique d'une famille amie et voisine d'un quartier populaire de Montréal. À l'époque, plusieurs auraient souligné les qualités littéraires de l'anthropologue[3]. Compliments pour certains, contrairement à d'autres qui y voient l'indice du peu de rigueur de l'ethnographie. Il faut dire que le livre se fonde quasi exclusivement sur la reconstitution par l'autrice de la parole qui n'a jamais été enregistrée, et ce, même si les deux principaux protagonistes n'ont jamais donné officiellement leur accord. Même avec leur accord, souligne à raison Letellier[4], le problème n'aurait pas été pour autant résolu. À quoi consentent-ils?

L'accord est toujours incertain et contingent, même si l'interprétation sociologique se réalise à partir de leur parole ou de leurs points de vue. Les sujets deviennent en quelque sorte des « objets » de recherche pour l'interprète. Des alternatives ont été développées pour « corriger » ce rapport hiérarchique d'objectivation. Letellier donne l'exemple de la recherche-action ou de la recherche collaborative. L'hypothèse qui sous-tend ce type de recherche est que plus les personnes enquêtées participent, moins la possibilité de trahison serait élevée. Rien n'est moins certain, tout comme la définition même de ce que serait la participation et la trahison.

Dans cet article, nous interrogeons les conditions de production du savoir sociologique du point de vue du moment interprétatif dans les enquêtes ethnographiques qui ont été l'objet de controverses plus ou moins récentes au Québec, aux États-Unis et en France. Il n'est pas question ici de prétendre que l'objectivité d'une démarche de recherche soit dépendante de la réception qui en est faite, en particulier par les personnes enquêtées, mais de réfléchir aux « violences de l'objectivation », au statut du sujet et de sa parole dans l'enquête. Nous montrons alors la récurrence d'une explication causale qui tend à reconstruire des entités substantives à travers des conceptions particulières du statut ou du rôle des personnes enquêtées et de leur parole. Comment tenir compte du fait que celles-ci n'ont pas attendu l'arrivée du ou de la

---

[2] LETELLIER, Marie. *On n'est pas des trous-de-cul*, Montréal, Moult Éditions, 2019 [1971].

[3] *Ibid.*, p. 201. Le journaliste Ivanhoé Beaulieu écrit qu'« on se prendrait à croire qu'il s'agit d'un roman si l'anthropologie-observateur ne nous prévenait pas constamment » du contraire, ajoutant plus loin qu'il s'agit bien d'un roman après avoir écrit que l'autrice « laisse entièrement la parole à ceux [qu'elle] veut étudier », n'intervenant que pour classer leurs propos (*Le Soleil*, 15 janvier 1972, p. 32) .

[4] LETELLIER, Marie, op cit, 2019 [1971], p. 22 et 197.

sociologue pour rendre leur vie significative? Comment alors conjuguer leurs interprétations à celles du ou de la sociologue?

Demazière et Dubar ont identifié trois approches concernant statut accordé à la parole d'autrui, que nous reprenons ici dans un but de clarification de notre propre approche[5]. Dans la première, les sociologues reconduisent les interprétations de sens commun postulant implicitement la transparence des discours. Cette posture restitutive et hyperempiriste se retrouve dans les deux premières controverses analysées en première partie (Goffman et Maillé). La posture illustrative est à l'inverse de la première, en ce que les sociologues construisent leur savoir par la rupture avec les interprétations de sens commun et se méfient généralement de la parole des personnes enquêtées, comme nous le retrouverons dans la troisième controverse (Naudier). Le point de vue des individus enquêtés est déterminant pour la posture restitutive, alors que le point de vue sociologique l'est pour la posture illustrative. Demazière et Dubar précisent bien que les deux premières sont des postures « extrêmes ». Il est par exemple possible que la posture restitutive soit en même temps illustrative. Dans la posture illustrative, le cadre théorique éclaire toutefois la parole des individus enquêtés, à l'inverse de la posture restitutive. Troisième posture identifiée par les deux sociologies, la posture analytique, n'exclue pas non plus le recours à des logiques illustratives et restitutives, mais considère nécessaire d'effectuer un « détour sémantique », afin « d'analyser les structures de signification du discours »[6].

Nous proposons d'effectuer un travail d'épistémologie pratique ou analytique, c'est-à-dire d'expliciter le « faire sociologique » – ou les opérations de connaissance – dans ses dimensions ontologique (l'objet de connaissance), épistémologique (l'objectivité de la connaissance sociologique) et méthodologique (les modalités de construction de l'objet)[7]. Ce travail est développé plus longuement en deuxième partie, où nous suggérerons des avenues possibles pour réaliser une analyse sociologique en dehors de la causalité et au plus près d'une sociologie du vivant qui entend expliciter la matérialité sociale[8] du discours. La posture analytique

---

[5] DEMAZIÈRE, Didier et Claude DUBAR. *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Québec, P.U.L., 2009.

[6] *Ibid.*, p. 7.

[7] RAMOGNINO, Nicole. « Pratiques de la recherche sociologique et éthique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, 2009, p. 45-63

[8] La matérialité sociale est constituée d'organismes vivants à trois dimensions : 1) signifiante : l'activité humaine est intrinsèquement symbolique; 2) historique (temporelle) : l'activité humaine est processuelle en ce qu'elle est constituée de formes sociales (la famille par exemple) qui naissent, se développent et meurent; 3) concrète (spatiale) : l'activité humaine s'inscrit dans un espace et résulte de l'engagement des humains dans les interactions ou la pratique

fait le pari qu'il est nécessaire de tenir compte des interprétations de sens commun ou des activités cognitives, sans quoi nous risquons de reconduire les rapports de pouvoir et les « violences » de l'objectivation, en ce que les sociologues détermineront quasi unilatéralement l'étalon de mesure de l'objectivité à partir d'interprétations sociologiques qui se confronteront à celles de sens commun. Les discours ne sont cependant pas transparents ni immédiatement saisissables, et les personnes enquêtées ne font pas de la sociologie sans le savoir. Les discours ne sont ni cause ni effet des comportements, ils sont des traces significatives d'une configuration de relations sociales, d'une morphologie sociale ou d'une « positionnalité » à découvrir. Au contraire d'une certaine conception de *la position sociale* comme une entité fixe et déjà là, quoi qu'en disent les individus enquêtés, la positionnalité est une entité virtuelle[9] qui s'actualise par l'engagement des individus dans les relations sociales et que doivent reconstruire les sociologues à partir de traces variées. Nous préciserons ce concept à travers l'enquête de terrain de la sociologue britannique Beverley Skeggs auprès des femmes des classes populaires, de même qu'à partir de notre propre enquête au sein d'une localité de la grande région de Québec. Je reviendrai en conclusion sur le travail d'objectivation et l'utilité de la causalité en sociologie.

1. L'explication causale en ethnographie

1.1 L'affaire Goffman aux États-Unis

Aux États-Unis, l'ethnographe Alice Goffman[10] a été au cœur d'une controverse avec des scientifiques et des journalistes à la suite de la parution, en 2014, de son livre *On the Run. Fugitive Life in an American City* aux Presses de l'Université de Chicago, qualifié de best-seller peu de temps après sa sortie. Plusieurs souligneront, tout comme Letellier, les qualités littéraires de l'ouvrage et son expérience d'immersion « totale » de six ans auprès d'un groupe de jeunes hommes noirs

(RAMOGNINO, Nicole. « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, 1982, p. 83-95) .

[9] LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux. Processus et virtualités*, Paris, Hermann, 2009.

[10] Alice Goffman est la fille d'Erving Goffman, qu'elle n'a pas connu. Elle est élevée par sa mère (Gillian Sankoff) et son beau-père (William Labov) , tous deux sociolinguistes et professeurs à l'université de Pennsylvanie. Elle fréquente des écoles privées pour jeunes filles, puis les « meilleures » universités américaines. À son arrivée à Princeton, où elle fait son doctorat, elle obtient un contrat de publication des Presses de l'Université de Chicago avant même l'écriture de sa thèse.

d'un quartier populaire de Philadelphie. Goffman utilise un langage accessible tout en écrivant son ethnographie comme un roman avec des personnages à la place des individus enquêtés[11].

En dépit de sa volonté de se fondre dans le décor, Goffman a été accusée, surtout par des scientifiques et des intellectuels racialisés, de stéréotyper ses personnes enquêtées, qu'elle décrit comme étant conditionnées par le risque constant d'être arrêtées et incarcérées[12]. Certaines critiques feront remarquer que la plupart des jeunes hommes noirs du quartier de Philadelphie et des États-Unis en général ne sont pas en train de commettre des vols à main armée et des fusillades en voiture. L'étude de Goffman aurait pour ainsi dire créé cette jungle urbaine. L'ethnographe noir américain Victor M. Rios[13], tout comme le poète noir américain Dwayne Betts[14], l'accuse dans son compte rendu de « perpétuer des stéréotypes racialisés sur les enquêtés noirs, caricaturés par l'ethnographe blanche »[15].

Selon Ana Portilla, qui a étudié la réception américaine du livre, ce stéréotype serait le résultat d'une explication monocausale des comportements des Noirs américains à la suite de la répression exercée par l'institution pénale. La condition de fugitif serait la *cause* ou la *position* déterminante expliquant l'ensemble des comportements. Bien qu'il soit possible d'observer une diversité de pratiques dans les descriptions de Goffman, elle s'en trouve réduite « par une explication systématiquement mono-causale des faits sociaux »[16]. Rios mentionne l'attention excessive de Goffman sur les comportements criminels et son enfermement dans le *point de vue* d'un petit groupe de jeunes hommes noirs criminels, reprenant la catégorisation dichotomique

---

[11] Des sociologues ont d'ailleurs qualifié son livre d'« hybride », en ce qu'il « n'est ni véritablement sociologique ni journalistique » (HAAPAJÄRVI, Linda. « La crédibilité de l'ethnographie en question. Bilan critique de *On the Run* d'Alice Goffman et de sa réception publique », *Sociologie*, vol. 7, no 3, 2016, p. 302 et 305).

[12] D'autres critiques ont été soulevées, et Avanza les classe en trois catégories : 1) la caricature; 2) l'éthique de l'ethnographe qui a été soupçonnée d'avoir inventé certains faits, en plus d'avoir été complice d'une tentative de meurtre avec préméditation; 3) la réflexivité : Goffman réfléchirait très peu aux conditions de production de son savoir (AVANZA, Martina. « Le « cas Alice Goffman » et les risques d'un backlash méthodologique », *Revue française de science politique*, vol. 66, no 6, 2016 p. 997). Pour des précisions supplémentaires, voir aussi LEWIS-KRAUS, Gideon. « The Trials of Alice Goffman », The New York Times Magazine, 17 janvier 2016, p. 31 : https://www.nytimes.com/2016/01/17/magazine/the-trials-of-alice-goffman.html.

[13] RIOS, Victor M. « On the Run: Fugitive Life in an American City by Goffman », *American Journal of Sociology*, vol. 121, no 1, juillet 2015, p. 306-308.

[14] BETTS, Dwayne, « The Stoop Isn't the Jungle », *Slate*, July 10, 2014. http://www.slate.com/articles/news_and_politics/jurisprudence/2014/07/alice_goffman_s_on_the_run_she_is_wrong_about_black_urban_life.single.html.

[15] HAAPAJÄRVI, Linda, art. cit., 2016 p. 306.

[16] PORTILLA, Ana. « On the Run : l'ethnographie en cavale ? De la controverse éthique au débat sociologique », *Genèses*, vol. 102, no 1, 2016, p. 124.

entre les « *clean* » et les « *dirty* »[17]. Elle montre très peu la participation concrète de la police, de l'État et des cours de justice dans l'incarcération de masse[18]. Haapajërvi partage la critique d'Avanza, qui prétend que l'ethnographe n'a pas pris assez sérieusement la relation d'enquête comme rapport social, qualifiant de « quasi naturaliste » le rapport à la production des données de Goffman qui ne réfléchirait que très peu « aux relations de pouvoir structurant le milieu enquêté ni à son rôle de productrice de savoirs en tant que femme blanche issue d'une famille aisée »[19]. Au bout du compte, elle échoue, selon Rios, « to provide a systematic analysis or etic conceptualization of the process of hyperpolicing in black urban life, and instead, in its detailed field note accounts of criminality, is positioned to reify stereotypes like those of the ghetto and its non compos mentis residents »[20].

Le recours à une explication causale, construite à partir d'une « posture naturaliste » et « immersive » au terrain, stéréotype les comportements des jeunes hommes noirs en ce qu'ils se trouvent extraits d'un ensemble de relations sociales diversifiées (les relations conjugales, parentales, etc.) qui ne sont pas réductibles, par exemple, aux relations avec les institutions politicojuridiques. Notons que la causalité oblige en quelque sorte à constituer deux entités dichotomiques (les « *clean* » et les « *dirty* »), illustrées par le point de vue même des principaux protagonistes.

1.2 L'affaire Maillé au Canada

L'affaire Maillé reconduit aussi cette posture restitutive et hyperempiriste qui pose pour ainsi dire la transparence de la parole des individus. Son cas est toutefois exemplaire en ce que les difficultés rencontrées par la chercheuse lui permettent d'appréhender les risques inhérents à cette posture et, surtout, de découvrir l'importance des relations sociales dans le processus communicationnel.

---

[17] RIOS, Victor M., art. cit., 2015, p. 307.

[18] Pour plus de précisions sur les modalités de son enquête de terrain, voir l'appendice « A Methodological Note », dans GOFFMAN, Alice. *On the Run. Fugitive Life in an American City*, Chicago, Presses de l'Université de Chicago. 2014, p. 211-277.

[19] HAAPAJÄRVI, Linda, art. cit., 2016, p. 303.

[20] RIOS, Victor M., art. cit., 2015, p. 308.

Docteure en communication[21], Marie-Ève Maillé se voit contrainte par la Cour supérieure du Québec à dévoiler en 2014 les noms des 93 personnes interrogées pour sa thèse à la demande de la multinationale espagnole *Éoliennes de l'Érable*. La requête fait suite au recours collectif d'un groupe de citoyens qui se dit incommodé par la présence de 50 éoliennes sur son territoire. Maillé devait servir à titre de témoin experte, et sa thèse avait été déposée « en preuve dans le recours collectif »[22]. La compagnie estime avoir le droit d'accès à toute l'information et la documentation pertinentes.

S'il pouvait s'agir effectivement d'un dangereux précédent pour la recherche universitaire[23] – les personnes pourraient notamment craindre de discuter avec les scientifiques de peur que soit levée la confidentialité des sources –, cet exemple met en question à la fois la lecture que les autres font de la recherche universitaire et la pratique concrète de la chercheuse qui mentionne avec justesse que la « vraie question » est la suivante : « Avec ces données, ces méthodes et ces analyses, est-il raisonnable d'arriver aux résultats présentés? »[24]

Défendant « la nécessité d'une science ancrée, c'est-à-dire une science qui tienne compte des préoccupations exprimées par les citoyens »[25], Maillé affirme que le but de sa recherche « est d'ouvrir la voie à une réflexion plus large sur le rôle de l'information et de la confiance dans les conflits environnementaux, ainsi que sur les *impacts* sociaux pour les communautés visées par un projet de parc éolien ». Les conflits associés au projet d'implantation d'éoliennes auraient « provoqué la détérioration de nombreuses relations sociales »[26]. Il y aurait un avant et un après l'implantation du projet : « la structure sociale qui les liait n'était plus la même »[27]. Comment le

---

[21] Dans la mesure où Maillé prétend « faire science », cela importe moins qu'elle ait réalisé sa thèse en communication et non en sociologie.

[22] MAILLÉ, Marie-Ève. « Projet éolien de l'Érable : récit d'un gâchis », dans P. Batellier et M.-È. Maillé, *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*, Montréal, Éditions Écosociété, 2017, p. 232.

[23] Le cas de Maillé n'est pas unique au Canada ni ailleurs dans le monde. Des chercheurs en criminologie de l'Université d'Ottawa ont réalisé un entretien avec le meurtrier Luka Magnotta dans le cadre d'un projet de recherche sur l'intimité et la prostitution. La police avait initialement réussi à faire lever la clause de confidentialité. La décision a ensuite été infirmée en Cour supérieure du Québec.

[24] MAILLÉ, Marie-Ève, *L'Affaire Maillé*, Montréal, Éditions Écosociété, 2018, p. 44.

[25] MAILLÉ, Marie-Ève « Information, trust, and social cohesion in an environmental conflict related to a wind farm project in Québec (Canada) », Thèse, Montréal (Québec, Canada) , Université du Québec à Montréal, Doctorat en communication, 2012, p. 32.

[26] *Ibid.*, p. 151.

[27] *Ibid.*, p. 152. Maillé ajoute : « Non seulement la division sociale est-elle une conséquence du conflit, mais elle le nourrit également en contribuant aux antagonismes. » (*Ibid.*, p. 150) Ou encore : « Malheureusement, cette division peut modifier profondément les relations d'une communauté et la façon dont celle-ci se perçoit; les "nous " se serrent les coudes, s'entraident, et se procurent du soutien, tandis que les "eux" font la même chose, mais avec des gens différents. Entre les deux? Un fossé, qui se creuse si le conflit prend de l'ampleur, mais surtout, un fossé qui

savoir si cette structure sociale n'a pas été étudiée avant le conflit et, surtout, comment isoler les relations sociales liées au projet éolien parmi l'ensemble des relations sociales? Et que signifient des relations sociales détériorées? Maillé mentionne :

> Avant l'arrivée du projet éolien, les gens qui faisaient partie de cet échantillon entretenaient entre eux une quinzaine de liens en moyenne, c'est-à-dire que chaque personne était en relation avec une quinzaine d'autres personnes (voisin, ami, conjoint ou parente, collègue ou simple connaissance). En raison du conflit, ils avaient vu en moyenne trois de ces relations se détériorer, essentiellement celles qui les unissaient à des gens de l'autre camp[28].

La mesure de la détérioration est en quelque sorte calculée quantitativement par le nombre de relations sociales qui diminue et est exemplifiée par des témoignages de personnes participantes qui confirmeraient également la détérioration de leurs relations. Par exemple, un couple et leurs enfants ne se font plus inviter par la belle-famille maternelle pour Noël ou un anniversaire[29]. Se peut-il que les relations entre les deux familles aient déjà été quelque peu « détériorées » avant le projet éolien, compte tenu notamment des règles de circulation de l'information dégagées par Maillé?

Dans sa thèse et dans l'annexe du livre *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*, Maillé formule en effet des observations intéressantes concernant la circulation des informations, qui se réaliserait surtout à travers des canaux informels, sur la base de l'homophilie ou de la ressemblance. Ce qui compte n'est pas tant le contenu de l'information que sa provenance, la personne qui l'énonce :

> [L]es gens n'ont pas tant cherché à savoir où se trouvait l'information la plus pertinente, mais ils se sont plutôt tournés vers ceux en qui ils avaient confiance. Par conséquent, les participants ne cherchaient pas la « meilleure » information, mais celle qu'ils percevaient comme la plus fiable. De facto, l'information de la source la plus fiable (*souvent celle qui leur était familière ou qui leur ressemblait*) est devenue la meilleure, et souvent la seule valable[30].

Ceci ne veut pas dire que le contenu est accessoire, car bien évidemment, tout n'est pas recevable, mais plutôt qu'il est difficile de ne pas l'associer à la personne qui l'énonce, à sa réputation par exemple, donc de l'inscrire dans un espace de relations sociales, dans des configurations sociales

---

n'était pas là avant l'arrivée du projet. Ceci signifie que le projet a aussi des impacts sociaux importants, comme des modifications à la structure sociale, surtout dans une petite communauté rurale, et ce, avant même la première pelletée de terre. Ces modifications peuvent avoir des impacts sur la cohésion sociale et sur le capital social de ces communautés, et donc indirectement, affecter la santé de certains des acteurs, notamment les plus impliqués. » (*Ibid.*, p. 5-6)

[28] Maillé, op. cit., 2018, p. 26.

[29] D'autres témoignages sont cités dans Maillé, op. cit., 2018, p. 27-30.

[30] Souligné par nous, Maillé, art. cit., 2017, p. 145.

qui existaient bien avant l'arrivée des éoliennes et de la chercheuse. Se peut-il que les deux familles aient déjà entretenu moins de relations familières et que le conflit ait en quelque sorte servi de catalyseur de la distance entre les deux? Maillé sait très bien tout cela lorsqu'elle affirme que le « pouvoir de l'information demeure donc relationnel » et qu'il ne peut se réduire à une conception univoque de la « meilleure » information, c'est-à-dire une connaissance explicite et explicitée des enjeux et du contenu de l'ensemble du projet de développement[31]. Maillé ajoute que « le véritable fil conducteur qui réunit tous les morceaux de cette thèse a émergé comme étant celui de la relation sociale, et non la seule question de l'information, comme il avait été envisagé au départ »[32].

Dans *Acceptabilité sociale*, Maillé nuance et écrit que le projet d'éolienne ne s'inscrit pas dans un territoire vierge, mais dans un endroit déjà divisé entre les « gens de la place » et les « autres ». Elle mentionne bien que « [l]'éolienne viendra se planter justement là où se déchire déjà un peu le tissu social »[33], mais demeure dans le schème causal lorsqu'elle tente de montrer les *impacts* ou la détérioration des relations sociales causée par le projet d'implantation d'éoliennes.

Anticipant les critiques, Maillé se demande si « cette étude n'est pas justement tombée dans ce piège, c'est-à-dire n'a-t-elle pas joué le jeu des opposants en évaluant la cohésion sociale? Malgré la forte proportion d'opposants dans l'échantillon, nous pensons avoir réussi à éviter ce biais[34]. » Que l'échantillon contienne plus d'opposants que de partisans, qu'il ne soit pas représentatif statistiquement n'est pas en soi un problème[35]; ce qui l'est davantage, c'est son approche normative de la cohésion sociale qui semble renvoyer à l'absence de conflits.

---

[31] Maillé, op. cit., 2012, p. 144.
[32] *Ibid.*, p. 33.
[33] Maillé, art.cit. 2017, p. 234.
[34] Maillé, op. cit., 2012, p.153-154.
[35] Pour être bref et concis sans trop nous éloigner de notre propos, la représentativité statistique et la représentativité sociologique ne sont pas équivalentes. Dans le premier cas, ce sont en quelque sorte les lois de la statistique ou la loi des grands nombres qui prévalent. Arendt écrit à ce propos : « L'application de la loi des grands nombres et des longues durées à la politique ou à l'Histoire signifie tout simplement que l'on a volontairement oublié l'objet même de l'Histoire et de la politique et il est absolument vain d'y chercher une signification, un sens, après en avoir éliminé tout ce qui n'est pas un comportement quotidien ou tendances automatiques ». Elle ajoute plus loin : « L'uniformité statistique n'est en aucune façon un idéal scientifique inoffensif; c'est l'idéal politique désormais avoué d'une société qui, engloutie dans la routine de la vie quotidienne, accepte la conception scientifique inhérente réellement à son existence » (ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2016 [1958], p. 81-82) . Dans le deuxième cas, la représentativité sociologique renvoie plutôt à la structuration des trois dimensions de la matérialité sociale (signifiante ou symbolique, historique, concrète) . Cette configuration est en plus « virtuelle » en ce qu'elle est à reconstruire par le ou la sociologue, tout comme elle est aussi à (re) construire dans les interactions quotidiennes à

Selon l'épistémologue Gilles-Gaston Granger, « désigner une cause c'est prendre *un point de vue particulier* sur la structure d'ensemble des phénomènes (les relations détériorées par exemple). Or, la particularité de ce choix ne peut être reconnue comme telle que si le système est construit dans sa totalité[36]. » Si un point de vue est privilégié, c'est « comme si les sociologues se muaient en porte-parole de la souffrance et des sans-parole »[37]. La chercheuse a en effet été conséquente avec son travail d'enquête en devenant une témoin experte dans le recours collectif. Ses démêlés judiciaires dans sa défense des « sans-voix » l'ont probablement incitée à revenir sur l'importance des relations sociales, qu'elle avait bien expliquée dans sa thèse, dans la mesure où, par son enquête de terrain, elle a fait l'apprentissage de la relativité de la position des opposants. Elle a toutefois de la difficulté à sortir du schème causal pour diverses raisons qui renvoient probablement à ses propres expériences sociales, notamment à ses relations développées avec les opposants.

1.3 L'affaire Thérame en France

Contrairement aux deux cas précédents, l'affaire Thérame s'inscrit moins dans une posture restitutive que dans celle de la rupture illustrative, bien qu'il soit aussi possible d'observer une interprétation causale selon laquelle la théorie sociologique des champs sociaux détermine les représentations ou les discours.

L'affaire Victoria Thérame fait suite à la publication en France d'une analyse sociologique de Delphine Naudier à propos de la trajectoire de la romancière à succès dans les années 1970 qui a par la suite disparu de l'espace littéraire. L'ensemble des ressources ou des capitaux (culturel, social et économique) de Thérame, issue selon Naudier de la « bourgeoisie populaire »[38], ne lui aurait pas permis de devenir une écrivaine de carrière : « Son rapport à la littérature et son

---

travers l'engagement des individus dans les interactions et correspond respectivement à l'objectivité sociologique et à l'objectivité sociale (voir RAMOGNINO, Nicole. « Des réflexions sur quelques controverses à propos de l'analyse qualitative en sociologie », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, 2013, consulté le 15 mai 2015. URL : http://sociologies.revues.org/4276) . Nous y reviendrons.

[36] GRANGER, Gilles-Gaston. « Logique et pragmatique de la causalité dans les sciences de l'homme », dans *Systèmes symboliques. Travaux du Séminaire d'épistémologie comparative d'Aix-en-Provence*, Paris, C.N.R.S, 1978 p. 130, souligné par nous.

[37] DEMAZIÈRE, Didier et Claude dubar, op. cit., p. 32.

[38] NAUDIER, Delphine. « Sociologie d'un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèse*, vol. 64, no 3, 2006, p. 67.

habitus ne sont pas conformes à l'espace culturel où elle veut trouver sa place […] ses stratégies d'adaptation n'ont pas abouti à l'installer durablement » dans le « champ littéraire »[39]. Le cas Thérame n'est pas « conforme » au champ littéraire en ce que les personnes qui l'occupent sont davantage dotées d'un capital culturel, notamment en raison d'une plus longue formation scolaire[40]. Dans un second article, Naudier précise qu'il s'agit d'un « décalage proche » du « transfuge », d'un écart finalement entre une position subjective (dispositions et ressources) et des chances objectives de réussite dans le champ littéraire[41].

Le discours de l'autrice est-il pris en considération dans cette perspective? Certainement, mais de manière « mythologisée » et « stratégique ». Naudier la décrit comme celle qui a des représentations « fantasmées » de sa pratique littéraire et du monde de la création en plus d'avoir un « sens du calcul pour être publié »[42]. Le discours de l'autrice serait « plus conforme au mythe de la vocation artistique » alors que la sociologue « dévoile » l'inadaptation de sa subjectivité à sa position objective[43].

La réponse virulente de l'écrivaine à la sociologue Naudier sera publiée dans la revue *Genèse* en 2008. En voici un extrait :

> Je me suis prêtée à des heures d'interview, j'ai fourni livres et photocopies en abondance, lui procurant tous les renseignements dont elle avait besoin, sans compter mon temps. Pour découvrir des pages remplies d'erreurs, de mépris, me transformant en inculte de basse extraction, « qui veut être éditée à tout prix », utilisant des « stratégies », en quelque sorte une intrigante! Pour finir rejetée par la profession et « déclassée »! Comment peut-on distordre les faits à ce point? Se sentir et vouloir être écrivain n'est pas un « fantasme », ni « mythe », ni « magie »[44].

La réponse de Thérame est précédée d'un long préambule de Florence Weber dans lequel la sociologue souligne l'accessibilité actuelle des recherches en sciences sociales; une brève recherche sur Internet suffit maintenant à lire ce que les autres écrivent sur soi. Dans ce décloisonnement de l'espace scientifique et de l'espace des personnes enquêtées, Weber plaide pour la reconstruction d'un entre-soi scientifique et le développement d'un savoir sociologique

---

[39] *Ibid.*, p. 84.

[40] *Ibid.*, p. 86.

[41] NAUDIER, Delphine. « La restitution aux enquêté-e-es : entre déontologie et bricolages professionnels? », dans S. Laurens et F. Neyrat (dir.) , *Enquêter : de quel droit? : menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010, p. 89-90.

[42] NAUDIER, Delphine, art. cit., 2006, p. 69-70, 74, 78.

[43] NAUDIER, Delphine, art. cit., 2010, p. 91.

[44] THÉRAME, Victoria, dans Florence Weber, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèse*, vol. 70, no 1, 2008, p. 147.

qui se différencie du sens commun. Cette différenciation du sens commun du savoir sociologique sera notamment explicitée par l'usage du mot « stratégie ».

Dans le préambule, Weber questionne surtout l'image de soi aux yeux des personnes enquêtées, qui serait à son avis le problème soulevé par Thérame lorsqu'elle réfute l'usage du mot « stratégie ». Loin d'avoir un sens péjoratif pour les sociologues, Weber mentionne au contraire que le mot signifierait la « marge de manœuvre des acteurs d'un champ, leur pouvoir de décision, leur sens du jeu », alors que l'écrivaine y voit plutôt de la manipulation. Pour Weber, le ou la sociologue « s'appuie sur une connaissance plus vaste du champ » et « [s]euls des sociologues et des historiens de la littérature peuvent restituer les contextes dans lesquels la position de Victoria Thérame peut émerger et remettre en cause, le cas échéant, la vision d'un champ littéraire où les caractéristiques sociales de l'auteur l'emportent sur les caractéristiques littéraires de l'œuvre »[45]. Ce faisant, la sociologue entérine par là même les normes d'une institution littéraire qui construisent une séparation entre les « vraies » écrivaines et les autres, même si son intention était de les remettre en question. Naudier note d'ailleurs que des écrivaines disposant « d'une forte légitimité » ne se sont pas opposées aux interprétations de la sociologue[46].

La position de surplomb de la sociologue qui se fait la fabricante du « vrai » contexte (qui devient la cause) est paradoxal lorsqu'elle renvoie à une sociologie qui entend dégager les rapports de domination et qui montre finalement que « le subjectif » n'est pas conforme à « l'objectif », qui est en fait le modèle institutionnel (celui de l'institution littéraire) repris par Thérame. S'il est certes important de différencier la connaissance sociologique de celle de sens commun, et de rappeler que c'est bien la tâche du ou de la sociologue de reconstruire l'objectivité des phénomènes sociaux ou le « contexte », cela doit-il se faire nécessairement contre les catégories de sens commun?

À propos de l'affaire Thérame, Alain Desrosières revient sur l'usage « banal dans la sociologie critique objectivante » du mot « stratégie » et souligne que Thérame a sans doute été choquée par « la façon même dont elle est objectivée, et comme tenue à distance »[47]. Desrosières ajoute :

---

[45] *Ibid.*, p. 144.

[46] NAUDIER, Delphine, art. cit., 2010, p. 102.

[47] DESROSIÈRES, Alain. « Quand une enquêtée se rebiffe : de la diversité. Des effets libérateurs, ou les arguments des trois chatons », *Genèses*, vol. 71, no 2, 2008, p. 149.

> [L]es raisons exprimées par les acteurs ne sont pas prises en tant que telles, dans leurs langages propres, mais réinterprétées dans la grille sociologique. En simplifiant quelque peu, tout se passe comme si (selon la formule consacrée) le chercheur connaissait mieux les raisons de l'acteur que celui-ci lui-même. Le sociologue dévoile ainsi les structures cachées qui meuvent et mystifient l'acteur[48].

C'est comme si, finalement, la parole des individus enquêtés ne compte plus après le moment strict des interactions d'entretien. Même si la relation d'enquête s'est plutôt bien déroulée, que Thérame était très rapide à répondre et très collaborative, Naudier pressentait un malaise de sa part et, comme elle le remarque, cela n'aurait probablement rien changé si elle lui avait expliqué la théorie des champs sociaux[49].

À mon avis, il serait pertinent de distinguer et de décrire les trois niveaux engagés dans le processus d'objectivation : l'analyse sociologique, l'interprétation institutionnelle et ses normes littéraires, et l'interprétation de l'autrice de sa pratique, ce que ne fait pas la sociologue Naudier en endossant la posture institutionnelle légitimiste. Cette description ou cette épistémologie pratique permettrait de voir que l'analyse sociologique peut traiter des discours et des pratiques sans prendre parti et que celle-là peut reprendre les catégories de sens commun selon qu'elles décrivent une pratique ou qu'elles sont des schématisations interprétatives.

Le passage est non explicite entre les deux niveaux d'interprétation que représentent les connaissances sociologiques et de sens commun. La question est importante parce qu'elle met en jeu le rapport entre l'objectivité qu'est censée apporter l'analyse sociologique et l'image subjective que se donnent d'eux-mêmes les acteurs sociaux. Par exemple, en quoi la symbolisation des activités de la romancière, saisissable notamment à travers la catégorisation (la « vocation »), est-elle nécessairement fondée et relative à une configuration de relations sociales? Dans ce passage non explicité, la prétention de l'analyse sociologique est de reconstruire la position « objective », qui devient l'étalon de mesure de la position dite « subjective », alors qu'elle explicite peu les opérations et les procédures utilisées pour arriver à l'interprétation objective. Dans ce cadre, la relation entre sociologue et personne observée « reste une manifestation du pouvoir de ceux qui savent sur ceux qui ne savent pas »[50].

---

[48] *Ibid.*, p. 150.

[49] NAUDIER, Delphine, art. cit., 2010, p. 90.

[50] RAMOGNINO, Nicole. « Pratiques de la recherche sociologique et éthique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, 2009, p. 58.

***

Les trois controverses étudiées présentent des variations de postures restitutive et illustrative ainsi que d'explications causales (institution pénale → comportements; projet éolien → conflits; champ → subjectivité) qui semblent plus ou moins adaptées à la complexité de la matérialité sociale. Le travail de Goffman est particulièrement révélateur en ce que la réduction qu'elle opère (la position de fugitif) l'amène en quelque sorte à stéréotyper ses individus enquêtés, qui ne se réduisent pas à cette unique condition ou position sociale, tout comme Victoria Thérame qui refuse son rangement dans la catégorie de la « bourgeoisie populaire ». C'est quelque peu différent chez Maillé, qui pose l'existence d'une entité déjà là, « la communauté » non divisée avant le projet éolien.

La formation et l'organisation sociale des individus et des groupes ne sont en aucun cas réductibles à une seule institution (la prison, l'école, la famille, etc.) ou à une seule cause; comme dans les cas étudiés ici, elles proviennent de l'éducation au sens large, de tout un milieu social, de conditions sociales (relationnelles) de coexistence, d'une configuration particulière de relations sociales diversifiées. Même si l'école, par exemple, est devenue une institution centrale du processus plus général d'apprentissage de la vie en société (ou de la socialisation), elle ne le résume pas. Ce serait de tomber dans le « piège scolaire », en ce que la scolarisation n'existe qu'à l'intérieur d'un « procès global de socialisation » dans des « espaces déterminés d'indétermination »[51], d'une « virtualité », ou encore d'un « espace toujours déjà structuré, et toujours à structurer, non pas clos »[52]. Berthelot écrit que le « savoir est solidaire d'un mode déterminé de production sociale et s'inscrit comme condition nécessaire d'effectuation de pratiques diversifiées »[53]. Si le processus éducatif au sens large relève bien d'un « arbitraire culturel » résultat de conventions sociales, il « n'en est pas moins un possible réalisé parmi d'autres »[54], constituant ainsi la visée de connaissance du ou de la sociologue qui tâche de montrer les modalités (théorique, méthodologique et empirique) du « faire sociologique » au fondement de l'objectivation.

---

[51] BERTHELOT, Jean-Michel. *Le piège scolaire*, Paris, PUF, 1983, p. 13.
[52] *Ibid.*, p. 294.
[53] *Ibid.*, p. 282.
[54] RAMOGNINO, Nicole, art. cit., 2009, p. 62.

Il devient dès lors difficile de distinguer avec exactitude la cause de l'effet[55] ou la « directionnalité » de l'influence, contrairement à ce que suppose le modèle mécanique ou énergétique de l'*impact*, de l'influenceur et de l'influencé[56], etc. Le corps humain comme corps social est un corps relationnel qui serait donc, pour ainsi dire, en situation continuelle d'influence.

Précisons autrement à partir de la relation thérapeutique telle que la concevait le psychanalyste français François Roustang dans son livre justement intitulé *Influence*, publié en 1990. À son avis, la relation thérapeutique est un « laboratoire où toutes les relations réelles et possibles de celui qui se prête à l'expérience vont pouvoir être mises en acte et transformées »[57]. La relation entre le ou la thérapeute et le patient est un lieu où se « joue » un « système relationnel illimité »[58]. Le ou la thérapeute et le patient sont tous les deux fortement impliqués dans la relation thérapeutique, et leur pratique s'ajuste et se modifie à travers un ensemble d'attentes, de normes et de réceptions différenciées, bref à travers des échanges de *signes* et de leur appropriation dans et par l'interaction, appropriation elle-même *fondée* et *relative* à un ensemble de relations sociales antérieures et postérieures à la relation thérapeutique, d'où l'objectif de la thérapie, qui serait « la modification relationnelle en vue de créer un nouveau rôle dans un système plus complexe et plus étendu[59].

Roustang écrit à nouveau :

> On peut aussi appréhender l'animalité de l'homme à travers des comportements subtils qui sont autant de messages qu'il transmet inconsciemment [ou implicitement?] et qui définissent sa position relationnelle : gestes infinitésimaux, mimiques, accents de la voix, nuances du

---

[55] Depuis une dizaine d'années, dans le « monde quantique », des physiciens remettent en question la causalité à la suite de leurs recherches en physique des particules. Le journaliste scientifique Simon Devos qualifie même cette découverte de « révolution » « lente » et « silencieuse » (DEVOS, Simon. « Casse-tête quantique : la fin de la causalité », *Science & Vie*, Les dossiers, mercredi 24 novembre 2021, p. 109-112).

[56] Sans refaire l'étymologie complète du mot « impact », notons qu'il serait en usage à partir du 19e siècle et signifiait alors « point où la force projectile agit sur le pendule ». Plus près de la physique, le mot se serait ensuite transformé, prenant un sens plus figuré dans les années 1950, dans le sens de « frapper contre; jeter contre; heurter »; et, dans la langue journalistique et publicitaire, d'influence déterminante, d'impact des médias, de la propagande. Avoir de l'influence ou de l'impact, c'est avoir de la force au détriment finalement des autres qui seraient plus influencés qu'influenceurs. « L'influence » serait en fait un mot plus ancien que le mot « impact », mais moins précis et quasi ésotérique, comme en témoigne son étymologie : au 13e siècle, l'influence désignerait une « sorte d'écoulement, de flux censé provenir des astres et agir sur les hommes et les choses ». Depuis, le mot a continué de se diversifier dans l'imprécision tout en redescendant sur terre dans les relations humaines et dans les sciences sociales, à travers notamment des personnes « influentes » qui se mesurent statistiquement par le nombre d'individus abonnés sur Internet ou par le nombre de références (la bibliométrie) en sciences sociales. Les définitions sont reprises du dictionnaire en ligne *Lexilogos* : https://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire.htm.

[57] ROUSTANG, François. *Influence*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, p. 161.

[58] *Idem.*

[59] *Idem.*

> regard, odeurs, vibrations du corps. Ces messages *fondent* la relation proprement humaine et donnent en particulier son *contexte*, et donc son sens, au langage explicite[60].

Ces manifestations de la subjectivité humaine deviennent « objectives » en ce qu'elles sont des traces signifiantes (et non des causes ou des effets) des positions respectives « dans un système relationnel illimité » (processus d'objectivation du sociologique). Elles sont issues de ces relations et sont susceptibles de devenir des référents pour l'action, pour l'engagement (processus d'objectivation du social) dans la relation. Ces « traces » ou ces « signes » fondent en outre la relation et son « contexte » qui n'y apparaît plus extérieur.

2. De la position à la positionnalité. D'une ontologie substantive à une ontologie relationnelle

Dans les trois cas de controverse, le social est reconstruit à partir d'entités substantives composées de traits et de propriétés qui définissent les êtres sociaux bien plus que des relations et des processus. Par exemple, la « bourgeoise populaire » se définit par un volume et une répartition relative de différents types de capitaux ou encore plus simplement par différents niveaux de revenu, de scolarité, etc. Goffman appréhende sa propre position sociale (les « *clean* ») en dressant une liste de ses « privilèges », comme sa couleur de peau, son éducation, sa santé et ses origines familiales[61]. Maillé définit implicitement la localité comme une « communauté », caractérisée par un esprit communautaire, de solidarité et d'entraide. Ces traits sont-ils suffisants pour constituer des frontières[62]? Les relations sociales semblent plus ou moins disparaître au détriment d'entités réifiées et stabilisées, probablement en raison d'une conception du discours et plus généralement du symbolique qui insiste davantage sur les symboles et moins sur la symbolisation ou l'activité symbolique.

---

[60] *Ibid.*, p. 15, nous soulignons.

[61] GOFFMAN, Alice, op.cit., 2014, p. 228-229.

[62] Nous reprenons les réflexions de Fernand Dumont (*Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 341-342) sur les classes sociales : « À première vue, des individus peuvent être rangés dans une même classe [ou position] parce qu'ils dépendent de conditions sociales similaires. Cela suffit-il pour découper des frontières? Considérant une liste de revenus, par principe continue, en vertu de quel arbitraire pratiquerait-on des césures à partir desquelles les gens seraient de telle classe plutôt que de telle autre? On n'arriverait pas à des résultats plus valables avec les occupations; leurs hiérarchisations sont multiples. Il est évident que ni le revenu ni l'occupation ne sont étrangers aux classes sociales; c'est par leur transposition dans un ensemble de signes et de symboles collectifs qu'ils deviennent des références pour les individus qui ont ainsi conscience d'être d'une classe plutôt que d'une autre. »

Oscillant entre l'usage de la position sociale au singulier et au pluriel, la sociologue britannique Beverley Skeggs nous permet de penser la transition de la *position sociale*, construite au départ selon une logique substantive des capitaux, à la *positionnalité*, dans laquelle se manifeste l'engagement de l'individu – et sa subjectivité – dans la (re)production de relations sociales diversifiées.

2.1 Des substances aux relations

Dans une enquête ethnographique dans le nord-ouest de l'Angleterre, réalisée sur une période de 11 ans auprès de 83 femmes inscrites au début de sa recherche à une « formation d'aide aux personnes », Skeggs montre comment ces femmes « vivent dans la gêne leur assignation à une place sociale »[63], en particulier l'assignation à des classes populaires, qui n'auraient pas de respectabilité tout en possédant très peu de capitaux[64]. Elle revient en introduction sur « la façon dont [s]a position située a pesé » sur sa recherche[65], sur le fait notamment qu'elle est elle-même issue des classes populaires anglaises :

> C'est pourtant avec réticence que je me résous à inclure la section qui suit, parce que je crains d'être assignée à *une* place, de même que les femmes étudiées ne souhaitaient pas être figées dans *une position* de classe. Je suis consciente qu'on évalue souvent les savoirs en réduisant leur auteur à *un point de vue* spécifique. Je ne souhaite pas que la complexité de la vie de ces femmes soit réduite à ma propre histoire. Je parle depuis des positions nombreuses et mouvantes et cette recherche s'est élaborée alors que certaines de mes positions se transformaient (en termes de classe, de sexualité, de localisation géographique, d'âge, de discipline, de rapport à la féminité et au féminisme) tandis que d'autres restaient stables (race, nationalité et genre). Ce sont des éléments de cet ensemble qui sous-tendaient mes cadres d'analyse qui se sont eux-mêmes modifiés dans les interactions avec les enquêtées[66].

Réduire la localisation sociale du savoir à une seule position sociale reconstituée par exemple à partir d'une somme de traits et d'attributs substantifs et substantialisés (niveaux de scolarité, de revenu, etc.) reconduit une ontologie[67] substantive souvent associée à la « raison statique » qui définit un être plus ou moins stable, au lieu de montrer, à l'instar de Skeggs, que la localisation

---

[63] SKEGGS, Beverley. *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2015, p. 41.

[64] *Ibid.*, p. 48-58.

[65] *Ibid.*, p. 37

[66] *Ibid.*, p. 69-70, nous soulignons.

[67] L'ontologie peut se définir comme étant « la manière de penser et de poser l'être social et de reconnaître ses modalités d'existence » (RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique. 1. Mésententes, disputes et malentendus*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2022, p. 16) .

sociale de la sociologue est un espace de rapport entre des relations sociales dont l'intensité est variable suivant la trajectoire de la chercheuse (par exemple de son statut d'étudiante issue des classes populaires à professeure d'université)[68].

Skeggs reconduit, de manière moins univoque que Naudier, la distinction entre l'objectif et le subjectif lorsqu'elle souligne qu'elle cherche à « rendre intelligible la façon dont les femmes vivent leurs positions sociales et les représentations qui y sont associées », afin de montrer comment elles « participent » « activement à produire le sens des positions »[69]. La distinction est tout de même établie ici entre « vivre ses positions sociales » et les « représentations », comme si le sens des positions n'était pas en quelque sorte intrinsèque aux positions ou que les représentations ne composaient pas le fait de « vivre ses positions sociales ». Skeggs ajoute qu'elle a « aussi analysé en détail la structure économique nationale et locale, et [qu'elle a] réun[i] des données statistiques sur le logement, la pauvreté et l'éducation. [Elle a] utilisé ces données pour tracer le cadre économique et culturel général dans lequel ces femmes évoluent, pour cartographier leurs positions et l'espace de leurs possibles »[70].

La conception de Skeggs se rapproche à première vue de celle de Weber et de Naudier en ce qu'elle semble reconstruire le « contexte » de manière externe tout en faisant la distinction entre position objective (le cadre économique et culturel général) et position subjective : « Les positions subjectives sont également distinctes des positions sociales. Ces dernières sont fondées sur une organisation structurale[71]. » Les positions subjectives ne sont-elles pas aussi structurales? Skeggs a pourtant utilisé, quelques pages auparavant, l'expression « structure de sentiment »[72] qu'elle reprend de Raymond Williams pour ne pas reconduire l'opposition entre objectif et subjectif. Son enquête de terrain l'amène à sortir de l'assignation à une seule position sociale. Elle écrit : « Il n'y a pas, cependant, de correspondance univoque entre nos propriétés sociales [ontologie substantive] et nos manières de penser : nous sommes positionnés plutôt que déterminés[73]. »

---

[68] Pour plus de précisions appuyées par des exemples issus d'enquêtes de terrain, voir PARENT, Frédéric et Paul SABOURIN, « Ethnographie et théorie de la description. La construction des données sociologiques », *Cahiers de recherche sociologique*, no 61, 2016, p. 109-126.

[69] SKEGGS, Beverley, op. cit., p. 35-36.

[70] *Ibid.*, p. 63.

[71] *Ibid.*, p. 59.

[72] *Ibid.*, p. 44.

[73] *Ibid.*, p. 62-63.

À la suite de sa « confrontation » avec des femmes des classes populaires, Skeggs observe avec justesse l'impossible « correspondance univoque » entre position et connaissance. La *position sociale*[74] est toutefois conçue comme ayant des *effets* sur les représentations au lieu de considérer ces dernières comme « signes » ou « traces » de cette position sociale. Autrement dit, les discours et les pratiques sont autant de traces (signes) de la positionnalité qui renvoient à des configurations sociales particulières, à des rapports entre relations sociales et moins à des traits et attributs substantifs qui demeurent tout de même des signes possibles de la positionnalité. Dans tous les cas, il est souligné que « la position » sociale n'est pas donnée, qu'elle n'est pas déjà là, qu'elle est virtuelle et reconstruite, et que cette reconstruction peut difficilement se réaliser de manière unilatérale par les sociologues sans reconduction de leurs propres catégories de connaissance (sociologiques ou non) s'ils ne tiennent pas compte des catégories déjà mises en œuvre dans l'activité quotidienne. La positionnalité pourrait ainsi se définir comme l'inscription actualisée au sein d'une pluralité virtuelle de relations sociales.

2.2 De la subjectivité à objectiver

L'anthropologue québécoise Natacha Gagné a étudié les Maaori de la Nouvelle-Zélande. Elle relate dans un article la réception variable de ses travaux par des Autochtones, dont certains l'accusent de ne pas présenter la « vraie culture autochtone »[75]. Gagné s'inscrit pourtant explicitement dans les principes de la recherche décolonisatrice et collaborative en mettant « en place divers processus de consultation et de discussion avec les participants » à tous les moments de sa recherche[76], contrairement à la recherche de Letellier par exemple. Gagné avait sciemment choisi d'étudier la vie quotidienne des Maaori « ordinaires » vivant en ville plutôt que celle des élites et des personnes vivant près des lieux plus « traditionnels » et « sacrés » : « Malgré mes efforts, le conflit ne manqua pas, à mon grand désespoir, de se répercuter sur des conflits

---

[74] La position peut se définir comme « *la* place occupée au sein d'un ensemble social hiérarchisé, d'une structure, d'un système » (GAUSSOT, Ludovic. « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, vol. 40, no 2, 2008, p. 183) . Or, nous apercevons la difficulté de réduire la position sociale à une seule place sans construire des entités substantives et réifiées.

[75] GAGNÉ, Natacha. « Le savoir comme enjeu de pouvoir. L'ethnologue critiquée par les autochtones », dans *Les politiques de* l'enquête, Paris, La Découverte, 2008, p. 277.

[76] *Ibid.*, p. 285.

personnels de longue date qui existaient déjà entre les membres de la famille, certains appuyant mes analyses, alors que d'autres non[77]. »

L'une des principales lignes du conflit, sans en aborder tout le contenu, se situait entre les personnes qui ont reçu ou non une éducation universitaire, connaissant ou non « l'authenticité » de la culture maaori. Le conflit concernait plus précisément l'usage de l'expression « maison-marae », reprise de la bouche des participants qui mentionnaient que leur maison « est comme un marae »[78]. Le marae chez les Maaori consiste en un

> lieu de rencontre sacré symbolisant les ancêtres. Il représente le cœur de la culture et de l'identité maaori, alors qu'une maison est « juste une maison », c'est-à-dire un espace domestique profane. Pour lui [son ami maaori], faire un lien explicite entre ces deux lieux attaquait l'essence même de la culture maaori en la désacralisant. Il ajouta aussi que les gens qui m'avaient parlé en ces termes ne savaient pas ce qu'ils disaient et n'étaient certainement pas de « vrais » Maaori[79].

Juste avant le dépôt de sa thèse, Gagné a finalement remplacé l'expression « maison-marae » par une expression moins controversée. Ces usages variés des mots renvoient à toute une organisation différenciée des rapports sociaux, notamment du rapport au « traditionnel » qu'il devient dès lors intéressant d'élucider sans reconduire le processus de légitimation des personnes elles-mêmes.

La géographe Stéphane Guimont Marceau a proposé une ethnographie du Wapikoni mobile, espace de production audiovisuelle pour les Autochtones créé en 2004 par la cinéaste Manon Barbeau. Elle termine son article sur le Wapikoni avec une intéressante observation : « Si la plupart des participants du Wapikoni mobile ne prétendent pas commettre un acte politique en réalisant leur vidéo ou en prenant la parole dans un espace commun, c'est pourtant ce qu'ils font. Ils redessinent le territoire de leur citoyenneté[80]. » Que prétendent-ils alors faire? Qu'est-ce qu'un acte politique pour eux? Il ne s'agit pas seulement de faire émerger du discours pour l'évaluer ensuite à partir d'une théorie de la citoyenneté ou d'autres théories sociologiques, mais de partir des catégories par lesquelles l'individu vit son humaine condition. Localiser socialement les savoirs consiste d'abord à reconnaître les catégories par lesquelles ce savoir de sens commun se construit et montrer sa matérialité dans des espaces-temps sociaux, dans des « corps

---

[77] *Ibid.*, p. 286.
[78] *Ibid.*, p. 282.
[79] *Idem.*
[80] GUIMONT MARCEAU, Stéphane. « Le Wapikoni Mobile : Conquête d'un nouveau territoire de Citoyenneté pour de jeunes Autochtones », *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, vol. 12, no 3, 2013, p. 570.

relationnels » ou dans des relations sociales configurées[81]. Autrement dit, quels sont les fondements relationnels des catégories sociales, et plus particulièrement ici de la catégorie « politique »? Maillé mentionne quant à elle adopter une perspective idéaliste plus que matérialiste en ce qu'elle étudie surtout les représentations sociales. La question n'est pourtant pas de savoir si nous sommes l'un ou l'autre, mais s'il est possible de faire uniquement l'un ou l'autre[82]. Cette manière de concevoir la matérialité des discours rejoint d'une certaine manière les théories du savoir situé[83], et en particulier les réflexions de la sociologue canadienne Dorothy Smith qui définit un point de vue comme un point d'entrée « non subordonné aux formes objectivées du savoir de la société ou de l'économie politique » se constituant depuis la vie quotidienne, depuis les lieux où se déploie l'existence corporelle[84].

Nous terminons cette partie en montrant comment nous sommes passé d'entités substantives à des entités relationnelles lors de notre enquête de terrain dans une localité de la grande région de Québec[85]. Avant notre intégration sur le terrain, nous avons cherché à nous familiariser avec le milieu à partir de différentes « traces », notamment par le recours aux données statistiques issues des recensements canadiens et aussi construites par nous-même. Par exemple, la population étudiée présente des niveaux moyens de scolarité et de revenu inférieurs à la moyenne québécoise malgré un taux d'activité élevé, ce qui signifie qu'elle ne reçoit que très peu de prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale. Les principaux commentateurs politiques qualifiaient par ailleurs cette « région » comme présentant un certain « esprit conservateur » en

---

[81] Pour le développement d'une sociologie de la connaissance, voir notamment les travaux de HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, no 2, 1987, p. 77-86, de SABOURIN, Paul. « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, no 2, 1997, p. 139-161 et de RAMOGNINO, Nicole. *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005.

[82] Guimont Marceau (art. cit., 2013, p. 568) écrit : « Les témoignages des participants permettent de voir les *effets* de leur prise de parole sur leurs territoires d'appartenance » (je souligne). Ce n'est pas tant que la parole a des effets (causalité) sur le territoire, mais plutôt que la parole est l'expression des appartenances diversifiées ou encore la mise en forme des expériences. Ce sont deux facettes de la même réalité sociale.

[83] FLORES ESPÍNOLA, Artemisa (« Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, vol. 53, no. 2, 2012, p. 101) mentionne toutefois qu'il n'existe pas une théorie unifiée du « point de vue ». Les théories du point de vue ne sont pas forcément non plus synonymes de la thèse du « privilège épistémique », c'est-à-dire qu'il existerait un point de vue privilégié pour construire l'objectivité. Elle souligne que de les confondre serait assez paradoxal en ce qu'« [a]ffirmer que certaines perspectives peuvent être meilleures n'est recevable qu'à la condition que le choix ait été opéré depuis une position neutre et désintéressée » (*Ibid.*, p. 117) .

[84] SMITH, Dorothy. *L'ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques » 2018, p. 59.

[85] PARENT, Frédéric. *Un Québec invisible. Enquête ethnographique d'un village de la grande région de Québec, Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

raison de l'historique des votes politiques, alors que le politologue Pierre Drouilly la qualifiait de « Québec tranquille[86] ». Nous avons ensuite construit nos propres données statistiques à partir du cadastre officiel, sur lequel nous avons demandé à la municipalité régionale de comté de nous indiquer les propriétaires des lots et la superficie de ceux-ci. Nous avons ainsi pu établir approximativement que les personnes descendantes des premières familles colonisatrices du 19e siècle étaient propriétaires de 56 % de la superficie des terres agricoles. En recensant l'ensemble des entreprises de la localité, nous avons en outre observé que cette même population était propriétaire de la quasi-totalité des entreprises de la localité, à l'exception des entreprises de services. Depuis les années 1990, le conseil municipal était composé de cette même population à plus de 90 %. Il était aussi possible d'observer la concentration de la population au sein de deux noyaux villageois autour de l'église et de l'ancienne station de chemin de fer. La question en suspens demeure celle de la dynamique des corps (des relations), de leurs déplacements, etc. Comment désubstantialiser ces traits? Comment ces indicateurs constituent-ils des frontières et donc des formes sociales (des « positions sociales »), pour reprendre la question de Dumont?

Les activités inscrivent plus ou moins régulièrement les personnes dans des relations sociales qui élaborent et réactualisent des espaces-temps sociaux formant des configurations sociales. La configuration dominante prise par l'ensemble des activités religieuses, politiques et économiques est celle où prédomine la logique de l'enracinement territorial à partir de réseaux familiaux et, plus précisément, de l'ancienneté d'association de familles qui entretenaient souvent des relations entre elles avant même de coloniser le village. C'est une population qui se reconnaît en outre comme « pionnière » en conservant et en actualisant la mémoire des premières familles présentes sur le territoire. Ces familles se perçoivent et se reconnaissent entre elles en se qualifiant de « Pro-Lancaster[87] ». Cette catégorisation est tout autant un processus identificatoire (un « nous ») constituant un réseau d'interconnaissance et d'entre-soi[88] qu'un processus

[86] Le « Québec tranquille » comprend pas moins de 12 circonscriptions électorales : Rivière-du-Loup, Kamouraska-Témiscouata, Montmagny-L'Islet, Bellechasse, Lotbinière, Nicolet-Yamaska, Beauce-Nord, Beauce-Sud, Frontenac, Mégantic-Compton, Richmond et Johnson. Ce sont des zones rurales vieillissantes, faiblement scolarisées et en moyenne plus pauvres que l'ensemble des autres régions québécoises. Les circonscriptions électorales de ces zones sont francophones (à environ 98 %) et possèdent des structures économiques semblables à celles que nous retrouvions dans les années 1950 à l'échelle du Québec, où prédominaient encore les secteurs primaires et secondaires (DROUILLY, Pierre. « Qui a voté quoi, et pourquoi? », dans *L'annuaire du Québec*, sous la dir. de Michel Venne, Montréal, Fides, 2004, p. 615-616) .

[87] Lancaster est le nom fictif donné à la municipalité.

[88] C'est à travers ce réseau que notre intégration s'est initialement déroulée.

d'exclusion (un « eux »), permettant ainsi de saisir des formes sociales différenciées. Ce double processus ne s'observe pas seulement dans les activités économiques, mais bien dans l'ensemble des activités sociales et repérables à partir de différentes traces, dont les discours qui mettent en forme ces rapports au monde. Ces familles entretiennent des relations de longue durée à travers différents types d'engagement au sein de regroupements religieux, économiques et politiques de la localité (conseil de fabrique, corporation de développement économique, conseil municipal, etc.) qui constituent un entre-soi difficilement partagé par des personnes qui ne sont pas de « la place » ou qui ne disposent pas de ces mêmes référents, bien que des exceptions soient parfois possibles[89].

Les entités politicojuridiques déjà existantes, par exemple la paroisse et la municipalité, ne sont pas l'objet de la reconstruction sociologique et forment plutôt des cadres institutionnels à partir desquels il est possible de dégager des univers relationnels, des formes sociales, des espaces-temps sociaux à reconstituer. D'un point de vue sociologique, la localité n'est pas un groupe directement observable ni clairement délimité, comme le laissent présupposer les statistiques construites à partir des frontières nationales. Les relations sociales sont « virtuelles » en ce qu'elles sont l'objet d'une double construction, à la fois par les individus dans leur engagement au sein des interactions quotidiennes et par l'ethnographe qui cherche à saisir dans quel monde il ou elle a mis les pieds en développant soi-même des relations sociales. Autrement dit, le village et la position sociale ne sont pas des entités déjà là, à découvrir par un ensemble de traits et d'attributs. Non directement observables par des frontières clairement délimitées dès le départ, ces entités sont plutôt « virtuelles », en ce que leur (re)construction renvoie à l'existence concrète et particulière de relations sociales qui produisent et reproduisent des espaces sociaux.

3. Sur le processus d'objectivation et de l'« utilité » de la causalité en sociologie

Il faut sortir l'objectivité des propriétés de l'être (l'ethnographe et la personne observée) et des objets (la maison-marae), pour montrer que l'objectivité sociologique est le résultat d'un travail et est recherchée par l'analyste à partir de l'objectivité du réel. L'objectivité sociologique est le résultat « d'un faire sociologique » qui prend la mesure du caractère localisé de toute

[89] Un homme d'affaires né à l'extérieur du village a pu être reconnu comme étant de la place, puisqu'il réside sur la terre de ses ancêtres de sa lignée maternelle.

connaissance. Le travail de description est à cet égard fondamental, puisqu'il permet de rendre compte d'une pluralité de formes sociales de relations et de connaissances. Dans la mesure où tout savoir est situé socialement, l'inscription sociale du sociologue ne constitue pas tant des « biais[90] » ou des « obstacles » qui conduisent à des « erreurs cognitives », mais plutôt ce qui *fonde* et *limite* la connaissance, qu'elle soit sociologique ou de sens commun. Si objectiver l'expérience signifie selon Granger de construire des modèles abstraits des phénomènes, il faudrait distinguer l'objectivité de l'analyse (la valeur du travail sociologique ou la dimension épistémologique) de l'objectivité du monde réel (le processus de catégorisation ou la dimension ontologique)[91]. L'objectivité n'est pas non plus une propriété intrinsèque à la recherche scientifique, à la connaissance et à une posture de recherche. Il ne suffit pas de dire que nous adoptons une posture scientifique de recherche écartant les préjugés et faisant preuve d'ouverture d'esprit. Il s'agit certes de bonnes intentions, mais elles ne sont que des intentions et, bien souvent d'ailleurs, les sociologues souhaitent faire du travail de terrain pour confronter leurs propres schèmes cognitifs, leurs propres préjugés.

Il ne s'agit pas pour autant d'adopter un point de vue relativiste sur la connaissance. Cette position vient du fait que nous ne distinguons pas les trois éléments du « faire sociologique ». Pour qu'une connaissance scientifique soit construite, il faut déterminer une ontologie de l'objet que nous voulons connaître, une méthodologie pour « faire science », ce qui permet d'arriver à des propositions épistémologiques (scientifiques). En général, le relativisme scientifique prend la connaissance quotidienne[92] comme équivalente à la connaissance scientifique. La science est le résultat d'un travail méthodique, d'une pensée par modèle, contrairement à l'idéologie qui serait plus ou moins une « production spontanée [93] ». Granger ajoute :

---

[90] Christian Papinot revient plus longuement sur la notion de « biais » à travers l'histoire de la sociologie française, les considérant comme le socle d'une épistémologie positiviste qui cherche en bout de ligne à faire disparaître le sujet qui observe (et ses *effets*) , car il fait « obstacle » à la connaissance, comme si cette dernière était indépendante du sujet. Il ajoute : « Renoncer à l'idéal de l'objet préexistant à l'enquête et à tous ses produits dérivés revient à s'affranchir d'un mode de pensée substantialiste qui "porte à traiter les activités ou les préférences propres à certains individus ou à certains groupes d'une société à un certain moment comme des propriétés substantielles, inscrites une fois pour toutes dans une sorte d'essence biologique ou – ce qui ne vaut pas mieux – culturelle". » (Bourdieu, cité par Papinot, « Erreurs, biais, perturbations de l'observateur et autres « mauvais génies » des sciences sociales », *SociologieS*, 2013, p. 9)

[91] GRANGER, Gilles-Gaston. « L'explication dans les sciences sociales », *Social Science Information*, 1971, vol. 10, no 2, p. 32.

[92] Nous préférons cette expression à celle de connaissance « ordinaire », bien qu'elle puisse avoir le même sens.

[93] L'idéologie se définit communément de manière péjorative comme un « reflet » ou une « illusion », signifiant par exemple qu'un discours ne présente pas la réalité ou n'est qu'un camouflage d'intérêts de classe. Nous ne

> [O]n peut bien dire que l'idéologie ne travaille pas dans la mesure où elle ne remet plus en question le rapport d'une forme à un contenu suscité à partir d'une expérience renouvelée. Elle se donne ce rapport une fois pour toutes et ne fait éventuellement varier que la forme qu'elle isole. Tout en prétendant décrire et régir l'expérience, elle échappe essentiellement à son contrôle[94].

Contrairement au statut plus implicite de l'idéologie, la science formalise ou modélise explicitement l'épreuve empirique du réel (la « spontanéité » de l'idéologie) à travers l'articulation méthodique de la théorie (forme) et de l'expérience (contenu). En ce sens, le « faire sociologique » consiste à expliciter les modalités (ontologique, épistémologique et méthodologique) de l'épreuve empirique du réel (les opérations mises en œuvre) pour connaître la réalité sociale. La différenciation des savoirs ne constitue pas pour autant leur hiérarchisation, puisque leur visée est différente : la signification dans le cas de l'idéologie, ou le sens commun et l'explication de cette signification dans le cas de la connaissance sociologique. Dans la connaissance quotidienne, nous avons des schémas d'interprétation du monde (des points de vue), alors que, dans la connaissance scientifique (outre le point de vue interprétatif), il existe un art de faire science (une méthodologie). Si les propositions épistémologiques « font science », elles le font en regard de la méthodologie choisie et de l'ontologie. Seule la méthodologie choisie peut être relative : nous pouvons choisir plusieurs modèles de description et d'explication à partir d'une même ontologie.

Dans un article qui cherche à « comprendre pourquoi [les explications causales] demeurent si vivaces » et « quelle fonction » elles remplissent dans les sciences humaines, même si elles sont pourtant « caractéristique[s] d'un état rudimentaire » de l'explication scientifique[95], Granger montre que leur valeur est « stratégique », en ce qu'elles permettent d'agir sur le monde, même si les « faits humains sont d'emblée éprouvés comme matériel symbolique » et qu'« ils renvoient plus ou moins explicitement à une totalité de l'expérience, totalité toujours virtuelle »[96]. Leur usage élimine des incertitudes et permet plus facilement d'orienter l'action publique en

---

différencions pas la science et l'idéologie dans une opposition entre le vrai et le faux ou l'illusoire, préférant définir l'idéologie de manière anthropologique comme un rapport au monde. Les deux sont des formes de connaissance qu'il importe de distinguer sans toutefois les hiérarchiser en ce qu'elles ont des finalités et des modalités différentes de mise en forme (voir HOULE, Gilles. « L'idéologie, un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, p. 123-145.

[94] GRANGER, Gilles-Gaston et Henri ATLAN. « Science, idéologie, philosophie », dans *Raison présente*, no 97, 1er trimestre, 1991, p. 95

[95] Granger mentionne que l'explication causale est une application ou une vulgarisation des sciences physiques, tandis que les explications des sciences physiques contemporaines seraient structurales ou configurationnelles.

[96] GRANGER, Gilles-Gaston, art. cit., 1978, p. 127-128 et 138.

fonction des attentes sociales, justifiant par le fait même l'utilité des sciences sociales. Granger ajoute que le recours à la causalité « consiste en la désignation d'un facteur stratégique qui donne au phénomène sa dissymétrie essentielle; elle représente dans une large mesure une adaptation à la pratique immédiate et un retour au langage commun »[97]. Le schème causal s'associe ainsi à des applications utiles au sens de la fabrication de techniques ou d'actions technocratiques[98].

L'éthique dans la recherche serait en somme celle qui se manifeste dans le « faire sociologique » qui « consiste en une mise en forme des expériences de l'autre »[99] par le ou la sociologue en relation avec ces autres. La sociologie n'est donc pas un « point de vue de nulle part ». Une éthique « inscriptive » plutôt que « prescriptive » explicite au mieux le passage des catégories sociales (de sens commun) aux catégories sociologiques. Le ou la sociologue ne peut faire autrement que de saisir les catégories par lesquelles les individus actualisent leur rapport au monde, d'où la nécessité de différencier les catégories sociales des catégories sociologiques, distinction sans doute plus difficile à faire dans des périodes où le financement de la recherche est fortement structuré en fonction d'impératifs politiques et économiques qui imposent en quelque sorte leurs propres catégorisations et une certaine nécessité d'agir que permet le recours à l'explication causale[100].

D'où l'importance aussi de considérer la sociologie comme un travail de connaissance et non d'abord comme un travail politique qui consisterait par exemple à endosser le *point de vue* d'un groupe social, qu'il soit dominé ou dominant. Bien que la sociologie ne soit pas une entreprise d'imposition de valeurs, elle n'est pas neutre pour autant, dans la mesure où elle est un point de vue sur le monde (une perspective) réduisant la complexité humaine à sa dimension

---

[97] *Ibid.*, p. 137.

[98] Les attentes d'utilité de la sociologie ne se limitent pas aux bailleurs de fonds, même si ces derniers occupent aujourd'hui une place centrale dans la recherche universitaire en voulant favoriser légitimement l'innovation, une meilleure redistribution de la richesse, l'intégration à la société québécoise, une meilleure participation dans les sports, etc. Ces exemples donnent toutefois l'impression que la recherche universitaire n'est qu'un prolongement de l'appareil étatique, comme en témoigne l'extrait suivant : « Ainsi, les résultats du projet financé dans le cadre du présent concours devraient permettre, à terme, d'améliorer les connaissances sur les politiques sociales qui favorisent la redistribution de la richesse, dans l'optique de réduire les inégalités sociales, de revenu et de santé. Ils devraient également permettre de nourrir les réflexions gouvernementales en la matière. » http://www.frqsc.gouv.qc.ca/espace-presse/nouvelles-et-communiques/nouvelle/politiques-sociales-favorisant-une-meilleure-redistribution-de-la-richesse-dans-la-societe-rouhb1hc1553695136889.

[99] SABOURIN, Paul. « Une éthique de la connaissance sociologique? » *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, automne 2009, p. 74.

[100] PARENT, Frédéric et Emmanuelle BERNHEIM. « L'éthique et le politique : la localisation sociale des savoirs dans les sciences sociales », *Sociologie et sociétés*, vol. LII, no 1, 2020, p. 5-16.

« sociale ». Cette réduction de l'objet de connaissance n'est toutefois pas propre à la sociologie ni aux sciences sociales. Le point de vue sociologique est en outre « travaillé » dans un « faire science » qui confronte méthodologiquement l'ontologie (l'objet sociologique) et l'épistémologie (le point de vue devenu scientifique).

Enfin, nous devrions sans doute modifier certaines de nos conceptions de l'enquête de terrain, présentée parfois comme une expérience « immersive » ou comme une expérience qui cherche à être le moins perturbante possible, en ce qu'elles risquent de reconduire une sorte de mécanique causale, comme si le monde était extérieur et indépendant de la personne qui observe. Le physicien Pablo Jensen montre justement l'impossibilité d'une « épistémologie réaliste classique » de la science qui « découvre le monde réel, qu'il est ce qu'il est quoi que puissent en penser des individus ou des cultures différentes »[101]. Le monde social ou même physique n'est pas un « monde mécanique, stable et extérieur aux humains, qui serait découvert par les sciences pour garantir l'objectivité et la robustesse des résultats scientifiques »[102]. D'où la nécessité d'incorporer la symbolicité des faits humains dans la complexité configurationnelle des relations sociales.

Bibliographie

ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 2016 [1958].

AVANZA, Martina. « Le "cas Alice Goffman" et les risques d'un backlash méthodologique », *Revue française de science politique*, vol. 66, no 6, 2016, p. 995-1001.

BERTHELOT, Jean-Michel., *Le piège scolaire*, Paris, PUF, 1983.

[101] JENSEN, Pablo. *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Seuil, 2018, p. 16.
[102] *Ibid.*, p. 28.

BETTS, Dwayne. « The Stoop Isn't the Jungle ». *Slate*, July 10, 2014. http://www.slate.com/articles/news_and_politics/jurisprudence/2014/07/alice_goffman_s_on_the_run_she_is_wrong_about_black_urban_life.single.html;

DEMAZIÈRE Didier et Claude DUBAR. *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Québec, P.U.L., 2009.

DESROSIÈRES, Alain. « Quand une enquêtée se rebiffe : de la diversité. Des effets libérateurs, ou les arguments des trois chatons », *Genèses*, vol. 71, no 2, 2008, p. 148-159.

DEVOS, Simon. « Casse-tête quantique : la fin de la causalité », *Science & Vie*, Les dossiers, mercredi 24 novembre 2021, p. 109-112.

DROUILLY, Pierre. « Qui a voté quoi, et pourquoi? », dans *L'annuaire du Québec*, sous la dir. de Michel Venne, Montréal, Fides, 2004, p. 598-618.

DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

FLORES ESPINOLA, Artemisa. « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du 'point de vue' », *Cahiers du Genre*, vol. 53, no. 2, 2012, p. 99-120.

GAGNÉ, Natacha. « Le savoir comme enjeu de pouvoir. L'ethnologue critiquée par les autochtones », *Les politiques de* l'enquête, Paris, La Découverte, 2008, p. 277-298.

GAUSSOT, Ludovic. « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, vol. 40, no 2, 2008, p. 181-198.

GOFFMAN, Alice. *On the Run. Fugitive Life in an American City*, Chicago, Presses de l'Université de Chicago, 2014.

GRANGER, Gilles-Gaston. « L'explication dans les sciences sociales », *Social Science Information*, vol. 10, no 2, 1971, p. 31-44.

GRANGER, Gilles-Gaston, « Logique et pragmatique de la causalité dans les sciences de l'homme », dans *Systèmes symboliques. Travaux du Séminaire d'épistémologie comparative d'Aix-en-Provence*, Paris, C.N.R.S, 1978, p. 127-143.

GRANGER, Gilles-Gaston et Henri ATLAN, « Science, idéologie, philosophie », dans *Raison présente*, no 97, 1er trimestre, 1991, p. 89-119.

GUIMONT MARCEAU, Stéphane. « Le Wapikoni Mobile : Conquête d'un nouveau territoire de Citoyenneté pour de jeunes Autochtones », *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, vol. 12, no 3, 2013, p. 551-575.

HAAPAJÄRVI, Linda. « La crédibilité de l'ethnographie en question. Bilan critique de *On the Run* d'Alice Goffman et de sa réception publique », *Sociologie*, vol. 7, no 3, 2016, p. 301-312.

HOULE, Gilles. « L'idéologie, un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 123-145.

HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, no 2, 1987, p. 77-86.

HOULE, Gilles. « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique », dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, dans Jean Poupart, Jean-Pierre Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 273-289.

JENSEN, Pablo. *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, Seuil, 2018.

LETELLIER, Marie. *On n'est pas des trous-de-cul*, Montréal, Moult Éditions, 2019 [1971].

LEWIS-KRAUS, Gideon. « The Trials of Alice Goffman », *The New York Times Magazine*, 17 janvier, 2016, p. 31 : https://www.nytimes.com/2016/01/17/magazine/the-trials-of-alice-goffman.html.

LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux. Processus et virtualité*, Paris, Éditions Hermann, 2009.

MAILLÉ, Marie-Ève. « Information, trust, and social cohesion in an environmental conflict related to a wind farm project in Québec (Canada) », Thèse, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en communication, 2012.

MAILLÉ, Marie-Ève. « Projet éolien de l'Érable : récit d'un gâchis », dans *Acceptabilité sociale : sans oui, c'est non*, sous la dir. de dans Pierre Batellier et Marie-Ève Maillé, Montréal, Éditions Écosociété, 2017, p. 257-299.

MAILLÉ, Marie-Ève. *L'Affaire Maillé*, Montréal, Éditions Écosociété, 2018.

NAUDIER, Delphine. « La restitution aux enquêté-e-es : entre déontologie et bricolages professionnels? », dans *Enquêter : de quel droit? : menaces sur l'enquête en sciences sociales*, sous la dir. de Sylvain Laurens et Frédéric Neyrat, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010, p. 79-104.

NAUDIER, Delphine. « Sociologie d'un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèse*, vol. 64, no 3, 2006, p. 67-87.

PAPINOT, Christian. « Erreurs, biais, perturbations de l'observateur et autres "mauvais génies" des sciences sociales », *SociologieS* [En ligne], 2013.

PARENT, Frédéric. *Un Québec invisible. Enquête ethnographique d'un village de la grande région de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

PARENT, Frédéric et Paul SABOURIN, « Ethnographie et théorie de la description. La construction des données sociologiques », *Cahiers de recherche sociologique*, no 61, 2016, p. 109-126.

PARENT, Frédéric et Emmanuelle BERNHEIM. « L'éthique et le politique : la localisation sociale des savoirs dans les sciences sociales », *Sociologie et sociétés*, vol. LII, no 1, 2020, p. 5-16.

PORTILLA, Ana. « On the Run : l'ethnographie en cavale ? De la controverse éthique au débat sociologique », *Genèses*, vol. 102, no 1, 2016, p. 123 à 139.

RAMOGNINO, Nicole. « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, 1982, p. 83-95.

RAMOGNINO, Nicole et Pierre VERGÈS (dir.), *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005.

RAMOGNINO, Nicole. « Pratiques de la recherche sociologique et éthique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, 2009, p. 45-63.

RAMOGNINO, Nicole. « Des réflexions sur quelques controverses à propos de l'analyse qualitative en sociologie », *SociologieS*, 2013, [En ligne], Théories et recherches, consulté le 15 mai 2015. URL : http://sociologies.revues.org/4276

RAMOGNINO, Nicole. « À propos des corps, du temps, de l'espace et de la signification : Lecture sur l'observation ethnographique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 61, 2016, p. 167-190.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique. 1. Mésententes, disputes et malentendus*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2022.

RIOS, Victor. « On the Run: Fugitive Life in an American City by Goffman », *American Journal of Sociology*, vol. 121, no 1, juillet 2015, p. 306-308.

ROUSTANG, François. *Influence*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990.

SABOURIN, Paul. « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, no 2, 1997, p. 139-161.

SABOURIN, Paul. « Une éthique de la connaissance sociologique? » *Cahiers de recherche sociologique*, no 48, automne 2009, p. 65-91.

SKEGGS, Beverley. *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2015.

SMITH, Dorothy. *L'ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2018.

WEBER Florence. « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèse*, vol. 70, no 1, 2008, p. 140-150

Explorations sociologiques. *Revue d'épistémologie pratique*, no 1, 2025.

Une méthodologie générale de la sociologie? Les médiations sociales de la production de la connaissance sociologique.

Paul Sabourin

Département de sociologie, Université de Montréal, Montréal, Canada

paul.sabourin@umontreal.ca

L'auteur a publié des travaux dans les domaines de la méthodologie et de l'épistémologie sociologique ainsi que la sociologie de la connaissance et de l'économie. Il est professeur titulaire retraité et professeur associée à l'UdeM.

Une méthodologie générale de la sociologie? Les médiations sociales de la production de la connaissance sociologique.

Cet article avance qu'une problématique méthodologique des médiations sociales permet de localiser socialement la production de la connaissance sociologique. La méthodologie s'y trouve redéfinie comme un langage favorisant la coopération entre sociologues afin de sortir de l'indifférence ou de la déqualification entre les interprétations du social. Cette coopération est possible parce que l'étude des médiations sociales montre que la pluralité des formes de connaissance compose tant les êtres sociaux que les chercheur(e)s. Elles suscitent chez ces derniers le développement d'un langage général pour décrire les formes sociales constitutives de leur existence et de leurs recherches. La méthodologie est donc objectivation de la démarche heuristique plutôt que prescription de celle-ci. Elle vise à expliciter les règles d'une réciprocité des perspectives entre les observatoires du social contribuant à cette visée de généralité définissant la sociologie comme forme de connaissance.

Mots clés : méthodologie, épistémologie, médiations sociales, localisation sociale, cumulativité

Traiter de méthodologie sociologique est souvent perçu comme promouvant un discours techniciste. À cette vision d'une méthodologie considérée comme scientiste s'opposent aujourd'hui des conceptions relativistes de la connaissance qui conforte une perception impressionniste du social. Mu par ce relativisme, on peut en venir à considérer que le discours méthodologique consiste essentiellement à produire un métadiscours de légitimation de nos recherches à défaut de démonstrations possibles ou probantes dans l'état actuel de la sociologie.

Pour moi, l'expérience de la méthodologie sociologique est toute autre, tant dans le cadre de mes recherches méthodologiques que de mon expérience d'enseignement de plusieurs cours et séminaires spécialisés dans ce domaine. La méthodologie consiste, dans sa fonction première, à participer à la construction d'un langage commun entre sociologues, langage qui permet d'expliciter nos démarches de connaissance et de ce fait, rendre notre savoir transmissible, concrétisant la visée d'un cumul collectif. La méthodologie sociologique devrait être donc associée à la mise en œuvre d'une plus grande coopération entre sociologues plutôt qu'à un régime de sanctions, non pas pour conforter une conception scientiste ou relativiste, mais aux fins de situer les fondements et les limites de chacune des recherches réalisées, en regard d'une connaissance commune du social à ériger.

Si l'on peut faire l'analyse de ses travaux et de ceux publiés par des collègues pour développer ce langage méthodologique portant « sur le comment produire de la connaissance sociologique » et le combiner à une épistémologie pratique qui s'intéresse à la valeur, autrement dit, au statut de la connaissance produite en sociologie[1], pour ma part, l'étude des travaux de milliers d'étudiants en méthodologie aux divers cycles d'apprentissage de la sociologie m'ont permis d'observer au mieux les détails des raisonnements sociaux impliqués dans les cheminements cognitifs des sociologues à divers degrés de scolarité. Ces cheminements sociocognitifs sont souvent peu explicités dans les recherches publiées aujourd'hui bien qu'elles en conservent tout de même des traces. Ces possibilités d'observation du travail sociologique, d'une façon opératoire, en déconstruisant les éléments et opérations des démarches dans

[1] PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 22, 1967 ; GARDIN, Jean-Claude, *La Logique du plausible : essais d'épistémologie pratique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Travaux et documents, 1981 ; HOULE, Gilles, « L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique », dans *L'analyse clinique dans les sciences humaines*, éd. par Gilles HOULE et Eugène ENRIQUEZ, Montréal, Saint-Martin, 1993, p.39-53 ; BERTHELOT, Jean-Michel, *Sociologie: épistémologie d'une discipline : textes fondamentaux*, Bruxelles, De Boeck université, Portefeuille : sociologie, 2000.

l'enseignement de la méthodologie, ouvrent à l'observation de la complexité du social et de sa connaissance, comprenant sa mise en forme individuée socialement et ses différentes formes de productions collectives.

Cette observation pédagogique est un terrain fructueux afin de cerner un ensemble de problèmes relatifs à l'apprentissage de la sociologie, mais plus fondamentalement en ce qui a trait à l'irréductibilité sociale de la connaissance[2] et aux possibilités de développer un savoir général permettant de décrire et d'analyser les formes de vie sociale.

À la lumière de ces travaux, il apparaît alors que le ou la sociologue ne transcende pas le social, ils et elles travaillent à travers des formes sociales vécues qui sont aussi constituées de formes sociales de connaissance apprises dans la vie quotidienne en plus de celles acquises dans sa formation sociologique. L'examen d'une problématique de recherche montre qu'elle est composée de la mise en rapport de ces multiples langages: théoriques, opératoires et empiriques. La confrontation des incompatibilités dans ce que ces différents langages donnent à voir l'objet de recherche dans ses diverses facettes et forme la dynamique du processus de connaissance visant à combler ces écarts. Le sociologue pense à travers ces langages la vie sociale qu'il observe qui est constituée de formes de connaissance ordinaire, professionnelles et savantes. Cette lecture en termes de processus sociocognitifs, que ce soit ceux des personnes dans la vie sociale ou bien ceux spécialisée des sociologues, s'avère cohérente avec une conception de l'esprit comme institution sociale que propose Jean de Muck[3] tenant compte de l'élaboration qu'il est possible d'observer empiriquement, pragmatique et procédurale de la raison humaine.

Considérant ces médiations sociales dans la production de la connaissance, l'« équation personnelle » du chercheur ne devient pas tant un obstacle qu'un point de départ d'une série de questionnements et d'opérations cognitives, réflexives et pratiques, fondée sur un travail d'objectivation méthodologique des médiations sociales qu'elle suppose. Mentionnons d'emblée, avant de se référer aux divers usages du concept de médiations en sciences sociales, que celui-ci implique à la fois des continuités, des transformations et des discontinuités dans l'appréhension des formes sociales. En ce sens, le concept de médiation permet de dépasser les concepts antérieurs soit ceux de reflet ou à l'inverse d'illusion pour appréhender les perceptions et les interprétations du réel.

---

[2] JOLY, Marc et Frédéric LEBARON. « Comment réunifier le constructivisme génétique ? », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, no 16, 2022. https://doi.org/10.4000/socio-logos.5283

[3] MUNCK, Jean de. *L'institution sociale de l'esprit : nouvelles approches de la raison*, Paris, PUF, Interrogation philosophique, 1999.

Envisager les médiations sociales dans la production de la connaissance sociologique va donc bien au-delà de la considération nécessaire des propriétés des techniques et des méthodes voire même de leur croisement en méthode mixte. Ceci implique de concevoir le sociologue comme un être social pluriel, à la fois comme un être comme tous les autres par sa socialisation, mais aussi qui, par un travail défini et explicitable plutôt que par miracle, s'avère à même de développer un langage à permettant de décrire, d'analyser voire d'expliquer le social. Conçus ainsi, ses travaux de recherches procurent non pas la « conscience du social », mais une capacité de généralisation à propos des formes de vie sociale. Cette généralisation repose sur la fabrication de propositions théoriques et empiriques sur ces formes que prend le social, aussi restreintes soient-elles en étendue dans l'état de la discipline, en termes de niveau de généralisation à des groupes et des ensembles sociaux.

Comment émergent à partir de connaissances ordinaires, professionnelles ou savantes des catégories construisant une perception de l'irréductibilité sociale de la vie humaine ? Comment ces premières appréhensions en viennent à enclencher des séries de questionnements énonçant des énigmes, des manques de connaissance perçus dans l'état de la littérature sociologique tant qu'empirique que théorique? Comment aussi, les premières définitions de l'objet de recherche, font état, selon l'expression en vogue, d'une "sensibilité" à certains aspects du social plutôt qu'à d'autres ? Ces questions et bien d'autres surgissent du travail d'observation pédagogique des cheminements sociocognitifs des chercheurs et appellent à mieux comprendre les apprentissages sociaux constituant la sociologie. Il s'agirait ainsi de donner les assises à une méthodologie générale prenant compte les médiations de sa constitution, qu'elles procèdent de la mesure c'est-à-dire quantitative ou d'une la topologie du social, soit des médiations produites par des opérations qualitatives décrivant et analysant les données construites.

Suivant cette conception du travail sociologique, je développerai en trois points la problématisation méthodologique. Mon premier point vise à mettre en lumière la pertinence d'élaborer une problématique méthodologique des médiations sociales dans la production de la connaissance sociologique. Mon deuxième point vise à définir ce que j'entends par régulation méthodologique de la recherche et ainsi approfondir le sens de la notion de médiation sociale de la connaissance. Enfin, mon troisième point expose des pistes d'analyse et d'expérimentation des médiations sociales. Dans cette partie, je me concentrerai sur la construction des données sociologiques, un moment souvent moins explicité de la recherche qui induit des médiations déterminantes de l'ensemble de la démarche de recherche.

1. L'être sociologique : d'une pluralité sociale « donnée » à une pluralité sociale construite par le travail sociologique

La méthodologie n'est pas une démarche à suivre, elle est plutôt une interrogation continuelle et un travail d'expérimentation des modalités de connaissance du social avec son versant d'épistémologie pratique. Ce dernier objective les fondements et les limites des opérations de connaissance réalisées dans la visée de rendre compte des propriétés fondamentales du social relatif à un objet de recherche. Ces interrogations méthodologiques ne sont pas seulement celles du chercheur qui a produit cette recherche, mais celles de tous ceux qui reliront la démarche et ses résultats pour lui conférer un statut déterminé de connaissance.

Plus spécifiquement, je définis la problématique méthodologique d'une recherche comme étant la mise en rapport des propriétés des matériaux, des techniques, des méthodes et surtout de leurs usages et leurs articulations, nous permettant de produire une connaissance sociologique dans la visée d'établir des faits sociaux à propos d'un objet de recherche. Ces faits sociaux sont à expliquer théoriquement. La problématique méthodologique s'insère donc au sein d'une problématique générale de recherche que j'explicite comme opérations de connaissance de la façon suivante. Il s'agit d'apprendre au moins trois langages différents pour appréhender le social: 1) un langage théorique; 2) un langage opératoire et 3) un langage empirique. Chacun de ces langages représentent à sa façon l'objet de recherche. Ils consistent en des termes et des raisonnements construits selon des règles explicites propres à leur niveau d'abstraction. Le langage théorique permet de distinguer les éléments fondamentaux des formes sociales, leurs règles de composition et de transformation[4] afin d'expliquer la composition et de la dynamique des formes sociales. Les termes et les raisonnements opératoires visent tant qu'à eux à définir les dimensions et sous-dimensions empiriques soient les règles d'établissement et de reconstitution des matériaux, de découpage de ceux-ci et de confrontation des données extraites des matériaux empiriques en fonction de retenir dans ceux-ci ce qui renvoie à l'objet de recherche. En somme, ces règles indiquent où dans les matériaux considérant leurs constitutions, il est possible de retrouver des traces de l'objet empirique. En méthode quantitative, ces dimensions et sous-dimensions regroupent des indices tandis qu'en méthodologie qualitative les catégories opératoires renvoient à des distinctions empiriques relatives à des activités, des espaces et

[4]Voir la définition du concept de structure en science dans GRANGER, Gilles-Gaston. « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, 1982, p. 7-13, https://doi.org/10.7202/006768ar.

temporalités sociales visant l'appréhension d'une configuration sociale. Enfin le langage empirique représente l'objet à partir des contenus décrits des observations afin de saisir aux mieux les particularités et les spécificités des formes sociales observées. Nous espérons ultimement que ces trois langages saisiront au terme de la démarche de recherche, d'une façon compatible, une même réalité afin de conserver un minimum de sécurité ontologique dans notre rapport au réel.

Ces sémantiques sociologiques permettent de construire trois points de vue sur un même objet de recherche qui sont autant de manières différenciées de circonscrire, d'approximer voire d'appréhender ce qui apparaît inconnu ou peu connu jusqu'ici. Tous les sociologues produisent une connaissance du social par la mise en rapport de plusieurs langages (implicitement ou explicitement) qui forment les médiations de leur connaissance. L'activité de connaissance forme une vaste série de médiations incluant celles impliquées dans leur « équation personnelle ». S'ajoute donc à la pluralité des formes de connaissance de sens commun, que montre bien l'analyse des récits de vie en sociologie[5], la pluralité des langages sociologiques construite par le travail de recherche.

1.1 La redécouverte continuelle de la pluralité sociale par l'homo sociologicus

Revenons plus concrètement aux conditions sociales de la production de la connaissance sociologique avec ce que nous raconte Howard Becker dans une brève entrevue réalisée par l'historien Romain Huret dans le journal Libération et intitulée « Cette élection tourne à l'obsession » publiée le 6 novembre 2016.

À la veille des élections présidentielles du 8 novembre 2016 qui vont élire Donald Trump, Becker nous dit que depuis plusieurs jours « il se réveille la nuit pour regarder son ordinateur ». Sa femme commence à trouver que ça vire à l'obsession, souligne-t-il. C'est qu'il consulte frénétiquement un site d'analyse sur les sondages qui prédit que Trump deviendra le nouveau président des États-Unis. Cette situation est pour lui surprenante et catastrophique. Or, on ne peut qu'être sans voix devant sa surprise. Comment l'un des sociologues américains dont les travaux démontrent une très grande perspicacité à comprendre le monde social, peut-il se percevoir ainsi dépasser dans la connaissance de sa propre société. Du même souffle, on voit

[5] HOULE, Gilles. « L'idéologie comme mode de connaissance ». *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 123-145.

que Becker est piqué au vif et cherche des réponses sur les sources de cette méconnaissance de la société américaine en sciences sociales:

> Vous savez, j'ai vécu toute ma vie entourée de démocrates. Quand j'étais jeune, tout le monde était démocrate à Chicago. Je ne savais pas ce qu'était un républicain ! Puis j'ai vécu à Kansas City, San Francisco et Seattle, autant de lieux où la « machine » démocrate était puissante[6].

Un peu plus tard dans l'entrevue, il ajoute que toute sa famille, de ses petits-enfants à lui-même, est unanimement d'accord politiquement. Ils sont tous démocrates.

Becker essaie dans un premier temps de s'expliquer son appréhension limitée par le fait que sa perception de la politique est relative aux milieux sociaux-démocrates (famille, ville, universités, etc.). N'est-ce pas un peu surprenant cette ontologie de l'espace ? Il y aurait des mondes parallèles aux É.-U. entre républicains et démocrates, nous rappelant le fantasme du mur étanche de Donald Trump avec le Mexique ? Être démocrate ne consiste-t-il pas pour une bonne part à critiquer, à se représenter et surtout à interagir avec les autres croyances politiques, notamment les personnes et les groupes sociaux qui votent républicains? Si nous vivons à travers des relations sociales, mais aussi des rapports entre relations dans des ensembles sociaux, notre connaissance ne serait-elle pas à la mesure de ces interactions sociales? L'équation personnelle du sociologue ne doit pas être conçues comme un enfermement dans un point de vue local même si à un moment, la connaissance opératoire constitutives des pratiques, les lieux de vie socio-démocrates qu'évoque ici Becker, font prédominer une sémantique de la vie sociale parmi celles que nous avons apprises.

Becker approfondit sa pensée dans cette courte entrevue en s'interrogeant sur d'autres médiations sociales de la connaissance. Une vision « déformée » de la société américaine, construite à partir de données statistiques, serait celle de constater trop rapidement la rupture des liens « traditionnels ». Selon lui, les médias sociaux ont par ailleurs peu d'influence dans cette surprise électorale. Ce sont des considérations plus larges sur l'ensemble de la vie sociale que doivent étudier les sociologues. En terminant, il aborde les médiations institutionnelles de la production en sociologie dans les universités comme une autre piste d'explication :

> [Q]uand je vois mes collègues en France, aux États-Unis et en Angleterre, je suis horrifié par la course à la publication et au classement, alors que nous avons besoin, à l'inverse, de temps pour mieux réfléchir à la complexité des mondes sociaux. L'une des meilleures choses qui me soient

[6] BECKER, Howard. « Cette Élection tourne à l'obsession », Libération, 6 novembre 2016 [En ligne] https://www.liberation.fr/debats/2016/11/06/howard-s-becker-cette-election-tourne-a-l-obsession_1526605 [Consulté: 01-03-2019, 2024].

> arrivées, c'est de prendre ma retraite. Aux États-Unis, les inégalités de statut entre les enseignants-chercheurs sont fortes. Je me souviens très bien du moment où l'administration a commencé à quantifier notre temps de travail et la répartition des tâches[7].

Comme le souligne Becker, la transposition du modèle de la concurrence économique à l'institution universitaire, à la faveur par exemple des indices de publications dans l'évaluation de la carrière professorale, forme une temporalité sociale court-termisme et productiviste qui tend à bloquer le développement de savoirs qui traite de la complexité des mondes sociaux. Je n'aborderai pas directement ces médiations institutionnelles qui définissent les conditions du travail sociologique que mentionne ici Becker bien qu'elles exercent des déterminations fortes sur les possibilités de construction des savoirs sociologiques.

Becker montre que la connaissance réflexive qu'il a produite confortait son propre schème d'intelligibilité du monde politique jusqu'à ce que ce schème ne soit plus à même de lui conférer un sens, suscitant chez lui la nécessité du travail sociologique. Il ouvre la discussion sur ce que nous appelons une problématique méthodologique de la production de la connaissance sociologique qui devrait réguler notre travail, sans envisager une façon autoritaire de le faire comme nous allons le voir. Je comprends que Becker parle de manque de précautions des chercheurs, mais je pense qu'il ne faut pas résumer un problème collectif par des attributs individuels. À mon avis, il s'agit de mieux comprendre en quoi consiste le travail sociologique et de développer sur cette base une coopération à même de corroborer, mais aussi de saisir la complémentarité des travaux sociologiques.

2. Définition de la régulation du travail sociologique tenant compte des médiations sociales de la connaissance

Une problématique méthodologique de la recherche vise d'abord à autoréguler notre démarche de connaissance du social en explicitant les règles au fondement de notre démarche de recherche. Il ne s'agit en aucun cas d'une conception prescriptive de la notion de régulation méthodologique. Les manuels de méthodes et de techniques de recherche en sociologie et en sciences sociales versent trop souvent dans des procédures et des recettes. Ces manuels éludent la compréhension des processus sociocognitifs en rapport aux configurations sociales parties prenantes d'un objet. La régulation par des techniques, des méthodes et des procédures s'y pose

[7] Idem.

en termes prescriptifs niant le caractère heuristique de toutes recherches. Le social se donne à voir dans des pratiques et des formes d'expressions symboliques toujours localisées, c'est-à-dire singulières. Ceci accentue la nécessité de ce travail heuristique de découverte de l'originalité de la forme singulière afin d'appréhender toute vie sociale qui se donne à voir dans une forme unique.

2.1 L'heuristique de la découverte

L'heuristique, ou le processus de découverte, est une activité assez mystérieuse. Comment découvre-t-on ? Qu'est-ce qui a mené à une découverte scientifique? Est-ce totalement fortuit et arbitraire ? Pour appréhender un phénomène social, l'heuristique implique la mobilisation confondue de tous nos savoirs qui ne se limitent pas à la sociologie. L'heuristique donne lieu à la perception d'un phénomène humain qu'il faut justement redéfinir dans la visée de construction d'un objet sociologique. Le travail méthodologique ne doit pas, en conséquence, réduire l'activité heuristique, partie prenante de toute recherche, même si celle-ci se résumerait à une vérification d'une recherche précédente. Dans ce dernier cas de recherche, puisque le social se présente sous une forme singulière dans des configurations originales, même le travail de vérification doit en tenir compte.

Ainsi définis, la méthodologie consiste en des dispositifs (questionnaires, schéma d'entrevue, canevas d'observation, etc.), et des dispositions mentales (l'art de l'entrevue, de l'observation directe, etc.) afin de réaliser une expérience humaine de production de connaissance sur le social. Elle met en jeu la configuration personnelle du chercheur comme celle de la personne ou du groupe observé.

La méthodologie vise a posteriori à permettre d'objectiver la dimension sociale de ces interprétations premières des comportements, des objets, des aménagements et des discours partis prenants du phénomène social qui nous intéresse. Évidemment au cours de la recherche, la rétroaction entre les deux moments est très importante et alimente une problématique méthodologique. Ce n'est pas entièrement nouveau ce que j'avance ici, déjà les White dans leur livre *Learning From The Field*[8] par la notion d'« orienting theory » désignaient, à leur façon, ce rapport entre la configuration de la connaissance et celles des expériences sociales que nous

[8] WHYTHE, William-Foote. *Learning from the field. A guide from experience*, New York, SAGE Publications, 1984.

voulons connaître et dont l'objectivation oriente notre démarche de recherche. La forme même des matériaux présents dans la vie sociale est relative à la forme même de la vie sociale.

3. Le concept de médiation sociale et de connaissance localisée socialement.

Quel modèle avons-nous des configurations sociales de la connaissance ? Le concept de médiation sociale s'avère pertinent parce qu'il permet d'avancer un modèle explicite de l'activité d'interprétation, que ce soit celle des personnes, des groupes sociaux, ou bien celle de l'interprétation heuristique des sociologues.

Les implications de la notion de médiation sont présentes implicitement depuis longtemps, tant chez des philosophes du symbolique comme Charles Pierce et son interprétant tiers médiateur[9], que chez des sociologues comme Marcel Mauss et sa conception du corps et de la technique médiant le rapport au monde[10] ou encore, dans la théorie des mémoires sociales de Maurice Halbwachs. Même si le mot de médiation n'y apparaît pas, la connaissance s'avère mise en forme par des dispositifs (aménagement des lieux, mémoires antérieures de documents, etc.) chez ce dernier et dénote la formation d'un point de vue participant à l'élaboration des groupes sociaux. En plus d'avoir appréhendé la constitution sociosymbolique des relations et des activités sociales, ces chercheurs de l'école durkheimienne de sociologie ont montré la nécessité du traitement méthodologique afin d'accéder à la conceptualisation sociologique du social. Autrement dit, la sociologie de la connaissance s'avère transversale à toute entreprise de recherches sociologiques[11].

Chez ces auteurs classiques, la médiation, pensée comme traduction sur le modèle d'une herméneutique littéraire, n'est déjà plus la voie à suivre pour expliciter en quoi consiste une médiation sociale. La perspective plus récente d'Antoine Hennion[12] qui tente d'éclaircir la relation sujet/objet m'apparaît plus pertinente. La médiation est à la fois transmission d'éléments et transformation de certains de ces éléments composant le contenu médié. Dans cette perspective, le concept de médiation vise à construire la communication comme objet de

---

[9]MUNCK, Jean De. « Sociologie et médiation. La voie peircienne », *SociologieS*, 13 octobre 2020, https://doi.org/10.4000/sociologies.14882.

[10]RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives,* Paris, L'Harmattan, 2021.

[11] Idem.

[12] HENNION Antoine. « La médiation : un métier, un slogan ou bien une autre définition de la politique ? », *Informations sociales*, vol. 190, no 4, 2015, p. 116-23. https://doi.org/10.3917/inso.190.0116.

recherche plutôt que le social proprement dit. Son emphase sur le relationnel[13], rend ses travaux plus compatibles à une visée sociologique. Si l'on peut y voir une ontologie relationnelle dans l'attention portée à la médiation comme lieu de « relationnalité » productive des interprétations humaines[14], cette relationnalité communicationnelle peut être considérée de différents points de vue (psychologique, biologique, philosophique, etc.). En ce qui a trait à sa dimension sociologique, elle mobilise des mémoires sociales de l'expérience et dans l'expérience relative à des groupes sociaux formant des espace-temps sociaux. Comme nous allons le voir un peu plus loin, le concept de mémoire sociale de Maurice Halbwachs envisage aussi une production relationnelle, mais propre au social c'est-à-dire des configurations des activités sociales, des groupes sociaux et de leurs rapports dans des ensembles sociaux. Dès lors, la « géographie des relations »[15] renvoie d'un point de vue sociologique, à des espace-temps sociaux formant des configurations sociales, autrement dit, renvoie à une conception, appelée à se renouveler, de la morphologie sociale fondée sur une sociologie de l'espace et du temps.

Déjà la sociologie inspirée par les concepts marxiens de la valeur d'échange et la valeur d'usage envisageait les processus de valorisation en termes de médiations sociales[16]. Les travaux de G. Luckas[17] sur les médiations et la conscience de classe en sont des exemples comme ceux du philosophe Karel Kosik[18]. Inspirés de cette tradition, les travaux du sociologue Gilles Houle sur l'économie comme forme de connaissance[19] mettent en l'avant l'étude des médiations sociales.

Après ce trop bref tour de certains acquis de la sociologie de la connaissance, nous pouvons dire que les matériaux du travail sociologique, comme le savoir de sens commun duquel le sociologue procède dans son travail, consistent, non pas en des contenus, mais des interférences entre sémantiques sociales. Afin de faire comprendre la notion complexe d'interférence, empruntons d'abord une analogie à l'étude de l'optique avant d'en préciser la

---

[13] HENNION, Antoine et Line GRENIER. « Sociology of Art: New Stakes in a Post-Critical Time », New-York, London, SAGE Publications, 2000, https://shs.hal.science/halshs-00193262.
[14] MEUNIER, Dominique. « La médiation comme "lieu de relationnalité" », *Questions de communication*, no 11, 2007, p. 323-340, https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7363.
[15] Idem.
[16]DENIS, Henri. *L'Économie de Marx. Histoire d'un échec*, Paris, PUF, 1980, https://doi.org/10.3917/puf.denis.1980.01.
[17] LUKÁCS, György. *Histoire Et Conscience de Classe; Essai de Dialectique Marxiste*. Paris, Éditions de Minuit, 1960.
[18] KOSÍK, Karel. *La dialectique du concret,* Paris, F. Maspero, 1970.
[19] HOULE, Gilles, art. cit, 1979.

nature sociologique : la construction physique d'un hologramme à la différence de celle d'une simple photo.

À chaque point d'une photo se trouve l'empreinte du faisceau lumineux qui a frappé une surface à un endroit précis d'un corps tandis que pour la surface holographique le procédé est différent. Chaque point de l'hologramme code l'interférence entre deux faisceaux lumineux ou plus. L'observation de l'image en trois dimensions holographiques permet de changer de point de vue afin de percevoir différentes facettes de l'objet représenté. Ainsi, analogiquement, nous pouvons dire que ce qu'observe le sociologue à travers des matériaux ce sont des traces d'interférences entre formes sociales. Les dispositifs et opérations, c'est-à-dire les médiations, permettent stratégiquement d'observer certaines facettes que l'on peut observer dans une démarche qualitative comme quantitative[20]. L'analogie a ses limites, puisque ce ne sont pas des éléments physiques qui construisent cette médiation comme interférence, mais bien des composantes sociosymboliques des relations sociales.

Ainsi, la définition d'une problématique méthodologique des médiations sociales est la suivante : la notion de médiation sociale vise à conceptualiser la configuration des formes sociales de connaissance dont sont traces les corps, les comportements, les discours, les objets, les aménagements qui figurent comme mise en forme de l'expérience. Cette mise en forme peut être relative à l'expérience elle-même, par exemple le fait d'un document produit dans une activité sociale ou encore, elle peut être relative en plus, à la transformation qu'opère de ce savoir premier, un travail second, professionnel ou savant.

Ainsi, les médiations sociales ne peuvent pas être conceptualisées d'une façon adéquate en recourant seulement aux notions de contenu, de filtre, etc. Il faut dépasser les métaphores physiques des interstices, ou celle biologique de l'hybridation, pour conceptualiser le rapport entre formes sociales. Il faut mobiliser la sociologie de la connaissance afin de concevoir que ces interférences sont produites et nous permettent d'observer des activités sociocognitives qui mettent en rapport des catégories et des raisonnements sociaux propres et communs à différents groupes sociaux. Les traces des artéfacts sont donc des interférences entre des formes sociales. Même les lieux peuvent être appréhendés comme les « sédimentations » des productions

[20]VERGÈS, Pierre. « Traitement des données à facettes », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, no 2, 30 septembre 2002, p. 37-46. https://doi.org/10.7202/001824ar.

matérielles des groupes sociaux selon différentes temporalités sociales. Une sociologie de l'espace permettrait ici de dépasser la métaphore géologique[21].

À titre d'exemple de recherche, Ghaliya N. Djelloul dans un article intitulé « Corps et mémoire comme instances de médiations au service du dédoublement induit par la réflexivité : itinéraire d'une midsider »[22] montre d'une façon explicite à travers ses expériences de vie et de terrain, la présence d'une pluralité de sémantiques sociales qu'elle met en œuvre dans son travail de terrain et qui l'amène à dépasser une conception homogénéisante de son identité. Ce dépassement s'avère nécessaire afin de saisir les répercussions de ces médiations sociales sur la construction de son objet de recherche.

Les médiations sont donc parties prenantes de processus sociocognitifs qui sont organisés par des points de vue relatifs à des formes sociales de connaissance : des « grammaires » productrices de significations. Ces formes de connaissance existent comme constitutives des relations sociales de coprésence ou par l'appartenance à des regroupements virtuels, mais aussi sous forme d'artéfacts, de textes, d'objets, de monuments, etc. qui en sont les traces plus ou moins compatibles à une action sociale. Leur présence constatée plus ou moins importante est relative à la configuration sociale dont elles sont constitutives et suivant les opérations d'observation du travail sociologique qui visent à en rendre compte.

L'analyse des médiations sociales vise donc à objectiver le travail sociologique d'observation du social, c'est-à-dire à constituer le plus explicitement possible des observatoires localisés à partir de traces résumées par des opérations quantitatives et/ou qualitatives. Cette lecture des médiations nous permet d'en finir avec l'idée de « biais » dans la recherche, afin de monter plutôt les fondements et les limites d'un rapport de connaissance au social. La notion de biais suppose qu'il y aurait une réalité véritable, auquel trop mystérieusement le sociologue aurait accès d'une façon transcendantale plutôt qu'immanente. Ce rapport transcendantal « sans biais » de connaissance n'existerait pas chez les autres personnes et groupes sociaux.

L'objectivité dans les sciences n'est pas une posture de neutralité transcendantale, puisque le sociologue travaille dans l'immanent, notamment la constitution sociale de l'expérience. L'objectivité signifie alors l'explicitation des éléments et des opérations de

---

[21] LÖW Martina et Donald GOODWIN. *The sociology of space: materiality, social structures, and action*, New York, Palgrave Macmillan, 2016.

[22] DJELLOUL, Ghaliya N. « Corps et mémoire comme instances de médiations au service du dédoublement induit par la réflexivité : itinéraire d'une midsider », *SociologieS*, 13 octobre 2020, https://doi.org/10.4000/sociologies.14726.

construction du social comme objet sociologique dont la démonstration est plus ou moins générale. Il s'agit d'une conception du rapport de connaissance matérialiste, c'est-à-dire immanente, qui implique la notion de traces empiriques qui ne peut être appréhendée qu'à travers des médiations sociales limitant un positivisme débridé.

Dans la pratique de la recherche, les médiations ne sont pas seulement des rapports d'une forme appliquée sur une autre qui filtre, modifie et ajoute. Les médiations sociales sont multiples. La mise en rapport des médiations sociales organise l'activité sociocognitive du chercheur(e) et la construction comme objet sociologique demande non seulement de les expliciter, mais de les assembler en série, de les comparer, de les expérimenter, en somme de se déplacer mentalement comme l'avait déjà envisagé d'une façon remarquable la théorie des mémoires sociales de Maurice Halbwachs.

Si possible, il faut développer une approche comparative interne et externe à notre recherche avec les démarches méthodologiques similaires faites par d'autres chercheurs aux fins d'expliciter une réciprocité des perspectives entre les points d'observation du phénomène étudié. L'analogie de l'hologramme est ici encore utile pour comprendre les modalités générales du raisonnement. Chaque observateur ne voit pas la même image selon son angle de vue qui médiatise sa perception de l'objet représenté par l'hologramme. Bien sûr, dans le cas de la sociologie, ses propres médiations de sa socialisation et de sa formation participent de l'« image holographique », mais il sait que ces médiations sont multiples et qu'il peut se déplacer entre elles. Certaines des médiations constitutives du matériau lui sont communes alors que d'autres lui sont socialement différenciées. Pour sortir de la multitude des médiations empiriques, il devient par ailleurs nécessaire de délimiter un objet sociologique afin de cerner dans l'ensemble des médiations empiriques celles plus importantes et significatives qui opèrent la construction du point de vue sociologique privilégié.

Je ne suis pas du tout certain que cette définition de la problématique méthodologique des médiations sociales soit suffisante pour bien comprendre ce rapport complexe entre deux séries de médiations, celles de l'observateur et celles de l'observé. Vouloir conceptualiser les médiations sociales dans la production de connaissance nécessite une théorie de la constitution sociale de l'activité symbolique humaine. Dans la sociologie actuelle, je remarque toutefois que les sociologues se réfèrent souvent à des philosophes du symbolique, des sémiologues, des littéraires pour venir fonder une lecture sociologique de l'activité symbolique. Sans négliger ces apports, il est possible de mobiliser des recherches classiques et contemporaines en sociologie

de la connaissance qui ont produit des résultats intéressants et plus adéquat pour l'objet de la sociologie.

Je pense ici aux travaux classiques de l'école durkheimienne de sociologie et particulièrement ceux de la sociologie des mémoires sociales de Maurice Halbwachs. Il y là des clés pour modéliser les processus sociocognitifs de mise en rapport des savoirs des chercheurs et ceux dont sont traces les matériaux de recherche. En lien avec ces travaux classiques, il y a aussi les travaux des chercheurs de l'école d'Aix-en-Provence et ceux de l'école de Laval d'analyse des idéologies qui ont collaboré et contribué au développement d'un courant de recherche en sociologie de la connaissance. Le livre *Cognition sociale et sociologie* en propose un tour d'horizon[23] et plus récemment, celui de *L'énigme sociologique T2. Ce que nous appelons social.*

Ne pouvant me lancer ici dans une synthèse des principaux acquis de la sociologie de la connaissance de ces décennies, je réfère le lecteur aux travaux sur la sociologie de la connaissance dans la bibliographie. Je dirai seulement, lorsqu'on observe une situation sociale, qu'on ne peut pas considérer simplement qu'une personne ou un groupe est situé socialement comme un point à l'intersection sur une carte unidimensionnelle. Dans mes travaux, j'essaie de décrire les êtres sociaux comme localisés socialement plutôt que comme des êtres substantifs et locaux, même si dans la composante réflexive de leurs connaissances comme Howard Becker, ils peuvent s'inscrire principalement à un moment donné dans un espace social avec une forme de connaissance privilégiée qui en est constitutif en fonction de le développer. Leurs connaissances ne se résument pas à ce qu'ils disent penser à un certain moment, ni à leur seule réflexivité. Les êtres sociaux se décrivent plus en termes de mouvement et de processus d'apprentissages sociaux comme l'avance Jean de Munck, mouvement et processus observable dans une configuration sociale individuelle.

3.1 Les processus sociocognitifs d'apprentissage

Conceptualiser les rapports entre les formes de connaissance, ce déplacement des points de vue, nécessite le développement d'une théorie de l'apprentissage sociale. Halbwachs nous donne un ensemble d'exemples empiriques montrant que les cadres sociaux de la mémoire connaissent une réadaptation continuelle à travers les expériences et doivent, dans certains cas, se transformer

[23] RAMOGNINO, Nicole et Pierre VERGÈS. *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2005.

lorsqu'ils ne sont plus compatibles afin d'inscrire les personnes dans l'expérience. Ce processus est nommé réadaptation continuelle et accommodation par Halbwachs ou encore processus d'assimilation et d'accommodation par Jean Piaget. Pierre Vergès parle de schéma organisateur de la connaissance qui se développe à travers les expériences sociales différenciées et Gilles Houle de modèle concret et implicite de connaissance, à la différence des modèles abstraits des sciences qui sont explicites. Toutes ces distinctions, qui chacune a ses nuances, proposent des critères pour repérer une forme sociale de connaissance par rapport à d'autres dans des artéfacts sociaux composites en tenant compte des médiations propres aux connaissances que l'on mobilise pour les connaître.

Au cours de mes recherches sur la genèse hétérodoxe de l'économie au Québec et dans l'étude de récits de vie, j'ai essayé de comprendre comment des personnes en viennent, dans leurs termes, à cerner l'irréductibilité sociale de leurs pratiques et de leur connaissance. Dans le cas des terrains empiriques, ces personnes correspondent à ce qu'appelaient antérieurement les anthropologues des « personnes-clés » par leurs connaissances des milieux. Ces personnes vivent à travers des temporalités sociales et des espaces sociaux différenciés favorisant l'apprentissage de langages qui permettent une appréhension multiple du monde qui peut leur apparaître comme des réalités parallèles. Il y aurait là à explorer quelles configurations sociales d'expérience qu'ont ces personnes rend possible la genèse de la connaissance sociologique.

Retenons ici que le travail sur le terrain de recherche vise à expliciter et expérimenter les médiations sociales dans la production de connaissance. La mise en série des médiations sociales, soit à l'intérieur d'une seule recherche ou entre différentes recherches donnant un sens précis aux termes « revue de la littérature », permet de développer une problématique méthodologique traitant des fondements et des limites de la connaissance sociologique produite d'un objet.

4. Les médiations dans la construction des données sociologiques

Nous livrons ici quelques pistes d'explorations des médiations sociales de la recherche en ce qui a trait à la construction des données. Aux fins de la méthodologie sociologique, on peut discerner deux types de médiations : des médiations internes et des médiations externes.

Les médiations externes renvoient aux conditions de travail préexistantes à l'activité du sociologue (ex. la situation sociale de l'observation). S'il y a des matériaux déjà existants, le sociologue en les reconstituant opère selon ses catégories de connaissance qui forment ainsi une

médiation. Les matériaux ne « parlent pas d'eux-mêmes » pas plus que les « données » qui sont en fait construites. La relation d'entrevue entre le sociologue et une personne interviewée se transforme au cours de l'entretien. Elle est tributaire de nombreuses médiations dont certaines peuvent être déterminantes de l'observation d'un phénomène social sous une facette plutôt qu'une autre.

Plusieurs recherches méthodologiques sur l'entretien sociologique ont déjà soulevé ce que je conceptualise comme médiations sociales externes et internes : la situation sociale et les activités sociales dans lesquelles s'insère l'entretien relève de médiations sociales externes tandis que les termes que le chercheur utilise pour « traduire » dans des termes de sens commun ce qu'il vise à étudier sociologiquement, le contrat de communication dans l'entretien, les interactions sociales et les formes d'interventions du chercheur dans l'entretien impliquent aussi des médiations construites par le sociologue. On pourrait penser que le dispositif de récit de vie, laissant les personnes parler de leur existence, n'opère pas de médiation de la part du chercheur. Or, par exemple, les récits de vie que produit Oscar Lewis dans *Les enfants de Sanchez*[24] permettent d'observer le contraire. Il l'amène à constater qu'il n'est pas possible dans la maisonnée de faire un récit individuel d'un de ces membres, il y a toujours d'autres membres de la famille qui interviennent et en font un récit familial. Cette plus ou moins grande adéquation au dispositif du récit de vie comme médiation amène Lewis à constater l'absence et la présence d'un processus d'individuation sociale selon les générations dans le Mexique d'une époque.

Dans d'autres configurations sociales, on peut observer lors de la co-construction du discours de l'entretien que le statut du chercheur et de la personne interviewée se transforment permettant d'accéder à différents langages pour parler de la réalité sociale. Malgré des précautions pour spécifier la nature de l'entretien sociologique, il arrive souvent que les personnes associent le chercheur et la situation d'entretien à une situation similaire antérieure : entrevue avec un intervenant, un journaliste, une professionnelle de la santé, etc. Dans une recherche que j'ai effectuée portant sur le vécu de l'aide alimentaire, très souvent les personnes débutent en répétant la normativité des services sociaux issue de leurs relations avec des intervenants montrant ainsi les médiations de la mémoire de relations sociales antérieures: « J'ai droit à l'aide alimentaire parce que je ne bois pas, je ne fume pas, je n'ai pas d'auto, etc. ». Ce langage n'est pas

[24] LEWIS, Oscar. *Les enfants de Sánchez: autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963.

plus ou moins authentique, il fait état de l'une des sémantiques sociales à partir de laquelle ces personnes pensent.

On peut également expérimenter les médiations sociales par le questionnaire et les méthodes quantitatives. Les travaux de Pierre Vergès[25] sont exemplaires en ce qui concerne la construction des données. Il va mettre au jour par diverses médiations internes des représentations de l'identité locale : des discours sur la ville, à partir d'énoncés textuels par rapport à des photos des lieux, ces dispositifs construisant des médiations montrent des facettes différentes de la connaissance et du rapport des personnes à la ville.

Évidemment, l'exploration des médiations sociales peut se faire par la recherche de matériaux originaux pour construire un observatoire. On peut essayer de les susciter. Dans une recherche récente à laquelle j'ai participé avec le sociologue Didier Fayon et l'ingénieur Aïda Benzaria, nous avons proposé de modéliser un système d'intelligence artificielle distribuée impliquant des agents logiciels qui seraient définis par une opérationnalisation du concept de réciprocité de Mauss. Il s'agissait d'obtenir des traces de l'appropriation possible dans le langage de l'ingénierie actuelle de la réciprocité qui devient l'une des médiations de la production du modèle de simulation[26].

Une autre voie très intéressante est de se servir des traductions, c'est-à-dire des médiations comparées entre langues naturelles impliquées dans un terrain de recherche, afin de saisir les composantes communes et différenciées des catégories de connaissance dont sont traces les expressions centrales relatives à un objet de recherche. Il s'agit d'une autre façon d'explorer les médiations afin de préciser et densifier la description des propriétés des relations sociales étudiées.

Enfin, mentionnons, qu'à la suite du travail de construction des données, dans la description et l'analyse, un des aspects peu évoqués, mais très pertinent de l'usage des logiciels qui assistent l'activité d'interprétation des chercheurs est de constituer des traces de la pluralité des « lectures » des matériaux s'élaborant dans notre travail de recherche. La constitution de ces traces relevant de différents moments de la recherche permet ainsi de questionner l'ensemble de son propre processus sociocognitif. Il est possible de construire des dispositifs pédagogiques

---

[25] VERGES, Pierre. « Traitement des données à facettes », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, no 2, p. 37-46, https://doi.org/10.7202/001824ar.

[26] FAYON, Didier. « L'intelligence artificielle : une certaine intelligence du social », Montréal, thèse UdeM, 2021. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/25989.

pour observer la pluralité des sémantiques sociales mobilisées dans les médiations de la connaissance sociologique.

En voici un exemple. Pour les fins de l'apprentissage de l'analyse thématique de discours, nous avons demandé aux étudiants de décrire la connaissance de l'économie d'une personne à partir d'un extrait du récit de vie de son enfance. Une analyse préalable du récit nous a permis d'identifier principalement deux sémantiques sociales relatives à des différentes conceptions de l'économie organisant le récit dans des espaces et temporalités différenciées, allant de la fin du 19ième siècle à son décès en 1947. Comme l'avance les travaux en sociologie de la connaissance depuis ceux de M. Halbwachs, les étudiant(e)s vont identifier et survaloriser les notions relatives à leurs propres expériences sociales de l'économie. Pour la plupart, les notions relatives à l'économie du travail salarié et la consommation marchande capitaliste sont celles qui donne lieu au premier découpage d'extrait du récit, aux découpages les plus nombreux, aux définitions les plus explicites de thème regroupant dans des catégories ces entraits, à des schématisations des rapports entre les catégories thématiques mettant ces notions comme centrales, bien que ce récit porte plutôt sur une économie en grande partie d'autosubsistance caractérisant la société canadienne-française du 19ième siècle.

À l'inverse les rares étudiants ayant vécus dans leur enfance une économie paysanne vont assimiler des activités impliquant des formes de réciprocités, du travail domestique, de l'autoproduction, etc. à la conception de l'économie de cette personne. Le plus intéressant de ce dispositif pédagogique n'est pas tant d'observer la prédominance d'une des deux sémantiques sociales, mais de permettre d'observer par quels procédés et cheminement cognitifs ceux qui réalisent cette analyse de discours vont tout de même arriver à repérer la présence d'une autre sémantique sociale de l'économie, c'est-à-dire une autre logique sociale, en puisant dans la diversité de leurs expériences pratiques et de leurs apprentissages scolaires. Ce genre d'expérience pédagogique pourrait être réalisée pour des sémantiques sociales relatives à d'autres configurations et clivages sociaux afin de mieux saisir les difficultés du développement d'une problématique méthodologique, à même de décrire et d'analyser d'une façon plus satisfaisante, les propriétés spécifiques de d'autres formes sociales que celles déjà les mieux connues.

Conclusion

J'ai voulu montrer ici que l'explicitation de la démarche interprétative par une problématique méthodologique des médiations, pourrait favoriser une plus grande coopération dans le développement d'une connaissance commune et transversale du social.

L'étude des médiations sociales montre que la connaissance est constitutive du social, elle participe de son élaboration et pour cette raison la perspective sociologique que prend le chercheur sur ces matériaux permet d'observer les configurations sociales à partir de ces traces parce qu'ils sont des interférences entre formes sociales de connaissance. Pour ce faire, le sociologue doit procéder de ses propres médiations qui rendent possible, non seulement la description de contenus, mais aussi le constat de la plus ou moins grande adéquation de chacune des médiations pour décrire les traces-interférences de ses matériaux. Il ou elle peut donc se déplacer à travers la composition sociale de sa connaissance comme le montre la sociologie de la mémoire. Cette pluralité sociale, tant des matériaux que des sociologues, rend possible la sociologie parce qu'elle montre que, en ce qui a trait à la dimension sociale de leur existence, les êtres humains ne sont pas enfermés en eux-mêmes mais pensent et agissent à travers des relations et médiations sociales.

Bibliographie

BECKER, Howard. « Cette élection tourne à l'obsession », Libération, 6 novembre 2016. [En ligne] https://www.liberation.fr/debats/2016/11/06/howard-s-becker-cette-election-tourne-a-l-obsession_1526605 [Consulté: 01-03-2019, 2024.]

BERTHELOT, Jean-Michel. *Sociologie : épistémologie d'une discipline : textes fondamentaux*, Paris, De Boeck Université, Portefeuille Sociologie, 2000.

BERTHELOT, Jean-Michel. *Épistémologie des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

BERTHELOT, Jean-Michel. « Plaidoyer pour un pluralisme sous contrainte », *Revue européenne de sociologie* XLI, no 126, 2003, p. 35-49.

DE MUNCK, Jean. « Sociologie et médiation. La voie peircienne ». *SociologieS*, 13 octobre 2020.

https://doi.org/10.4000/sociologies.14882.

DENIS, Henri. *L'Économie de Marx. Histoire d'un échec*. Paris, PUF, 1980. https://doi.org/10.3917/puf.denis.1980.01.

DJELLOUL, Ghaliya N. « Corps et mémoire comme instances de médiations au service du dédoublement induit par la réflexivité : itinéraire d'une midsider ». *SociologieS*, 13 octobre 2020. https://doi.org/10.4000/sociologies.14726.

FAYON, Didier. « L'intelligence artificielle : une certaine intelligence du social », Montréal, thèse de doctorat UdeM, 2021. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/25989

GARDIN, Jean-Claude. *La Logique du plausible : essais d'épistémologie pratique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Travaux et documents, 1981.

GRANGER, Gilles-Gaston. « Y-a-t-il une dialectique interne à la science ? », dans *La rationalité aujourd'hui*, sous la dir. de Theodore GERAETS, PUO, 1979, p.67-84.

GRANGER, Gilles. « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique ». *Sociologie et sociétés*, vol. 14, no 1, 1982, p. 7-13. https://doi.org/10.7202/006768ar.

HALBWACHS, Maurice. *La mémoire collective*, Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine, 1968.

HALBWACHS, Maurice. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, PUF, 1952.

HENNION Antoine et Line GRENIER. « Sociology of Art: New Stakes in a Post-Critical Time », dans *The International Handbook of Sociology*, sous la dir. de QUAH S. R., SALES A., London, SAGE Publications, 2000. p. 341-355. https://shs.hal.science/halshs-00193262.

HOULE, Gilles. « L'idéologie comme mode de connaissance ». *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 123-45.

HOULE, Gilles. « L'économie comme forme de connaissance », *Sociologie du Sud-est,* no 51-54, 1987, p.144-166.

HOULE, Gilles. « L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique », dans *L'analyse clinique dans les sciences humaines*, sous la dir. de Gilles HOULE et Eugène ENRIQUEZ, Montréal, Saint-Martin, 1993, p.39-53.

HOULE, Gilles. « Le bon sens des sociologues. Quelques éléments pour une théorie de l'altérité », dans *Qualitative Analysis in Human Sciences, New Perspectives in Methodology*, sous la dir. de J. S. MARKANTONI et A. -V. D. RIGAS, Athènes, Éditions D. Mavrommatis, 1998, p.83-99.

JOLY, Marc et Frédéric LEBARON. « Comment réunifier le constructivisme génétique ? » *Socio-*

logos. Revue de l'association française de sociologie, no 16, https://doi.org/10.4000/socio-logos.5283, 2022.

LOW, Martina et Donald GOODWIN. *The sociology of spac : materiality, social structures, and action*, New York, Palgrave Macmillan, 2016.

LEWIS, Oscar. *Les enfants de Sánchez: autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 1963.

LUKCS, Gyrgy. *Histoire Et Conscience de Classe; Essai de Dialectique Marxiste,* Paris, Éditions de Minuit, 1960.

MEUNIER, Dominique. « La médiation comme « lieu de relationnalité » ». *Questions de communication*, no 11, 2007, p. 323-40. https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7363.

MONDAIN, Nathalie. « De l'éthique de la recherche à l'éthique dans la recherche », *Cahiers de recherches sociologiques*, no 48, 2009, p.5-12.

MUNCK, Jean de. *L'institution sociale de l'esprit : nouvelles approches de la raison*, Paris, PUF, Interrogation philosophique, 1999.

MUNCK, Jean de., RAMOGNINO, Nicole et Pierre VERGS. *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2005.

PARENT, Frédéric. « Ethnographie et théorie de la description – La construction des données sociologiques », *Cahiers de recherches sociologiques*, no 61, 2016, p.109-26.

PIAGET, Jean. *Études sociologiques*, Genève, Droz, 1967.

PIAGET, Jean. *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 22, 1967.

RAMOGNINO, Nicole. « L'observation, un résumé de la "réalité": de quelques problèmes épistémologiques du recueil et du traitement des données », *Current sociology*, vol. 40, no 1, 1992, p.55-75.

RAMOGNINO, Nicole. « À propos des corps, du temps, de l'espace et de la signification : Lecture sur l'observation ethnographique ». *Cahiers de recherches sociologiques*, no 61, 2017, p. 167-90.

RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au coeur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives,* Paris, L'Harmattan, 2021.

(RAMOGNINO et VERGS 2005)

SABOURIN, Paul. « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie »,

Sociologie et sociétés, vol. 25, no 2, 1993, p. 69–91.

SABOURIN, Paul. « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et société*, vol. 29, no 2, 1997, p.141-169.

SABOURIN, Paul, HURTUBISE, Roch et Josée LACOURSE. *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie : rapport remis au Conseil québécois de la recherche sociale*, Québec, CQRS, 2000.

VERGÈS, Pierre. « Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance » dans *Les représentations sociales*, sous la dir. de Denise JODELET, Paris, PUF, 1989, p. 407-428.

VERGES, Pierre. « Traitement des données à facettes », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, no 2, 1993, p. 37-46, https://doi.org/10.7202/001824ar.

WHYTHE, William-Foote. *Learning from the field. A guide from experience*, New York, SAGE Publications, 1984.

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, no 1, 2025.

Actualité et actualisations de « L'économie comme forme sociale de connaissance », un texte à (re)découvrir

Louis Rivet-Préfontaine

[a]*Department of Sociology, University of Maine, Orono, U.S.A*

Courriel : louis.rivet.p@gmail.com

Actualité et actualisations de « L'économie comme forme sociale de connaissance », un texte à (re)découvrir

Bien que je n'aie pas eu le privilège de faire la connaissance de Gilles Houle, j'ai pu prendre la mesure, au fil de ma formation sociologique, de son importance en tant que maillon d'une lignée de sociologues québécois et français qui ont contribué à développer et à enseigner une sociologie de la connaissance comme sociologie générale. On peut notamment le compter parmi les héritiers intellectuels de la première école durkheimienne de sociologie ainsi que de l'École de Laval et de Fernand Dumont en particulier, puis parmi les collaborateurs de « l'école aixoise » de sociologie des années 1970 avec Nicole Ramognino, Pierre Vergès et plusieurs autres. Simultanément, il a également été une influence intellectuelle majeure – à titre de directeur de thèse notamment – de ceux auprès de qui j'ai moi-même fait l'apprentissage de cette conception de la sociologie.

Ayant complété une maîtrise (2017) puis plus récemment un doctorat (2022) en sociologie dont la perspective est en bonne partie tributaire de la sociologie de Gilles Houle, on m'a suggéré de partager les apprentissages que j'ai notamment pu tirer de son article « L'économie comme forme sociale de connaissance », pour accompagner sa réédition dans ce premier numéro d'*Explorations sociologiques*. Sa publication initiale en 1987 dans la revue *Sociologie du Sud-Est*, disparue bien avant que ne s'amorce le virage numérique du monde de l'édition scientifique, a compromis son accessibilité à quiconque ne faisait pas partie d'un certain « cercle d'initiés ». En effet, j'ai toujours trouvé sidérant de n'avoir pu y accéder uniquement que grâce à l'interconnaissance avec les « bonnes personnes » – en l'occurrence Paul Sabourin et Frédéric Parent – qui possédaient une version numérisée et de qualité inégale d'un manuscrit papier de l'article[1], annoté à la main. Espérons donc que cette republication permette à d'autres d'en faire la découverte.

« L'économie comme forme sociale de connaissance »[2] est un texte qui fût important dans ma formation, étant donné mes intérêts pour l'économie comme objet d'étude et sa problématisation dans la perspective d'une sociologie de la connaissance. Les appréciations que j'en

---

[1] Le texte en question aurait été imprimé avec une imprimante à matrice de points, une technologie dont mon ignorance trahit mon âge autant que celui de l'article et de cette technologie électronique.

[2] Gilles Houle. « L'économie comme forme sociale de connaissance », *Sociologie du Sud-Est*, no janvier-décembre 1987, p. 31.

propose ici en représentent quelques actualisations, en ce qu'elles traduisent les façons dont j'ai pu me l'approprier. Si l'article peut sous certains aspects, trahir son âge pour les lecteurs et les lectrices d'aujourd'hui,[3] ses réflexions n'en demeurent pas moins d'actualité à plusieurs égards. Sa lecture offre une introduction à des idées d'un grand intérêt pour tout-e sociologue ou apprenti-e sociologue s'intéressant à l'épistémologie de sa discipline, à la sociologie de la connaissance, à la sociologie de l'économie et à la théorisation du changement social, ainsi qu'à la sociologie du Québec. Ce sont ces dimensions que j'aborderai dans les prochaines pages.

1. Implications de la sociologie de la connaissance pour l'épistémologie sociologique, pour la sociologie de l'économie et pour l'étude du changement social

Dans le prolongement de ses articles de 1979[4] et de 1987[5], G. Houle présente dans « L'économie comme forme sociale de connaissance » un principe fondamental pour toute sociologie de la connaissance, à savoir que connaissance et rapports sociaux concrets sont mutuellement constitutifs les uns des autres. C'est-à-dire que les catégories de pensée par lesquelles est appréhendé le monde dont on fait l'expérience sont précisément à la mesure de ces expériences, tout autant qu'elles participent de leur mise en forme : les catégories sont une « forme concrète de connaissance » qui médient – qui mettent en forme – l'expérience du réel. Il y a là dépassement de la dichotomisation classique, que l'on retrouvait jadis dans certains courants de pensée marxistes, entre superstructure et infrastructure, mais qui existe encore par d'autres voies dans certaines sociologies contemporaines (entre idéel et matériel, entre représentations illusoires et réalité objective). Le rapport entre connaissance et expérience sociale ainsi conçu a des implications tant épistémologiques que théoriques et analytiques pour l'étude sociologique de l'économie.

1.1. Implications épistémologiques et éthiques d'une sociologie de la connaissance

Si les connaissances que l'on retrouve exprimées chez les personnes et groupes étudiés ne sont pas de simples illusions mais bien une part constitutive des relations sociales – et, simultanément,

---

[3] Je pense notamment au lexique marxiste de la contradiction, des modes de production, ou encore aux catégories de la bourgeoisie et de la classe ouvrière qui, sans être aujourd'hui complètement disparu, n'a plus la même omniprésence dans les écrits des sciences sociales.

[4] HOULE, Gilles. « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 12-145.

[5] HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, no 2, 1987, p. 77-86.

une voie d'accès à l'étude de celles-ci – les critères de validité des connaissances sociologiques produites s'en trouvent changés. C'est-à-dire que les analyses sociologiques ne doivent pas se fonder dans une posture de soupçon envers le sens commun ou toute autre forme de savoir exprimé par les personnes et les groupes enquêtés. Sans au contraire partir du postulat symétriquement opposé qui voudrait que ces connaissances soient systématiquement véridiques et qu'elles résument le réel, il importe à tout le moins de reconnaître qu'elles sont fondées socialement et que les sociologues procèdent inévitablement à partir d'elles pour produire une connaissance sociologique. Comme l'exprime Houle dans cet article : « le sens commun est une forme de connaissance dont la transformation est la base même du travail scientifique, non pas pour le disqualifier mais pour élaborer un autre savoir sur la base de règles théoriques et méthodologiques qui en définissent la spécificité […] » [6]. Si les formes sociales de connaissance sont ainsi un passage obligé du travail sociologique, « disqualifier les paroles de sens commun revient à disqualifier l'objet de la discipline puisque l'individu est un producteur de signes définis non plus comme idéologiques, mais comme savoirs de sens commun »[7].

Par extension, on comprendra qu'adopter une telle posture face au social comme objet d'étude a des conséquences non seulement épistémologiques, mais également éthiques. En effet, la posture des sociologues peut difficilement en être une d'autorité ou d'ascendance face aux personnes et groupes enquêtés, mais plutôt de différenciations et de complémentarités, les savoirs scientifiques et de sens commun étant davantage des « savoirs constitutifs les uns des autres ».

1.2. Implications d'une sociologie de la connaissance pour l'étude de la vie socioéconomique et de ses transformations

Appréhender de cette façon la connaissance a également des implications inévitables pour l'étude

---

[6] Cette même idée se retrouve dans son article de 1987 : « Non pas reflet, processus d'occultation ou effet de l'idéologie dominante, le sens commun est une forme de connaissance dont la transformation est la base même du travail sociologique aussi bien que de tout travail scientifique : et cela non pas pour être disqualifié mais pour servir à l'élaboration d'un autre savoir, sur la base de règles théoriques et méthodologiques qui en définissent la spécificité, l'objectivité ». HOULE, Gilles, art,. cit, p. 84.

[7] PARENT, Frédéric. *Un Québec invisible. Enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 18. Pour éviter d'éventuelles confusions, précisons que tandis que F. Parent utilise ici l'adjectif « idéologique » dans son acception de sens commun péjorative, Houle a bien utilisé ce terme pour en faire un concept, soit l'idéologie comme mode de connaissance, qu'il exposera dans un article du même nom (art. cit, 1979.). Une définition en est également présentée plus bas.

de la vie économique en ce que, en tant que dimension de la vie sociale, elle constitue des connaissances et est constituée par elles. Plus encore, « L'économie comme forme sociale de connaissance » inscrit Gilles Houle dans le prolongement d'autres auteurs en sciences sociales tels Gilles Dostaler[8] et Maurice Godelier [9], en ce qu'il comprend l'évolution de la pensée économique à la mesure de transformations des rapports sociaux qui en participent, et *a fortiori* de contradictions entre rapports sociaux. Si de nouvelles catégories d'appréhension du réel apparaissent dans les connaissances exprimées – tel le terme d'économie lui-même –, c'est qu'elles témoignent et participent de transformation dans l'état des rapports socioéconomiques.

Dans les sociétés précapitalistes de manière générale, les activités économiques ne sont réalisées qu'à travers des rapports sociaux institutionnalisés relatifs à des activités qui n'ont pas pour objet premier et explicite la production, la circulation ou la consommation de biens et de services. Elles surviennent plutôt à travers des institutions politiques, religieuses ou familiales par exemple, et revêtent des formes diverses selon les lieux et les époques. Pour reprendre un exemple utilisé par Maurice Godelier, dans une certaine cité mésopotamienne de l'antiquité, une institution religieuse a pu définir tant les modalités d'accès aux moyens de production que d'organisation des procès de travail et de circulation des biens[10]. Pour une personne habitant cette cité, le terme même « d'économie », dans son sens contemporain, n'existe pas. Dans ce cas de figure particulier, les activités que l'on identifierait de nos jours comme s'y rapportant ne trouvent un sens qu'à travers son obligation de servir une entité divine et, par extension, le groupe social la représentant[11].

C'est en fait un trait particulier des sociétés occidentales – et éventuellement de l'ensemble des sociétés industrialisées contemporaines – d'avoir pu regrouper un ensemble d'activités humaines – celles renvoyant aux modalités de production, de (re)distribution et de consommation de biens et services – sous une catégorie de pensée à part entière, différente de celles à caractère religieux, politique ou autre, c'est-à-dire, celle de l'économie[12]. C'est à partir du 17e et surtout du 18e siècle que l'économie sera progressivement « découverte », ou plutôt construite

---

[8] DOSTALER, Gilles. « Transition et pensée économique dans l'histoire », *Cahiers de recherche sociologique*, no 1, 1983, p. 19-35. https://doi.org/10.7202/1001971ar;

[9] GODELIER, Maurice. *L'idéel et le matériel: pensée, économies, sociétés*, Paris, Flammarion, 2010 [1984].

[10] *Ibid.* p. 184

[11] Cela ne change rien au fait qu'il a pu, à cette époque, exister diverses formes d'activités que l'on associe souvent aux économies capitalistes contemporaines, telles que des pratiques comptables ou encore l'usage de la monnaie.

[12] GODELIER, Maurice, op. cit.

comme objet de connaissances. L'engagement de fractions croissantes des groupes sociaux composant le monde féodal dans des rapports économiques hors des institutions sociales les comprenant jusqu'alors en leur sein amènera avec lui la nécessité de penser cette économie en tant qu'objet à part entière. Ce bouleversement social était celui du passage de rapports de parenté ou de servage, par exemple, à ceux relatifs à l'entreprise capitaliste. L'économie comme catégorie de pensée en viendra éventuellement à constituer une représentation des activités humaines s'y rapportant comme autonomes, opérant selon leurs propres lois[13]. C'est de ce phénomène que la tendance contemporaine à considérer « l'économique » et le « social » comme deux entités distinctes tire sa source.

Dans « L'économie comme forme sociale de connaissance », Gilles Houle s'intéresse à ce même processus de transition, mais dans le cas – « tardif » par comparaison avec le reste de l'Occident – du Québec au milieu du 20e siècle. Il invite à l'élaboration d'une « théorie de la transition » qui fait des catégories de pensée en contradiction dans une société donnée l'observatoire de transformations des rapports sociaux la constituant.

> […] leur caractère contradictoire constitue l'observatoire privilégié parce que ce sont les termes d'une contradiction qui n'est rien d'autre ici que la disparition d'une société dans l'avènement d'une autre et ce, dans la conscience sociale qui en est précisément constitutive.

En l'occurrence, c'est bien de la transition d'une société canadienne-française à une société québécoise dont il est question, ici à l'échelle de sa transformation économique. À l'instar de l'exemple évoqué plus haut, cette société était principalement structurée par une institution autre que capitaliste – ou spécifiquement économique, du moins. Il s'agissait de rapports de parenté et d'alliances dont les règles, exprimées dans l'idéologie catholique canadienne française, constituaient le schéma de connaissance ou le cadre sociocognitif – « l'idéologie », chez Houle – à travers lequel étaient appréhendées l'ensemble des activités sociales de cette société.

> Ces règles peuvent être dites idéologiques lorsque caractéristiques de la forme de connaissance au fondement d'une société, de tout savoir dans une société : l'idéologie comme mode de connaissance permettrait ainsi de définir et d'expliquer les règles de la forme de connaissance au principe de l'engendrement de tout discours dans une société, du processus de constitution d'une société dans son mode même de production.

Jusque dans les années 1940, qu'il eut été question d'économie, de politique, d'esthétique ou d'autre forme d'activité sociale, c'est à travers des catégories propres à une idéologie familialiste

[13] GODELIER, Maurice. « Par n'importe quel bout, vers la logique globale », *Espaces-temps*, no 23-24, 1983, p. 16-26.

catholique spécifique au Canada français que ces réalités étaient représentées et vécues[14].

Sous l'impulsion d'investissements étrangers[15], le développement d'une économie capitaliste dans la province de Québec et les rapports économiques qu'elle implique créent toutefois des contradictions avec ce mode de vie fondé sur les rapports de parenté et d'alliances. La paroisse perd progressivement son caractère dominant dans l'organisation des rapports sociaux alors que se développent des activités économiques industrielles investies par une part croissante de la population – masculine en l'occurrence. À l'échelle des discours, notamment ceux tenus par des organisations catholiques de travailleurs et de chefs d'entreprises, G. Houle observe alors l'incapacité des catégories religieuses à s'approprier la nouvelle réalité économique en développement. Dans ces discours, « la définition du rapport patron/ouvrier n'est ni économique, ni politique, mais bien religieuse; et s'il est question d'économie ou de politique, ce le sera de ce point de vue religieux ». Or la montée en importance de ces nouvelles catégories que sont les patrons et les ouvriers relève de la prégnance croissante des rapports salariaux dans l'économie québécoise, dont le mode de vie agraire est en crise de reproduction depuis des décennies déjà à la moitié du 20e siècle.

À l'échelle de la transition de la société canadienne-française vers le capitalisme, avec la laïcisation des catégories et objets de discours, c'est un processus de dissolution de ce cadre sociocognitif englobant qui s'opérera. Ce processus laissera la place à une série d'activités que l'on reconnaîtra dorénavant comme spécifiquement « économiques, politiques, culturelles ». L'économie devient alors « une forme sociale de connaissance » – titre de l'article – en ce qu'elle devient un objet de connaissance possédant des spécificités propres, des règles et des catégories, différenciables d'autres objets de connaissance émergeant dans le même mouvement (« le social », « la culture », « la/le politique », « le religieux », etc.). C'est en ce sens que l'apparition de l'économie comme champ discursif constitue l'observatoire d'une transition sociologique :

> La genèse contradictoire de « catégories » économiques permet d'apercevoir fort justement qu'elles sont bien à la mesure de pratiques nouvelles dont la genèse pratique permet d'apprécier qu'elles n'en sont pas la « transposition » ou la « reproduction » dans la pensée. Elles en sont la

---

[14] Sous l'influence de Godelier, dans cette dernière citation, on voit aussi G. Houle avancer à son tour la thèse matérialiste voulant que la prédominance d'une institution donnée – qu'elle soit filiale, religieuse, politique, etc. – lui viendrait du dédoublement de sa fonction comme mode de production en plus de son objet propre (i.e. religieux, politique, etc.).

[15] C'est-à-dire d'investissement effectués par des industriels n'appartenant pas à l'ethnie canadienne-française d'alors. Le développement industriel capitaliste, avant la Révolution tranquille, était largement le fait d'investissements américains et du Canada anglais, qui ont donc développé la province « depuis l'extérieur ». HOULE, Gilles et Jacques HAMEL. « Une nouvelle économie politique québécoise francophone », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 12, no 1/2, 1987, p. 42-63.

> construction immédiate, dont la « logique » est bien à la mesure de la logique sociale dont elles sont la solution historiquement datée […]

1.3. Un intérêt sociographique : le « social » catholique et le « social » éthico-politique

Si l'émergence de l'économie comme catégorie de pensée est à la mesure du développement des rapports sociaux dont elle est constitutive, il en va de même de la séparation représentée entre « l'économie » et « le social » ou « la société ». À cet égard, « L'économie comme forme sociale de connaissance » recèle des informations d'intérêt sociographique qui permettent peut-être de prendre la mesure des évolutions de la consistance donnée au terme « social » lui-même.

Dans son article, Houle recense les discours prononcés par des organisations catholiques d'industriels et de travailleurs plaçant une « logique de la famille » au centre de la vie chrétienne. On y invite à la réconciliation du capital et du travail en invoquant le sens chrétien de l'amour de son prochain, un sens qui est dit précisément « social » : « Il ne faut pas s'y tromper, si le capital "revêt un caractère social", c'est qu'il est dans "l'ordre de la nature" dont la réalité est surnaturelle et dont l'ordre ne peut être que chrétien ». Mais si cette invitation est lancée, c'est bien parce que la situation observée n'y correspond pas : on déplore le fait que le profit ait supplanté la subsistance comme motif d'action, de telle sorte de rendre « anti-sociale » l'activité de l'entreprise. Houle cite à ce propos le discours du prêtre Louis-Eugène Otis qui déplore que « […] l'entreprise, dont les fins sont la production en vue de la satisfaction de besoins humains, a dévié de sa fonction sociale; elle est devenue individualiste et, par conséquent, anti-sociale »[16]. En somme, c'est l'économie capitaliste alors en développement qui parait « anti-sociale ».

Or, d'un sens religieux dans les discours canadiens-français étudiés par Houle, l'adjectif « social » passe à un sens éthicopolitique dans certains courants intellectuels de nos jours. C'est-à-dire que tandis que dans la pensée canadienne-française d'alors, est « social » ce qui est en phase avec les préceptes de l'idéologie catholique, cet adjectif devient aujourd'hui synonyme de valeurs humanistes qui, plutôt que de s'exprimer en termes « d'amour de son prochain », s'expriment maintenant sous les termes de la solidarité et de l'entraide. Il est intéressant de noter non seulement la parenté frappante des critiques de la dynamique capitaliste d'accumulation de profits exprimées dans les deux cas, mais *a fortiori* de leurs racines religieuses chrétiennes, nommément

[16] De manière corollaire, Houle décrit comment le « sens social » menait à condamner l'entrée des femmes sur le marché du travail étant donné la menace que ce mouvement représentait pour la famille, conue comme le foyer de l'ordre moral catholique canadien-français.

dans les cas de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire (ÉSS).

On retrouve en effet cette même séparation entre économie (capitaliste) et social, chez certaines personnes – universitaires ou non – s'investissant dans les mouvements de l'innovation sociale et de l'ÉSS notamment. Le terme même d'« économie sociale » présuppose que l'économie, entendue comme l'économie de marché capitaliste contemporaine, n'est pas sociale par elle-même. En se référant à Karl Polanyi, on parle dans cette perspective d'une économie « désencastrée du social » pour décrire les sociétés contemporaines, voire d'une « économie contre la société »[17]. Ainsi, le projet de « repenser l'économie en l'insérant dans la société » sera présenté en réponse à ce problème, notamment par des chercheurs participant au Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales (MAUSS)[18]. C'est pour cette raison qu'il faudrait y « réinjecter du social », ou « socialiser le marché » en le réinscrivant dans un ensemble de régulations décidées collectivement; en en (re)faisant un objet de délibération politique, en somme[19]. On retrouve de manière similaire l'usage éthico-politique du mot « social » chez les personnes faisant la promotion de « l'innovation sociale » comme forme de progrès social, progrès qui se définirait là aussi par le développement de solutions démocratiques, communautaires, locales à des problèmes sociaux.

Deux mouvances sœurs et bien implantés au Québec, l'ÉSS autant que l'innovation sociale font ainsi un usage tout à fait comparable de l'adjectif « social » pour marquer la finalité de progrès social adoptée comme horizon d'action. Or, il se trouve que l'histoire de l'innovation sociale comme terme, a lui-même des origines catholiques fortes en France après la Révolution de 1789 et ailleurs en Europe. Les penseurs socialistes de l'époque mobilisaient encore fortement des notions religieuses dans leurs discours; Saint-Simon parlera de l'innovation comme d'un « nouveau christianisme » montrant la voie du progrès social. Résultat d'une appropriation socialiste du « Nouveau christianisme » du 19e siècle selon Benoît Godin[20], le terme refera ensuite surface à partir des années 1990, avec le sens laïcisé qu'on lui connaît aujourd'hui, à savoir une

---

[17] PERRET, Bernard et Guy ROUSTANG. *L'Economie contre la sociéé : affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 2001.

[18] LÉVESQUE, Benoît, Gilles L. BOURQUE, et Éric FORGUES. « La sociologie économique de langue française : originalité et diversité des approches », *Cahiers internationaux de sociologie*, no 103, 1997, p. 26-294.

[19] LAVILLE, Jean-Louis. « Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss », *Revue Interventions économiques*, no 38, 2008, p. 11-25.

[20] GODIN, Benot. « Innovation theology », dans *Handbook on Alternative Theories of Innovation*, dir. Gérald Gaglio, Dominique Vinck, et Benoît Godin, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2021, p. 11-22.

pensée « de gauche » engagée envers les initiatives et les idées « alternatives », « communautaires », sans but lucratif, se fondant dans des valeurs de solidarité, d'autonomie, éventuellement écologiques, etc.

Ainsi « L'économie comme forme sociale de connaissance » permet-il de prendre la mesure, à l'échelle du Québec, des racines religieuses de l'usage du terme social, ainsi que de ses transformations et appropriations éthico-politiques contemporaines. Il le fait, de surcroît, en proposant un usage ni religieux ni éthico-politique, mais proprement sociologique de l'adjectif « social ».

1.4. Connaissance, transition et virtualités

La transition de la société canadienne française catholique et familialiste à une société québécoise intégrée à l'économie dominante pourrait donc être observée à l'échelle du discours, notamment par l'émergence de l'économie comme objet. Or – Gilles Houle le reconnaît dès son article de 1979[21] – l'étude des transformations ultérieures de cette nouvelle société s'avère plus ardue, dans la mesure où il n'est plus possible de repérer une idéologie constituant un cadre sociocognitif unique à partir duquel est appréhendé l'entièreté de l'expérience sociale. Le défi sociologique de l'étude d'objets sociaux contemporains est précisément l'analyse de discours exprimant des expériences sociales dans lesquelles plusieurs rapports sociaux et objets de connaissance distincts coexistent[22]. À moins de souscrire à l'hypothèse marxiste du caractère central du mode de production dans la dynamique de transformation socioéconomique d'une société, les multiples tensions possiblement observables entre ces activités et formes sociales de connaissance rend plus incertaine l'identification d'une contradiction particulière ou fondamentale pouvant constituer un nouvel observatoire de transitions en cours ou à venir.

Dans « L'économie comme forme sociale de connaissance », l'auteur nous dit que la visée de la sociologie de la connaissance qu'il propose « pourrait bien être d'expliquer l'origine et les virtualités d'une transition » dont les catégories en contradiction « sont la clef ». Que l'on choisisse ou non de souscrire à la thèse de la contradiction comme « moteur de l'histoire », la

---

[21] HOULE, Gilles, art. cit., 1979.

[22] Il s'agit là d'une des problématiques contemporaines de la sociologie de la connaissance, à savoir l'appartenance concomitante des individus et des groupes à plusieurs rapports sociaux, la conséquence de cette « condition moderne » à l'échelle de la cognition sociale, o peut s'observer l'articulation de notions propres à diverses relations sociales dans les raisonnements.

sociologie de la connaissance ainsi proposée recèle à tout le moins l'intérêt de s'ancrer dans les spécificités sociohistoriques des rapports sociaux constitutifs d'une société ou d'une collectivité à un moment donné, et ce qu'ils impliquent en termes de possibilités et de limites aux développements futurs. Ainsi permet-elle, selon l'auteur, d'expliquer les origines de la transition étudiée, mais également ses « virtualités ». Il s'agit là d'un terme qui retrouve aujourd'hui une certaine actualité sous la plume de Pierre Livet et Frédéric Nef[23], eux-mêmes repris par Nicole Ramognino[24] et d'autres dans leur développement d'une compréhension renouvelée du temps en sociologie et du social plus largement. Le terme de virtualité est loin de posséder, dans l'article de Houle, un sens aussi précis et élaboré que chez ces auteurs et autrice contemporains. Il permet cependant d'entrouvrir la porte à des réflexions à l'égard de ce que les spécificités sociohistoriques d'un territoire comme celui du Québec – même après sa transition vers une économie capitaliste dominante – permettent et simultanément limitent pour ses évolutions futures. Toujours dans une perspective de sociologie de la connaissance, cela revient à émettre l'hypothèse qu'il serait possible d'identifier des catégories de pensée, des raisonnements et des pratiques que l'on peut à la fois comprendre comme s'inscrivant dans le prolongement de rapports antérieurs, et par le fait même comprendre comme déterminants desdites évolutions possibles – ou virtuelles. Dans une perspective d'étude du changement social par la cognition sociale, les idées de Houle trouvent à mon sens un prolongement dans certaines sociologies pragmatistes.

2. Des intuitions pragmatistes de la sociologie de la connaissance de Gilles Houle

« L'économie comme forme sociale de connaissance » recèle également ce qui peut ressembler à des hypothèses à tout le moins complémentaires et cohérentes avec certaines conceptions de la sociologie pragmatiste. Il n'est pas ici question des approches pragmatistes ou pragmatiques privilégiant l'étude spécifique de controverses publiques et des répertoires discursifs qui y sont mobilisés, mais bien de celles qui s'attardent aux comportements et aux raisonnements d'individus dans la variété des situations sociales dans lesquelles ils se trouvent. Plus spécifiquement, l'attention accordée aux situations porte par exemple sur des « épreuves matérielles » dans lesquelles

[23] LIVET, Pierre et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux : processus et virtualité*, Paris, Hermann, 2009.

[24] RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au coeur du social : catégories élémentaires et activités éducatives*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2021; RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique Vol. 2. Ce que nous appelons social*, vol. 2, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022.

les connaissances d'individus sont confrontées, ce qui engage à la transformation du schème de connaissance, ou au contraire à son renforcement[25]. L'individu peut, dans ce cadre, être conçu comme un « solutionneur de problème » (*problem solver*)[26], qui « bricole » des « solutions cognitives » à partir de ses connaissances et savoirs dans les situations de tensions entre divers impératifs sociaux – de contradictions, pour reprendre les termes utilisés par Houle.

Si les individus possèdent de prime abord des connaissances, c'est qu'ils ne vivent pas exclusivement dans l'éternel présent des situations qu'ils rencontrent. Au contraire, leur inscription dans une temporalité – ou, plus justement, dans plusieurs temporalités sociales – à travers lesquelles se constituent et s'actualisent continuellement des mémoires sociales. Partant de la prémisse que chaque individu fait l'apprentissage de plusieurs « logiques sociales », Mark Granovetter propose de s'attarder à la façon dont celles-ci « s'agglomèrent » dans une configuration empirique donnée. Il aligne cette proposition avec l'approche des « logiques institutionnelles », qui s'intéresse aux institutions sociales telles qu'elles se manifestent dans la cognition individuelle, nommément pour la « résolution de problèmes. En tant que « solutionneurs de problèmes », les individus ne se soucient pas nécessairement d'être cohérents avec l'un ou l'autre des « grands courants » culturels identifiés à une époque et dans un territoire donné, ou encore de la cohérence idéologique des solutions qu'ils en viennent à développer. Plutôt, dans la mesure où il est question de cadres généraux et implicites d'appréhension du réel, le souci principal dans l'élaboration des « solutions » en serait un de « cohérence cognitive »[27].

Dans « L'économie comme forme sociale de connaissance », Gilles Houle me paraît s'inscrire dans la même logique que ces considérations tout en y apportant des ajouts importants. D'abord, en cumulant les travaux d'autres de ses contemporains, il décrit la genèse historique de l'économie canadienne-française de manière à donner davantage de consistance sociologique aux approches identifiant ces « grands courants » ou « logiques institutionnelles », versant parfois

---

[25] LEMIEUX, Cyril. « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, vol. 100, no 4, 2012, p. 16-187. On peut certainement voir là des proximités avec d'autres travaux sur la cognition sociale, notamment ceux de Jean Piaget sur les processus d'assimilation et d'accommodation des schèmes de connaissance (voir PIAGET, Jean et Brbel INHELDER. *La Genèse des structures logiques élémentaires. Classifications et sériations*, Paris, Delachaux et Niestlé, ReLIRE, 1998.

[26] GRANOVETTER, Mark. *Society and Economy : Framework and Principles*, Cambridge, Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press, 2017.

[27] « So the impetus is not a sense of what is morally appropriate but rather of what is cognitively consistent ». GRANOVETTER, op. cit, p. 153. L'expression de la « cohérence cognitive » pourrait être interprétée, dans la théorie piagétienne, à l'aune du processus d'assimilation de nouvelles expérience du au schème de connaissance que possède un individu, de l'accommodation du schème dans l'éventualité o de nouvelles expériences en divergent trop. PIAGET, Jean et INHELDERN, Bärbel, op cit, 1998..

dans une forme de « culturalisme flottant ». Ensuite, s'il souligne d'une part l'incapacité croissante du discours idéologique canadien-français à s'approprier les nouvelles réalités économiques du Québec à partir des années 1940, il souligne d'autre part que la transition de cette économie s'effectue à la mesure de l'historicité qui lui est spécifique. Ce serait donc dire qu'un même « point d'origine » en termes de rapports sociaux et de cadre sociocognitif aurait permis deux formes d'expérience de la transition. Ainsi, tout le monde au Canada français n'a pas suivi les mêmes raisonnements et conduites face au « problème » de la contradiction alors vécue. D'un côté, certaines personnes auront continué d'appréhender la nouvelle réalité sociale à partir d'un cadre idéologique qui, malgré certaines transformations, permet maintenant d'avoir prise sur celle-ci uniquement par l'évaluation de son inadéquation à l'aune de ses propres référents[28]. Mais de l'autre côté, la dissolution du caractère de cette idéologie se fera de telle sorte qu'elle aura fourni à d'autres personnes et collectifs les connaissances nécessaires à l'élaboration de « solutions historiques » du développement original et distinct de l'économie québécoise dans l'économie capitaliste nord-américaine.

Non sans rappeler le vocable pragmatiste évoqué plus haut, les « solutions historiques » qu'évoque Houle auront été des formes économiques considérées cohérentes avec le cadre sociocognitif antérieur, tout en permettant une adaptation à ces transformations. Il s'agissait plus concrètement de l'établissement d'une forte économie d'État, d'un fort mouvement de syndicalisation et de secteurs d'économie sociale et d'économie coopérative de plus en plus développés et institutionnalisés[29].

3. Pour conclure

Que retenir donc, 36 ans après sa publication originale, de « L'économie comme forme sociale de connaissance » ? L'actualité du texte de Gilles Houle se trouve-t-elle dans le cadre d'analyse des transformations socioéconomiques qu'elle offrirait pour notre époque ? J'ai à ce sujet pu souligner la difficulté que pose l'identification de transformations sémantiques expressives d'une transition socioéconomique profonde dans une configuration sociale où il n'y a plus de schème

[28] C'est là ce qu'il expose dans son texte de 1979, « L'idéologie comme mode de connaissance », art. cit.

[29] D'AMOURS, Martine D'Amours. « Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec », Cahiers du CRISES, tudes théoriques, Montréal, CRISES, 2000; HOULE, Gilles et HAMEL, art. cit., 1987; LVESQUE, Benot et Martin PETITCLERC. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et Solidarités*, vol. 39, no 2, 2008, p. 14-37.

sociocognitif englobant et dominant dont on pourrait observer la dissolution, ni de contradiction généralisée à l'échelle des rapports sociaux. Cela étant, peut-être que, à l'échelle d'une forme sociale de connaissance spécifique telle que l'économie, la transformation de catégories langagières dominantes dans le langage courant (p. ex. : relatives à l'argent, au salaire, au profit, à la croissance etc.) pourra être – si ou quand elle survient – le gage de transformations à l'échelle de ce champ spécifique d'activités. Si cette conclusion n'est pas le lieu approprié pour développer ce point, je mentionnerais tout de même, pour réfléchir à cette question, l'existence d'une littérature bien développée en sociologie économique qui montre toute la complexité de penser et de réaliser des « alternatives économiques » sans ultimement reconduire implicitement des catégories et des pratiques propres à l'économie capitaliste dominante.

Cela étant dit, les divers points d'entrée au texte que j'ai pu développer dans la présente introduction proposent tout de même d'autres dimensions par lesquelles cet article me paraît d'actualité. Il demeure un texte hautement pertinent pour penser l'imbrication inévitable des dimensions idéelle et matérielle de la vie sociale, en même temps qu'il en présente les implications tant théoriques qu'épistémologiques, éthiques et sociographiques.

Ces différentes remarques et extrapolations à partir de « L'économie comme forme sociale de connaissance » sont avant tout mes appropriations et elles ne résument en rien la diversité d'appropriations possibles qui peuvent en être faites. Elles ne témoignent pas moins de la richesse de la pensée de Gilles Houle qui, à l'image des objectifs du projet Explorations sociologiques, convoque et articule des considérations tant épistémologiques que théoriques et empiriques. Espérons qu'avec la réédition de cet article, qui en permettra une diffusion plus large, d'autres personnes pourront s'en nourrir et en produire leurs propres appropriations.

Bibliographie

D'AMOURS, Martine. « Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec », Cahiers du CRISES, Études théoriques, Montréal, CRISES, 2000.

DOSTALER, Gilles. « Transition et pensée économique dans l'histoire », *Cahiers de recherche sociologique*, no 1, 1983, p. 19-35. https://doi.org/10.7202/1001971ar;

GODELIER, Maurice. *L'idéel et le matériel: pensée, économies, sociétés*, Paris, Flammarion, 2010 [1984].

GODELIER, Maurice. « Par n'importe quel bout, vers la logique globale ». *Espaces-temps*, no 23-24, 1983, p. 16-26.

GODIN, Benoît. « Innovation theology », dans *Handbook on Alternative Theories of Innovation*, sous la direction de Gérald Gaglio, Dominique Vinck, et Benoît Godin, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2021, p. 11-22.

GRANOVETTER, Mark. *Society and Economy : Framework and Principles*, Cambridge, Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press, 2017.

HOULE, Gilles. « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, no 2, 1987, p. 77-86.

HOULE, Gilles. « L'économie comme forme sociale de connaissance », *Sociologie du Sud-Est*, no janvier-décembre 1987, p. 31.

HOULE, Gilles. « L'idéologie: un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 123-145.

HOULE, Gilles, et Jacques HAMEL. « Une nouvelle économie politique québécoise francophone », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 12, no 1/2, 1987, p. 42-63.

LAVILLE, Jean-Louis. « Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss », Revue Interventions économiques, no 38, 2008, p. 11-25.

LEMIEUX, Cyril. « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, vol. 100, n° 4, 2012, p. 169-187.

LÉVESQUE, Benoît, Gilles L. BOURQUE, et Éric FORGUES. « La sociologie économique de langue française : originalité et diversité des approches », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 103, 1997, p. 265-294.

LÉVESQUE, Benoît, et Martin PETITCLERC. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et Solidarités*, vol. 39, no 2, 2008, p. 14-37.

LIVET, Pierre, et Frédéric NEF. *Les êtres sociaux: processus et virtualité*, Paris, Hermann, 2009.

PARENT, Frédéric. *Un Québec invisible. Enquête ethnographique dans un village de la grande région de*

Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015.

PERRET, Bernard, et Guy ROUSTANG. *L'Economie contre la société: affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil, 2001.

PIAGET, Jean, et Bärbel INHELDER. *La Genèse des structures logiques élémentaires. Classifications et sériations*, Paris, Delachaux et Niestlé, ReLIRE, 1998.

RAMOGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique Vol. 2. Ce que nous appelons social*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022.

RAMOGNINO, Nicole, et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au coeur du social: catégories élémentaires et activités éducatives*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2021.

L'économie comme forme sociale de connaissance[1]

Gilles Houle

[…] ce qu'on appelle d'habitude l'économie n'est rien d'outre que le système des formes d'objectivité de cette vie réelle[2].

S'il est habituel, voire classique, de discuter des catégories de l'économie libérale, capitaliste, comme catégories de la pensée bourgeoise, il est plus difficile de discuter des catégories de la pensée prolétarienne ou ouvrière, paysanne à son origine à ce qu'il semble. Non pas qu'il s'agisse ici de discuter de ses vertus révolutionnaires ou réactionnaires, selon le cas; car s'il y a conscience de classe, réelle ou possible, virtuelle au demeurant, il doit bien y avoir quelques catégories qui en sont l'expression, qui la constituent comme conscience, comme vision d'un monde qui ne serait pas réductible au seul monde capitaliste. Lukács aura sans doute été l'un des premiers penseurs, philosophe marxiste qui aura tenté d'en faire la démonstration. Il lui faudra renier par la suite *Histoire et conscience de classe*, sans compter les accusations de « subjectivisme » de classe[3] que l'objectivité de l'histoire en marche ne pouvait que légitimement porter au nom même de l'histoire à se faire par l'avant-garde de consciences « dominées », « aliénées », à éclairer dans tous les cas.

Ces catégories économiques sont aussi politiques. Ce sont des catégories politiques, ce sont les catégories de la pensée libérale. Il n'est pas non plus facile de discuter des catégories politiques de la pensée ouvrière ou paysanne. Elles sont pourtant l'expression d'une conscience aussi bien qu'elles la constituent comme conscience et ne seraient pas non plus réductibles au seul monde capitaliste, ne serait-ce que par les contradictions ou fondement de cette conscience de classe. Ces catégories sont celles d'un pouvoir économique bien sûr, mais aussi d'un pouvoir politique; elles sont constitutives de rapports de classes aussi bien que d'une structure de classes qui en est la résultante.

---

[1] Initialement paru dans *Sociologie du Sud-Est*, no 51-54, janvier-décembre 1987, p. 145-164. La retranscription a été faite par Frédéric Parent (UQÀM).

[2] LUKACS, Georges. *Histoire et conscience de classe*, Paris, ditions de Minuit, 1960, p. 238.

[3] Sur ce sujet, on pourra lire particulièrement LEFEBVRE, Henri et Patrick TORT. *Lukacs 1955*, Paris, Aubier, 1986.

Ces catégories sont enfin idéologiques et c'est là fondamental, car si elles sont politiques ou économiques, elles sont idéologiques ou sens précis où elles ne sont pas réductibles à leur seul sens politique ou économique. Ce sont les catégories de la pensée libérale, constitutives de la société libérale en son sens le plus extensif, c'est-à-dire d'un individu qui de fait et de droit se voit historiquement pourvu de nouvelles prérogatives, de nouveaux savoirs, d'une nouvelle vision du monde, etc. Qu'en est-il des catégories idéologiques de le pensée ouvrière ou paysanne, d'une conscience ouvrière ou paysanne ? La question mérite d'être posée et la réponse n'est sans doute pas que ce sont des catégories dominées ou de « résistance », comme ne cessent de l'évoquer les nombreuses problématiques de la culture populaire[4]. Elles sont différentes et sont le fait d'une autre vision du monde.

> Pour parler plus concrètement : la réalité objective de l'être social est, dans son immédiateté, « la même » pour le prolétariat et pour le bourgeois. Mais cela n'empêche pas que les catégories spécifiques de la médiation, par lesquelles les deux classes élèvent cette immédiateté à la conscience, par lesquelles la réalité simplement immédiate devient pour toutes deux à proprement parler réalité objective, soient nécessairement, par suite de la diversité de la situation des deux classes dans « le même » processus économique, fondamentalement différentes[5].

Si les premières sont justiciables d'une critique des fondements d'une économie politique, qui ne l'épuise pas visiblement — Georges Lukács en aura fait les frais —, qu'en est-il des secondes ? La relecture que Lukács fit d'*Histoire et conscience de classe* peu de temps avant sa mort et la critique qu'il en a faite remettent en perspective son projet original qui ne manquera pas d'intéresser le sociologue de la connaissance et le sémiologue notamment, mais plus généralement quiconque s'intéresse à une science sociale possible.

> On ne peut nier non plus que de nombreux passages tentent d'exposer les catégories dialectiques dans leur objectivité et leur mouvement réels, passages qui, par conséquent, vont dans le sens d'une ontologie authentiquement marxiste de l'être social. La catégorie de la médiation est par exemple présentée comme suit: "La catégorie de la médiation comme levier méthodologique pour surmonter la simple immédiateté de l'expérience n'est donc pas quelque chose qui serait importée de l'extérieur (subjectivement) cons les objets, n'est pas un jugement de valeur ou un devoir qui a opposerait à leur être, c'est la manifestation de leur propre structure objective[6].

Ces catégories sont constitutives de l'expérience, c'est-à-dire plus généralement de la réalité sociale dont elles sont l'expression mais aussi la construction sous ce mode spécifique. Ni reflet,

---

[4] POUJOL, Geneviève et Raymond LABOURIE (dir.). *Les cultures populaires : permanence et émergences des cultures minoritaires locales, ethniques, sociales et religieuses,* Paris, Privat, 1979.

[5] LUKACS, Georges, op. cit., p. 190.

[6] LUKACS, Georges, op. cit., p. 238 et LUKACS, George. « Itinéraire marxiste », dans *Minuit*, no 8, 1974, p. 23-24.

vrai ou faux, pas plus qu'occultation ou aliénation, ces catégories définissent la relativité de toute société, réelle et idéelle, qu'il s'agit dès lors d'expliquer, d'une réalité qu'on ne saurait réduire à un système symbolique, pas plus qu'on ne saurait réduire ce système à une pure « réalité » qui en serait l'étalon-mesure en quelque sorte. Du cercle de l'herméneute au positivisme le plus intempéré, les sciences sociales se heurtent en effet ou mystère d'une réalité qui parce que faite de sens, exigerait d'abord qu'on la décrive avant que de penser pouvoir l'expliquer.

Une telle sociologie appelle donc une sociologie de la connaissance pour briser ce cercle par la mise en évidence du rapport social qui le fonde et dont il est la construction dans des catégories qui en sont la médiation essentielle. Ces catégories constituent la connaissance immédiate qui nous est donnée de toute réalité, de toute société qui s'y trouve construite de ce point de vue spécifique qu'est celui des catégories privilégiées, telles celles d'une économie politique. Leur description, leur mise à jour aussi bien que leur définition est un travail qui nous oblige à reconnaître qu'il s'agit là d'une connaissance, d'une forme de la connaissance. Cette forme de connaissance est dès lors le passage obligé de toute sociologie, pour quiconque veut faire lo théorie de quelque réalité que ce soit ; le chercheur ne pourra la saisir que dans et par la connaissance qu'il lui en est d'abord donnée.

Cette connaissance est la forme concrète qui est donnée à la réalité vécue, à l'expérience sous ce mode spécifique de catégories qui en sont la médiation. Expliquer consiste alors à construire une forme abstraite qui n'expliquera cette réalité que dans la mesure même où elle expliquera la forme première qui lui est donnée; c'est s'assurer de ce passage obligé où « toute pratique pourrait se décrire comme une tentative pour transformer l'unité de l'expérience en l'unité d'une structure [...] »[7].

Si, comme l'a souligné Lukács, les catégories spécifiques de la médiation sont « nécessairement » fondamentalement différentes dans le cas du prolétariat et de la bourgeoisie, que faut-il en conclure ? Il nous semble que ces catégories renvoient dès lors, par les contradictions mêmes de ce rapport de classes, à ce qu'est l'objet d'une théorie de la transition[8] dont cette structure de classes est la résultante; mais d'abord et surtout à une sociologie de la connaissance dont la visée pourrait bien être d'expliquer l'origine et les virtualités d'une transition dont ces catégories sont la clef. L'analyse des contradictions dont ces catégories sont la construction, permettrait d'en

---

[7] GRANGER, Gilles-Gaston Granger. *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Armand Colin, 1968, p. 112.

[8] GODELIER, Maurice. « D'un mode de production à l'autre; théorie de la transition », *Recherches sociographiques*, vol. 12, no 2, p. 161 - 193.

définir la spécificité, c'est-à-dire l'articulation des divers processus sociaux constitutifs de toute société. Le passage d'un mode de production à l'autre est alors saisissable par l'analyse des catégories qui en sont le « structure objective »; leur caractère contradictoire constitue l'observatoire privilégié parce que sont les termes d'une contradiction qui n'est rien d'autre ici que la disparition d'une société dans l'avènement d'une autre et ce, dans la conscience sociale qui en est précisément constitutive.

Il est alors possible de faire apparaître dans cette perspective que cette logique à l'œuvre dans la conscience est bien une logique sociale — ou naturelle[9] si l'on veut bien considérer qu'il n'y a rien de plus naturel que la culture. L'économie est une forme sociale de connaissance dont la logique renvoie aux modalités de cette mise en forme, c'est-à-dire à la relativité de rapports sociaux dont les propriétés sont alors saisissables dans la construction qui en est faite comme forme sociale, comme rapport social spécifique suivant les catégories spécifiques de cette médiation qui sont la construction de cette logique sociale dans et par la conscience : c'en est la structure objective, écrire Lukács.

Si l'épistémologue de l'économie a pu mettre en évidence la composante psychologique de théories économiques[10], il serait sans doute possible de mettre aussi en évidence leur composante sociologique. Notre propos est beaucoup plus modeste et relève ici d'une sociologie de la connaissance qui se confond avec une épistémologie du sens commun faite de ce point de vue particulier cependant. Il n'en exige pas moins la redécouverte obligée du sens commun.

Le sens commun comme forme de connaissance

Le langage est la conscience réelle, pratique [...][11]

L'on se retrouve en effet dans cette situation paradoxale où les sociologues pensent pouvoir expliquer une situation, un problème ou un phénomène donné à partir de données recueillies auprès d'une population alors même qu'ils affirment dans le même temps qu'il y a là processus d'occultation de la réalité, qu'il y a aliénation sociale, qu'il s'agit là de consciences dominées dont les propos ne seraient autres que l'effet de l'idéologie dominante.

---

[9] BOREL (MJ.), GRISE (J.B.) et MIEVILLE (D.), *Essai de logique naturelle*, Berne, Peter Lang, 1983.
[10] GRANGER, Gilles-Gaston. *Méthodologie économique*, Paris, P.U.F., 1955, p. 169-216 notamment.
[11] MARX, Karl. *L'idéologie allemande*, p. 59.

La science du vrai peut-elle s'édifier sur la base du faux ou plus simplement de ce qui est occulté ? Ou s'agit-il plutôt d'un immense malentendu où, à vouloir conjuguer norme éthique et norme scientifique, l'on n'aura su ni être éthique, ni être scientifique. La culture populaire peut-elle être autre chose que le repoussoir de la culture savante, dont la disqualification est la base même d'une culture dont les tenants peuvent évoquer la culture populaire parce qu'ils n'en ont jamais été ou parce que très décidément, ils n'en sont plus.

Les travaux des anthropologues nous ont appris davantage sur le sujet; le mythe, la pensée mythique paraît revêtir les caractères d'un savoir véritable, dont la valeur de vérité sur ces sociétés serait mieux assurée que le savoir des « indigènes » contemporains, victimes de l'idéologie dominante. La redécouverte des histoires de vie[12] a donné lieu à de nombreux débats où pareilles questions ont pu être soulevées non sans peine, il faut le dire, depuis l'exotisme de classe jusqu'à cette composante de vérité vécue où le sociologue n'a plus qu'à déposer les armes : la subjectivité serait désormais la nouvelle objectivité. Ces débats théoriques et méthodologiques ont néanmoins permis d'aborder la question du statut de ce savoir, d'une réalité dont la transparence passe per le sens qui lui est déjà conféré, d'un savoir qui en est déjà une explication de ce point de vue.

Le sens commun est une forme de connaissance dont la transformation est la base même du travail scientifique, non pas pour le disqualifier, mais pour élaborer un autre savoir sur la base de règles théoriques et méthodologiques qui en définissent la spécificité, c'est-à-dire l'objectivité. C'est là son objet et non celui du sens commun dont la visée essentielle est de donner sens au monde et à la vie, suivent des règles qui sont, cette fois, l'objet même d'une sociologie de la connaissance.

Ces règles caractéristiques du sens commun définissent la spécificité de ce savoir, de ce type d'abstraction de la réalité différent de l'abstraction scientifique qui n'a d'autre choix que d'en procéder et d'en expliquer la relativité. Différente dans leur visée respective, la relativité de ces savoirs est caractéristique de toute pensée, c'est-à-dire faite de règles qui en sont l'objectivité et qui permettent précisément de construire cette objectivité.

Ces règles sont observables dans des discours, dans tout discours dont la spécificité est à définir, mais autre et non réductible dans tous les cas à sa seule dimension idéologique comme

---

[12] On pourra lire notamment DESMARAIS, Danièle et Paul GRELL (dir.). *Les récits de vie. Théorie, méthode et trajectoire types*, Montréal, St-Martin, 1986.

on le fait généralement. Les discours sont idéologiques, mais aussi politiques, économiques, littéraires, scientifiques, etc.: leur spécificité est à vrai dire relative à l'objet dont ils sont l'expression, aux règles de sa construction définissant dès lors diverses formes de connaissance. Ces règles peuvent être dites idéologiques lorsque caractéristiques de la forme de connaissance au fondement d'une société, de tout savoir dans une société : l'idéologie comme mode de connaissance permettrait ainsi de définir et d'expliquer les règles de la forme de connaissance au principe de l'engendrement de tout discours dans une société, du processus de constitution d'une société dans son mode même de production.

Si ces règles sont repérables dans des discours, c'est dire qu'elles sont enfin observables dans l'ordre même du langage. En effet, pareille sociologie de la connaissance relève méthodologiquement d'une sémantique structurale, c'est-à-dire de l'analyse d'organisations lexicales. S'il n'est pas possible d'aborder ici cette question, rappelons avec Gilles Granger que si une forme de connaissance est relative à l'objet dont elle est l'expression et aux règles de sa construction, que ces règles renvoient o des points de vue de l'usage linguistique, lesquels « correspond[ent] à une orientation de la structuration dans son rapport à une expérience »[13]. Nous nous permettrons d'ajouter que cette structuration de l'expérience dans le langage en est bel et bien « la structure objective »[14] et que ce sont précisément les modalités de cette structuration aussi bien que sa visée qui permettent de définir des types, des niveaux d'abstraction, c'est-à-dire des types d'objectivité où le rapport science/idéologie notamment n'est plus relatif ou vrai et au faux, mais à des savoirs constitutifs les uns des autres.

Qu'est-ce à dire ? Les règles de connaissance caractéristiques du sens commun seraient dans cette perspective constitutives d'un modèle concret de connaissance par opposition ou modèle abstrait que construit le chercheur ; si dans ce dernier cas, « les éléments ne sont pris que comme supports neutres de relations qui définissent la structure »[15], dans le cas du sens commun « les éléments sont de même nature que ce qu'ils représentent : ils appartiennent au vécu »[16]. Dans ce prolongement des travaux de Pierre Vergès sur les représentations économiques, il est

---

[13] GRANGER, Gilles-Gaston, op. cit, 1968, p. 172.

[14] Cf. note 4.

[15] GRANGER, Gilles-Gaston. « Science, philosophie et idéologies », *Uit. Tijdschrift voor filosofie*, 29, Jaargang, 4, December 1967, p. 775-776.

[16] *Idem.*

tout à fait possible de considérer ce modèle concret comme une schématisation, comme le résultat d'une activité schématisante[17], ce que M. Godelier identifiera pour sa part dans l'analyse des mythes comme « schéma sociologique organisateur »[18], qui ne ferait pas, croyons-nous, que « reproduire le schéma réel de la vie sociale »[19], tant il est vrai que pour être reproduit, ce dernier doit d'abord avoir été produit.

Du mythe à l'idéologie, la difficulté tient précisément au statut de la réalité, objet de ces connaissances, et ce particulièrement dans le cas de l'idéologie, considérée ici comme mode de connaissance. En effet, le développement d'une économie capitaliste rend particulièrement complexe la saisie de cette réalité, son appropriation, car il y a la dissolution du caractère totalisant de la réalité sociale. Non pas qu'il y ait occultation de la réalité; ce serait bien au contraire cette réalité qui dans sa complexité nouvelle se cacherait à la conscience[20]. Le corollaire en est précisément le développement de formes de connaissance diverses, depuis la science jusqu'à la sociologie qui est sans doute l'expression « idéologique » privilégiée de cette dislocation du social.

S'il n'est pas nécessaire de démontrer que les traités d'économie politique n'ont pas précédé, mais suivi le développement d'une économie capitaliste, nous souhaitons par ailleurs démontrer que la genèse et le développement de l'économie comme forme sociale de connaissance est l'observatoire privilégié de ce qu'est l'objet d'une théorie de la transition, c'est-à-dire d'une société passent d'un mode de production à un autre, le plus « naturellement » du monde si l'on veut, et ce, particulièrement dans le cas d'une société dominée, telle la société québécoise.

La genèse contradictoire de « catégories » économiques permet d'apercevoir fort justement qu'elles sont bien à la mesure de pratiques nouvelles dont la genèse pratique permet d'apprécier qu'elles n'en sont pas la « transposition » ou la reproduction dans la pensée. Elles en sont la construction immédiate, dont la « logique » est bien à la mesure de la logique sociale dont elles sont la solution historiquement datée, c'est-à-dire dans la construction sociale d'économies diverses qu'il est alors possible d'expliquer.

---

[17] VERGS, Pierre. « Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques », dans *Les représentations, Communication information*, vol. VI, nos 2-3, p. 375-399.

[18] GODELIER, Maurice. *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspero, 1973, p. 340.

[19] *Idem.*

[20] Sur ce, on pourra lire GODELIER, Maurice, op. cit. ; voir aussi KOSIK, Karel. *La dialectique du concret*, Paris, Maspero, 1970.

L'économie comme forme sociale de la connaissance

Dans le contexte historique de la conquête anglaise de 1760, s'amorce un processus de redéfinition de cette société qui sera ainsi amenée à se donner de nouveaux fondements. Il est possible maintenant de se donner une première définition de ce que fut la spécificité de cette société pendant cette période, jusqu'à son éclatement après la Deuxième Guerre mondiale. La conquête est à l'origine d'une domination, d'un processus de « retour au Moyen-Âge » ainsi que le définira Marcel Rioux :

> Selon l'expression très forte de l'historien français Henri Marrou, c'est un nouveau Moyen-Âge qui commence, celui où le clergé se retrouve à peu près seul avec les paysans (habitants). C'est comme si l'évolution normale de ce peuple était interrompue et qu'il s'isole (sur la terre et dans le cadre de la famille) pour survivre et durer[21].

Si ce nouveau Moyen-Âge ne peut s'expliquer que dans le contexte de cette domination, le caractère particulier de la société québécoise s'explique aussi per la résistance affirmée à toute assimilation, par son refus du « matérialisme américain » et du « capitalisme anglo-saxon » : elle se forgera un destin mythique dans l'édification d'une société a-économique, mais aussi a-politique[22], c'est-à-dire dans l'édification d'une société religieuse:

> On connaît le célèbre discours de Mgr L.A. Paquet, le 23 juin 1902, qui constitue le « bréviaire du patriote canadien-français »[23] le Canadien français a, par dessein providentiel, une vocation agricole; il doit laisser à d'autres les soucis de la vie économique et industrielle, "matérialiste ». Son génie propre doit le livrer ou le faire retourner à la terre. Les instruments de son destin sont la croix et la charrue[24].

Le début des années 60, le Révolution tranquille marquera la rentrée officielle du Québec dans la modernité[25]. La société québécoise deviendra une société « normale » nous disent les historiens[26], c'est-à-dire une société capitaliste nord-américaine dont le caractère spécifique tient à l'originalité de son histoire et particulièrement à l'originalité des solutions historiques apportées à son développement.

---

[21] RIOUX, Marcel. « Le Québec : résistance et continuité », dans *Dossier-Québec*, Paris, Stock, 1979, p. 24.

[22] BLANGER, André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises*, Québec, P.U.L., 1976.

[23] Mgr L.A. PAQUET, *Discours et allocutions*, Québec, 1915; Chanoine E. CHARTIER, *Bréviaire du patriote Canadien franais*, Montréal, 1925.

[24] FALARDEAU, Jean-Charles. « Les Canadiens franais et leur idéologie », dans *La dualité canadienne*, Québec, P.U.L., 1960, p. 30.

[25] FOURNIER, Marcel. *L'entrée dans la modernité, Science, culture et société au Québec*, Montréal, Saint-Martin, 1986.

[26] LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude et Franois RICARD, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1850*, Montréal, Boréal Express, 1986.

Que s'est-il passé entre temps ? Il y a eu transition, mais plus intéressant encore, il est possible d'apercevoir et d'analyser cette transition, non pas dans les activités politiques et économiques nouvelles après 1960, mais dès les années 40, dans les discours et débats qui marquent la société québécoise dès cette époque. Les discours et débets qui nous intéressent ici concernent l'entreprise québécoise dont le développement contradictoire est bien à la mesure de la transition en cours. II a été possible d'observer ces contradictions aussi bien dans des discours sur les entreprises québécoises en général, que dans des discours sur des entreprises particulières. Ces discours sont politiques… Ces contradictions sont aussi observables dans d'autres types de discours, tels une histoire de vie[27], mais aussi dans des données et entrevues faites ou cours de recherches empiriques en sociologie économique[28] et politique particulièrement[29]. Ces diverses connaissances, y compris lorsqu'elles sont « savantes » sont autant de mises en forme particulières de la transition à ce faire, dont les modalités spécifiques permettent d'avoir un accès différent à cette réalité sociale, c'est-à-dire à des « réalités différentes » ou sein de cette réalité plus générale qui ne saurait être réductible qu'à une seule forme de connaissance.

Quelle était donc cette transition ? L'on peut s'en donner une idée première dans les discours mêmes qui s'intéressent à l'avenir des entreprises, et ce dans le cos particulier qu'est celui de la société québécoise. Ainsi, au début des années 40, peut-on lire :

> Le Canadien, surtout le Canadien de langue française, c'est reconnu, est très habile et bon fabricant. Peut-être g-1-il moins de dispositions du côté de l'administration. Mais il a du talent, c'est sûr. À condition d'avoir les aptitudes voulues pour exploiter son talent à bon escient, à condition qu'il acquiert la compétence voulue et qu'l1 ne ménage pas ses peines, il peut vraisemblablement prétendre espérer en l'avenir, même avec une petite ou moyenne entreprise, familiale ou non.
>
> En tout cas, si son entreprise est familiale, il peut certainement tirer profit des facteurs suivants : la famille est une valeur spirituelle et morale sans pareille dans tout l'Occident chrétien, spécialement dans le Québec. S'il s'appuie sur un tel capital, il devrait normalement s'en trouver bien[30].

En 1964, les choses ont bien changé :

> Il nous faut avouer que ce sont les circonstances beaucoup plus que les principes qui nous ont amenés à mettre temporairement l'accent sur la fonction gestion plutôt que sur la fonction prêt. Il est arrivé en effet, que quelques entreprises industrielles avaient atteint le point de maturité où elles devaient se divorcer d'un patrimoine de famille et acquérir une pleine autonomie. Ce qui s'est produit dans le cas de Forano et de Volcano est une simple illustration de l'état de

---

[27] HAMEL, Jacques, HOULE, Gilles et Paul SABOURI. « Structures économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », *Recherches sociographiques*, vol. 25, no 2, p. 189-209.

[28] HOULE, Gilles. « L'idéologie : un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, p. 123-145.

[29] LEMIEUX, Vincent. *Parenté et politique*, Québec, P.U.L., 1972.

[30] *L'entreprise familiale*, texte miméo., Congrès de l'A.P.I., 1959.

> l'industrie moyenne dans le Québec. L'on peut actuellement compter à la douzaine les industries qui chez nous, ont atteint un point de leur évolution où elles doivent se muer en grandes affaires ou être absorbées par de plus grandes unités[31].

Ce ne sont plus les principes qui importent, mais les circonstances; nous sommes passés d'une logique de la famille, sociologiquement nécessaire et économiquement garantie, à une logique économique dont le divorce de la famille est, pour ainsi dire, « consommé ».

Il est intéressant de noter par ailleurs que le premier passage cité est le fait de l'A.P.I., l'Association Professionnelle des Industriels[32]: le second de la S.G.F., Société Générale de Financement, plus particulièrement de son président. Cette dernière association était en quelque sorte considérée comme le syndicat des patrons catholiques dans le prolongement de la C.T.C.C., Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, c'est-à-dire des syndicats de travailleurs catholiques donc et œuvrant pour cette raison essentiellement au Québec; toutes deux avalent été fondées sous l'égide de l'Église dont la présence y était de rigueur[33]. Après 1960, le C.T.C.C. deviendra le C.S.N., Confédération des Syndicats Nationaux; l'A.P.I. sera à l'origine du Centre des Dirigeants d'Entreprises et de la S.G.F., véritable « holding » financier contrôlé par l'État québécois. Cette transformation est la résultante d'un processus de sécularisation où le passage de l'Église à l'État, d'un pouvoir religieux à un pouvoir politique sera le fait d'une sécularisation du « social », du « politique » et du « cognitif » qui étaient jusque-là définis et intégrés dans du « religieux » dont l'articulation spécifique permet tout à la fois d'expliquer cette société aussi bien que son Église[34]. Il y aura sécularisation du langage, des catégories par lesquelles il y a appropriation de la réalité du monde et de la vie ; il y aura sécularisation de la pensée dans l'éclatement de cette totalité, des fondements mêmes de cette conscience totalisante, totalitaire, écrira Nive Voisine dans son Histoire de l'Église catholique québécoise[35].

---

[31] PAR, R., « Allocution du président », dans *Rapport annuel*, Montréal, 1964.

[32] Paul Sabourin a mis la main sur les archives, Linda Binhas m'a particulièrement indiqué ces textes. Je les en remercie tous deux.

[33] C.f. BOUVIER, mile, « Les transformations des sciences à l'Université de Montréal », dans *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, sous la dir. de G.H. LVESQUE et al., 1984, p. 131-147. L'origine de l'A.P.I. y est particulièrement décrite; il est enfin à noter qu'à cette époque, Aumonier désigné d'un syndicat ouvrier avait droit de veto.

[34] VOISINE, Nive (dir.), *Histoire du catholique québécois*, 2 tomes, Montréal, Boréal Express, 1984.

[35] VOISINE, Nive. *Histoire de l'glise catholique au Québec. 1608-1970*, Annexe I, Commission d'étude sur les lacs et l'glise, Montréal, Fides, 1971; « Grâce à son emprise sur les consciences et à la place qu'elle occupe dans les structures du pouvoir, l'glise réussit à juguler tout mouvement de contestation. Le Québec, de fait, connat un régime hiérocratique qui par maints côtés s'apparente à l'État totalitaire », p. 70.

Qu'en est-il donc alors pour des entrepreneurs, des chefs d'entreprise de cette époque ? Ils ont à choisir entre trois solutions : le libéralisme économique, le communisme ou l'Ordre social chrétien :

> Il va sans dire qu'entre les trois solutions les patrons chrétiens n'hésitent pas. Ils s'y rallient et s'efforcent de l'appliquer dans toute la mesure possible.
>
> La troisième donnée se trouve dans la dualité du problème social. Il se compose, en effet, du problème ouvrier et du problème patronal. On peut envisager ces problèmes l'un après l'autre, comme on peut regarder l'une après l'autre les joues d'un visage. On peut donc les séparer, mais on commettrait une lourde méprise en les isolant. On diviserait le problème social. La conséquence serait fatale, puisqu'on couperait les ponts entre le patron et le salariat. Au lieu de chercher le rapprochement, employeurs et employés s'opposeraient. Ainsi la conciliation sans laquelle i1 n'y a pas de paix, ferait place à l'antagonisme. Le problème social deviendrait insoluble, et nous connaîtrions le malheur de la lutte des classes, dont l'Europe a fait la triste expérience.
>
> Le sens social comprend un élément de volonté. Comprendre le problème social est bien, vouloir collaborer à l'instauration de l'ordre social chrétien est mieux.
>
> Cette coopération à l'œuvre commune n'est pas facile, à cause de la divergence des intérêts. Si patrons et ouvriers s'en tiennent à la seule défense de leurs intérêts, comment dès lors parviendront-ils à s'entendre ? Dans l'application des lois sociales, les projets de conventions collectives, la discussion des griefs, ils devraient, tout en sauvegardant leurs intérêts légitimes, envisager le bien commun aux uns et aux autres, c'est-à-dire le bien de l'entreprise.
>
> Le sens social, en définitive, est le sens chrétien. Voir et juger le problème social, en chrétien, faire tout ce qui dépend de soi pour le résoudre selon les directives sociales de l'Église, c'est avoir le sens social[36].

La règle de ce sens moral est aussi une règle sociale, une règle prescriptive:

> Non moins que les ouvriers, les patrons ont le droit et le devoir de s'associer. Le refus non motivé d'entrer dans une association confessionnelle constitue une dérogation à la discipline catholique. La fidélité à l'A.P.I. s'enracine donc dans la soumission à l'Église, éducatrice des consciences et gardienne de la moralité sociale[37].

L'on nous permettre enfin de citer un outre long passage tant l'exposé est clair et permet d'observer l'impossibilité inhérente à ce langage de s'approprier des réalités nouvelles parce que fait de catégories dont le contenu était et est désormais à la mesure d'une réalité qui est en train de disparaître dans la genèse d'une nouvelle réalité que l'on essaie par ailleurs bien d'enchâsser dans

---

[36] ROUX, A., prêtre, *Le sens social*, conférence prononcée à la Région des Bois-Francs, le 17 mars (953, Publication du Service d'tude et d'Action sociales de la Région des Bois-Francs, A.P.I., 1953, p. 3-4.

[37] *Ibid.*, p. 4.

ces catégories premières. La définition du rapport patron/ouvrier n'est ni économique, ni politique, mais Dien religieuse; et s'il est question d'économie ou de politique, ce le sera de ce point de vue religieux.

> L'amour du prochain est le commandement nouveau, au même titre que l'amour de Dieu. Si jamais le problème social est résolu, ce sera per l'établissement du règne de la charité. Voilà pourquoi les papes insistent sur cette vertu. Elle est la clef de voute de la doctrine sociale catholique. C'est elle qui est destinée à tempérer les rigueurs de la justice, à suppléer ses insuffisances. Les ouvriers sont le prochain du patron; le patron est le prochain des ouvriers. Sils s'aiment dans le Christ, ils noueront des relations fraternelles. La bienveillance de l'employeur envers l'employé engendrera la confiance de l'employé envers l'employeur. Ils se voudront réciproquement du ben. Des difficultés naîtront encore, mais elles seront vite aplanies, parce que, des deux côtés, on sera animé de l'esprit de conciliation et du désir de la paix. Mieux encore, on se donnera la main pour créer ou maintenir dans les manufactures, les usines, les bureaux, une saine atmosphère morale. Patrons et ouvriers, après avoir établi entre eux des relations de cordialité chrétienne, deviendraient des coopérateurs de l'Église dans sa grande croisade de restauration sociale. Quels avantages en découleraient pour les peuples! L'ordre social est source de sécurité et de prospérité. Par la pratique des vertus qu'il favorise, les hommes connaîtraient des jours plus heureux. Notre civilisation, travaillée par tant de forces de dissolution, reprendrait sa marche vers le progrès.
> Tableau idyllique ? Non pas. Je ne suis ni poète, ni idéologue. Je crois à l'Évangile. Que patrons et ouvriers enferment ce ferment divin dans leurs âmes de baptisés, ils auront un esprit et un cœur chrétiens. Après cela, il sera superflu de leur enseigner le sens social, ils le posséderont et leur vie en sera la réjouissante et féconde manifestation[38].

Ce radicalisme, politique ou religieux, ne doit pas étonner : il est à la mesure du radicalisme de la situation, de cette société qui est en train de changer, où il y a révolution tranquille.

Qui de la réalité ou de la pensée l'emportera? Les circonstances l'ont emporté sur les principes, dira le président de la S.G.F. en 1964, suivant les exigences d'un développement qui était aussi par ailleurs souhaité par l'Église. Mais pas n'importe quel développement ! L'on se retrouve en effet dans cette situation paradoxale où l'on ne peut que faire le constat de la lucidité de l'analyse qui est faite de l'économie politique environnante aussi bien que l'économie québécoise francophone qui est en train d'apparaître:

> Certes, toute entreprise a besoin de profits comme moyen de subsistance, mais - sans méconnaître les importantes transformations qui se sont produites depuis quelques années dans l'économie actuelle - il faut reconnaître que l'entreprise en est venue, en fait, à poursuivre le profit comme une fin, plutôt que comme un moyen. La conséquence est que le capital - un des facteurs de production - a pris la prédominance sur le travail et l'a plus ou moins asservi. Du même coup, l'entreprise, dont les fins sont la production en vue de la satisfaction de besoins humains, a dévié de sa fonction sociale; elle est devenue individualiste et, par conséquent, anti-sociale. On produit, trop souvent, non pour répondre eux nécessités humaines, mais exclusivement, pour la rémunération théoriquement sans limite du capital. Ainsi, la structure moderne de l'entreprise aboutit à la domination du travail par le capital, et à l'asservissement, en conséquence,

[38] ROUX, A., prêtre, *op. cit.*, p. 6.

> de l'homme à la matière. En assimilant le facteur travail au facteur capital, dans l'entreprise, on en est venu logiquement à assimiler l'homme à une chose, en traitant le travail salarié comme une marchandise. L'ordre de la nature est donc faussé ou centre même de notre monde moderne industrialisé. On a cru que l'ouvrier était ou service de l'entreprise. (Cf. Lettre de Pie XII, à l'occasion de la 39e Semaine sociale de France, juillet 1952. Et Allocution du 7 mai, 1949, aux membres de l'Uniapec). Car, si on accepte les énoncés de la première partie de cette conférence, on doit admettre que le capital lui-même, dès qu'il est engagé dans une exploitation commune, revêt, par le fait même, un caractère d'entr'aide, un caractère social[39].

Il ne faut pas s'y tromper, si le capital revêt un caractère social, c'est qu'il est dans l'ordre de la nature dont la réalité est surnaturelle et dont l'ordre ne peut être que chrétien.

Ces catégories ne permettent pas que l'on puisse s'approprier la nouvelle réalité économique fort justement désignée par les notions de travail, de capital, de gestion, de productivité, etc..., de rapport capital-travail notamment dont la définition par le « caractère social » qu'il revêtrait, empêche de saisir les propriétés empiriques d'un rapport qui n'est plus simplement social ou « personnel », observera J.C. Falardeau[40], mais qui est en train de devenir et est devenu économique, politique, et autre virtuellement. Une épistémologie de la connaissance religieuse pourrait ici rivaliser avec une épistémologie de l'ignorance économique dans l'analyse d'un objet qui s'est dissout, dont la construction est dans tous les cas contradictoires et qu'il faudra bien construire : c'est-à-dire d'une réalité que ces catégories premières ne peuvent plus saisir, que ces catégories nouvelles ne permettent pas de saisir non plus si ce n'est par la voie de la dénégation. Elles n'en sont pas moins les unes et les autres les catégories d'une réalité dont elles étaient la construction, dont elles sont la construction virtuelle; des catégories dont la construction contradictoire est bien à la mesure de cette réalité en train de changer, de cette révolution tranquille à ce faire et qui est bel et bien l'objet privilégié d'une théorie de la transition.

D'autres documents de l'époque permettent d'observer ces mêmes catégories, qui n'en sont que plus transparentes. Dans un texte remarquable à bien des égards, Émile Bouvier et F.A. Angers ont écrit un texte en 1942 sur « Le travail féminin à l'usine et l'effort de guerre »[41], où ils nous fournissent sur cette question « une opinion objective, fondée sur des données de faits et

---

[39] OTIS, L.E., prêtre, *Le social dans l'entreprise*, Conférence, 8e Congrès de l'A.G.I., 1952, p. 5-6. Dans ce texte, M. Otis est présenté comme professeur de philosophie et de sociologie au Séminaire de Chicoutimi.

[40] FALARDEAU, Jean-Charles. « L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la société canadienne-franaise », *Recherches sociographiques*, vol. 6, no 1, p. 33-45.

[41] BOUVIER, F. et F.A. ANGERS, *Le travail féminin à l'usine et l'effort de guerre*, Montréal, Le Devoir, 1942.

de principes solides[42]. » La publication de cette brochure par *Le Devoir*, journal très influent, permet d'en mesurer l'importance dans ce contexte. Qu'en est-il de ces principes, de la théorie qui guide la lecture de ce nouveau fait social:

> Dans le plan providentiel, Dieu n'a pas voulu créer les hommes comme il a créé les anges. Il a appelé l'homme à collaborer à son œuvre par la famille; cellule initiale de la nation et condition nécessaire de la perpétuité de la race humaine.
> Cette famille à son tour ne vit pas dans un était isolé. Elle fait partie d'un ensemble, d'une organisation politique et économique. Mais ne l'oublions pas, dans la hiérarchie des valeurs, la famille précède l'État ou les gouvernements.
> Nous concevons sans doute que la société, en compensation des avantages qu'elle procure au travailleur, puisse lui demander les sacrifices nécessaires à son existence: il importe toutefois que ces sacrifices ne soient pas d'un ordre supérieur aux avantages que la société a mission de lui procurer.
> Par conséquent, une société saine et forte doit protéger la santé, la sécurité et la stabilité de la vie de famille. Or, parmi les dangers qui menacent les assises mêmes de la famille, nous signalons le travail des femmes dans les usines[43].

Au Québec, « dans notre province catholique où l'on sait mieux que dans l'Amérique anglo-saxonne se contenter de ce que l'on a, la situation est un peu différente[44] », effectivement. Le travail des femmes est antisocial, pour dire mieux, contre-nature de cette société qui est en train de disparaître.

> Ce fait nouveau, le christianisme a dû le tolérer, comme un fait anormal, malheureusement inévitable, mais comme un fait à corriger le plus tôt possible et qui ne comporte certainement pas le droit universel de quitter le foyer pour l'usine. Le christianisme, en effet, assigne à la femme, dans la société, le rôle primordial de gardienne du foyer, de cheville ouvrière de la cellule sociale fondamentale de toute société bien ordonnée: la famille. C'est pourquoi il considère le travail féminin à l'usine comme antisocial, tant pour la jeune fille qui se prépare à la maternité que, naturellement, pour la femme mariée dont la place normale est au foyer. Il considère le travail féminin comme un fait contraire à l'ordre moral, qui assigne à la femme le rôle d'épouse et de mère et lui déconseille des tâches incompatibles avec cette mission. Il le considère comme un fait contraire à l'intérêt économique de la famille, qui veut que l'épouse s'acquitte de sa tâche, du soin de la maison[45].

C'est la lecture qui était faite de cette réalité. Ce changement entraîné par le travail des hommes puis des femmes à l'usine, était lucidement perçu, il faut bien le dire, comme sapant les fondements de la société traditionnelle. La référence à l'Amérique anglo-saxonne permet enfin de montrer à quel point cette conception de la société et de la famille était immédiatement politique.

---

[42] *Ibid.*, p. 3
[43] *Ibid.*, p. 6.
[44] *Ibid.*, p. 8.
[45] *Ibid.*, p. 9.

Ajoutons qu'elle prévalait jusque dans la lutte contre le capitalisme du point de vue de cette société; dans une de ses premières analyses des idéologies au Québec, F. Dumont conclut à propos d'un texte de la Ligue ouvrière catholique[46] de cette époque, publié cette fois en 1947, que :

> [L]'analyse (qui est faite de la situation des ouvriers catholiques) conduit de la famille eux traits généreux de notre société; mais ceux-ci n'apparaissent que sous forme d'incidentes dont la formulation ne sort pas de l'analyse, mais de la doctrine sociale de l'Église ou de l'idéologie traditionnelle; l'intention profonde de l'analyse mène de la famille à la religion[47].

Cette conclusion pouvait valoir pour le texte de MM. Bouvier et Angers, publié cinq ans plus tôt.

Il ne faut pas s'y tromper, le travail des femmes est anti-social, politique, économique et idéologique. Il détruit la société traditionnelle à sa base même en désarticulant la famille. La réalité de cette société allait disparaître parce qu'elle ne correspondait plus à la « réalité », si l'on peut dire, de l'Amérique anglo-saxonne suivant l'expression de MM. Bouvier et Angers. Il faut relire *Une saison dans la vie d'Emmanuel* où Marie-Claire Blais y décrit remarquablement la dislocation de la famille rurale traditionnelle; et ce en 1965[48]. Il s'agit d'une mise en forme romanesque de cette transition que l'on pourrait décrire comme une mise en scène particulièrement réussie de la désarticulation des valeurs sociales constitutives de cette société : la terre, la famille et la religion.

Conclusion

Si « l'économie n'est rien d'autre que le système des formes d'objectivité de cette vie réelle », précisait Lukács, le religieux n'aura été rien d'autre que le système des formes d'objectivité de la vie réelle dans le cos de la société québécoise. La transition observée est celle de la genèse d'un nouveau système de formes d'objectivité dans la disparition, la destruction, à vrai dire, de l'ancien.

---

[46] *La L.O.C. canadienne: mystique et technique*, Fides, Montrés, 1947, 286 p.
[47] DUMONT, Fernand. « Structure d'une idéologie religieuse », *Recherches sociographiques*, vol. 1, no. 2, 1960, p. 176.
[48] BLAIS, Marie-Claire. *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Montréal, Edition du Jour, 1965.

Dans des travaux relevant à proprement parler de l'économie politique[49], il a été possible de démontrer que cette économie première fondée sur la famille, était celle d'un mode de production dominé dont les rapports de parenté et d'alliance étaient les rapports sociaux et les rapports sociaux de production caractéristiques. La transition observée est celle d'une révolution tranquille, du passage d'un mode de production dominé ou mode de production dominant, c'est-à-dire à une économie politique capitaliste où les Québécois sont désormais non plus dominés, mais concurrentiels.

Le passage est en fait plus complexe tant la résolution des contradictions observées ne sera possible que dans la découverte de solutions originales apportées au développement de la société québécoise

Ce sera le cas, l'originalité de l'économie politique québécoise francophone tient précisément de cette histoire puisqu'elle est faite d'une économie privée, au sens le plus classique, mais aussi d'une économie coopérative et d'une économie d'État, particulièrement fortes. Recouvrant une même objectivité, une même réalité, si l'on peut dire, l'économie coopérative et l'économie d'État ne sont rien d'autre que deux systèmes d'objectivité venant reconduire et préserver la qualité de rapports sociaux anciens dans une forme « coopérative » et « nationale » dont l'analyse permettrait d'identifier et d'expliquer la nature des contradictions de la situation actuelle.

Ce sont là les solutions historiques apportées au développement de cette société aussi bien dans sa pratique que dans les catégories qui en étaient et en sont la médiation essentielle.

Bibliographie

A.P.I. « L'entreprise familiale ». Congrès de l'Association Professionnelle des Industriels (A.P.I.), 1959.

BÉLANGER, André J. *L'apolitisme des idéologies québécoises: le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

BLAIS, Marie-Claire. *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Montréal, Edition du Jour, 1965.

[49] HOULE, Gilles et Jacques HAMEL. « Une nouvelle économie politique », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 12, nos 1-2, p. 42-63.

BOREL, Marie Jeanne, GRIZE, Jean-Blaise et Denis MIÉVILLE. *Essai de logique naturelle.* Sciences pour la communication, Berne, P. Lang, 1983.

BOUVIER, Émile. « Les transformations des sciences sociales à l'Université de Montréal », dans *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 1, sous la dir. de G.H. LÉVESQUE et al Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 131-146.

DESMARAIS, Danielle et Paul GRELL. *Les Récits de vie: théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.

FALARDEAU, Jean-Claude. « Les Canadiens français et leur idéologie », dans *Canadian Dualism: Studies of French-English Relations*, sous la dir. de Mason Wade, Toronto, University of Toronto Press, 1960, p. 20-38.

FOURNIER, Marcel. *L'entrée dans la modernité: science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.

GODELIER, Maurice. *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspero, 1973.

GODELIER, Maurice. « D'un mode de production à l'autre: théorie de la transition », *Recherches sociographiques* vol. 12, no 2, 1981, 161-193.

GRANGER, Gilles-Gaston. *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Odile Jacob, 1988.

GRANGER, Gilles-Gaston. *Méthodologie économique*, Bibliothèque de philosophie contemporaine. Logique et philosophie des sciences, Paris, Presses Universitaires de France, 1955.

GRANGER, Gilles-Gaston. « Science, philosophie, ideologies ». *Tijdschrift voor filosofie*, no 31, 1967, p. 772-780.

HAMEL, Jacques, HOULE, Gilles et Paul SABOURIN. « Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », *Recherches sociographiques*, vol. 25, no 2, 1984, p. 189-209.

HAMELIN, Jean, GAGNON, Nicole et Nive VOISINE. *Histoire du catholicisme québécois*, 2 vol. Montréal, Boréal Express, 1984.

HOULE, Gilles. « L'idéologie: un mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. 11, no 1, 1979, p. 123-145.

KOSÍK, Karel. *La Dialectique du concret*, Bibliothèque socialiste, Paris, Maspero, 1970.

LEFEBVRE, Henri et Patrick TORT. *Lukács 1955*.Paris, Aubier, 1986.

LEMIEUX, Vincent. *Parenté et politique: l'organisation sociale dans l'Ile d'Orléans*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972.

LINTEAU, Paul André, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude et François ROCARD. *Histoire du Québec contemporain. Le québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986.

LUKÁCS, George. *Histoire et conscience de classe; essais de dialectique marxiste*, Paris, Éditions de minuit, 1960.

LUKÁCS, George. « Itinéraire marxiste », *Minuit*, no 8, 1974, p. 23-24.

OTIS, Louis-Eugène. « Le social dans l'entreprise », dans *Conférence*, 1952.

PAQUET, Louis Adolphe. *Discours et allocutions*. CIHM/ICMH Microfiche series = CIHM/ICMH collection de microfiches. Québec : Imprimerie franciscaine missionaire, 1915.

PAQUET, Louis-Adolphe. *Bréviaire du patriote canadien-français: sermon du 23 juin 1902 commenté par le chanoine Émile Chartier*, Montréal, Bibliothèque de l'Action Française, 1925.

PARÉ, René. « Allocution du président », Rapport annuel, Montréal, Société générale de financement (S.G.F.), 1964.

POUJOL, Geneviève et Raymond LABOURIE. *Les cultures populaires. Permanences et émergences des cultures minoritaines locales, ethniques, sociales et religieuses*. Paris, Privat, 1979.

RIOUX, Marcel. « Le Québec : résistance et continuité », dans *Dossier-Québec*, Paris, Stock, 1979.

ROUX, Alphonse. « Le sens social », Dans *Conférence prononcée à la Région des Bois-Francs*, Bois-Francs, Service d'étude et d'action sociales de la Région des Bois-Francs, 1953.

VERGÈAS, Pierre. « Une possible méthodologie pour l'approche des représentations économiques », *Communication*, vol. 6, no 2, 1984, p. 374-396.

VOISINE, Nive. *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Éditions Fides, 1971.

Explorations sociologiques. *Revue d'épistémologie pratique*, no 1, 2025.

Du pensionnat à l'université : le parcours d'une sociologue féministe. Lecture de l'entretien avec Francine Descarries

Elsa Galerand

Département de sociologie, UQAM

Courriel : galerand.elsa@uqam.ca

Du pensionnat à l'université : le parcours d'une sociologue féministe. Lecture de l'entretien avec Francine Descarries

Ma mère se plaignait toujours d'être la « doublure » de son mari. C'est sûr que je n'avais pas l'intention d'être la doublure de mon mari.

C'est dans le cadre de son séminaire, « Femmes, féminismes et rapports sociaux de sexe », que j'ai rencontré Francine Descarries, à la fin des années 1990. Comme plusieurs de ses étudiantes, j'avais milité dans des organisations féministes et je voulais faire de la sociologie. Pourtant, des « théories de la société[1] » produites par cette sociologie, nous ne connaissions alors que celles qui prenaient l'organisation sexuée du monde social (sa division en groupes de sexe séparés et hiérarchisés) pour une donnée d'évidence première, un non-objet sociologique, une réalité hors d'atteinte des pratiques sociales. Cette sociologie participait ainsi *de facto* du discours social majoritaire garantissant le maintien de l'ordre sexué.

C'est donc Francine Descarries qui nous a initiées à la critique féministe en sociologie et en particulier aux théories féministes matérialistes (Mathieu, Delphy, Guillaumin, Tabet) qui démontrent la possibilité (socio-logique) d'une société débarrassée de la division sexuée et sexuante du travail, des différentes formes d'exploitation et d'appropriation des femmes par les hommes, de l'idéologie naturaliste avec ses mythes de « la femme », de « la différence sexuelle » et sa « pensée straight[2] ». Découverte révolutionnaire que celle du caractère historique et transitoire des rapports sociaux qui produisent le « sexe » comme marqueur[3] et simultanément des hommes et des femmes comme toutes les catégories sociales qui en sont dérivées (homosexuels, hétérosexuels, etc.), y compris par contraste (non binaire).

On peut donc dire que c'est son travail d'enseignante qui est au fondement du lien, certes pédagogique, mais plus fondamentalement politique, qui nous unit et qui oriente ma (proposition de) lecture de ce nouvel entretien, depuis une position d'étudiante ou d'héritière pourrait-on dire, qui lui doit énormément en tout cas.

---

[1]GUILLAUMIN, Colette. « Femmes et théories de la société ; remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, no 2, 1981, p. 19-32.

[2] WITTIG, Monique. *The Straight Mind and Other Essays*, Boston, Beacon Press, 1992.

[3]GUILLAUMIN, Colette. « Race et nature ; système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel,* no 11, 1977, p. 39-55.

La manière dont Francine Descarries revient sur son parcours dans cet entretien me rappelle d'abord la démarche qu'elle mettait systématiquement en œuvre dans ses cours. Une démarche qui, lorsque j'étais étudiante, m'évoquait vaguement la socioanalyse de Bourdieu auquel Francine Descarries se réfère d'ailleurs régulièrement, mais qui s'en distinguait en ce qu'elle était raisonnée en tant que socialement sexuée[4]. Francine Descarries nous invite en effet à lire son parcours non pas en tant qu'il est exemplaire, bien qu'il le soit indéniablement exemplaire, mais pour ce qu'il dit de la génération de femmes à laquelle elle appartient et qu'elle cherche à objectiver. « Je suis le produit d'une époque », insiste-t-elle, comme elle le faisait en séminaire pour marquer son attachement à une sociologie qui historicise et contextualise les trajectoires sexuées en vue de les dés-individualiser. Et il s'agit bien là d'un parti pris qui, lui, n'est pas générationnel puisqu'il s'inscrit dans les débats sociologiques (y compris féministes) d'hier comme d'aujourd'hui. Francine Descarries a toujours défendu la nécessité de rompre avec les lectures psychologisantes, idéalistes, anhistoriques, réifiantes et bien souvent prescriptives dont elle observe la prégnance et un retour en force dans le discours actuel où la notion d'« identité » est omniprésente et si peu interrogée. Par opposition, Francine Descarries pense sa trajectoire, son rapport aux études, au travail, au féminisme et à l'université, en termes de génération et de rapports sociaux de sexe, mais aussi en termes de rapports de classe et d'ethnicité, même si cette dimension est moins explicitée dans cet entretien.

Son parcours, elle le décrit comme celui d'une femme issue d'une famille québécoise au mode de vie urbain et de classe bourgeoise, bien dotée en termes de capital culturel, mais déchue et ruinée économiquement. Son enfance fut marquée par ce déclassement familial avec ses sept années de pensionnat, leurs 12 prières par jour et des vacances à la campagne : « [A]u couvent de Lachine, j'ai prié pour une vie entière », dit-elle.

Elle adorait son père, « pianiste et compositeur[5] d'avant la Révolution tranquille » qui, comme tous les artistes de sa génération, devait « trimer pour gagner sa vie, mais qui a quand même assez bien réussi. » Avec sa mère, la relation qu'elle dépeint est plus compliquée. Cette mère ne menait pas la vie qu'elle avait envisagée, mais celle d'une « femme de pianiste », sans salaire, qui consacrait tout son temps « à administrer et promouvoir la carrière de [son] père » :

---

[4] Bourdieu fait par contraste l'impasse sur le fait que son rapport au monde académique est celui d'un homme (BOUDIEU, Pierre. *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raison d'agir, 2004).

[5]Voir l'exposition virtuelle *Auguste Descarries. Un musicien et son époque*, sous la direction de Taïk Bourhis, Division des archives et de la gestion de l'information, Université de Montréal: https://archives.umontreal.ca/les-archives-historiques/expositions-virtuelles/auguste-descarries-un-musicien-et-son-epoque/

« [A]ujourd'hui, son travail serait reconnu comme celui d'une collaboratrice de son mari. À l'époque, c'était simplement un devoir d'épouse. » Et puis ses deux frères ainés, Michel qui deviendra un père de substitution à la mort de leur père et Laurent, le « petit brillant », à qui reviendra le « privilège de poursuivre ses études au Massachusetts General Hospital de Harvard à Boston », Francine a 16 ans lorsque se pose la question de savoir qui d'elle ou de Laurent pourra bénéficier des ressources financières de la famille pour faire des études. « Moi, j'étais juste une fille. C'était bien normal, même pour moi, je dois l'avouer, que ce soit mon frère. » Francine Descarries n'entrera donc pas au collège classique, alors réservé aux filles de « bonne famille ». Elle ne deviendra ni avocate ni travailleuse sociale, comme elle l'avait projeté jusque-là. Comme la plupart de ses camarades de classe, elle suivra un cours de secrétariat avant d'entrer sur le marché du travail québécois des années 60. Elle fut vendeuse de souliers chez Simpson où le gérant lui « passait les mains aux fesses régulièrement » dans le *backstore*, puis secrétaire dans une firme d'avocats anglophone, avant de se voir offrir un poste d'agente de voyage qu'elle occupera pendant sept ans. Pour une femme dans la vingtaine, il était exceptionnel d'occuper un emploi quelque peu stimulant dans ces années-là. En plus d'être financièrement autonome, Francine faisait le tour du monde grâce à son emploi. Elle menait ainsi une vie peu ordinaire lorsqu'elle a rencontré Robert qui l'a toujours admirée.

La suite du parcours de Francine est significative de cette génération de la Révolution tranquille. Elle est de celles qui ont vécu le mouvement québécois de libération des femmes des années 70. Mariée, deux enfants, Francine a quitté son emploi, elle s'ennuie, elle veut retourner sur le marché du travail. Elle ne semble pas prédestinée à devenir professeure en études féministes à l'université et pourtant : « la distance entre moi en 1960 et moi en 1975, est immense et s'inscrit dans la mouvance sociale québécoise du moment », explique-t-elle.

À vingt-sept ans, elle s'inscrit au programme *Nouveau départ*[6] qui préparait les femmes mariées et mères de famille à retourner sur le marché du travail. « Tout comme moi, ces femmes

[6] Note de ES : Nouveau Départ est un organisme volontaire d'éducation populaire qui s'occupait du programme du même nom destiné aux femmes francophones de 35 à 55 ans « qui ressentent le besoin de réaménager leur vie ». Le programme a été mis sur pied par Monica Matte, avec la collaboration notamment de la YWCA, de la Fédération des femmes du Québec et du Conseil du statut de la femme. La première formation a eu lieu à la YWCA de Montréal en 1977 et s'est par la suite étendue aux femmes francophones hors-Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba. Le programme semble encore exister au début des années 2000. Nous ne pouvons pas confirmer qu'il existe encore de nos jours (ALLAIRE, Carole, BRUNELLE, Louise et Guy PELLETIER, *Nouveau Départ : un bilan. Une enquête réalisée à l'échelle provinciale auprès des participants au programme Nouveau Départ*, Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, 1985, p. 9; *Femmes au mitan de la vie, femmes en mouvement : actes du colloque tenu les 29-30 mars 2001,* Montréal, Nouveau départ national, 2002.)

se disaient sans doute, "J'ai des qualifications. J'ai des possibilités. Ce n'est pas vrai que je vais rester dépendante économiquement" ». Ce retour aux études ne va cependant pas du tout de soi, pas plus que l'appui indéfectible de son conjoint dont elle bénéficie. Elle explique :

> non seulement, il était le pourvoyeur, mais il payait mes études, je me voyais difficilement lui demander de partager les tâches domestiques, car je trouvais son appui à mes études déjà exceptionnel dans le contexte social dans lequel nous évoluions. Souvent mon mari se faisait dire: "Tu sais que ta femme va porter les culottes, pis que tu n'auras plus rien à dire chez toi." C'était au début des années 1970 et malgré les importants changements survenus à l'époque, mon retour aux études n'était pas nécessairement très bien vu par certains de nos ami.e.s. "Tu sais qu'elle peut rencontrer toutes sortes d'hommes intéressants au cégep" était l'avertissement qu'une de mes copines avait servi à mon mari lors d'un repas partagé à ma table.

Ce qu'elle dit de sa découverte de la sociologie témoigne d'un moment de basculement : cette période « ante-féministe » de la discipline où il s'agissait de construire une sociologie féministe et où elle fut effectivement construite. De sa bibliothèque étudiante, Francine Descarries se souvient de Poulantzas, Althusser. Le marxisme était alors enseigné dans pratiquement tous les cours : « J'ai eu sept fois à lire le petit *Que sais-je ?* sur le marxisme. J'ai lu six fois *L'idéologie allemande*. J'ai lu différents chapitres du *Capital* de façon répétitive ». Elle souligne également la découverte de Bourdieu dont elle fera plus tard « une transposition, un premier bricolage, en l'appliquant à la reproduction sociale des sexes », cela avant même que les premiers travaux de théorisation féministe matérialiste ne commencent à circuler. Ceux-ci s'avèreront décisifs par la suite :

> Jusque-là, je n'inscrivais pas encore ma réflexion dans une analyse formulée en termes de rapports de pouvoir, même si les inégalités entre les sexes sautaient aux yeux, alors que, pour la classe ouvrière, j'étais incitée de le faire. […], c'est seulement lorsque j'ai lu les matérialistes françaises et pris connaissance des discours revendicateurs des Comités de femmes des syndicats que j'ai compris que je devais nécessairement introduire le concept de « classe de femmes » et de division sociale des sexes dans mon modèle d'analyse.

Le rapport de Francine à la sociologie est aussi le produit d'une période où le caractère androcentrique de l'enseignement universitaire se révèle en creux sur tous les plans – absence des rapports sociaux de sexe comme objet, mais aussi absence de ressources, de cours, de matériel et d'outils – et où s'organise un travail collectif, même si ce collectif est peu formalisé. Francine Descarries évoque notamment les travaux de ces paires, Danielle Juteau, Nicole Laurin, Diane Lamoureux, Chantal Maillé, Renée Dandurand, mais elle évoque aussi la bibliothèque féministe qui circulait alors : *Toilette pour femme, l'Euguélionne*, *La nef des sorcières, Les fées ont soif,*

Môman ne travaille pas, elle a trop d'ouvrage … « Ce sont les œuvres comme celles-là qui m'ont initiée à la pensée militante, à une pensée de révolte », dit-elle.

Le travail féministe de critique interne à la discipline sociologique se fait ainsi avec d'autres et dans la confrontation à même l'institution, y compris face aux étudiants militants marxistes de l'Université de Montréal qui s'opposaient physiquement à la tenue des cours au prétexte que le féminisme était une idéologie bourgeoise. « Bon, on le dit encore trente ans plus tard, mais ce n'était pas dit dans le même contexte ni pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui. À l'époque, c'était parce que l'on nous accusait de nuire à la révolution socialiste », précise-t-elle. Ainsi, elle est de celles qui ont revendiqué et obtenu la création d'un cours de sociologie de la « condition des femmes », comme on disait à l'époque, un cours qu'elles ont pris en charge et « bâti sur une prise de conscience » alors qu'elles étaient étudiantes, avec Isabelle Lasvergnas et Zahida Radjah :

> Nous ne disposions que de très peu d'outils théoriques pour développer le cours. Nous nous sommes largement contentées de faire un portrait de la situation : où sont les femmes dans la société, qu'est-ce que les femmes ont fait à travers l'histoire, etc. Il fallait bien se pencher sur les femmes au début, on ne connaissait rien de leur véritable situation.

Finalement, au sujet du parcours de cette génération de femmes à laquelle elle s'identifie et qui ont effectivement bénéficié de la formidable impulsion des luttes féministes des années 1970 et 1980, Francine Descarries nous invite à raisonner en termes de rapports sociaux. « Privilèges » dit-on aujourd'hui, peut-être, sans doute, mais aussi acquis et arrachés de haute lutte :

> Ça ne me dérange pas de parler de mes privilèges. Mais d'abord, je voudrais rappeler qu'il n'y a pas beaucoup de décennies qui me séparent d'une condition des femmes beaucoup plus restrictive. L'année où je me suis mariée, c'est l'année où les femmes ont été soustraites à l'autorité maritale. Qu'est-ce que ça veut dire l'autorité maritale ? Cela veut dire que mon mari aurait eu le droit de me punir, de me contrôler, de décider ce que j'allais faire. La religion rajoutait que je devais lui faire le nombre d'enfants qu'il voulait. Je veux bien qu'on les appelle ainsi. Ce sont des privilèges, mais je les appelle aussi des « sorties de contraintes », parce que même des femmes privilégiées vivent encore plusieurs contraintes.

Cette remarque est pour moi particulièrement significative de la sociologie de Francine, une sociologie exigeante qui n'hésite pas à contester les lectures trop rapides et simplificatrices, quelles que soient leurs cotes de popularité sur le marché des études féministes. Cette remarque me rappelle aussi les critiques féministes matérialistes de la construction marxiste de la figure repoussoir de « la bourgeoise » dans les années 1970 ; une figure fantasmée, confondue avec celle de « la femme de bourgeois », posée en dehors des rapports sociaux de production réels et en dehors de l'histoire.

Finalement, il s'agit à mes yeux d'un entretien éclairant en ce qui concerne le rapport que Francine entretient à la maternité, devenu l'un de ses principaux objets. Il témoigne notamment de l'un des effets des rapports sociaux de sexe sur la construction sociale de la « maternité » et de ce qui l'oppose à « la paternité » ; lorsqu'elle évoque par exemple son amour pour son père et son ressentiment vis-à-vis de sa mère qu'elle tenait pour seule responsable de ses années de pensionnat :

> je me rappelle que j'adorais mon père et que je ne pouvais pas comprendre que ma mère ne partageait pas le même sentiment. Et naturellement, j'étais convaincue que c'était elle qui était responsable de me mettre au pensionnat. Ce n'était pas mon père. Nous étions tous dans cette dynamique où, effectivement, le père était toujours protégé. Le père était celui qui avait raison. Dans une certaine mesure, il n'y avait rien qui me permettait de comprendre que si j'étais pensionnaire, c'était sans doute pour que ma mère puisse s'occuper de la carrière de mon père.

Une invitation à relire « Espace et temps de la maternité[7] » alors qu'on semble célébrer l'avènement d'une « nouvelle paternité[8] »…

Bonne lecture!

Bibliographie

ALLAIRE, Carole, BRUNELLE, Louise et Guy PELLETIER. *Nouveau Départ : un bilan. Une enquête réalisée à l'échelle provinciale auprès des participants au programme Nouveau Départ*, Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, 1985.

BOURDIEU, Pierre. *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raison d'agir, 2004.

BOUTHILLIER, Geneviève. *Discours sociaux institutionnels sur la paternité actuelle : analyse épistémologique et espace référentiel*, Université d'Ottawa, 2023. https://ruor.uottawa.ca/items/c0c5d0af-8565-4c2d-9061-c3cfc9d3fd3c

[7]DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2002.

[8] Voir en particulier la thèse de Geneviève Bouthillier, *Discours sociaux institutionnels sur la paternité actuelle : analyse épistémologique et espace référentiel*, Université d'Ottawa, 2023. https://ruor.uottawa.ca/items/c0c5d0af-8565-4c2d-9061-c3cfc9d3fd3c

COLLECTIF. *Femmes au mitan de la vie, femmes en mouvement : actes du colloque tenu les 29-30 mars 2001,* Montréal, Nouveau départ national, 2002.

DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (dir.). *Espaces et temps de la maternité.* Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2002.

GUILLAUMIN, Colette. « Race et nature ; système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux », *Pluriel,* no 11, 1977, p. 39-55.

GUILLAUMIN, Colette. « Femmes et théories de la société ; remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et sociétés*, vol. 13, no 2, 1981, p. 19-32.

WITTIG, Monique. *The Straight Mind and Other Essays*, Boston, Beacon Press, 1992.

Explorations sociologiques. *Revue d'épistémologie pratique*, no 1, 2025.

Entretien avec Francine Descarries

19 janvier 2019

Retranscription par Jessie Grégoire (UQAM)

Née en 1942, Francine Descarries est une sociologue québécoise et une pionnière des études féministes au Québec. Ayant participé à la fondation de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) en 1990 et du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) en 2011, Descarries est reconnue pour ses travaux portant sur la maternité, l'articulation travail-famille et les courants féministes contemporains. Professeure retraitée du Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis septembre 2022, elle est entre autres l'auteure de *L'école rose… et les cols roses : reproduction de la division sociale des sexes* (1980) et coauteure du *Mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie* (1988) avec Shirley Roy.

Entretien avec Francine Descarries

Lucie Pelletier-Landry : Bonjour Madame Descarries !

Francine Descarries : Bonjour !

L. P.-L. : Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation du LABREQ, ou le Laboratoire d'études ethnographiques du Québec, ainsi que celle du collectif Sociologues et sociologies québécoises. Qui sommes-nous ? Le collectif a pris l'initiative de poursuivre une série de 15 entrevues qui avaient été faites entre les années 1970 et 1980, et qui s'intitulaient *Sociologie et sociologues québécois*. Ces entrevues avaient été faites par Pierre Laval Mathieu, qui était soutenu par le service de l'audiovisuel et le Département de sociologie de l'Université Laval. La présente entrevue s'inscrit donc dans la suite de cette série, réalisée il y a 40 ans, avec des sociologues comme Nicole Laurin, Marcel Rioux, Colette Moreux et Fernand Dumont. À l'époque, ce travail avait été fait sous la supervision de Nicole Gagnon. L'objectif était d'articuler la sociologie à la société québécoise. Présentement, ce collectif est composé de trois étudiants, étudiantes du Département de sociologie de l'UQAM, c'est-à-dire Jordan Huot-Roberge, Nick Paré et moi-même, Lucie Pelletier-Landry. Puis, suivant les traces de Pierre Laval Mathieu, nous travaillons sous la supervision de Frédéric Parent, professeur au Département de sociologie de l'UQAM. C'est comme étudiante à la maîtrise en sociologie et en études féministes que je vous pose aujourd'hui des questions. L'exercice a pour but de vous entendre parler de votre parcours. On veut vraiment mettre en lumière votre trajectoire, puis tenter de comprendre ce qui a fait de vous la féministe, puis la sociologue que vous êtes. On va aborder des sujets comme votre enfance, votre vie familiale, vos parcours scolaire, professionnel, personnel, mais aussi militant et féministe, puis vos connaissances sociologiques.

F. D. : C'est tout un programme !

L. P.-L. : Oui ! Vous êtes prête ?

F. D. : Oui, d'accord !

L. P.-L. : On commence avec l'enfance et le contexte familial. Simplement, j'aimerais ça vous entendre parler, pour débuter, de votre enfance.

F. D. : Comme plusieurs femmes de mon âge, ou devrais-je dire enfants de ma génération, je suis née à l'hôpital Notre-Dame de Montréal et j'ai été baptisée deux jours plus tard. C'était la tradition. Il ne fallait pas que je sois perdue pour le paradis ! J'ai eu une enfance somme toute assez normale. Les premières années de ma vie passées sur la rue Querbes dans Outremont ont été des années assez calmes, et je dois avouer que je n'en ai pas gardé beaucoup de souvenirs, si ce n'est une image très claire de la maison dans laquelle nous habitions et des amitiés que j'entretenais avec les enfants d'une famille voisine.

J'avais deux frères aînés. Michel, de 12 ans plus âgé que moi, que j'adorais. Il a été une figure paternelle dans mon cheminement. Le second, Laurent, avait trois ans de plus que moi. Il a été mon compagnon de jeunesse puisque nous avons passé, pendant 15 ans, nos étés ensemble à la campagne et que notre maison était très isolée.

Mon père était un pianiste et un compositeur[1]. Un musicien, comme je dis toujours, d'avant la Révolution tranquille. Un musicien, donc, qui devait trimer très dur pour gagner sa vie, mais qui a quand même assez bien réussi. Il avait une excellente réputation, bien que le Québec de l'époque fût un milieu qui laissait peu de place aux arts. Et même si vous étiez un prix d'Europe et un professeur réputé, votre possibilité de gagner votre vie et de rayonner comme musicien était mince. Plusieurs musiciens de sa génération ont dû exercer un autre métier pour subvenir aux besoins de leur famille. Le chef d'orchestre Jean Deslauriers, par exemple, a été vendeur d'automobiles pendant un certain temps. Il fallait vraiment être très attaché à son art, comme l'était mon père, pour survivre dans ce contexte-là. Ma mère a été la véritable collaboratrice de son mari. Elle a tenu à bout de bras les différentes initiatives mises en place pour soutenir l'école de piano de mon père. Pendant plus de dix ans, elle s'est occupée de L'entraide des élèves Auguste Descarries, qui organisait, à chaque année, sept ou huit concerts pour donner aux élèves de mon père une chance de se produire en public.

[1] https://archives.umontreal.ca/les-archives-historiques/expositions-virtuelles/auguste-descarries-un-musicien-et-son-epoque/a-la-decouverte-de-la-musique-russe-1896-1929/

Mes années de scolarité se sont bien passées pour l'essentiel. J'ai été externe quelques années à l'Académie Bonsecours, qui était à trois maisons de chez moi, et pensionnaire pendant sept ans dans trois institutions différentes. Il était assez normal, à l'époque, d'envoyer ses enfants au pensionnat, supposément pour leur donner une meilleure éducation. Cela a toutefois comme effet de vous couper, pendant de nombreux mois, de votre famille. Et donc, si vous me demandez quelle était la vie quotidienne de ma famille, bien, je vous dirais que pendant sept de mes onze années de scolarité, je n'étais pas tellement partie prenante de cette vie-là, sauf l'été, où, là, je retrouvais mon père et ma mère à la campagne, et où, essentiellement, je jouais avec mon frère Laurent. J'ai eu une enfance dans une famille plutôt dysfonctionnelle, mais une enfance où j'ai eu beaucoup d'amies. Je me suis relativement bien amusée, mais j'ai détesté chaque jour que j'ai passé au pensionnat.

L. P.-L. : Vous m'avez dit que votre famille habitait dans Outremont. Le pensionnat, j'imagine, se retrouvait plus en campagne…

F. D. : En fait, je suis une des Québécoises de mon âge qui ont une généalogie urbaine en arrière d'elles, c'est-à-dire que mes grands-parents étaient déjà des « urbains ». Je dois dire que je considère ma famille comme une famille bourgeoise paupérisée. Mes parents venaient de milieux beaucoup plus aisés que les conditions de vie qui ont été les leurs, puisque mon père arrivait difficilement à vivre de son art. Alors que mon père et ma mère avaient antérieurement vécu dans des milieux bourgeois et aisés, le père de ma mère était, au moment où je l'ai connu, juge en chef de la province de Québec, et le père de mon père a été maire et député fédéral de Lachine pendant un certain nombre d'années. Je n'ai pas connu mes grands-parents paternels, qui sont morts dans les années 1920.

Il est assez évident que mes parents n'ont pas eu la vie dont ils auraient rêvé… En fait, disons… je vais me corriger. Outre l'insécurité économique, qui a lourdement entaché leur existence commune, c'est surtout ma mère qui n'a pas eu la vie à laquelle elle s'attendait. En 1917, au moment du débat sur la conscription au Parlement canadien, à l'encontre de son parti, mon grand-père paternel – par conviction nationaliste – a voté contre la conscription, décision qui entraînera sa déchéance économique, puisqu'une partie de ses importants revenus provenait de la manufacture dont il était propriétaire et qui fournissait l'armée canadienne. Inutile de dire que représailles aidant, il a rapidement perdu ses contrats en 1918, situation qui l'a obligé à faire

faillite ou qui a, du moins, entraîné des conséquences financières désastreuses pour lui. Vous voyez la situation. Ma mère, qui fréquentait un jeune étudiant en droit voué à un bel avenir et financièrement bien nanti, se retrouve à marier non seulement un homme dont la famille vient d'être complètement ruinée, mais, de surcroît, un artiste qui a décidé d'abandonner ses études en droit pour se consacrer entièrement à sa carrière de pianiste. Je pense que ma mère a vécu, dès ce moment-là, un certain désenchantement qui a contaminé leur relation conjugale dès le début. Je suis tentée de dire que les conditions gagnantes pour une union harmonieuse n'étaient pas réunies.

Les plus beaux souvenirs de ma jeunesse sont ces soirs d'été où mon père se mettait au piano et, au lieu de me conter une histoire pour m'endormir, me demandait ce que je voulais qu'il m'improvise. Il était un formidable improvisateur. Je me rappelle particulièrement les papillons qui volaient dans ma chambre à coucher, parce que mon père, au piano, illustrait le vol des papillons. Les étés à la campagne sont les meilleurs souvenirs de ma jeunesse. Nous étions libres et vivions au grand air, mais cette période de relative insouciance s'est terminée avec la mort de mon père.

Mon père est décédé au lendemain de l'anniversaire de mes 16 ans, le 4 mars 1958. Souvent, maintenant, parce que je travaille à faire revivre son œuvre musicale, on me demande : « Parlez-nous de votre père. » Je dois avouer que j'ai une certaine difficulté à le faire, parce que, non seulement j'ai été pensionnaire sept des quinze années où j'ai eu mon père, mais encore parce qu'il travaillait du matin jusqu'à tard dans la nuit, les soirs étant les seuls moments où il pouvait trouver du temps pour composer, ce qui rendait les échanges en famille assez rares. Cela dit, je me rappelle que j'adorais mon père et que je ne pouvais pas comprendre que ma mère ne partageait pas le même sentiment. Et, naturellement, j'étais convaincue que c'était elle qui était responsable de me mettre au pensionnat. Ce n'était pas mon père. Nous étions tous dans cette dynamique où, effectivement, le père était toujours protégé. Le père était celui qui avait raison. Dans une certaine mesure, il n'y avait rien qui me permettait de comprendre que si j'étais pensionnaire, c'était sans doute pour que ma mère puisse s'occuper de la carrière de mon père. Alors... peut-être que ma première conscience féministe est née de là. Je ne sais pas…

L. P.-L : Pour en parler un peu plus, de votre mère, est-ce que, à cause de ces circonstances-là, elle a dû trouver un travail rémunéré ou à l'extérieur de la maison ?

F. D. : En fait, ma mère, comme toute jeune fille de bonne famille, avait fait ses études en lettres et sciences, au même couvent d'ailleurs où elle m'a envoyée être pensionnaire, au couvent de Lachine. Elle avait fait des études assez sérieuses en chant. Mais l'histoire familiale dit que mon père, très rapidement, a décidé qu'un artiste dans la famille était suffisant. Ma mère a suivi mon père à Paris et y est demeurée huit ans. Comme mon père, elle fait partie de ces gens que j'appelle les « anciens d'Europe », c'est-à-dire les artistes, les médecins, les universitaires qui, dans les années 1920-1930, ont été les premiers à faire des séjours d'études en France. Mais il faut bien comprendre que les épouses suivaient ces derniers. Elles n'étaient pas dans la vie active. Elles n'étaient pas vraiment parties prenantes de l'aventure, si ce n'est du point de vue des relations sociales qui s'y tissaient. Cependant, comme les bourses d'études étaient très maigres, ma mère a travaillé trois après-midis par semaine aux Archives nationales de France, où son travail consistait à retranscrire la correspondance d'époque ou d'autres documents touchant la Nouvelle-France. […] Si cet emploi a été le seul emploi rémunéré de ma mère, elle a, à vrai dire, travaillé toute sa vie sans salaire à administrer et à promouvoir la carrière de mon père. Aujourd'hui, on dirait qu'elle a été sa gérante. Alors, oui, elle a travaillé presque toute sa vie, du moins jusqu'à la mort de mon père. Aujourd'hui, son travail serait reconnu comme celui d'une collaboratrice de son mari. À l'époque, c'était simplement un devoir d'épouse.

L. P.-L. : Puis vos frères, vous m'en avez parlé quand vous étiez jeune. Est-ce que vous aviez des intérêts communs ? Est-ce que vous avez maintenu des relations avec eux ?

F. D. : Mon frère Michel, l'aîné, a joué auprès de nous le rôle de *pater familias*. Je me rappelle qu'il s'est beaucoup dévoué à m'acheter mon premier vélo. Il m'a amenée à la campagne. Il a été attentif à mes besoins et, fait important, il me prêtait sa voiture. Mais notre relation a été beaucoup plus une relation que je qualifierais de père à fille qu'une relation fraternelle. J'ai toujours gardé un bon contact avec lui et sa famille. Mon frère Michel et sa femme Thérèse ont toujours été très présents pour moi. Ce sont eux qui m'ont accompagnée dans ma première peine d'amour. Ce sont eux qui ont organisé mon mariage. Ils ont été vraiment de bons parents de substitution.

Mon frère Laurent, c'était mon copain. Il a été sans aucun doute l'amour de ma vie avant d'en rencontrer un autre et il est demeuré, pour moi, un grand amour dans ma vie, surtout que c'était un homme très agréable et un bon vivant qui a vraiment contribué à la société québécoise

en tant que chercheur. Nous étions très proches jusqu'à ce qu'il parte de la maison pour poursuivre ses études au Massachusetts General Hospital de Harvard à Boston. Par la suite, la vie nous a éloignés, mais on est tout de même restés en contact étroit.

Ma trajectoire de vie s'inscrit largement en lien avec celle de mon frère Laurent, puisque lorsque mon père est décédé, la question de la situation financière de la famille s'est posée assez rapidement : qui pourrait aller étudier ? Qui ne pourrait pas ? Qui pourrait être supporté et soutenu par mon frère Michel pour le faire ? À l'époque, j'avais 16 ans et je venais de faire mon admission au Collège Marie-France pour entreprendre des études classiques. Je pense qu'il est facile de deviner la suite des choses. J'ai tout de suite compris que c'était mon frère Laurent, beau, intelligent, génial, qui allait avoir ce privilège. Moi, j'étais juste une fille. C'était bien normal, même pour moi, je dois l'avouer, que ce soit mon frère qui continue ses études. Alors, j'ai pleuré. J'ai pleuré 24 heures au moins parce que je devais abandonner l'idée de poursuivre mes études. Je souhaitais alors être avocate ou travailleuse sociale. J'avais lu les beaux récits du très catholique Archibald Joseph Cronin, dont les personnages d'assistantes sociales étaient très attachants. J'ai donc dû renoncer à ce projet, et il a été convenu que je ferais un cours de secrétariat, ce qui me permettrait, à 18 ans, de devenir autonome financièrement. Ma mère n'aurait plus à s'occuper de moi, mais surtout, mon frère Michel n'aurait plus à assumer financièrement ma responsabilité, ce qui lui permettrait de soutenir mon frère Laurent dans ses études médicales. Il faut ajouter que c'était un petit brillant. Il avait déjà manqué une année de scolarité au primaire parce qu'il avait été gravement malade, ce qui ne l'a pas empêché d'entrer en faculté de médecine à 16 ans. À 21 ans, il était médecin, et à 23 ans, il était accepté pour travailler auprès de chercheurs neurobiologistes éminents à Harvard. Il était bien difficile pour la jeune fille que j'étais de ne pas penser que c'était à lui que devait aller le soutien familial. Je ne l'ai jamais regretté.

Je ne l'ai jamais regretté, parce que dans une certaine mesure, c'était tellement dans l'air du temps. C'était tellement normal, d'autant que j'ai rapidement aimé le monde du travail. J'ai même aimé être vendeuse de souliers chez *Simpson*. Après ça, j'ai aimé être secrétaire dans une firme anglophone d'avocats alors que je parlais à peine anglais. La première journée à cet emploi, j'ai dû jeter quelque 48 pages de papier parce que je faisais des fautes de frappe et surtout de grammaire, et qu'il n'était pas possible de faire des corrections sur les documents dactylographiés. J'ai aimé être secrétaire. J'ai aimé le milieu. J'ai aimé les filles avec qui je travaillais. Après deux ans de secrétariat, j'ai eu la chance de rencontrer un ami de mon frère Michel qui ouvrait une agence de voyages et qui m'a offert de travailler avec lui. Je me sentais

vraiment très importante dans ce nouvel emploi. Mes copines étaient en rhétorique et moi, j'étais maintenant agente de voyages et j'allais voir le monde. C'était difficile à ce moment-là de regretter ma décision, d'autant que mon salaire de 75 $ par semaine assurait mon autonomie. C'était important et ce métier m'offrait un tout autre genre d'ouverture sur le monde, j'ai adoré. J'ai quitté le métier après sept ans, essentiellement parce que j'avais un jeune bébé, et que le métier d'agente de voyages à temps partiel n'était pas vraiment intéressant et perdait surtout de son charme si vous ne pouviez plus voyager à la première occasion venue. En 1967, c'était encore la chose attendue d'une femme, de quitter son emploi et de revenir à la maison après la naissance de son premier enfant. C'est ce que j'ai fait et, encore là, j'ai trouvé cela normal.
[…]

L. P.-L. : On en arrive-là, justement. Vous m'avez dit que vous êtes mariée, donc qu'en est-il de votre mari, vos enfants, votre vie, votre noyau familial à vous ?

F. D. : Mon noyau familial à moi, il se résume à une seule union. Je suis mariée depuis 52 ans au même homme, Robert Bélanger. Nous avons cheminé ensemble et il a été associé dans une grande firme d'experts-comptables. Expert-comptable et sociologue, ce n'est pas exactement dans les mêmes univers, mais on avait assez de points communs et assez d'amour entre nous pour que cela fonctionne bien. Nous avons eu deux filles : une maintenant dans la quarantaine avancée et l'autre qui vient d'atteindre les cinquante ans. Un cap difficile à franchir pour une femme. Moi, je les considère encore comme des jeunes femmes, inutile de vous le dire.

Je suis une femme qui s'est mariée au début des années 1960. Mon conjoint, contrairement à beaucoup d'hommes de sa génération, me vouait non seulement de l'amour, mais aussi beaucoup d'admiration. Il m'a rencontrée lorsque j'étais agente de voyages. Je faisais le tour du monde, ce qui n'était pas fréquent dans les années 1960, et donc, il y avait quelque chose chez moi qui le stimulait, qui l'attirait. C'est quelque chose qui ne s'est jamais démenti en 50 ans de vie commune. Vous savez, quand vous vous sentez soutenue dans une relation conjugale, quand vous avez suffisamment d'autonomie, d'espace et que votre vie familiale vous donne autant que vous lui donnez, c'est une bonne recette pour réussir une union.

L. P.-L. : Vous m'avez dit qu'il est en administration.

F. D. : Oui, c'était un comptable agréé…

L. P.-L. : Comment une sociologue rencontre-t-elle un comptable agréé ?

F. D. : Bien, je n'étais pas sociologue quand je l'ai rencontré. J'étais agente de voyages. En fait, ça fait partie de la petite histoire familiale. J'étais agente de voyages, alors, comme je te le disais, je faisais une vie assez excitante. J'avais déjà fait l'Europe, l'Asie, un petit bout de l'Afrique et les Antilles… Ce n'était pas fréquent pour une jeune femme de 21 ou 22 ans en 1963. Et la suite de mon histoire allait aussi être assez différente du parcours socialement tracé pour les femmes de ma génération, mariées à des professionnels.

Je dois admettre qu'à l'époque, j'étais un bon produit de ma génération. Je ne me posais pas beaucoup de questions, si ce n'est sur l'avenir du Québec en tant que pays. Donc, je ne me posais pas vraiment de questions sur mon propre avenir professionnel. Aussi, après la naissance de ma fille, ayant jugé que je ne pouvais pas accepter l'invitation d'une compagnie aérienne à entreprendre un voyage de ski en Norvège, j'ai alors décidé que j'allais quitter mon emploi pour rester à la maison. L'aspect plus bureaucratique de mon travail d'agente de voyages était moins séduisant, lorsque la perspective de voyager moi-même se voyait considérablement réduite. Ce n'est pas une décision qui a été difficile à prendre. Ça allait, en quelque sorte, de soi. Sauf que… rester à la maison… là, je me suis aperçue à quel point cela manquait de stimulation, à quel point, quand tu restes dans un quatre et demi avec un enfant de six mois, tu n'as pas grand-chose à faire. Le ménage est vite fait. Tu as beau le faire tous les jours ou presque, il reste de nombreuses heures à occuper. J'en ai profité pour lire beaucoup, mais je dois avouer que mon conjoint commençait à me trouver moins stimulante. Et, honnêtement, une journée, il me l'a dit. Peut-être son commentaire était-il un peu paternaliste, mais il a été un formidable déclencheur.

Sur le coup, ça se reçoit assez mal, mais dès le lendemain matin, j'appelais au Cégep Édouard-Montpetit et j'y ai fait mon inscription, ce qui a été une autre chance pour moi. Encore une autre fois, c'est une question de conjoncture. Les cégeps avaient été créés l'année précédente. Je ne me serais pas imaginée, à 27 ans, faire une demande d'admission dans un collège classique de religieuses, puis faire les belles-lettres ou une rhétorique avec des étudiantes de 16 ou 17 ans. Je me suis essayée au cégep et j'y ai rencontré un orienteur qui doutait de mes chances de réussir en mathématiques en raison de mon âge, disait-il. Autre préjugé, n'est-ce pas ? Il me l'a dit carrément. Et si le préjugé était omniprésent alors, je suis attristée de constater qu'il est encore

assez tenace. Il est vrai que j'ai eu de la difficulté avec les ensembles, les conjonctions, les intersections, bref, les mathématiques modernes, mais bon, il me fallait faire les maths puisque le programme de sociologie auquel j'aspirais m'inscrire l'exigeait. Il faut dire que j'avais lu *Les Québécois* de Marcel Rioux et je trouvais extraordinaire que l'on puisse, à travers une histoire, me raconter qui j'étais et m'expliquer, pas simplement me raconter (c'était un livre de vulgarisation) ce qu'était un Québécois ou une Québécoise, pourquoi ils et elles se satisfaisaient des fleurs en plastique sur leur table et pourquoi les petites statuettes de jardin, ce n'était pas si mal et ça remplaçait adéquatement les belles statues de la bourgeoisie de Westmount. Pour moi, c'était limpide, et Rioux me parlait de colonisation.

Au cégep, j'ai eu une professeure d'histoire. Je vais la nommer, mais peut-être que personne ne la connaît : Louise Lacour-Brossard. Elle était une professeure tellement extraordinaire que je me suis dit : « Moi, je veux faire de la sociohistoire. » Je veux essayer de comprendre qui sont les femmes à travers une analyse sociohistorique de qui nous sommes. À partir de ce moment-là, j'ai évolué. Je n'ai pas lu tout de suite Simone de Beauvoir. Je ne suis pas devenue féministe du jour au lendemain, pas plus que je ne me sentais opprimée. Je n'arrivais même pas encore à voir comment ma trajectoire de vie avait été lourdement marquée par tout un ensemble de contraintes que vivaient les femmes, car, comme plusieurs autres femmes, je n'ai pas nécessairement vécu ces contraintes-là comme des contraintes. C'est juste lorsque tu en prends conscience que ça devient des contraintes. Je réalise aussi que j'avais un conjoint bien attentif à mes besoins et toujours soucieux de m'encourager dans mes initiatives. Il l'est encore aujourd'hui.

C'est en travaillant sur les conditions de travail des femmes dans les dépanneurs *Perrette*, pour un cours en économie, que j'ai réalisé l'importance des écarts salariaux entre les femmes et les hommes, que j'ai compris ce que voulait dire « deux marchés de travail », autrement dit, la division sexuelle du travail et l'assignation des femmes à la sphère domestique. À partir de ce moment, je savais que je m'embarquais dans une tout autre trajectoire. Déjeuner-causerie aidant, mon conjoint a rapidement compris qu'il avait marié une sociologue.

L. P.-L. : C'était comment, commencer le cégep avec des enfants à la maison ?

F. D. : Je crois être l'une des premières mères de famille à obtenir un doctorat à travers le nouveau cursus académique qui était offert aux étudiants ou aux étudiantes adultes au Québec.

Arriver au cégep à 27 ans, c'est une expérience que je n'étais pas la seule à vivre, par ailleurs, à ce moment-là. À Montréal, notamment, il y avait un programme qui s'appelait *Nouveau départ* et qui préparait les femmes mariées, et surtout les mères de famille, à retourner sur le marché du travail. Comme moi, ces femmes se disaient sans doute : « J'ai des qualifications. J'ai des possibilités. Ce n'est pas vrai que je vais rester dépendante économiquement et que je vais m'abstraire ou que je vais me retirer du monde public. » Le retour aux études de plusieurs femmes s'est inscrit dans cette mouvance.

Arriver au cégep à 27 ans, c'est tomber dans un nouveau monde. C'est arriver chez toi le premier soir et te mettre à pleurer parce que tu as l'impression que tu ne pourras jamais faire tout ce qui t'est demandé, sans réaliser que, malgré tout, tu as un bagage intellectuel que tu as construit au fil des ans et que, peut-être, tu te poses trop d'exigences par rapport à ce que le cégep te demandera. Louise Lacour-Brossard, d'ailleurs – c'est un moment capital dans ma vie – , l'a bien compris, parce que pour mon premier travail en histoire sur le développement de la pêche à la morue en Nouvelle-France, elle m'a donné la note de 100 % en m'écrivant sur ma copie : « Si je ne pars pas votre travail à 100 %, il va me falloir annoter les autres étudiants à partir de 85 %. » En fait, ce que cette professeure me disait, c'est : « Calme-toi et fais tes choses correctement, tu en as toutes les capacités. »

À part les cours d'économie, puis ceux de mathématiques 201 et 301, mon parcours académique au cégep a été assez facile, d'autant que j'avais choisi de le faire en trois ans plutôt que deux ans parce que ma deuxième fille n'avait que trois semaines quand j'ai eu mes premiers cours au cégep. Je doutais beaucoup de mes capacités, mais les choses se sont placées, et encore une fois, comme je suis une personne qui s'accommode bien de la vie, j'ai décidé que la meilleure façon de vivre cette jeune maternité, c'était d'être étudiante parce que tu es pas mal en contrôle de tes horaires, surtout quand tu prends juste quatre cours par semaine et que ton conjoint te soutient bien. Nous n'avions pas beaucoup d'argent, mais nous arrivions à payer une gardienne à la maison. Ça fonctionnait bien. Je travaillais quand les enfants dormaient ou je travaillais le soir, une habitude que j'ai conservée toute ma vie. Puis je me suis fait des amis, amies au cégep. D'ailleurs, une jeune étudiante avec qui j'étais amie est venue avec nous en vacances comme gardienne de mes enfants au cours de cette période. Je n'ai cependant pas participé à la vie cégépienne. Je rentrais au cours. Je sortais du cours. Évidemment, je n'en sentais pas le besoin, ma vie était pleine, je dois l'avouer : mes enfants, mes études, vivre un peu la carrière du mari… Le cégep, ça s'est traversé assez rapidement et assez facilement.

[…]

L. P.-L. : Votre parcours scolaire, comment ça a débuté ? Je pense que vous m'avez dit que vous n'avez pas aimé les pensionnats. Mais quel genre d'étudiante étiez-vous ?

F. D. : J'étais une première de classe, mais ce n'est pas tout à fait vrai parce qu'il y avait toujours une autre première de classe qui réussissait à me battre à l'arrivée, mais ça a été une belle compétition. J'aimais étudier. Comme on avait trois heures d'études par soir au pensionnat, le dictionnaire est rapidement devenu ma lecture préférée parce qu'on n'avait pas le droit d'avoir d'autres livres à l'étude. C'était un enseignement… comment expliquer l'enseignement qui a été donné aux filles ? Je ne veux pas reprendre le stéréotype où on nous montrait la chimie pour qu'on sache comment faire lever un gâteau ou que l'éducation physique était enseignée aux filles pour améliorer leur capacité reproductive. C'était un enseignement qui était très restreint. Il n'ouvrait pas beaucoup d'horizons ni ne nous incitait à beaucoup d'initiatives. La chimie et la physique nous étaient enseignées de manière tellement ennuyante qu'on n'en voyait pas beaucoup l'intérêt. Le latin, je n'ose pas en parler. Il restait l'histoire des religions, puis le français. Je brillais en français parce que c'était intéressant : les dissertations et les analyses de textes, j'aimais bien ça. L'enseignement de la littérature était limité aux textes acceptables pour la morale chrétienne. Il nous était donc donné à lire une littérature épurée, ce qui voulait dire qu'on ne lisait ni n'étudiait Baudelaire ou George Sand. La liste des exclus était très longue. On lisait Victor Hugo, mais seuls les textes qui passaient la censure. Je voudrais bien raconter que ma première lecture d'adolescente a été Simone de Beauvoir, mais c'était un livre interdit à l'époque dont je ne prendrai connaissance que plusieurs années plus tard. De fait, on nous donnait à lire les Paul Bourget, Berthe Bernage, Charles Péguy et autres auteurs très catholiques, très conservateurs tout au moins. Malgré tout, j'aimais l'école. Je travaillais bien, mais je suis souvent entrée en conflit avec certaines professeures. D'autres professeures ont été d'une grande bienveillance et d'un appui inconditionnel à mon égard. Elles devaient peut-être voir la révoltée que j'allais devenir éventuellement.

Ce que j'ai aimé, si vous parlez de mes premières années d'école, ça va encore dans la lignée de ma génération, j'étais très présente à ce qui s'appelait les Jeunesses étudiantes catholiques (JEC) , comme les Guy Rocher et Claude Ryan de ce monde. La JEC était un mouvement où il était possible d'exprimer un peu plus largement des idées qui pouvaient aller à

l'encontre des idées reçues. J'ai adoré cette expérience. J'étais une bonne militante jéciste. Je connaissais toutes les chansons qu'il fallait chanter, j'allais aux camps de vacances. Le JEC m'incitait à être une leader de ma société, mais je ne savais pas très bien comment j'exercerais ce leadership à ce moment-là parce que mon futur immédiat m'apparaissait plutôt ordinaire.

L. P.-L. : Vous m'avez beaucoup parlé de la matière qui était enseignée, mais j'aimerais ça en savoir plus sur la place de la religion.

F. D. : Ah ! mon Dieu ! la place de la religion… Moi, j'ai un rapport très, très paradoxal parce que j'étais pensionnaire, donc tout ce que je recevais était un message catholique. La messe tous les matins. J'ai déjà calculé que je faisais au moins 12 prières par jour. Je peux t'assurer qu'au couvent de Lachine, j'ai prié pour une vie entière. Ça, c'est certain. La place de la religion … jeune, j'étais très pratiquante parce que c'était dans les coutumes de l'école. D'ailleurs, j'avais remarqué que celles qui allaient aux messes libres, les quelques jours par mois où la messe n'était pas obligatoire, avaient de meilleures notes et étaient appréciées des religieuses. Alors, j'étais très assidue aux messes libres aussi. Cependant, j'ai abandonné toute pratique religieuse assez rapidement. Peut-être pas toutes les pratiques religieuses parce que, dans le milieu familial de mon mari, on demeurait pratiquant. J'avais donc une pratique religieuse du dimanche, mais j'ai cessé toute adhésion à une idéologie religieuse au moment de la mort de mon père. Mon père était maître de chapelle, alors on se retrouvait à l'église toutes les semaines. Il était toutefois athée. Ce n'était pas contradictoire pour moi, bien que les sœurs nous remâchassent assidûment que « hors de l'Église, point de salut ».

Ce « hors de l'Église » était en l'occurrence associé à la pratique de « faire ses Pâques ». Tu ne sais probablement pas ce que ça veut dire, « faire ses Pâques ». Cela voulait dire que durant le carême, soit les 40 jours qui précèdent Pâques, il fallait se confesser de tous ses péchés. Encore fallait-il en trouver. Ce n'était pas difficile d'en inventer. Puis il fallait avoir communié. Moi, je ne me rendais pas tellement compte que mon père n'était pas pratiquant parce qu'il était tout le temps à l'église. Mais le jour où je me suis aperçue qu'il ne faisait pas ses Pâques, il est devenu un méchant à mes yeux. Il devenait un homme rejeté par l'Église et, pendant longtemps, j'ai été troublée par cela. Alors même que j'adorais cet homme, je me devais de le repousser parce que c'était « un méchant ». C'était un mauvais catholique. Je raconte cette histoire-là parce qu'elle montre à quel point, que ce soit au sujet de la façon dont on a forcé les femmes à se plier aux

devoirs du mariage, à ne pas pratiquer la contraception même après six, sept ou huit enfants, quand tu es dans un milieu qui soutient une croyance et qui travaille constamment à te l'inculquer, c'est très difficile de s'en extraire. À l'âge de 15 ans, fort heureusement, j'ai commencé à réfléchir par moi-même et j'ai compris que mon père, même s'il ne faisait pas ses Pâques, était un homme bon, un homme attentif aux besoins des autres et un pédagogue extraordinaire qui me donnait beaucoup d'amour et d'affection. J'ai donc réalisé que c'était complètement aberrant qu'un diktat religieux m'amène à le rejeter. Progressivement, la religion est devenue pour moi, pour reprendre le terme de Lénine, un opium. L'institution religieuse est devenue pour moi quelque chose dont il fallait que je m'échappe complètement et que je décode les prescriptions.

En ce moment, mon rapport à la religion constitue une barrière avec certaines jeunes qui prônent la liberté religieuse dans l'espace public. Elles comprennent difficilement, au nom des libertés individuelles, les positions plus radicales que je peux défendre et les raisons pour lesquelles il en est ainsi, notamment au regard des contraintes et interdits imposés aux femmes par les différentes religions, contraintes dont ma dénonciation relève non seulement de mes études sur l'influence des religions sur la construction des inégalités entre les femmes et les hommes, mais d'expériences que j'ai moi-même vécues. Je respecte les gens qui ont des croyances. Il serait difficile de faire autrement parce j'ai des gens autour de moi qui ont des croyances et qui pratiquent fidèlement leur religion. L'adhésion stricte à une religion est un phénomène que j'arrive difficilement à comprendre au vu de la façon dont les institutions religieuses gèrent arbitrairement la vie des femmes et des hommes et, très souvent, gèrent des sociétés entières. Alors, oui, j'ai une aversion, non pas pour les croyances religieuses, mais pour les rapports de pouvoir que les institutions religieuses sanctionnent. En fait, fondamentalement, du jour où j'ai compris que si je ne m'étais pas rapprochée de mon père dans les deux ou trois mois qui ont précédé sa mort, j'aurais pleuré un homme que j'avais été incitée à rejeter par principe religieux. Je pense que, pour une enfant, cela aurait été une situation très traumatisante à vivre. Heureusement, j'ai fait cette analyse-là à l'âge de 15 ans, et c'est comme ça que j'ai abandonné les messes libres au couvent et que je me suis rapprochée à nouveau de mon père. D'ailleurs, celui-ci me disait toujours : « Tu n'as pas d'affaire à aller à la messe libre ! » Et moi de répondre : « Oui, oui, mais papa, les religieuses aiment ça ! »

[…]

L. P.-L. : En fait, ce que je me demandais, c'est : est-ce que vous, à cette époque-là, vous pensiez aller au collège classique ou vos collègues, vos amies au couvent pensaient-elles y aller ?

F. D. : En 1958, si mes statistiques sont bonnes, au Québec, il n'y avait eu que quelque 2 000 femmes qui avaient terminé des études classiques. À ce moment-là, ce n'était pas encore chose courante. Ma famille avait beau être ce que j'appelle de la bourgeoisie déchue, il y avait quand même un certain intellectualisme qui était véhiculé dans les conversations, dans les échanges. Je ne peux pas dire qu'on était une famille typique québécoise, donc sans les valoriser, les études des filles, ça allait de soi. Avant que mon père meure, il était entendu que j'allais faire des études classiques. Parmi mes collègues, au couvent de Lachine en 1958, sur une classe de 25 élèves, il y en a, je pense, cinq qui sont passées au niveau collégial après leur quatrième en lettres-sciences. Les autres faisaient des cours techniques, quittaient l'école ou comme moi s'inscrivaient à l'école de secrétariat. C'était encore la norme. Le collège classique, c'était encore vu comme un débouché pour les filles très intelligentes et exceptionnelles ou de bonne famille. Même à cela, j'avais beaucoup d'amies de bonne famille qui ne s'en allaient pas au collège classique.

L. P.-L. : Et vous, est-ce que c'était dans vos objectifs d'y aller à la base ?

F. D. : Ça allait de soi pour moi. Je ne sais pas si j'avais un objectif bien clair. Comme je te l'ai mentionné, le travail social m'attirait. Comme tu vois, j'avais choisi un métier féminin aussi, mais ce métier demandait que je fasse des études dans un collège classique. Je ne me suis pas posé la question. Je dois admettre que je ne peux pas me définir comme une contestataire « finie » avant la vingtaine avancée. J'étais une fille dynamique. J'étais une fille qui voulait des choses, qui voulait autre chose. Mais je n'avais pas encore trouvé dans ma tête la façon d'y arriver. Je ne veux pas faire croire que j'ai trouvé mon chemin, ma voie, parce qu'on m'a bafouée. Je peux bien dire que le gérant chez *Simpson* me passait les mains aux fesses régulièrement quand j'étais dans le *backstore*, mais je n'ai jamais pensé à porter plainte. Ma mère m'avait dit : « Arrange-toi pour ne pas être dans le *backstore* avec lui. » Je suis le produit d'une époque. C'est épouvantable de penser qu'à 16 ans, alors que ce gérant me passait les mains sur les fesses dans le *backstore,* je croyais que c'était à moi de contrôler la situation, que j'en étais responsable. J'insiste là-dessus, même quitte à me dénigrer moi-même. J'insiste là-dessus pour qu'on comprenne d'où les femmes de ma génération sont parties et tout le chemin parcouru depuis. Le mouvement des femmes a fait naître, au

Québec, ce que je désigne comme une véritable révolution. On ne les a pas renversés, mais on a complètement modifié les rapports de sexe et la vie en société. On a complètement bouleversé la représentation que l'on se faisait des femmes dans la société. C'est fondamental. Si j'insiste beaucoup sur ces petits incidents-là, c'est pour montrer à quel point la distance entre moi en 1960 et moi en 1975 est immense et s'inscrit dans la mouvance sociale québécoise du moment. […]

L. P.-L. : Donc c'est à l'université l'autre génération. Parlez-moi de votre entrée à l'université.

F. D. : Au cégep comme à l'université, je n'avais pas encore une pleine conscience du fait que j'allais consacrer ma carrière à la recherche sur les femmes. Quand tu m'as parlé de cette entrevue-ci, je revoyais mon parcours universitaire, et je me suis aperçue que, sauf pour les travaux obligatoires, j'avais toutefois toujours travaillé sur les femmes. Comme je te l'ai dit, j'ai connu une évolution féministe lente, lente à prendre conscience de qui j'étais vraiment comme militante, comme féministe. À bien y penser, comme plusieurs de mes étudiantes au fil des décennies, j'ai tardé à comprendre que j'étais féministe, bien que j'avais, comme plusieurs d'entre elles, une pratique tout à fait féministe.

Lorsque j'ai commencé ma maîtrise et développé mon sujet de mémoire, j'ai réalisé que d'avoir une posture féministe était devenu primordial pour moi. Je tire d'ailleurs une certaine fierté d'avoir demandé et obtenu la création, à l'Université de Montréal, d'un cours en sociologie intitulé, comme il était courant de le faire à l'époque, sociologie de la « condition des femmes ». Non seulement j'ai demandé la création de ce cours, mais j'ai aussi été la première femme à le donner avec deux autres collègues étudiantes, alors que j'étais à la maîtrise. Tu vois, il y a quelque chose qui s'est produit assez rapidement dans mon cheminement à partir de cette période. De mémoire, ce cours, que j'ai donné avec Isabelle Lasvergnas et Zahida Radjah, était bâti sur une prise de conscience. Nous ne disposions que de très peu d'outils théoriques pour développer le cours. Nous nous sommes largement contentées de faire un portrait de la situation : où sont les femmes dans la société, qu'est-ce que les femmes ont fait à travers l'histoire, etc. C'est davantage en écrivant mon mémoire de maîtrise que je suis vraiment entrée en contact avec les auteurs Poulantzas, Althusser et autres qui m'introduisaient à la sociologie critique et aux rapports de pouvoir. Le marxisme était enseigné dans pratiquement tous nos cours à ce moment-là. C'est aussi à travers mes lectures que j'ai pris contact avec le concept de reproduction sociale,

développé par Bourdieu, et que j'ai eu l'intuition d'en faire une transposition, un premier bricolage, en l'appliquant à la reproduction sociale des sexes. Et cela, sans vraiment connaître les travaux qui m'ont le plus influencée dans ma carrière et qui sont arrivés au Québec à peu près au même moment où je terminais mon mémoire de maîtrise. Je parle ici des travaux des matérialistes françaises, Delphy, Guillaumin, Mathieu et autres. Ces dernières m'ont convaincue de l'à-propos et de l'intérêt de ce que j'avais démontré dans *L'école rose… et les cols roses*. Ils ont donné un nom à la réalité que j'y avais décrite, soit celle d'un système social dénommé « patriarcat ».

L. P.-L. : J'aimerais que vous me parliez plus du baccalauréat, de ce qui s'est passé… Cette ébullition-là, cette prise de conscience… quels cours avez-vous eus ? Qui avez-vous rencontré ?

F. D. : En fait, il y a trois professeurs que j'ai rencontrés et qui n'ont rien à voir avec ma prise de conscience féministe. Ce sont, par ailleurs, trois grands maîtres à penser qui apparaissent dans la bibliothèque ou les archives que tu as mentionnées en introduction. Il s'agit de Guy Rocher, de Marcel Rioux et de Louis Maheu. Ce sont des gens qui m'ont montré à réfléchir. J'ai apporté à Louis Maheu un paquet de livres à lire pour l'introduire à la réflexion féministe quand je lui ai demandé d'être mon directeur de mémoire. Ce que j'allais chercher chez lui était sa capacité à organiser la pensée, ce qui est encore ce que j'apprécie le plus chez une personne. Je demandais à Louis Maheu de faire du bricolage entre sa démarche à lui, qui était sur les mouvements sociaux, et ma démarche à moi, qui était celle du mouvement des femmes. J'essayais, en effet, de comprendre comment les femmes avaient été amenées dans la société – et là on parle de 1975 quand j'ai commencé ma maîtrise – à accepter les places et les positions auxquelles on les destinait, alors même qu'elles étaient de plus en plus nombreuses à avoir les outils pour vivre autrement et qu'elles étaient de plus en plus nombreuses à avoir les prédispositions, les compétences qui dépassaient largement les attentes qui leur étaient adressées.

Mes années de bac sont des années où l'idéologie marxiste était omniprésente. J'ai eu sept fois à lire le petit *Que sais-je ?* sur le marxisme. J'ai lu six fois *L'idéologie allemande*. J'ai lu différents chapitres du *Capital* de façon répétitive. Peut-être que la première personne à m'avoir parlé de femmes – mais encore là, c'est dans leur pratique religieuse – était Colette Moreux. Il y avait aussi, au Département de sociologie, Colette Carisse, qui a été la première femme à obtenir un doctorat à l'Université de Montréal en 1964, et dont la thèse portait sur les femmes, la famille

et la planification des naissances. Pour une raison ou une autre, je n'ai pas eu de contacts avec elle et l'orientation de ses travaux sur les femmes innovatrices ne me rejoignait pas vraiment. Pour ma part, je m'intéressais davantage à la reproduction sociale des inégalités et à la place des femmes sur le marché du travail, car j'estimais que l'égalité entre les femmes et les hommes passait par l'autonomie économique de même que par une modification de leurs pratiques familiales. Je n'inscrivais pas encore ma réflexion dans une analyse formulée en termes de rapports de pouvoir, même si les inégalités entre les sexes sautaient aux yeux, alors que, pour la classe ouvrière, j'étais incitée à le faire. […] C'est seulement lorsque j'ai lu les matérialistes françaises et pris connaissance des discours revendicateurs des comités de femmes des syndicats que j'ai compris que je devais nécessairement introduire le concept de « classe de femmes » et de division sociale des sexes dans mon modèle d'analyse.

Pour mes études doctorales, n'ayant identifié au Québec aucune direction possible dans le domaine des études féministes, j'ai opté pour un sujet de thèse en sociologie de la science. Il faut comprendre qu'avec mes deux collègues étudiantes, c'était nous qui avions donné le premier cours de sociologie de la « condition des femmes » à l'Université de Montréal. Nicole Laurin, qui venait d'arriver à l'Université de Montréal, aurait pu me diriger, mais comme, en pratique, elle nous privait de la charge de ce cours, j'avais choisi de ne pas entrer en contact avec elle. J'aurais dû, mais à ce moment-là, je ne la connaissais pas.

N'ayant pas trouvé de direction pour ma thèse de doctorat en études féministes, j'ai donc délibérément opté pour la personne de mon département qui, à mes yeux, pouvait m'apporter le plus en matière de formation à la recherche. J'ai donc demandé à Louis Maheu, avec qui je travaillais aussi depuis trois ans comme assistante de recherche, d'être mon directeur de thèse. Non seulement il m'a offert un appui constant pour ma thèse, mais il m'a aussi mis en charge d'un projet de recherche et m'a donné carte blanche pour utiliser les données de celui-ci pour ma thèse.

Je dois avouer que j'arrivais à la quarantaine. J'ai peut-être eu une vision un peu instrumentale de ce que je ferais avec ce doctorat. Je voulais ce doctorat-là parce ce que je voulais m'inscrire dans une carrière professorale. Il était donc préférable, en raison de mon âge, que je ne m'éternise pas au doctorat. Louis Maheu m'offrait une chance sur un plateau d'argent, pour ne pas dire un plateau d'or, à cet effet : un terrain, une direction des plus compétentes et des plus intellectuellement enrichissantes. J'avais toute ma confiance en lui puisqu'il avait été mon

directeur à la maîtrise. Ce choix m'a donc amenée, pendant cinq années, à travailler en sociologie de la science. C'est un détour que je ne regrette pas, même si je l'ai trouvé assez ardu. Quand on s'éloigne un peu trop de ses intérêts premiers, il est évident que cela prend une plus grande discipline et motivation pour demeurer à son affaire ; l'expérience a néanmoins été très formatrice. Elle m'a permis à la fois de gagner ma vie, d'écrire une thèse assez rapidement, de gagner de l'expérience comme chercheuse et d'étoffer mon dossier quand est venu le temps d'appliquer pour un poste de professeure.

L. P.-L. : J'aime ça parce que vous avez répondu à beaucoup mes questions. […] Moi, j'avais vu dans votre parcours que l'addition de votre maîtrise et de votre doctorat vous avait placée comme étant prédestinée pour amener l'épistémologie féministe au Québec. J'avais vraiment été étonnée. Je me demandais comment ça s'était enchaîné. Ce que vous dites, ça m'a beaucoup éclairée.

F. D. : Je dois t'avouer que je suis encore dans la candeur, il faut croire. Ce qui était important pour moi… le sujet, à ce moment-là, m'importait peu, quoiqu'il était d'un certain intérêt. Ce que j'appréciais, c'était la capacité qui m'était offerte d'apprendre, la capacité qu'on m'offrait de trouver des outils pour interpréter et de me familiariser avec des cadres théoriques qui n'étaient pas les miens. Par exemple, c'est avec Maheu et Fournier que j'ai beaucoup travaillé sur les notions de centre et de périphérie, qui sont des notions qu'on utilise beaucoup en sociologie de la science. Dieu sait que le Québec se qualifie bien comme périphérie. Au cours de ces années doctorales, tu as raison de dire que j'ai appris la rigueur. J'ai appris la nécessité de travailler en dehors de ses zones de confort. Je peux t'assurer qu'ayant commencé à militer activement comme féministe, j'étais encore plus en dehors de mes zones de confort. J'avais deux patrons masculins. J'avais un sujet de thèse que je n'avais pas nécessairement choisi et je m'intéressais au développement de la carrière scientifique au Québec. Pourquoi ? Mon deuxième amour dans ma zone de militantisme était le Québec. Alors, effectivement, en travaillant sur l'institutionnalisation de la science au Québec, cela me permettait quand même de faire un retour sur la sociohistoire du Québec. Pour l'anecdote, je me suis suffisamment prise au jeu que ma collègue de travail, Claudette Richard – qui était une collègue extraordinaire avec qui j'ai travaillé pendant sept ans –, m'a dit un jour : « Francine, il va falloir que tu fasses attention, parce que tu

commences à écrire comme Marie Victorin. » C'est pour te montrer combien j'avais bien intégré la littérature que j'étudiais sur le développement de la science au Québec.

Ça a été des belles années, des années productives, très excitantes. Mes enfants commençaient l'école. Mon mari allait bien dans sa vie professionnelle. Cela devenait donc plus facile pour moi d'étudier et de travailler. De fait, le doctorat m'a mise en contact avec des gens extraordinaires que j'admire encore beaucoup. Cela m'a aussi permis d'entrer dans la carrière universitaire, alors sur le long terme, ce fut un excellent choix, et ce bien que, par la suite, j'aie dû faire un énorme rattrapage en études féministes. En 1982, il y avait un poste en études féministes qui s'était ouvert au Département de sociologie de l'UQAM. J'y ai postulé, mais n'ayant pas terminé ma thèse, je n'avais pas tellement espoir d'obtenir le poste. Surtout que j'ai vite réalisé, en retournant à la littérature féministe pour me préparer à l'entrevue, que le fait d'avoir travaillé dans un autre domaine de la sociologie exigeait que je me replonge dans un important corpus féministe, les années qui s'échelonnent entre 1975 et 1982 ayant été des années fondamentales pour le développement de la pensée féministe au Québec, ainsi que pour l'intégration des pensées féministes développées ailleurs. […]

L. P.-L. : C'était l'état des études féministes pendant votre doctorat, mais pendant votre maîtrise, est-ce que vous étiez l'une des seules ?

F. D. : Pendant ma maîtrise, oui. Je dois avouer que j'étais pas mal seule. Il y avait encore des gens qui se demandaient s'il y avait une raison de travailler sur les femmes. Quand je disais que je faisais une maîtrise en études féministes, il n'était pas rare qu'on rie un peu de moi. Pour la petite anecdote, entre 1970 et 1980, à l'Université de Montréal, notamment, les études féministes et le féminisme étaient vus comme la création de femmes bourgeoises. Bon, on le dit encore 30 ans plus tard, mais ce n'était pas dit dans le même contexte ni pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui. À l'époque, c'était parce que l'on nous accusait de nuire à la révolution socialiste en posant nos revendications et que, comme tout le monde, nous devions attendre le lendemain des beaux soirs pour nous réaliser. Je peux te dire que nous avons eu, de la part des étudiants marxistes à l'Université de Montréal, de véritables oppositions à ce que nous donnions le cours, et c'est même allé jusqu'à avoir une présence physique devant la porte de nos cours pour décourager les étudiants, étudiantes d'aller écouter une idéologie bourgeoise. Quarante ans plus

tard, nous avons quand même la satisfaction d'avoir un petit mieux réussi notre révolution au Québec qu'ils n'ont réussi la leur.

L. P.-L. : Cela a-t-il été la réception des premiers cours féministes que vous avez enseignés ? Par rapport à votre mémoire, c'était quoi, la réception ?

F. D. : Mon mémoire n'a pas fait de vagues à l'époque. Louis Maheu a proposé mon manuscrit aux éditions du Remue-Ménage et aux éditions Albert St-Martin, qui l'ont accepté, je pense, assez facilement. Le livre a eu une très bonne réception. […] Marcel Rioux, la même année, avait aussi publié un livre aux éditions Albert St-Martin. À ma grande fierté, et je n'arrivais pas à y croire, mon livre avait de meilleures ventes que le sien, succès largement dû au fait que des professeurs, professeures de cégep avaient choisi de le mettre à leur programme. C'est quand même quelque chose dont je pourrai m'enorgueillir toute ma vie. J'ai eu un succès de presse plus grand que celui de Marcel Rioux, à qui je vouais, j'ajoute, une très grande admiration.

L. P.-L. : Finalement, est-ce qu'il y a des moments marquants dans votre parcours académique, des professeurs, un enseignement, ou une lecture particulière qui fait encore écho aujourd'hui et que vous voudriez souligner ?

F. D. : En sociologie de la science, la lecture marquante que j'ai faite, c'est probablement la lecture de Thomas Kuhn, qui était connu pour avoir développé le concept de paradigme. Cela m'a offert un premier outil épistémologique avec lequel travailler. Mais, essentiellement, les lectures marquantes datent du moment où je découvre Delphy, Guillaumin, Mathieu et des auteures aux États-Unis dans le courant des féministes radicales. Ce serait faux de dire que seuls des livres à caractère académique m'ont marquée à cette époque. Parmi les écrits qui ont été marquants, pour moi, on retrouve également *Toilette pour femme* de Marylin French, qui décrit le patriarcat à travers un roman ; *L'Euguélionne*, qui fut chez nous un des premiers livres féministes. *La nef des sorcières* et *Les fées ont soif* sont deux œuvres théâtrales présentées en 1976 qui ont donné des mots aux malaises des femmes. Il y a aussi la pièce *Moman ne travaille pas, elle a trop d'ouvrage* du théâtre des Cuisines, mise en scène la même année. Ce sont des œuvres comme celles-là qui m'ont initiée à la pensée militante, à une pensée de révolte, et qui m'ont amenée, lors de mon passage à l'université, à me servir de cette révolte et à la canaliser en une volonté de comprendre.

Je n'avais aucun problème à dire dans la rue que « ni les juges, ni les maris, ni les prêtes n'auront de droit sur mon corps », mais en tant que sociologue intéressée par la maternité et la famille, je me demandais ce que cela voulait dire au regard de ces institutions, de la famille et du couple.

L. P.-L. : On va parler de votre parcours militant et de votre posture féministe. D'abord, la première question, c'est un peu ce que vous nous avez fait faire en classe, donc c'est parler de votre histoire à vous, du féminisme, de votre prise de conscience.

F. D. : Mon histoire du féminisme se déroule sur une très longue période. Je te l'ai déjà mentionné, dans mon enfance, je n'ai pas de contact avec une quelconque pensée féministe. Cependant, il faut dire que mon enfance se déroule dans ce qu'on a appelé la « période noire » du féminisme. Les femmes viennent d'obtenir le droit de vote au Québec en 1940, ce qui est un peu vu comme une fin en soi, alors que l'immédiate période de l'après-guerre est caractérisée par une forte opposition au travail des femmes et une survalorisation du rôle des femmes au sein de la famille : « la reine du foyer », « papa a raison ». C'est une période où l'on fait la promotion de ce qu'il était convenu d'appeler la famille traditionnelle, c'est-à-dire : maman à la maison, papa pourvoyeur, bébés, chien et auto à la porte. Or une telle famille traditionnelle n'a pratiquement jamais existé au Québec, sauf dans les années d'après-guerre, où le modèle s'impose comme la « voie du bonheur ». La famille d'avant-guerre n'était pas celle-là, pas plus d'ailleurs que la famille des années 1900. La famille traditionnelle, il faut comprendre que c'était une vue de l'esprit et une construction sociale pour maintenir les femmes au sein de la sphère privée.

Pour ma part, je l'ai déjà mentionné, je dirais que j'ai été une féministe en actes avant d'être une féministe en pensées, puisque je ne voyais pas ma place comme une place de seconde. Ma mère se plaignait toujours d'être la « doublure » de son mari. C'est sûr que je n'avais pas l'intention d'être la doublure de mon mari. […] De ce point de vue, la vie conjugale (mère à la maison, père au travail) t'amène par ailleurs assez rapidement à comprendre l'impact des contraintes issues des modèles culturels, l'impact des positions qui te sont réservées dans la société et le poids de la façon avec laquelle la société perçoit ton rôle. Or si tu ne te définis pas à travers ces représentations, c'est évident que tu risques de devenir féministe assez rapidement.

Le tiraillement que j'ai eu comme féministe a été celui entre mère et féministe parce que, théoriquement parlant, je parlais de la maternité comme d'une contrainte, comme d'un lieu d'oppression, alors qu'en même temps, je vivais une très belle histoire de maternité. En un tel

cas, comment réconcilier empirie et théorie, je n'y suis jamais complètement arrivée, mais j'ai un aphorisme qui me conforte à cet effet : « Être féministe, c'est vivre avec ses contradictions. » Dans une certaine mesure, tant que la révolution ne sera pas complètement arrivée, tu vis des situations, tu vis des conditions qui ne sont pas nécessairement celles avec lesquelles tu es d'accord. Par exemple, en 1978, quand, au volant de la voiture de mon mari, j'allais reconduire Zahida Radjah après nos cours et que je la laissais à la porte, sa salutation habituelle était : « C'est ça, Francine. Va coucher avec ton oppresseur ! » On peut voir que j'étais dorénavant familière avec le vocabulaire, mais on comprendra également que je vivais dans une conjugalité hétérosexuelle avec des enfants de laquelle je n'avais aucun désir de m'extirper.

Disons que mon militantisme a surtout été intellectuel et institutionnel. Il s'est certes manifesté à travers ma participation à plusieurs événements publics et à quelques démonstrations de rues. Cependant, très rapidement, j'ai adhéré à une pensée de Ti-Grace Atkinson qui disait que « penser les femmes est un acte militant ». Je crois effectivement que j'ai canalisé ma militance féministe avec l'espoir d'aider à « penser les femmes » et à comprendre leurs vies. Je me le demande encore aujourd'hui, car la question est toujours d'actualité : comment se fait-il qu'encore aujourd'hui, autant de femmes acceptent les places et les positions auxquelles on les destine ? Pourquoi, encore aujourd'hui, certaines femmes acceptent-elles d'être importunées ou, pire, acceptent-elles des rapports marqués par la violence ? Cette question-là, je me la posais déjà il y a 40 ans dans *L'école rose… et les cols roses*. Bref, mon militantisme s'est surtout déployé au sein du monde universitaire. Il était important pour moi que l'UQAM, qui rassemblait un nombre relativement important de professeures féministes, soutienne des associations de femmes. J'ai travaillé à cet effet, dans le cadre du GIERF (Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche féministe) , à la création de l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) et, éventuellement, à celle du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) afin de renforcer les études féministes au sein de l'université, de donner un lieu d'accueil et de diffusion à la parole des femmes et de visibiliser leur apport au monde académique. C'était aussi important pour moi de former mes étudiantes pour qu'elles-mêmes exigent un enseignement non sexiste et que les cours dispensés prennent en considération les rapports de sexe et la situation des femmes dans la société.

Mon militantisme a donc beaucoup passé par l'université. C'est sûr que je me retrouvais dans la rue pour les grosses manifestations. Je me suis notamment impliquée dans la Marche mondiale des femmes. Au sein de l'Alliance de recherche IREF/Relais femmes, que je dirigeais,

j'ai même organisé, avec Lyne Kurtzman, qui en était la coordonnatrice, un colloque dans un autobus pour nous rendre à la rencontre internationale à New York avec une cinquantaine d'étudiantes, de professeures et de membres de groupes de femmes. Fondamentalement, mon engagement visait à promouvoir une réflexion critique sur les rapports de sexe afin de fournir des outils aux femmes pour qu'elles puissent vivre leur vie autrement et prendre conscience de leur potentialité d'agir autrement. Il était primordial de réfléchir sociologiquement sur la vie des femmes. Au fil des décennies, le regard féministe s'est ouvert sur l'imbrication des rapports sociaux et les inégalités entre femmes. Je dois dire, cependant, que mes premières années ont été celles d'un militantisme féministe essentiellement concentré sur la lutte pour l'accès libre et gratuit à l'avortement et l'amélioration des conditions de vie des femmes sur le marché du travail. Tout au long de ces années, j'ai aussi participé assez activement au Conseil du statut de la femme, soit à titre de personne-ressource, d'intervenante ou de conférencière. J'ai aussi beaucoup collaboré avec les groupes de femmes, pas nécessairement dans leurs pratiques quotidiennes, mais plutôt comme personne-ressource pour les accompagner dans leurs convictions féministes et les aider à réfléchir sur ce que veulent dire, par exemple, les rapports de sexe. Quand les femmes des CALACS s'occupent des femmes victimes de violence conjugale, elles remplissent une tâche indispensable et font un travail incroyable auprès d'elles. Mais elles ont aussi besoin d'outils pour comprendre ce qu'il en est et enrichir leur intervention. Pour moi, le militantisme veut nécessairement dire agir, mais agir dans le cadrage d'une réflexion critique.

Il y a une phrase de Françoise Collin qui m'avait vraiment interpellée à cet égard. Et je dois dire qu'elle n'avait pas tout à fait tort. Elle disait : « À un moment donné, pour agir, il faut arrêter de penser. » J'avais été assez surprise par une telle assertion, tout en reconnaissant qu'elle comportait une certaine part de réalité, car à un moment donné, il faut bien être réaliste, quelle que soit la cause que tu défends, politique ou sociale : si tu agis juste à partir de la partie sociologique de ton cerveau, il est évident que tu ne pourras applaudir aucun chef politique, tu pourras difficilement adhérer sans restriction à aucune cause, car il y aura toujours des situations, des rapports à questionner. Le militantisme doit certes s'appuyer sur la réflexion, mais il exige également des convictions.

L. P.-L. : Vous vous dites plus féministe que sociologue …

F. D. : Maintenant, oui. Parce qu'il n'y a pas de terme pour me définir comme professeure en études féministes, malgré l'ampleur de la révolution intellectuelle, l'ampleur de la contribution conceptuelle, méthodologique, épistémologique des études féministes à l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Je suis maintenant tellement spécialisée en études féministes, et parce que j'ai aussi une vie et que les journées ont 24 heures, je n'ose plus me définir comme sociologue féministe. Je considère plus légitime de me définir comme une féministe sociologue. Cela dit, la compréhension des dynamiques sous-jacentes aux différents phénomènes ou faits sociaux qui rejoignent les femmes ou les interprétations que j'en propose sont largement inspirées par la sociologie. J'ai aussi beaucoup d'affinités avec l'histoire, qui est un apport indispensable pour comprendre et expliquer la pérennité des rapports de sexe et la construction sociale du féminin et du masculin. Pour changer, il faut être en mesure de comprendre la généalogie des idées et des pratiques.

Si tu me demandes la définition de mon féminisme, je dirais simplement que c'est d'essayer de comprendre et d'aider les autres à mieux comprendre ce que veut dire être une femme au Québec depuis les années 1960 pour transformer ce que ça veut dire être une femme au Québec aujourd'hui.

L. P.-L. : Vous avez parlé, durant l'entrevue, de vos affinités avec les théoriciennes féministes matérialistes, pour la plupart françaises. J'aimerais savoir si vous avez des influences un peu semblables au Québec, autre que les grands penseurs que vous m'avez nommés. Peut-être des sociologues ou des féministes québécoises ?

F. D. : […] Au Québec, je te dirais que ce sont des collègues qui m'ont influencée, qui ont eu un impact sur ma pratique sociologique. Je pense d'abord à Danielle Juteau, qui s'est davantage intéressée aux études ethniques, mais qui, par son adhésion à une perspective féministe matérialiste et ses analyses à partir des rapports sociaux de sexe, m'a grandement aidée à aller plus loin dans la compréhension de la coproduction des rapports sociaux de pouvoir et des hiérarchies dans notre société. Ses travaux, pour moi, demeurent fondamentaux. Je la rejoins dans son adhésion à la possibilité de parler d'un « nous femmes », ou je devrais plutôt dire d'un « nous féministes », malgré les difficultés rencontrées pour intégrer toutes les femmes dans nos modèles d'analyse et nos revendications. J'ai aussi été inspirée par les travaux de Nicole Laurin, de Diane Lamoureux, de Chantal Mayer, dont les analyses enrichissent notre compréhension des

rapports sociaux et du système patriarcal. Je pense aussi à Renée Dandurand, qui a consacré son œuvre à la sociologie de la famille. C'est la première anthropologue féministe québécoise qui s'est aventurée à produire une réflexion matérialiste sur la famille. Ces femmes sont parmi les personnes qui m'ont le plus influencée, mais dans une relation interactive, pas dans une relation *top down*. Elles sont parmi celles dont j'ai le plus suivi la production. Ce sont les œuvres que j'ai le plus suivies, si tu veux. C'est ce qui m'amène, parfois, à me dire que je n'ose pas trop me déclarer sociologue féministe parce que je suis davantage dans l'interdisciplinarité. J'ajouterais que les interactions avec mes étudiantes doctorales ont aussi été des occasions fortes de cheminement intellectuel.

À l'heure actuelle, les féministes noires américaines comme les féministes du Sud ont beaucoup d'influence sur le développement de ma pensée. De même, les travaux de Danièle Kergoat sur la consubstantialité des rapports sociaux sont très importants dans le déploiement de ma réflexion en ce moment. Au Québec, je suis aussi impressionnée par l'apport d'une de mes anciennes doctorantes, Elsa Galerand, sur cette question. Je considère que j'ai vécu toute ma vie de sociologue en faisant du bricolage théorique. Et, en l'occurrence, il faut bien que j'avoue que l'auteur qui a eu le plus d'impact sur le développement de mon approche analytique est Bourdieu, finalement. Sa façon d'aborder la société, de suggérer de regarder autre chose qu'une classe sociale dans le contexte marxiste a créé des ouvertures pour conceptualiser mon féminisme… De fait, j'ai peut-être trop bricolé pour être capable de répondre : « Ah ! voilà l'œuvre qui m'a influencée ! » Je veux ajouter que Touraine m'a influencée dans ma conceptualisation d'un mouvement social. Il m'a influencée, de fait, parce que je lui contestais sa définition du mouvement des femmes, dans laquelle il ne reconnaissait qu'un mouvement culturel et non un mouvement politique. Alors, il y a beaucoup d'auteurs comme cela dont j'ai bricolé les propositions. Goffman, par exemple, m'a beaucoup aidée à comprendre comment on pouvait interpréter, comprendre et saisir la parole des autres. Je ne me situe dans aucune école de pensée précise, si ce n'est dans l'école du féminisme, qui est très riche, mais aussi très hétérogène.

L. P.-L. : Vous vous définissez souvent comme une matérialiste. J'aimerais savoir comment ça se présente devant une montée de courants intersectionnels.

F. D. : Le féminisme matérialiste est la première théorie intersectionnelle. Cette réalité est trop souvent occultée. Si je me tourne vers des auteures que je viens de citer, Guillaumin a travaillé races et femmes, Juteau a travaillé ethnies et femmes, Delphy a travaillé classes sociales et femmes. C'est vraiment parce que nous ne sommes pas allées au bout du potentiel conceptuel de leurs propositions théoriques, mais surtout parce qu'il est très difficile de les traduire dans nos pratiques que cette impression demeure. Je me définis comme une féministe structuromatérialiste consubstantielle. Je crois fermement à la nécessité d'adopter une perspective intersectionnelle dans nos réflexions et recherches de solutions. Mais je n'aime pas le mot « intersectionnalité » comme tel, car il est devenu un *buzzword* trop souvent dépouillé de son sens premier, et c'est pourquoi j'ai adopté le terme de consubstantialité, proposé par Kergoat, ou encore celui d'imbrication, que l'on retrouve dans les travaux de Jules Falquet.

Pour me définir, je n'hésiterais pas non plus à me dire féministe égalitariste, considérant que travailler à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes ne relève pas simplement d'une pensée réformiste, mais répond à de véritables besoins et comporte un germe révolutionnaire. Par exemple, lutter pour un salaire égal pour un travail égal. Cela peut apparaître comme une lutte réformiste quand l'ambition est d'abolir le système capitaliste, mais l'obtention d'un salaire égal pour un travail égal réalisé par des femmes a été une des plus grandes attaques adressées au système de rémunération capitaliste. Cette revendication des femmes a été un rare moment où, dans plusieurs pays, le capitalisme a dû céder aux revendications des femmes qui refusaient d'être une main-d'œuvre secondaire. Certes, il s'est bien repris. Il est allé chercher de la main-d'œuvre bon marché à l'étranger.

[…]

Ma perspective féministe, c'est une perspective que je bricole. De la perspective égalitariste, elle conserve le concept d'égalité qu'on doit questionner, mais aussi imposer, car l'égalité n'est pas naturelle : elle est un principe politique. Elle doit être obtenue. Je retiens aussi de la pensée égalitariste le concept de liberté. Le problème avec la pensée égalitariste, c'est qu'elle ne va pas au bout de son potentiel puisqu'elle croit en la capacité de réforme du système patriarcal et ne vise pas son abolition. C'est là que je deviens une radicale, parce que si je suis bien consciente que je ne verrai certainement pas de mon vivant l'abolition totale, surtout à l'échelle planétaire, du système patriarcal, je pense que la lutte doit être orientée en ce sens et que le féminisme radical matérialiste est nécessaire pour déconstruire les idées et les pratiques inculquées, imposées par le système patriarcal.

Je suis aussi consciente que les luttes féministes égalitaristes et radicales ont fait gagner à plusieurs femmes, dont je fais partie, la possibilité d'échapper à la quasi-totalité des discriminations qui me visent. Je suis blanche, hétérosexuelle. Je suis salariée. J'ai une sécurité économique. Je suis instruite. Je suis même en position d'autorité du fait que j'occupe un poste de professeure. Il est donc évident que ma personne se retrouve épargnée de plusieurs des contraintes contre lesquelles je me suis battue. C'est là qu'il me faut dire que, si j'adhère au concept de classe de femmes, celui-ci, à son tour, est fractionné en de multiples catégories, car toutes les femmes ne profitent pas de la même manière des avancées du féminisme. Et si je continue, en tant que femme, à être un sujet politique au sein du patriarcat, j'ai aussi beaucoup d'avantages que d'autres femmes, autochtones, racisées, marginalisées au regard de leur orientation sexuelle, de leur handicap ou de leurs conditions économiques – et j'en passe – n'ont pas.

L. P.-L. : Est-ce que c'est voulu de ne pas utiliser le terme privilège quand vient le temps de parler de ces questions-là ?

F. D. : Non, ça ne me dérange pas de parler de mes privilèges. Mais, d'abord, je voudrais rappeler qu'il n'y a pas beaucoup de décennies qui me séparent d'une condition des femmes beaucoup plus restrictive. L'année où je me suis mariée, c'est l'année où les femmes ont été soustraites à l'autorité maritale. Qu'est-ce que ça veut dire, l'autorité maritale ? Cela veut dire que mon mari aurait eu le droit de me punir, de me contrôler, de décider ce que j'allais faire. La religion rajoutait que je devais lui faire le nombre d'enfants qu'il voulait. Je veux bien qu'on les appelle ainsi. Ce sont des privilèges, mais je les appelle aussi des « sorties de contraintes » parce que même des femmes privilégiées vivent encore plusieurs contraintes. […] Ce que nous apprend la perspective intersectionnelle, c'est que nous avons des identités multiples. […] Young, par exemple, nous propose de nous penser en tant que femmes sérielles puisque nous ne sommes pas les mêmes personnes tout au long de notre vie et que nous nous identifions à plusieurs groupes d'appartenance. De son côté, Kergoat nous a montré que, dans les rapports sociaux de pouvoir et de hiérarchie, il n'y en avait pas un qui était nécessairement premier tout le temps. Aussi, bien que ma perspective d'entrée en analyse soit celle de la classe des femmes, je suis bien consciente que les autres ordres de pouvoir sont aussi à l'œuvre, que c'est leur imbrication qui doit être considérée. L'intersectionnalité, ce n'est donc pas de regarder où je suis ni d'essentialiser les

femmes en fonction d'un autre attribut. C'est de comprendre que tous les rapports se coproduisent et qu'effectivement, c'est beaucoup plus ardu, par exemple, d'être une femme noire – même instruite –, nouvelle arrivante, que d'être moi. En même temps, il y a des choses qu'on partage, car le patriarcat agit tout le temps.

Ce que j'ai reproché longtemps aux études intersectionnelles, c'est de parfois secondariser le système patriarcal qui, selon moi, est aussi important que les autres, mais qui ne s'articule pas, ne se manifeste pas de la même façon à tout moment. Ce qui est intéressant de la perspective de la consubstantialité proposée par Danièle Kergoat, c'est de nous amener à réaliser que les rapports sociaux sont coproductifs les uns des autres et qu'aucun de ces rapports n'est dominant en tout temps.

L. P.-L. : Vous avez parlé de l'institutionnalisation des études féministes à l'université. J'aimerais que vous en parliez plus généralement et j'aimerais vous faire dialoguer avec Nicole Laurin. Vous avez parlé de Nicole Laurin plus tôt. Dans une entrevue similaire à celle-ci, elle avait dit que les femmes avaient pu se tailler une place à l'université et qu'elle se réjouissait de ça, mais que, malheureusement, les femmes qui avaient une perspective critique du discours dominant s'y trouvaient cloisonnées. Est-ce que cette situation perdure encore ? Il y a une citation d'elle qui dit: « Les femmes dans la société s'occupent de la cuisine, des enfants et du ménage. Puis, qu'en sociologie, elles s'occupent de la famille et de la condition féminine. Ce qui n'est rien de plus normal, rien qui ne mérite moins d'attention. » Que lui répondez-vous face au cloisonnement qu'elle observe ?

F. D. : Je lui répondrais qu'elle a contribué à la pensée féministe, mais que sa pensée demeure encore marquée par une conception qui a été longtemps véhiculée à l'effet que travailler sur les femmes, c'était secondaire, et que travailler sur la cuisine, la famille, c'était aussi secondaire. Or les sociologues se sont restreints à définir la famille comme la base de l'institution à condition qu'elle demeure patriarcale. Ce que je dirais à Nicole, c'est qu'elle avait à ce moment-là une perspective peut-être de sociologie de la condition des femmes et non pas une perspective de sociologie féministe. La sociologie féministe, ce n'est pas de travailler que sur les femmes et la cuisine, mais ça *peut* l'être, et ça *doit* aussi l'être si l'analyse débouche sur une meilleure compréhension des rapports de sexe, des structures hiérarchiques, des structures de pouvoir et de la réalité qui est inscrite dans ces structures. C'est de regarder la vie des hommes et des femmes

à partir de cette perspective-là. […] Il fallait bien se pencher sur les femmes au début, on ne connaissait rien de leur véritable situation. Obtenir des statistiques qui distinguaient les hommes et les femmes sur le marché du travail, alors que tout le marché du travail était pensé pour les hommes, a été une première grande réalisation des féministes québécoises et canadiennes. Cela répondait à une nécessité de toute première importance, mais très rapidement, il est apparu que n'étudier que les femmes au regard de leur vie quotidienne ne permettait pas de comprendre pourquoi elles acceptent d'occuper les places et les fonctions que la société leur octroie ni d'expliquer comment elles continuent à s'accrocher à ces fonctions-là, ou encore pourquoi tant d'hommes continuent de penser que ce sont des places qu'elles doivent occuper.

Pour moi, la sociologie féministe, c'est regarder du point de vue des femmes, l'imbrication, le recouvrement, la coproduction des rapports sociaux qui s'actualisent. À partir de là, je peux regarder n'importe quelle situation. Je peux tout aussi bien observer un camp de bûcherons, mais aussi des femmes dans une assemblée de cuisine. Ce qui m'importe de comprendre est ce qui rend possible la reproduction des rapports de pouvoir basés sur le genre. Qu'est-ce qui fait que les femmes continuent d'intérioriser que leur valeur découle de leur corps, de leur jeunesse et de leur pouvoir de séduction ? Je dois avouer qu'après 40 ans de féminisme, les événements actuels me découragent un peu. Comment se fait-il qu'il y ait encore une partie de femmes et d'hommes qui croient que la séduction doit se vivre dans un rapport inégal ? C'est vrai que je ne sais pas ce qu'est un rapport égal, mais j'aspire à un rapport égal. À ce moment-là, pour moi, la sociologie féministe, elle pourra s'occuper tant qu'elle voudra des femmes si elle le souhaite. Or, s'il s'est fait assez d'études sur les hommes ouvriers pour se permettre de faire quelques études sur les femmes ouvrières, je dirais que la remarque de Nicole est inspirée de sa volonté de dire aux féministes qu'il ne faut pas regarder juste l'expérience des femmes pour comprendre. Nicole va se pencher pendant plus de 15 ans de sa vie sur l'histoire des religieuses. Alors, dans une certaine mesure, elle a raison de dire : « Les filles, faites attention de ne pas vous enfermer dans un ghetto. Les rapports de pouvoir sont tellement forts que ce ghetto-là va jouer contre vous. » Moi la première, je faisais, aux yeux de plusieurs, de petites études sociologiques parce que je travaillais sur les femmes. J'ai vécu ça, aussi. Les femmes étaient considérées comme un sujet mineur. La grande victoire des sociologues féministes est que, maintenant, la sociologie au grand complet est obligée de s'occuper du genre, des rapports de sexe. Et, pour la blague, je dirais que je considère comme une victoire importante des féministes le fait que Touraine comme Bourdieu ont consacré leur dernier ouvrage aux femmes, quelle que soit notre opinion sur ces productions.

L. P.-L. : Nous allons continuer avec des questions touchant l'articulation travail-famille. Dans l'optique où il est impossible de diviser la vie privée et la vie professionnelle, cette section-là de l'entrevue va permettre de faire des liens entre les deux. La première question, vous nous en avez un peu parlé, mais quels étaient vos premiers emplois ? Puis comment jongliez-vous avec cette articulation-là ?

F. D. : […] Moi, j'ai compris qu'articuler famille-travail était un véritable défi si je voulais y arriver. Comme je retournais aux études et que mon conseil des arts était mon conjoint, non seulement il était le pourvoyeur, mais il payait mes études ; je me voyais difficilement lui demander de partager les tâches domestiques, car je trouvais son appui à mes études déjà exceptionnel dans le contexte social dans lequel nous évoluions. Souvent mon mari se faisait dire : « Tu sais que ta femme va porter les culottes, pis que tu n'auras plus rien à dire chez toi. » C'était au début des années 1970, et malgré les importants changements survenus à l'époque, mon retour aux études n'était pas nécessairement très bien vu par certains de nos amis, amies. « Tu sais qu'elle peut rencontrer toutes sortes d'hommes intéressants au cégep » était l'avertissement qu'une de mes copines avait servi à mon mari lors d'un repas partagé à ma table.

Dans ma vie, je n'ai pas fait de véritables efforts pour que la conciliation famille-travail donne lieu à une division équitable des tâches. Sauf que, rapidement, puisque j'ai pu gagner ma vie et que j'ai fait ce que beaucoup de mères travailleuses font, j'ai fait appel à de l'aide extérieure à laquelle mon mari a contribué aussi. En y réfléchissant bien, je dirais que mon premier féminisme est un féminisme se rapprochant de celui de Simone de Beauvoir, que j'ai résumé par l'aphorisme : « Fais un homme de toi, ma fille. » Mon premier féminisme était beaucoup plus à l'image de moi entretenant le terrain qu'à celle de mon mari dans la cuisine. J'ai beaucoup mieux répondu au « Fais un homme de toi, ma fille » que mon mari aurait pu répondre à « Fais une femme de toi, mon homme ». Je ne le lui ai pas demandé. C'est ma faute. C'est vraiment ma faute, quoiqu'il aurait pu y penser seul. Je ne lui ai pas demandé parce que j'avais le sentiment que je brisais tellement de barrières que j'avais peur de trop en briser. Finalement, c'est en tant que sociologue que je me suis penchée sur la question de l'articulation famille-travail parce que je voyais bien que ma situation n'avait pas trop de sens. Comme assistante de recherche, je trouvais admirables mes deux patrons qui rentraient à 17 h pour aller relayer leur femme à la maison, alors que moi, en bonne assistante de recherche, je restais au bureau parce que je ne

voulais pas que ma maternité me soit reprochée dans ma trajectoire de carrière. Ils allaient relayer leur femme, et moi, je restais au bureau pour faire le travail qu'ils n'avaient pas eu le temps de faire. C'est assez illogique, d'autant que je me faisais « chicaner » par le mari de ma gardienne, qui trouvait que j'arrivais trop tard pour que son souper lui soit servi à l'heure. Mais bon, cela ne me perturbait pas vraiment.

L'articulation famille-travail s'est imposée à moi avec l'arrivée massive des mères sur le marché du travail dans les années 1990. […] Avec Christine Corbeil, qui fut une collègue extraordinaire, nous avons commencé à réfléchir à la question et nos premières analyses nous ont amenées à rejeter le terme de « conciliation famille-travail » en faveur de la notion d'articulation famille-travail. La nuance n'était pas bénigne pour nous qui considérions que travail et famille ne se concilient pas dans l'état actuel des rapports de sexe. Ça peut s'articuler, mais non se concilier, se faire harmonieusement alors que les exigences du marché du travail et que les exigences de la famille sont trop grandes et souvent incompatibles. Surtout que, tant et aussi longtemps que la charge mentale des femmes au sein de la famille ne sera pas partagée, l'impact de la division sexuelle du travail se fera sentir. Tant que les femmes continueront à être le parent principal, ça ne changera pas. Et s'il est possible d'observer que plusieurs changements sont survenus, surtout sur le plan des soins aux enfants, la partie n'est pas encore gagnée. L'évolution des femmes dans la sphère publique est plus réussie que celle des hommes dans la sphère domestique.

L. P.-L. : J'aimerais que vous me reparliez de vos premiers contrats de recherche, dans le temps où, justement, vous ne parliez pas d'articulation travail-famille. Sur quoi avez-vous travaillé au départ ?

F. D. : Ma première participation importante à une équipe de recherche en tant qu'assistante de recherche a été à une étude menée par Arnaud Sales, professeur au Département de sociologie à l'Université de Montréal, auprès de 500 hommes d'affaires québécois, leaders dans leur milieu. C'est donc à travers le milieu des affaires québécois que j'ai fait mes premiers contacts avec la recherche de terrain. Après ça, j'ai travaillé en sociologie de la science dans l'équipe de Louis Maheu et de Marcel Fournier. Quand, après mon embauche comme professeure à l'UQAM, j'ai été en mesure de choisir mes objets, c'est immédiatement vers les questions suscitées par la rédaction de mon mémoire de maîtrise que je me suis orientée. C'est largement grâce à ma

rencontre avec Christine Corbeil, qui s'intéressait déjà aux questions relatives à la maternité, que j'ai consacré mes premières recherches à ce sujet et que je me suis intéressée aux questions de l'articulation famille-travail. En collaboration avec une étudiante, Shirley Roy, par la suite devenue ma collègue au Département de sociologie, j'ai amorcé à peu près au même moment un travail qui devait se poursuivre tout au cours de ma vie sur les courants de pensée du féminisme. J'ai vraiment carburé sur le travail qu'elle avait initié avec moi, et jusqu'à maintenant, c'est encore un de mes principaux intérêts de recherche. Quel est le bagage théorique développé, comment s'articulent les perspectives féministes les unes aux autres, comment cette coexistence de plusieurs modèles d'interprétation se traduit-elle au sein du mouvement des femmes et comment cela voyage-t-il dans la société ? J'ai aussi abordé le discours sur la maternité à partir de cet angle de questionnement.

Au cours de ma carrière, j'ai toujours eu le désir de travailler avec des groupes de femmes et que mon travail se développe en collaboration avec eux. Je me suis donc intéressée à plusieurs sujets à leurs demandes, en respectant par ailleurs un même fil conducteur, soit la production du féminin et les conditions de vie des femmes. Je me suis, par exemple, assez longuement intéressée à l'image sexuée et sexiste des femmes dans la publicité, ce qui me ramène toujours à l'objectif de mieux comprendre les images que l'on renvoie aux femmes dans la société et aux attentes qui leur sont adressées.

Je me suis intéressée à l'économie sociale parce ce que c'est une réponse au capitalisme et un lieu où les femmes ont plus de chance de développer leurs compétences. Je me suis cependant aperçue qu'en pratique, la division sexuelle du travail perdurait en économie sociale tout comme les disparités salariales, observation qui m'a amenée à faire des critiques assez virulentes des projets d'économie sociale, non pas parce que nos analyses théoriques sur l'économie sociale n'étaient pas valables en soi, mais parce que l'économie sociale a été très rapidement encadrée par des critères gouvernementaux capitalistes, tandis que les entreprises d'économie sociale qui embauchaient des travailleuses et travailleurs domestiques, par exemple, n'avaient pas la latitude de payer davantage les préposées à l'entretien que ne le faisait l'entreprise privée, qui n'était pas réglementée et qui entretenait une certaine division sexuelle du travail. C'était bien beau de dire qu'on allait donner de meilleurs salaires et conditions de travail aux femmes, mais si cette ambition, à cause des normes gouvernementales, faisait mourir ton entreprise d'économie sociale, tu n'étais pas plus avancée.

J'ai aussi beaucoup travaillé sur l'éducation donnée aux femmes parce que je m'intéresse toujours aux représentations sociales. J'ai souvent été appelée à travailler en collaboration avec des organismes gouvernementaux sur les questions de stéréotypes sexuels, de socialisation du genre, en espérant leur faire réaliser qu'au-delà des questions de représentations et de socialisation, qui n'étaient que la pointe de l'iceberg, le véritable problème était la reproduction sociale de la division sexuelle du travail et l'omniprésence du genre dans l'organisation sociale. Cependant, travailler notamment sur les stéréotypes sexuels était très efficace pour faire de l'éducation populaire, qui était un aspect de ma pratique féministe qui me tenait à cœur. J'ai aussi beaucoup travaillé sur le mouvement des femmes et les discours qui émergeaient de ce mouvement. Par exemple, j'ai étudié comment ce mouvement évoluait au cours des époques, quelle signification a eu l'institutionnalisation du mouvement à travers différents organismes, etc. J'ai travaillé dans ces eaux-là tout en gardant un ancrage qui était les théories et débats féministes.

L. P.-L. : La plupart de ces recherches-là ont été faites, comme vous l'avez nommé, en collaboration avec Christine Corbeil. C'est une personne avec qui vous avez fait beaucoup de recherches. C'est assez impressionnant, le nombre de travaux que vous avez signés toutes les deux. C'est devenu une amie ?

F. D. : Ma rencontre avec Christine Corbeil a vraiment été un cadeau dans ma vie. Travailler avec Christine me donnait un ancrage et me permettait de ne pas travailler en solitaire en me donnant aussi tout l'avantage d'une perspective interdisciplinaire. Christine me temporisait souvent, par exemple, sur ma conception de la maternité. Notre rencontre a été extraordinaire. Nous avons maintenu notre collaboration jusqu'au jour de sa retraite, qu'elle a prise beaucoup trop jeune à mes yeux. Mais, en même temps, nous n'avions pas nécessairement les mêmes ambitions professionnelles ou universitaires. Alors je respecte sa décision. J'ai initié avec elle des travaux en économie sociale et des travaux sur la maternité. Elle m'a apporté un soutien extraordinaire pour maintenir mes recherches sur le discours du mouvement des femmes. Elle a été une compagne de route et de lutte en ce qu'il était important pour nous d'introduire notre action féministe comme militance au sein de l'université. Je dirais que c'est ce qui nous a amenées à créer l'Institut de recherches et d'études féministes, qui est l'un des fleurons de l'UQAM, mais aussi un fleuron des études féministes à travers le monde. L'IREF est quand même un des plus

importants instituts au niveau de la francophonie, et ça, c'est à travers des collaborations comme celle-là et la mise en commun de nos intérêts.

C'est Louise Vandelac qui nous a séduites en nous montrant ce que pourrait faire un institut. De là, on était un groupe de sept ou neuf chercheuses qui ont travaillé à développer cet institut-là. On a vraiment reçu le soutien de l'UQAM pour le faire. Cela nous a éloignées quelque peu de nos départements, faut-il le dire, parce qu'il y avait une telle tâche à remplir, mais je pense que cela en valait la peine. L'institut occupe à l'UQAM, autant pour les étudiantes que pour les professeures, une place centrale dans leur cheminement et favorise une certaine interdisciplinarité, ou devrais-je dire une certaine multidisciplinarité que l'on ne retrouve pas toujours dans les *women studies*. L'institut a été pensé en complément de nos vies départementales. Nous ne voulions pas ghettoïser nos étudiantes. Nous souhaitions qu'elles se développent à travers le cadre disciplinaire de leur choix pour accéder à une épistémologie et à une méthodologie disciplinaires, tout en leur offrant une ouverture qui leur permettrait de prendre leur distance pour faire elles-mêmes le bricolage nécessaire pour choisir leur trajectoire. Cette idée est au fondement même de l'Institut. L'idée était d'offrir un cadre institutionnel tout en évitant d'enfermer nos pratiques universitaires ou nos étudiantes dans une unique thématique ou approche.

L. P.-L. : J'allais vous poser des questions portant sur l'enseignement, mais par rapport à l'institutionnalisation des études féministes justement. Vous avez donné des cours à l'IREF et en sociologie. Les cours que vous avez offerts au Département de sociologie n'étaient pas nécessairement en lien avec les études féministes ou se rattachaient à une sociologie plus classique. Est-ce que vous voyez des choses particulières dans les façons d'enseigner dans ces deux situations ?

F. D. : Dans les dernières années, depuis que j'ai accepté la direction du Réseau québécois en études féministes, dont l'objectif premier était de rejoindre et de fédérer le plus grand nombre possible d'universitaires féministes au Québec, je ne dispense plus autant de cours par année. J'ai toujours essayé de garder un équilibre entre sociologie et études féministes. Je trouvais très important que les étudiantes qui venaient à mes cours à l'Institut aient une vision sociologique des études féministes, qu'elles fassent une démarche qui, carrément, soit inscrite dans le fait social et rattachée aux rapports sociaux de sexe ou au genre. J'espérais développer chez elles une

vision globale des questions étudiées, que ce soit en science politique, en sexologie ou ailleurs. Pour moi, c'était très important, comme professeure, de faire valoir la sociologie. […] D'ailleurs, deux de mes étudiantes sont professeures à l'UQAM en sociologie. En contrepartie, il était important pour moi de faire connaître les perspectives et les avancées de la sociologie féministe lorsque j'enseignais au Département. Je souhaitais notamment qu'elles mettent ces connaissances à profit dans tous leurs travaux et leurs interventions en salle de classe. Je voulais éviter qu'elles se fassent dire, comme cela a quelquefois été le cas dans certains cours, « vous parlerez de ça avec Francine, mais ce n'est pas de la sociologie générale ». Il était aussi très important pour moi de garder un pied en sociologie pour que mes étudiantes lisent les auteures féministes et prennent conscience de l'androcentrisme des sciences sociales, de l'invisibilité des travaux des femmes dans les plans de cours notamment et de la nécessité de conserver une attitude critique. Je n'ai jamais dit de ne pas lire les classiques, mais de les lire en toute conscience de ce qu'ils distordent ou n'enseignent pas. J'espérais donc, à travers mes cours au Département de sociologie, leur ouvrir cette possibilité.

L. P.-L. : Je me demandais… Vous avez beaucoup parlé de votre recherche et de votre enseignement. Vous semblez vraiment apprécier les deux, mais on entend souvent dire que les professeurs sont tiraillés entre les deux, qu'ils veulent rejeter les charges d'enseignement pour se consacrer à la recherche ou l'inverse. Comment vous situez-vous avec ces deux chapeaux-là ?

F. D. : Coupable quand je préfère faire de la recherche, et coupable quand j'accorde trop d'importance à ma tâche professorale à l'UQAM aux dépens de mes recherches. À l'UQAM, la tâche d'une professeure est définie en fonction de trois composantes : service aux collectivités, enseignement et recherche. Cependant, nos universités en sont venues à tellement valoriser la recherche subventionnée et la production d'articles qu'il est assez normal que nous en arrivions à favoriser la recherche, surtout que c'est passionnant, la recherche, c'est accaparant, on pourrait s'y consacrer à plein temps, bien que la mission première des universités demeure d'enseigner, de former. Or, si l'articulation famille-travail est difficile, l'articulation service à la collectivité, recherche et enseignement l'est aussi, et il est quasi impossible, selon les circonstances, de ne pas prioriser une de ses composantes par rapport aux autres. Pour ma part, dans les dix dernières années à la direction du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) , je dirais que c'est plutôt le service à la collectivité qui a accaparé beaucoup de mon temps et réduit mon investissement

dans la recherche comme dans l'enseignement. Cela étant, j'ai toujours aimé enseigner et je l'ai fait avec beaucoup de plaisir, considérant qu'il y a quelque chose d'emballant à partager des idées et des découvertes, à favoriser l'éveil à de nouveaux savoirs. Pour moi, l'essentiel a toujours été d'amener mes étudiants, étudiantes à aimer apprendre. À mes yeux, c'est la base de toute action pédagogique. Je considère notamment qu'à la maîtrise ou au doctorat, les étudiants, étudiantes sont capables d'apprendre par eux-mêmes, elles-mêmes, alors les amener à aimer à le faire est pour moi la fonction pédagogique essentielle.

Pour revenir à ta question, c'est vrai que les conditions d'exercice de notre travail nous amènent souvent à vouloir alléger notre tâche d'enseignement, d'autant que, si elle est bien faite, elle est tellement prenante, tellement envahissante que là, on a le sentiment de négliger les autres aspects de notre travail. Je dirais qu'on devrait partir un programme de recherche « Articulation services à la collectivité-enseignement-recherche » parce qu'il me semble impossible d'accorder de manière continue la même importance aux trois domaines dans notre carrière. Il serait intéressant de discuter de cela avec de jeunes professeurs, ainsi qu'avec nos administrations universitaires. Cela dit, j'ai beaucoup aimé enseigner et réfléchir sur la relation pédagogique pour chercher à identifier comment mieux transmettre le savoir aux étudiants, étudiantes, mais aussi aux membres des groupes de femmes qui me sollicitaient comme personne-ressource.

Dans les conditions actuelles, je considère que l'enseignement est encore plus difficile à faire que dans les décennies précédentes. Quand je suis entrée à l'UQAM, la pression d'être immédiatement productive et reconnue, par exemple, la nécessité de produire le plus rapidement possible des articles dans des revues anglophones à réputation internationale, je la sentais moins, alors que maintenant, le « *publish or perish* » est le mot d'ordre dans la communauté universitaire. J'avais déjà fait ma thèse de doctorat là-dessus, donc je le savais. De ce point de vue, mes jeunes collègues ont encore plus de contraintes, mais j'ose espérer qu'elles ont plus de moyens que nous en avions pour le faire. Le métier de professeur est à mes yeux le plus beau métier du monde, surtout que, dans notre institution, il s'accompagne, il est même tributaire de la possibilité de faire de la recherche et de s'impliquer socialement. Alors, tu vois, je reste toujours dans le dilemme. Je ne répondrai pas que je préfère l'un ou l'autre parce que je dirais que je suis une femme sérielle et, qu'à certains moments, parce que j'avais des groupes d'étudiants, d'étudiantes extraordinaires, j'ai préféré enseigner. Puis, à d'autres moments, la recherche occupait le centre de mes intérêts. Au fond, ce que je peux dire, c'est que j'ai aimé ma trajectoire de professeure et de chercheuse, et que j'ai pu me réaliser à travers elle.

L. P.-L. : Puis l'articulation avec la famille… Je voudrais savoir globalement comment ça s'est discuté. Est-ce que vous parliez de vos recherches à la maison ? Et vous avez dit que vos enfants étaient rendus assez vieux et vieilles à ce moment-là. Est-ce qu'ils vous ont accompagnée à vos colloques ou à l'étranger ?

F. D. : J'ai été assez chanceuse de faire une carrière qui, malgré l'articulation famille-travail, s'est relativement bien déroulée, car l'essentiel de celle-ci s'est déployé au moment où mes enfants prenaient leur autonomie et avaient moins besoin de moi, même si elles sont restées longtemps à la maison après leur majorité. Bien que je me sois toujours sentie comme responsable à leur égard, j'ai quand même réussi à assez bien jouer sur les trois fronts. En rapport avec ta question, une des premières images qui me vient à l'esprit est la réaction de mes filles lorsque, une année, je leur ai demandé ce qu'elles voulaient comme cadeau pour Noël et qu'elles m'ont répondu : « Que tu déposes ton mémoire au pied de l'arbre. » J'ai compris qu'elles en avaient assez, bien qu'elles m'aient accompagnée à ce moment-là, comme elles ont été très tolérantes et compréhensives à l'égard de mes activités toute leur vie. Au doctorat, j'étais beaucoup plus consciente de ce que cela représentait de faire un doctorat et de ce que cela exigeait. Une de mes filles était alors au cégep, et l'autre non. Cette dernière s'est d'ailleurs ennuyée pendant ma soutenance, mais elle ne me l'a dit que cinq ans plus tard. Je pouvais la comprendre. Mes filles ont été très présentes pour me soutenir et je leur ai aussi apporté beaucoup de soutien. Elles ont fait leurs études ici, à l'UQAM. Elles réussissent très bien dans la vie. Nous vivons dans une cellule familiale tricotée très serrée, nous partageons même une maison transgénérationnelle à la campagne, ce qui fait que je vis avec mes filles et mes petits-enfants (lorsqu'ils étaient jeunes) toutes les fins de semaine depuis trente ans. Mes filles ont profité des voyages que je leur ai offerts dans le contexte de mes activités professionnelles et se sont toujours intéressées aux questions féministes que j'apportais en discussion avec elles. J'étais d'ailleurs très fière, la semaine dernière, lorsque ma petite-fille m'a annoncé qu'elle faisait un travail sur Léa Roback parce qu'elle avait pensé à moi et qu'elle m'a demandé de parler à son professeur de la Ligne du temps de l'histoire des femmes du Québec, dont j'ai dirigé la production. Je pense que la transmission se fait bien et je suis assez satisfaite de cette transmission-là. Mes études et ma carrière ont été des sources d'enrichissement de ma vie familiale et non d'appauvrissement ou de conflit.

L. P.-L. : J'aimerais continuer avec des questions un peu plus générales sur l'avenir des études féministes et de la sociologie ou du rapport entre les deux. D'après vous, quel est l'intérêt pour les sociologues féministes d'étudier le Québec ?

F. D. : Je ne vous le cacherai pas, j'ai été toute ma vie souverainiste. J'ai été toute ma vie très attachée à l'histoire du Québec. Ça a été mes premiers amours au cégep. Ça a été ma première rencontre avec la littérature académique. Je pense que je suis attachée à faire une sociologie que je pourrais appeler glocale, convaincue qu'il faut connaître sa propre histoire pour être capable de comprendre et d'interagir avec l'histoire des autres. Je suis un peu désolée que l'évolution actuelle nous amène à oublier trop souvent ce qu'a été le Québec dans toutes ses dimensions, des dimensions que je ne souhaiterais pas oublier. […] Je voudrais dire que c'est important de savoir d'où l'on vient. Moi, je suis l'enfant d'une famille d'artistes. Je vis en 2019, dans une société qui valorise les arts et la culture. Je fréquente les salles de théâtre et les salles de concert, et elles sont pleines. Mon père, quand il a donné son dernier concert, son concert d'adieu, il y avait une tempête de neige et il ne devait pas y avoir plus de 500 personnes dans une salle qui pouvait en contenir 2 000. À tous les points de vue, le Québec a tellement évolué, bien qu'il reste encore pas mal de chemin à parcourir pour améliorer les conditions de vie de tous les Québécois et Québécoises. Alors, le Québec a évolué.

Le Québec est magnifique, mais c'est un peu comme l'histoire du féminisme. Je ne pense pas que le Québec soit accompli dans tout son potentiel et que l'égalité entre les femmes et les hommes soit déjà là. Je suis convaincue que la sociologie féministe, tout comme les études féministes en général, est une condition nécessaire, sinon suffisante tant et aussi longtemps qu'il y aura un patriarcat. Le seul regret que j'ai actuellement en lien avec les études féministes, c'est qu'elles s'éloignent trop souvent d'une approche sociétale, d'une perspective collective pour traiter d'enjeux identitaires ou établir une adéquation réductrice entre identités collectives, individuelles ou sexuelles. Nous sommes encore loin d'une époque où toutes les Québécoises, comme les Québécois, auraient un véritable contrôle sur leurs choix ou leur parcours de vie. En un tel cas, pour moi, la sociologie féministe s'impose et ne doit pas s'éloigner, comme c'est malheureusement le cas actuellement, de son objet premier, qui est l'étude de la société et des rapports sociaux qui s'y vivent. Je trouve qu'on s'en éloigne un peu trop souvent au profit d'une sociologie axée sur les individualités. Peut-être que quelqu'un, dans 30 ans, lira cette entrevue et dira : « Voyons, mais pourquoi elle pensait comme ça ? » Mais, en ce moment, je trouve qu'on

vit dans la promotion des individualités, des genres et des particularismes, et que cette posture se réfléchit sur les objets et les thèmes d'étude mis de l'avant par la sociologie féministe. Je crains que la sociologie, tout comme la sociologie féministe, s'éloigne de ce qui était son regard premier, c'est-à-dire comprendre et expliquer ce qui se passe dans le monde pour favoriser un changement vers une plus grande justice sociale. Selon moi, autant la sociologie que la sociologie féministe répondent encore à un besoin essentiel et peuvent servir de garde-fous contre une individualisation excessive et une néolibéralisation sans limite des regards posés sur les rapports homme/femme comme sur la société en général.

L. P.-L. : Et vous dites dans vos cours que, comme sociologue, il ne faut pas seulement donner la parole, mais qu'il faut aussi savoir quoi faire avec. Qu'est-ce qu'on doit faire avec la vôtre ? Qu'est-ce qu'on doit en retenir ?

F. D. : On doit la voir comme la parole d'une femme d'une époque donnée, d'une femme qui a eu une trajectoire particulière, d'une femme qui a traversé trois périodes qui furent très marquantes : l'après-guerre, la Révolution tranquille et l'après-référendum. Celle que j'ai préférée sans conteste est celle des années 1960 et 1970, qui nous apparaissait être celle de tous les possibles. Je reste nostalgique des grands espoirs que nous entretenions alors. Je trouvais excitant et motivant de participer à la définition d'un nouveau projet de société. Je trouvais stimulant de participer à l'établissement d'une social-démocratie, d'être souverainiste et d'être féministe. Pourquoi ? Parce que nous pensions vraiment que tout était possible. Bien que le projet d'établir une société plus juste et plus égalitaire, pour les femmes notamment, ait rapidement battu de l'aile, je continue de croire que ma génération a tout de même vraiment contribué à transformer le Québec et à favoriser la marche des Québécoises vers une véritable égalité. Ma parole, je voudrais qu'elle explique pourquoi je suis encore féministe et pourquoi je fais appel à la solidarité des femmes comme des hommes pour comprendre la vie des femmes d'ailleurs, mais aussi pour comprendre la vie des femmes d'ici qui n'ont pas les mêmes privilèges que moi. Quoi faire avec la parole des femmes ? Il m'apparaît important de ne pas la tenir pour acquise en rappelant la signification que Magritte accordait à son aphorisme « Ceci n'est pas une pipe ». Dans cette foulée, je dirais : « Ma parole n'est pas la vérité, mais elle doit être appréhendée comme une interprétation de ce que pouvait être l'histoire de vie d'une femme entre 1960 et 2020 au Québec. » Ma parole doit servir à comprendre pourquoi je défends certaines positions par

rapport à d'autres, quelles sont les conditions sociales à l'origine de mon militantisme féministe et pourquoi j'ai la conviction que les études féministes sont encore nécessaires malgré les avancées obtenues. Mais, surtout, ma parole doit servir à convaincre que la révolution féministe n'est pas encore aboutie et qu'elle n'a rejoint qu'un nombre limité de femmes à travers le monde. Elle n'est pas aboutie même là où les femmes ont fait d'incommensurables gains puisque toutes ne peuvent en profiter, alors que la situation des femmes, dans plusieurs parties du monde, demeure une situation de désarmante pauvreté et de totale dépendance. Les femmes continuent d'être celles qui ne sont pas alphabétisées, celles dont le travail est sous-évalué et sous-payé, celles qui sont victimes de violence conjugale et de harcèlement sexuel. Faut-il d'autres preuves pour se convaincre de la nécessité du féminisme ? Nos acquis nous permettent de nous rendre compte de l'efficacité de nos luttes militantes et doivent donc être une incitation à continuer la lutte et à ouvrir notre analyse sociologique féministe aux contraintes et prescriptions coproduites par l'imbrication des différents rapports de pouvoir, qui privent encore, même au Québec, de nombreuses catégories de femmes de leurs droits inaliénables à l'égalité et à la reconnaissance. En l'occurrence, essayer de comprendre et de combattre les rapports de pouvoir engendrés par la division sociale des sexes demande que l'analyse féministe s'intéresse à leur enchevêtrement et à leur coproduction.

Comment ma parole sera-t-elle lue ? Comme celle d'une personne que tu as amenée à réfléchir à haute voix et qui présente une interprétation quelque peu décousue et naïvement sociologique de la vie d'une femme qui n'était pas destinée, au départ, à occuper une place ou une position d'une relative importance dans la sphère publique québécoise. Une femme qui a su profiter de la mutation en profondeur de la société québécoise et qui espère aussi y avoir contribué.

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, no 1, 2025.

Compte rendu du lancement du livre *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*

Nicole Ramognino et Ariane Richard-Bossez. *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*. Paris, L'Harmattan, 2021, 304 pages.

Louis Rivet-Préfontaine[a], Claire Alvarez[b], Jean-Pierre Mercier[c]

[a]*Chercheur postdoctoral, laboratoire IDHES, ENS Paris-Saclay; Mitchell Center for Sustainability Solutions, University of Maine;*
Courriel : louis.rivet.p@gmail.com

[b]*Doctorante en sociologie à l'UQAM;*
Courriel : claire.alvz@gmail.com

[c]*Professeur au département de sciences de l'éducation à l'UQAM*
Courriel : mercier.jean-pierre@uqam.ca

Compte rendu du lancement du livre *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*

L'ouvrage collectif *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*, dirigé par Nicole Ramognino et Ariane Richard-Bossez[1], propose des réflexions approfondies quant à la nature du raisonnement sociologique et à la construction d'un objet d'étude spécifique à la discipline de la sociologie – une ontologie sociologique. La proposition centrale du livre est de reconnaître à la vie humaine une dimension symbolique fondamentale constitutive de toute activité sociale et de connaissance. À partir de cette prémisse, l'ouvrage poursuit deux objectifs. Après une introduction présentant une problématique générale de la fonction symbolique humaine au fondement du social, il propose, à travers ses premiers chapitres, des réflexions spécifiques sur chacune des « catégories élémentaires » de toute activité sociale, soit celles du symbolique, de la temporalité et de la spatialité. Dans une deuxième partie, les contributions explorent le potentiel opératoire d'une sociologie générale, dans le champ d'activité spécifique de l'activité éducative.

L'intérêt manifeste que l'ouvrage présente à l'égard des ambitions intellectuelles du projet *Explorations sociologiques* a mené des membres du collectif à organiser, en avril 2022, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), une activité pour souligner la parution de l'ouvrage et pour permettre aux personnes y ayant contribué d'échanger avec le public présent. L'événement ne se proposait pas de résumer la perspective du livre, projet qui s'avère toujours ardu dans le cas d'ouvrages collectifs où chaque chapitre, écrit par une personne différente, porte sur des objets différents. Plutôt, il s'est inspiré des réflexions qu'a pu susciter chez nous, organisateurs et organisatrice[2], la lecture du livre.

Pour orienter la discussion, trois questions ont été posées à Nicole Ramognino et à Ariane Richard-Bossez, les deux directrices/contributrices de l'ouvrage, qui étaient invitées à titre de panélistes principales. Les trois prochaines sections du présent article exposent un résumé des réponses fournies par les deux autrices et comportent dans une certaine mesure les

[1]RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*. Paris, L'Harmattan, 2021.

[2]Les personnes en question sont les auteurs et autrice de ce texte : Louis Rivet-Préfontaine, Claire Alvarez, Jean-Pierre Mercier.

questionnements et apports des personnes qui ont participé à la discussion lors de l'activité, parmi lesquelles figuraient d'autres contributeurs du livre.

1. Pourquoi parler d'ontologies sociales ?

La connaissance comme objet sociologique est presque aussi vieille que la fondation de la discipline elle-même, et elle a été revisitée de plusieurs façons depuis. On la retrouve à travers les termes de représentations sociales, mais aussi plus tard à travers les termes de mémoire collective, d'idéologie et de forme sociale de connaissance, de cosmologie, etc. À cet historique s'ajoute le fait qu'on semble observer, en sociologie, un foisonnement continu de nouveaux concepts et une tendance simultanée à l'éclatement thématique des recherches et des théorisations (la constitution de « régions de savoir », dans les mots de Basil Bernstein[3]). Étant donné l'état actuel du champ disciplinaire, comment expliquer et justifier la proposition d'un nouveau terme, soit celui d'ontologie sociale ?

Pour Nicole Ramognino, la réponse à cette question se trouve d'abord dans l'historique de sa formation intellectuelle, des années 70 aux années 90, au sein de ce qu'elle appelle « l'École historique de l'Université de Provence », ou encore « l'École aixoise des sciences sociales ». S'y est développée, dans un collectif multidisciplinaire, une préoccupation pour la question des cumulativités internes (au sein de la sociologie) et externes (entre la sociologie et d'autres disciplines des sciences humaines et sociales) des connaissances. Bien que ces réflexions se soient prolongées dans les décennies suivantes, le constat posé est que la recherche aura certes permis la production d'une quantité importante de connaissances en sociologie, mais que leur cumul s'avère difficile étant donné les divergences d'approches. Les tendances à l'organisation institutionnelle de la recherche autour de champs thématiques (« régions de savoir ») posent en fait le risque de faire perdre de vue l'horizon de la saisie du social comme un objet spécifique, horizon qui justifierait la sociologie comme discipline à part entière.

S'inspirant du triptyque élaboré par le philosophe Maurizio Ferraris[4], Ramognino identifie trois voies pour parvenir à un cumul sociologique : technologique, épistémologique et ontologique. Les deux premières ne seraient pas concluantes. Insuffisance par la voie

[3]BERNSTEIN, Basil. *Pédagogie, contrôle symbolique et identité.Théorie, recherche, critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.

[4]FERRARIS, Maurizio. *Postvérité et autres énigmes*, Paris, Presses universitaires de France, 2019.

technologique, d'abord, du fait de l'irréconciliabilité de certaines « technologies interprétatives » (des perspectives holistes ou individualistes pour rendre compte d'un même phénomène, par exemple), ou encore du fait de la discrimination souvent encourue envers les méthodes ne permettant pas la quantification. Insuffisance par la voie épistémologique, ensuite, dans la mesure où la sociologie est alors soumise à une représentation homogénéisée de « la science » comme une activité de connaissance visant le découpage d'objets d'étude autonomes et la construction de modèles formels[5]. Or, non seulement la sociologie et les autres sciences sociales sont-elles d'emblée déqualifiées par cette idéalisation normative de la science, mais celle-ci n'est pas si homogène ; les « modes savants d'intelligibilité » sont en fait « pluriels et spécifiques »[6]. Ne resterait ainsi que la voie ontologique, au cumul sociologique, à tenter.

Le terme d'ontologie est ici à comprendre dans son acception « logique », référant à ce qui existe et qui compose le monde. Il existe une ontologie « sociale » qui se constitue à travers la vie sociale et qui permet aux humains d'habiter leur monde en le peuplant d'êtres et de choses auxquels sont attribuées des propriétés, des qualités. Le problème, pour Ramognino, est que bon nombre de perspectives sociologiques actuelles s'inscrivent dans cette même « base ontologique » sociale pour élaborer leurs théories. Pourquoi alors revendiquer la spécificité d'une discipline sociologique si elle ne produit finalement qu'une connaissance ontologiquement analogue à ce que d'autres formes de connaissance – spécialisées, savantes, de sens commun, etc. – peuvent produire ?

L'objet sociologique doit avoir une base ontologique différente et proprement sociologique, une « ontologie sociologique » s'attardant aux « catégories élémentaires » de l'activité sociale. La fonction symbolique, fonction humaine fondamentale, produit les connaissances et ontologies constitutives de toute relation sociale, auxquelles s'articulent des ontologies du temps et de l'espace. Autrement dit, toute relation produit à la fois des référents symboliques spatiaux et temporels particuliers. Ensuite, l'ontologie sociologique doit tout autant être processuelle, le terme de processus appelant la saisie du social sous forme de configurations.

---

[5]Ramognino fait ici nommément référence au livre de Jean-Michel BERTHELOT. *Les vertus de l'incertitude*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Quadrige, 1996. L'exemple le plus convenu de l'autonomisation de l'objet et de la modélisation en sciences est probablement celui de la physique, malgré les nuances que l'on peut probablement trouver en s'intéressant de plus près à cette discipline. C'est bien en ce sens que Ramognino parle de représentations idéalisées de « la science ».

[6]RAMIGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique Tome 1 :Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022, p. 57.

Toute situation sociale constitue un nœud de processus sociaux dont certains sont visibles dans la situation même et d'autres ne le sont pas.

Le travail sociologique est ainsi d'expliciter ou de « rendre visibles » autant que possible les processus sociaux mis en rapport pour construire une situation, chose qu'a notamment pu réaliser Ariane Richard-Bossez dans le cadre d'une enquête sur la construction des savoirs chez les élèves de classes de maternelle. La mobilisation empirique de cette perspective permet alors de produire une description d'une situation scolaire comme composée de processus internes (relations d'enseignement, entre élèves, d'usages d'objets et d'aménagement de l'espace...), mais aussi de processus « antérieurs et latéraux » ou externes à la situation même (instances administratives et politiques de définition des curricula, logiques pédagogiques enseignées aux enseignant-e-s, socialisation familiale des élèves...). L'aspect processuel de l'approche permet ultimement d'interroger ce qui, dans les rapports encourus, est effectivement actualisé dans une situation et ce qui reste à l'état de « virtualité ».

2. Comment construire une ontologie sociologique dans un milieu universitaire incitant à la conception de recherches en collaboration avec les acteurs de terrain ?

La perspective à laquelle invite ce livre est de concevoir la connaissance sociologique comme différente de la connaissance dite de sens commun. Il ne s'agit pas d'opérer une hiérarchisation des formes de connaissance, mais de reconnaître que l'une et l'autre se constituent différemment. Si, d'un côté, la connaissance de sens commun relève d'une ontologie sociale qui se constitue du seul fait de l'usage du langage au cours d'activités sociales et sans aucun besoin que la connaissance sociologique y contribue, de l'autre côté, la connaissance sociologique, ou l'ontologie sociologique, a nécessairement besoin des connaissances de sens commun pour se constituer.

Partant de ce constat, on peut se demander comment penser un programme de recherche fondé sur une ontologie sociologique dans un monde universitaire où la recherche est de plus en plus faite en partenariat (recherche collaborative, recherche-action) avec les acteurs de terrain. Autrement dit, puisque le sens commun est nécessaire à la constitution de la connaissance sociologique, comment concilier la production d'une connaissance sociologique qui ne vise pas l'introduction d'un changement dans des connaissances ou les relations sociales, avec les recherches partenariales qui visent de tels changements ?

Ramognino suggère de diviser cette question en deux. D'une part, comment élaborer un programme de recherche en collaboration avec les partenaires d'autres disciplines ? D'autre part, comment introduire un programme de recherche-action, ou comment agir dans des expériences sociales qui sont de l'ordre de l'intervention sociale ?

Concernant le travail interdisciplinaire, il s'agit, pour Ramognino, d'amener des chercheuses et chercheurs à reconnaître la nécessité méthodologique du programme sociologique, soit la nécessité de l'ontologie sociale comme point de départ de tout travail de description sociologique. Ce point de départ vaut pour l'ensemble des sciences sociales. Dans un premier temps, le travail de description rend visible l'ontologie sociale. Puis, dans un deuxième temps, il rend possible le travail d'analyse d'un phénomène social du point de vue sociologique. En rester au travail de description est insuffisant pour produire une connaissance sociologique et correspond à une « sociologie spontanée un peu professionnalisée », selon l'autrice. Les descriptions constituent des résultats factuels, mais sont insatisfaisantes sociologiquement. « Le factuel ne dit rien sur […] la nécessité de l'existence du phénomène tel qu'il est observé ni sur ce qui l'a rendu possible ». Pour Ramognino, l'ontologie sociale doit être considérée comme une « modalité », comme une « trace » du sociologique.

En ce qui concerne la recherche-action, on se trouve dans un contexte où les acteurs de terrain tentent de comprendre, avec les sociologues, le phénomène qui les préoccupe pour agir sur celui-ci. Historiquement, la recherche-action est d'abord conçue comme devant viser un changement, une transformation des pratiques pour les améliorer. Pour Ramognino, le changement social, c'est ce qui fait rupture : un processus ayant une certaine durée est modifié subitement. Cette conception du changement a souvent peu à voir avec le lent processus évolutif des pratiques. Pour cette raison, Ramognino invite les sociologues à mettre de côté l'idée de changement social et à introduire, dans la recherche-action, l'idée d'attention au « devenir social ». Comme elle l'exprime, « le devenir, c'est ce qui se passe tous les jours. Chaque fois que j'agis, j'agis le devenir ». Porter attention au devenir, c'est observer ce qui devient et « actualiser des virtualités qui ne sont pas visibles et qui peuvent être visibilisées dans l'action en recherche ».

Dans cette perspective, les sociologues peuvent essayer d'observer, dans la recherche-action, le processus éducatif qui est en place, ce qui procède, car c'est ce qui crée les modalités (les traces) qui seront consignées dans la description. En sciences de l'éducation, il est fréquent de concevoir le processus en termes de « sentier », de « parcours », de « cheminement » pouvant

connaître une modification abrupte, une bifurcation. C'est la perspective du changement social. Penser en matière de devenir permet de contourner ces conceptions. Pour l'autrice, « à tout moment, dans le processus qui procède, on peut intervenir ». On peut ajouter qu'en recherche-action, l'ensemble des actrices et des acteurs qui sont engagés dans le processus interviennent dans les faits, et donc que le processus est continuellement modifié par l'intervention, d'où l'intérêt de porter l'attention sur le devenir du processus, sur le processus tel qu'il devient dans le temps de l'observation.

Dans une recherche-action en éducation par exemple, il pourrait s'agir de se demander comment la manière d'intervenir entrave ou favorise l'apprentissage. Pour Richard-Bossez, l'approche relationnelle et processuelle attentive au devenir, au sens où l'a présentée Ramognino, permet de montrer aux acteurs et actrices de terrain les potentialités qu'ils n'ont pas vues, les dimensions externes qui s'expriment dans la situation, mais qui demeurent invisibles. Par conséquent, cette approche permet de montrer la complexité de l'objet étudié.

3. Quelles sont les précautions à prendre dans les opérations intellectuelles (cognitives) de mise en série?

Ramognino suggère l'usage de la méthode de la mise en série, méthode notamment employée par Marcel Mauss et l'école durkheimienne, dans l'objectif de produire de grandes synthèses sur des activités humaines. En suivant le raisonnement et les différents chapitres de l'ouvrage *La connaissance au cœur du social*, quelques questions nous viennent à l'esprit à cet égard. D'une part, quel est l'usage heuristique de la mise en série ainsi que les différentes précautions à prendre lors de son utilisation? La mise en série servirait-elle à tendre vers une sociologie générale? D'autre part, dans les conditions actuelles de la production des connaissances dans les milieux universitaires, nous pouvons soulever certaines questions quant aux conditions de mise en œuvre de cette mise en série. En effet, compte tenu des différents modes de financement de la recherche, principalement par projets, il semble difficile de la mettre en place aujourd'hui. La réalisation d'une mise en série demande du temps autant en amont pour constituer l'objet de recherche, rassembler les données qui seront mises à l'étude, qu'en aval dans l'analyse des données, l'organisation et la réalisation d'une synthèse.

Pour Ramognino, la mise en série est une méthode de recherche qui consiste à comparer une activité ou un processus dans différents contextes sociohistoriques. Un des contributeurs

l'ouvrage, André Turmel, étudie par exemple la catégorie des orphelins dans le temps et dans différents espaces sociaux (pays d'Europe, d'Amérique du Nord, etc.). La mise en série consiste en la description d'un processus ou d'une activité à partir de la construction d'un objet d'étude suffisamment large pour permettre d'en cerner et d'en étudier des manifestations dans une variété de contextes sociohistoriques. Elle se différencie en ce sens de la construction idéal-typique. L'idéal-type est une typologie, c'est-à-dire la construction d'une catégorie dans laquelle des individus ou des processus partagent des éléments communs. Par contraste, en comparant un même processus prenant des formes variées dans différents espaces-temps sociaux, la mise en série constitue une déconstruction du temps et de l'espace relatifs à une sémantique locale donnée.

La construction d'un objet de recherche est nécessairement un travail de réduction qui est complexe, car il existe une pluralité de modèles et de perspectives pour le réaliser. Les sociologues doivent donc faire des choix. Néanmoins, dans ce travail de réduction, certaines précautions sont à prendre. Il ne faut réduire ni la capacité des personnes enquêtées à inventer, ni ce que serait le devenir, ni la distance dans l'espace.

Pour illustrer la démarche, l'exemple de la catégorie des élèves en difficulté peut être le point de départ d'une mise en série. Même si le ou la sociologue est en désaccord avec la catégorie « élèves en difficulté », ce problème social peut servir d'amorce à la construction de l'objet de recherche. Par la suite, la mise en série mène à produire une description de son objet. Dans ces conditions, la description est une technologie, une technique permettant aux chercheurs de produire des connaissances. Dans ce travail descriptif, des ontologies autres que celles de la sociologie pourront être mises à profit. Par exemple, dans le cas de la catégorie « élèves en difficulté », la moyenne des notes est une ontologie qui pourra servir dans la mise en série, même si cette ontologie n'est pas sociologique.

La plus-value de la mise en série se trouve notamment dans la quête des différences, même si la prise en compte d'une grande hétérogénéité d'activités complexifie le travail permettant de déterminer ce que l'on cherche. D'ailleurs, Mauss préconisait de porter attention à des cas comportant de fortes différences, précisément afin de sortir de sa « sécurité ontologique », soit les catégories que l'on est soi-même habitué à mobiliser pour faire sens du monde. Chaque cas d'une mise en série dessine des espaces-temps sociaux particuliers. En ce sens, la mise en série fait également implicitement référence au concept de morphologie sociale développé par Durkheim puisque, pour Mauss, une pratique ne fait de sens que dans la totalité

de la société dans laquelle elle se produit. Suivant cette conception, la mise en série suppose de sortir de nos propres conceptions occidentales ou de notre « nationalisme méthodologique » pour comprendre les différences des cas étudiés. Ramognino invite ainsi à une prise en compte de notre propre conscience historique et politique du temps, qu'il faut déconstruire. Ultimement, l'arrêt d'une mise en série est une décision opératoire et arbitraire. Le but de la mise en série consiste en la proposition d'un modèle descriptif temporaire, par le cumul des connaissances, qui pourra être défait ultérieurement. Par cette méthode, les chercheurs pourront tendre vers une sociologie générale.

Finalement, en réponse à la question de la réalisabilité du travail de mise en série dans les conditions actuelles du milieu universitaire, Ramognino estime que la mise en série constitue un travail secondaire qui ne peut être réalisé que par des chercheurs universitaires et, de surcroît, que ce travail ne peut se faire au le cours d'une recherche. La réalisation d'une mise en série nécessite également des connaissances autres, comme la technique de l'archivage, et une collaboration avec des chercheurs d'autres disciplines pour accéder à la diversité des cas.

En guise de conclusion

Les échanges et les réflexions dont rend compte le présent texte visaient peut-être moins à développer des dimensions du livre qu'à explorer certaines des pistes de réflexion ultérieures auxquelles il ouvre la voie. Si les trois questions abordées ont suscité des échanges stimulants et soutenus, ils n'ont certainement pas épuisé les questionnements que suscite l'ouvrage et ses appropriations possibles, loin de là. Voyons donc la publication de ce livre – et, dans la même lancée, la publication de ce premier numéro du projet *Explorations sociologiques* – comme la poursuite d'un effort collectif pour penser aux enjeux fondamentaux pour l'avenir de la sociologie en tant que discipline. Au lectorat à venir de poursuivre à sa façon ces efforts par l'intérêt qu'il portera à la revue ainsi qu'aux livres et autres documents qui y seront discutés.

Bibliographie

BERNSTEIN, Basil. *Pédagogie, contrôle symbolique et identité.Théorie, recherche, critique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007.

BERTHELOT, Jean-Michel. *Les vertus de l'incertitude*, Paris, Presses universitaires de France, Collection Quadrige, 1996

FERRARIS, Maurizio. *Postvérité et autres énigmes*, Paris, Presses universitaires de France, 2019.

RAMIGNINO, Nicole. *L'énigme sociologique Tome 1* : *Mésententes, disputes, malentendus*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022, p. 57.

RAMOGNINO, Nicole et Ariane RICHARD-BOSSEZ. *La connaissance au cœur du social. Catégories élémentaires et activités éducatives*. Paris, L'Harmattan, 2021.

Explorations sociologiques. Revue d'épistémologie pratique, no 1, 2025.

Compte-rendu de « Matière sociale », de Michel Grossetti

Michel Grossetti, *Matière sociale. Esquisse d'une ontologie pour les sciences sociales*, Paris, Hermann, coll. « Métaphysique et Sciences », 2022. 332 pages.

Pierre Livet

Professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille, membre du CGGG.

Courriel : pierre.livet@univ-amu.fr

Compte-rendu de « Matière sociale », de Michel Grossetti

Ce livre est à la fois singulier et attachant à plusieurs titres. Il propose une conception du social ouverte à bien des approches sociologiques. Ses positions méthodologiques permettent de compenser les points aveugles de telle et telle perspective, propres à différents courants sociologiques, en en donnant des versions qui les rendent complémentaires. Grossetti ne défend pas ses positions en se croyant obligé de démolir celles des sociologues qui le précèdent ou qui ont des perspectives différentes (une tendance française assez dominante depuis Durkheim, en passant plus récemment par Bourdieu et Boudon). Il refuse donc le couplage très courant en sociologie entre fixation sur un mode de données et de conceptualisation, et disqualification des autres versions et méthodes.

Plutôt que de projeter d'emblée une grille dogmatique sur les phénomènes, il préfère partir des conditions concrètes de l'enquête sociologique, des obstacles rencontrés, de la prise de conscience des limites de telle ou telle méthode d'enquête, et recourir à des croisements entre perspectives diverses pour compenser les biais et les limitations des différentes conceptualisations. Cela tout en restant attentif à ce qui, dans les enquêtes et les diverses tentatives de modélisation, rend manifeste la diversité des formes de la « matière sociale », la richesse de leurs combinaisons, mais nous rend aussi sensibles à la part d'incertitude qui demeure dans nos interprétations, qu'elles soient celles de notre vie sociale ordinaire ou celles où nous nous imposons des mises en forme méthodologiques et conceptuelles.

Interactions ; approche pragmatique

Les interactions entre personnes ont une place centrale dans son approche. Mais il ne les réduit pas à des interactions entre des individus (ou selon d'autres termes, des acteurs ou des agents), puisque la notion de « personne » s'en différencie, en n'étant pas séparable d'interactions à dimension sociale. Grossetti ne prétend pas non plus qu'un niveau particulier d'organisation sociale soit le niveau fondamental. Sa vision de ces interactions est multi-niveaux, multi-dimensions et multi-aspects (d'où le refus de positions réductionnistes). Il retient des diverses théories sociologiques ce qui permet de les articuler partiellement entre elles, sans prétendre occuper un point de vue dominant qui ne considère possible qu'un seul type de synthèse. Il donne plutôt des moyens de mieux tenir compte d'approches variées sans réduire leur diversité et récuse les tentatives de réduction des processus et activités

sociales à une dimension fondamentale, un seul modèle de reconstruction, et cela en donnant à chaque fois des arguments fondés sur divers modes d'enquête.

La richesse de ses enquêtes, de ses outils méthodiques et de ses sources ne l'empêche pas de reconnaître les difficultés, les complexités, les limites de chaque mode d'enquête, comme les insuffisances de conceptions trop rigides. Le lecteur qui voudrait trouver dans *Matière sociale* une grille conceptuelle indéformable et définitive, une synthèse totalisatrice des différentes approches documentées dans cet ouvrage n'aurait pas compris le projet de Grossetti. Un de ses aspects principaux est de construire des conceptualisations qui soient pragmatiques, au sens où elles donnent à la fois un mode d'emploi adaptable à différentes situations, et une estimation de ses limites. Ainsi son concept de « ressources » ne vise pas à identifier des entités fondamentales qui auraient des propriétés intrinsèquement sociales, mais désigne simplement ce qui peut se prêter à des usages sociaux, et qui donne des occasions de coordinations et interactions entre personnes (48).

Entités, relations et processus

Grossetti ne nie pas l'intérêt de tester les conséquences qu'ont ses analyses pour une ontologie du social. Mais le but n'en est pas de prétendre éliminer les apparences et ne retenir que leurs fondements, afin de disposer de « briques fondamentales » d'une reconstruction théorique du social. Ses distinctions ontologiques sont plus modestement, mais plus robustement, liées à des différences dans les capacités et manières d'offrir la possibilité d'usages sociaux, donc d'interactions. Ainsi les « entités » peuvent être des personnes, mais aussi des animaux, des objets techniques ou des éléments cognitifs (48-49). Dans tous les cas, leur statut particulier tient à leurs rôles dans divers types d'interactions, soit entre personnes, soit entre personnes et « non-personnes ». Et si les interactions elles-mêmes sont bien des processus, on peut aussi les exprimer sous forme de relations.

On n'a donc pas à choisir entre une ontologie de relations ou une ontologie de processus, puisque les relations auxquelles on s'intéresse sont celles qui émergent d'interactions récurrentes qui sont des processus. De même pour le choix entre une ontologie de substances et une ontologie de qualités : si Grossetti donne un rôle ontologique aux « entités », elles ne sont pas des substances, et si elles diffèrent entre elles, c'est par leur pertinence pour telle ou telle classe d'usages sociaux (donc de processus et de relations). Les processus ne sont d'ailleurs pas simplement ici des types ontologiques (des flux, par opposition aux substances et aux relations stables), mais aussi ce qui permet d'associer

différentes activités au sein de récits (75). Et c'est parce qu'il y a des bifurcations dans les processus, donc des changements de relations, que peuvent se développer ces récits. Ainsi les catégories ontologiques de Grossetti ne sont pas définies indépendamment les unes des autres, mais via les dynamiques de leurs combinaisons.

Les concepts proposés ne sont pas pour autant des concepts « mous ». Il ne faut pas confondre la possibilité que telle activité puisse jouer des rôles différents selon le contexte et que ses résultats soient incertains, avec une permission que l'on se donnerait de déformer quelque peu les définitions de ce concept d'activité pour pouvoir lui donner diverses applications. Au contraire, Grossetti s'attache aussi à montrer comment les incertitudes des interactions et de leur environnement peuvent nous faire sortir du champ du concept initial. Il en est ainsi non seulement quand on passe des interactions entre des personnes à l'émergence d'un collectif, et ensuite à un « encastrement » dans le cadre de ce collectif, mais tout aussi bien quand on passe, inversement, de cet encastrement à un « découplage », dans un mouvement qui va privilégier un autre collectif.

Contextes ; concepts en dualité.

Dans la perspective de Grossetti, il ne faut pas enfermer des données dans telle catégorie fondamentale d'entités, de relations et de processus simplement en partant de ce qu'elles permettent de faire : il est souvent tout aussi facile, voire plus aisé, de les distinguer en fonction de ce qu'elles ne permettent pas ou ne garantissent pas de faire. Ainsi les processus sont liés à des formes d'imprévisibilité (99) et à la dynamique de leurs bifurcations, et les régimes d'activité sont définis par la manière dont les personnes lient activité et incertitude (60). On a bien toujours affaire à une sociologie des personnes (pas des individus, ou des acteurs), mais ces personnes sont toujours en construction dans des interactions.

Si dans une étude sociologique de terrain on part nécessairement d'interactions qui ont laissé des traces, on doit aussi toujours tenter de tenir compte du contexte (54). Ainsi les normes et règles, qui servent de repères, doivent se comprendre en rapport avec les contextes de vie ou habitus. Ce contexte peut se durcir en « encastrement » dans un cadre plus contraignant d'interactions (67), mais on peut aussi passer d'un encastrement à un autre par un découplage. Dans cette sociologie, les interactions vont tout aussi bien nous faire sortir d'un cadre contraignant que nous inscrire dans d'autres cadres.

Plus généralement, chacun des concepts clés fonctionne en interaction avec des concepts qui sont avec lui en dualité. Cette interaction rend manifeste cette dualité, les deux

concepts ne pouvant fonctionner l'un sans l'autre, mais cette dualité peut aussi donner lieu à une alternance, voire à une tension qui peut être conflictuelle. Son contexte peut offrir le cadre nécessaire à son fonctionnement, comme dans une sphère d'activité, qui relie processus et entités (138). Mais ce cadre peut aussi (dans un processus d'encastrement) limiter les potentialités de cette interaction. De même, des processus peuvent être prévisibles, mais aussi déclencher des irréversibilités (on ne pourra alors caractériser le processus qu'a posteriori), ou être imprévisibles sans donner pour autant lieu à des changements significatifs, ou encore donner lieu à des récits cohérents, mais aussi à des crises qui bouleversent les récits précédents.

L'objection qui vient à l'esprit est que ces concepts à deux faces permettent de rendre compte de tout et son contraire. La réponse est bien sûr qu'ils ne présentent pas en même temps et pour de mêmes données de terrain ces deux faces – mais seulement sur des terrains différents ou dans des périodes différentes. Grossetti ne nous propose donc pas une sociologie plus laxiste dans ses catégories. Au contraire, il impose ainsi deux exigences au sociologue : rendre compte aussi bien des continuations que des ruptures, et cela sous un mode social commun. Par exemple, l'inscription dans un cadre commun implique aussi, s'il s'agit d'un cadre social, que ce cadre puisse ne plus parvenir à limiter les interactions à son type initial, dès lors qu'un autre cadre est plus ouvert, ou au contraire plus exigeant, mais plus attractif.

Grossetti propose de différencier l'usage sociologique du terme de relation de celui d'interaction : les relations peuvent durer ou se répéter plus longtemps. Il peut aussi y avoir des relations entre personnes et non-personnes – avec des ressources –, même si on utilise le plus souvent le terme en sociologie pour des relations interpersonnelles, celles que l'on peut modéliser par des réseaux. On peut l'utiliser aussi pour des liens entre personnes et collectif – relation d'appartenance, qu'il s'agisse de la famille ou d'un réseau professionnel. Ce type de relation donne aussi lieu à des processus, soit d'encastrement soit de découplage.

Encastrement et institution

On s'attend à ce que Grossetti lie le concept d'institution au concept d'encastrement. Mais s'il le lie bien à un cadrage, c'est comme « ensemble cohérent de ressources cognitives permettant une coordination des personnes », et cela n'implique pas nécessairement de normes et de règles formalisées. Sa notion d'institution est très large et va pour lui de l'amitié voir de l'amour romantique à la famille et à des institutions au sens sociojuridique (par exemple des institutions universitaires) qui en englobent d'autres. Ainsi, pour lui, une

institution est essentiellement une « ressource cognitive » de coordination. Elle permet sans doute de stabiliser un ensemble d'interactions, mais elle ne constitue pas à elle seule un collectif.

Cette analyse peut surprendre. Elle tient à ce que Grossetti distingue ce qui sert de référence symbolique stable à un processus d'encastrement et ce qui déclenche ce processus (l'amour romantique est bien une référence symbolique, mais une fois le processus de l'impulsion amoureuse déclenchée) (139, 140). Peut-être Grossetti est-il ici quelque peu allergique à l'usage du concept d'institution, tel qu'on le rencontre dans des philosophies qui y voient la caractéristique fondamentale du social, la référence toujours présupposée à un niveau holiste différent du psychologique ou de l'économique, niveau désigné comme institutionnel. Au lieu de prétendre que toute société présuppose son institution, ce qui ne nous dit pas grand-chose des conditions concrètes d'émergence de cette institution, Grossetti pense que ce sont les institutions qui présupposent des processus de coordination et des relations sociales, et que leur rôle est seulement d'associer à ces processus des repères cognitifs.

Réseaux et force des liens

Grossetti est un spécialiste de l'analyse des réseaux sociaux. Là encore, il est conscient à la fois de l'intérêt et des limites des formalisations dans ce domaine, qui ont commencé par des constructions statiques et des relations dyadiques, alors que les relations sont souvent polyadiques et évoluent de manière dynamique (l'étude des dynamiques des réseaux est en plein essor, mais pose des problèmes formels plus complexes). La force des liens faibles (Granovetter) pourrait bien tenir simplement à ce que ces liens sont liés à une appartenance au même monde professionnel (153). Ajoutons que lorsque les liens-ponts entre deux collectifs sont décisifs, c'est aussi lié à ce qu'ils jouent un rôle institutionnel (de ressources cognitives et … de décision).

Or les collectifs eux-mêmes sont divers, selon leurs différentes ressources, et selon les relations et les processus qui les constituent. Grossetti s'intéresse surtout aux collectifs « explicites », ceux qui sont reconnus comme tels par les personnes qui en sont membres. En combinant les entités constitutives de ces entités que sont les collectifs avec leurs aspects de relations et ceux de processus, il distingue (sans prétendre ici à l'originalité) les collectifs où coopération et compétition se combinent dans une recherche de performance ; ceux qui émergent d'accords délibératifs, qui peuvent définir une hiérarchie des rôles ; ceux qui visent

des équilibres entre les différentes capacités, équilibres qui exigent des coopérations et des complémentarités entre les activités (171). La force des liens et la symétrie ou l'asymétrie des liens entre une personne et son collectif peuvent varier, comme leur caractère contraignant. La relative unité d'un collectif peut tout aussi bien tenir à une fixation sur un autre collectif supposé adverse, qu'à des relations équilibrées entre participants, voire à des délibérations collectives.

Relations spatiales

Les sociologues ont assez facilement accès aux configurations spatiales des relations - entre collectifs ou à l'intérieur des collectifs. Des politiques responsables de villes ont cru trouver dans des modifications de ces configurations spatiales un remède à la faiblesse de performances collectives, techniques et intellectuelles. Cela a conduit à vouloir accentuer l'hégémonie des grands centres, qu'il s'agisse d'industries, d'enseignement universitaire et de centres de recherche. Mais Grossetti rappelle que c'est un préjugé de croire que la classe dite « créative » est attirée par telle ou telle organisation spatiale. Or par ailleurs cela induit dans une ville des écarts importants entre de hauts salaires et des emplois peu qualifiés et peu payés. C'est prendre ces effets (concentration des hauts salaires) pour des causes qui assureraient l'importance de ces centres (190). Un Toulousain comme Grossetti est mieux placé pour dénoncer ces illusions qu'un Parisien. En fait, ce n'est pas la « mobilité » - qui amène une concentration sur la capitale - qui est la source d'avancées économiques et de développement de la recherche, mais l'accroissement des communications entre entreprises et entre chercheurs. Mais pour qu'on abandonne ces hypothèses erronées, il faut les mettre en concurrence avec un système d'entités, de processus et de relations plus efficace.

L'influence des relations spatiales sur les interactions sociales ne tient pas seulement aux proximités dans l'espace, mais surtout à ces liens spatiaux qui sont liés à des ressources. Nos proches n'habitent pas forcément à la porte à côté. Les déplacements spatiaux des parcours de vie ont un effet sur ces interactions dans la mesure où ils sont liés avec une histoire de réorganisations des engagements dans des collectifs. Inversement, les processus qui impliquent longtemps les engagements des mêmes personnes peuvent se comprendre comme un même processus social.

Émergence des collectifs et relations interpersonnelles

La notion de processus semble impliquer celle de causalité, mais la « matière sociale » implique de multiples relations entre de multiples processus, et si on peut détecter entre eux des corrélations, déterminer des causalités est plus difficile. Il faut souvent se contenter de repérer des continuités, des similarités, ou inversement, des différences de dynamiques, ainsi entre des ruptures (crises ou émergences et une évolution de la division du travail plus lente.

On peut ainsi se demander quelles sont les conditions d'émergence de collectifs comme les entreprises et les organisations, tout en étudiant comment ces émergences changent ou non les relations interpersonnelles. La création d'entreprises s'appuie initialement sur des relations interpersonnelles, mais elle peut s'en découpler quand l'entreprise stipule des règles. Cependant, il ne suffit pas de formuler des règles. La constitution d'une spécialité (par exemple la biologie moléculaire) part de la mise au point par des chercheurs de nouvelles ressources conceptuelles et techniques, et on en arrive à la prise de conscience de former un collectif explicite surtout si le personnel peut se renouveler sans que l'entité collective disparaisse. Il devient une institution, si ces règles permettent de rendre les personnes substituables dans des rôles formalisés (236-241) (Grossetti retrouve ici la notion d'équivalence structurelle d'Harrison White, dont il a été le traducteur et l'interprète).

Une discipline qui progresse est aussi une discipline qui se ramifie en spécialités – mais un rameau d'une des branches peut se rebrancher sur une branche précédente qui semblait devoir s'arrêter. Pour ces évolutions des collectifs, plusieurs scénarios sont possibles : densification du réseau collectif, référence à des liens extérieurs similaires qui permettent des substituabilités entre ces liens ou, inversement, fragmentations par certains membres du réseau qui endossent un rôle « d'entrepreneur » et développent des sphères plus spécialisées.

De tels processus d'émergence, si on peut les suivre sur le long terme, peuvent être dits historiques, et ils comportent des bifurcations. Grossetti a étudié de près l'évolution du système français d'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. La création d'écoles d'ingénieurs et d'administrateurs à la fin du 18ème siècle, la renaissance des universités (les universités médiévales ayant été supprimées), la création d'instituts techniques (par des entrepreneurs au sens dynamique du terme, dans des alliances entre universitaires et non universitaires), la création du CNRS en dehors des universités, les classements internationaux, autant de bifurcations auxquelles il est particulièrement sensible et dont il a

pu documenter l'histoire dans sa ville, Toulouse. Ce ne sont pas des processus linéaires. Ils présentent des phases de stabilité et d'autres de déséquilibres. Des réorientations durables ont pu dépendre de décisions contingentes, et les modes d'organisations montrer une dépendance par rapport au chemin de ces réorientations successives – tel changement un siècle plus tard peut relancer une voie amorcée puis abandonnée un siècle plus tôt.

Les conclusions de « Matière sociale »

Des conclusions que Grossetti tire de ces riches analyses, certaines peuvent se discuter, d'autres ouvrent des voies innovantes qu'il faudrait approfondir, et la plupart sont bien justifiées. Grossetti ne se prétend pas uniquement « ontologue », et son affirmation que l'on ne peut pas réduire la matière sociale à une ou deux des trois notions d'entités, de processus et de relations, mais que nous avons au contraire besoin à la fois de ces trois catégories ontologiques (283) peut se discuter. On pourrait tenter de ramener les processus à des relations, et les entités à des combinaisons de relations. Mais cela masquerait des différences qui restent décisives pour le sociologue, qui a besoin de différences entre ce qui est - relativement - stable (les entités et certaines relations bien établies) et ce qui évolue (les processus et les modifications de relations).

La notion de « collectif » est-elle « sans échelle » (284) ? Cela pourrait laisser croire que les collectifs de toutes échelles sont de même espèce, alors que Grossetti est très sensible aux processus qui induisent un changement d'échelle et aux changements de relations qui en résultent. Il justifie cette affirmation en disant que « collectif » peut représenter le fonds commun aux notions de réseau, d'organisations, de classes sociales, etc.). Mais l'usage qu'il en fait est plus intéressant, quand il est lié à différents processus d'émergence, et de constitution de collectifs.

La notion de « ressource » a l'intérêt de permettre des coordinations, des relations convergentes ou compatibles entre différentes personnes, et d'éviter cependant une réification. Mais son champ d'application est très vaste – qu'est-ce qui, dans le domaine social, n'est pas une ressource pour au moins quelques personnes ?

Sur ces deux exemples, on voit que le bon usage des notions introduites ou reconditionnées par Grossetti est d'amener à s'interroger sur la diversité des liens sociaux, de leurs modifications, qu'il s'agisse, à la limite, soit de renforcements soit de mises en déshérence. Il invite donc à porter attention à la diversité des liens sociaux, aussi bien sur le mode « relations » que sur le mode « processus », et par voie de conséquence, sur le mode «

entités ». Ces « entités » pourraient donc se ramener à la manière dont une croisée de relations se révèle compatible avec une croisée de processus – qu'elle résulte de la croisée de processus ou bien qu'elle active les processus compatibles avec ces relations – ces compatibilités peuvent être elles-mêmes stables ou simplement transitoires.

Ce serait là une conception en accord avec la manière dont Grossetti définit (286) les relations entre niveau micro et niveau macro :

> les entités ou processus les plus macro se traduisent au niveau micro par des constellations de ressources qui les rendent tangibles, et qui pèsent sur ces activités, que ces effets de structure font devenir plus ou moins possibles ou probables, les activités pouvant en retour modifier les ressources qui fondent les entités du processus macroscopique. Que des changements du micro puissent modifier le macro et que les processus macro puissent modifier le micro est une condition constitutive de la dualité micro-macro dans le domaine social.

Grossetti ajoute un élément clé à cette dualité : le rapport micro->macro permet un usage des entités macro comme repères (ressources) pour les processus et relations micro. Ainsi l'entreprise sert d'entité repère pour les interactions et activités au niveau micro. Inversement, dans le rapport macro->micro, les relations et processus liés à l'entité macro (le statut de l'entreprise dans les réseaux d'activités industrielles et commerciales) sont soutenues par les processus micro (par exemple les capacités productives des ouvriers ou les capacités de négociations des commerciaux).

Grossetti se dit « interactionniste ». Il faut, on le voit, entendre ce qualificatif en un sens très riche. Il s'agit non seulement de partir de descriptions précises et concrètes d'interactions interpersonnelles à différents niveaux, mais aussi d'ériger en principe, quand on part de notions duelles – comme celles de macro et de micro, mais aussi de processus et de relations – qu'elles fonctionnent en interaction. Cela implique que soient possibles des croisements de statuts ontologiques entre ces éléments en interaction. La notion de « ressource » montre qu'une société peut s'appuyer sur ces éléments dans la mesure où ils assurent ces interactions, mais Grossetti nous rappelle que les processus de ces mêmes interactions peuvent parfois remettre en question les êtres sociaux émergents qu'elles avaient constitués. Matière sociale est un livre riche en concepts et en exemples, dans lequel Grossetti nous rend plus sensibles à la complexité du social, tout en nous donnant des repères – des « ressources » bien utiles – pour comprendre la variété des sources et effets de cette complexité.